1980

Gazette officielle du Québec

Éditeur officiel
Québec

Partie 1
Avis juridiques

112e année
16 août 1980
No 33

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
BLUE STAR PAPER CONVERTER LTD. 1125-8449	TRANSFORMATEUR DE PAPIER ÉTOILE BLEUE INC. *BLUE STAR PAPER CONVERTER INC.*	66 05 18
CAMBRIA FOREST PRODUCTS LTD. 1128-9360	LES PRODUITS FORESTIERS CAMBRIA INC. ..... *CAMBRIA FOREST PRODUCTS INC.*	59 12 16
CAMEO BAKERY INC. 1114-4441	PÂTISSERIE CAMÉO INC. ..... *CAMEO BAKERY INC.*	62 03 26
CENTRE D'ACCUEIL NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL-SECOURS 1228-6902	L'ACCORD, ACCUEIL PROVISOIRE POUR L'ENFANCE	63 02 15
CENTRE MANUFACTURING CO. LTD. 1353-1116	CENTRE MANUFACTURIER CIE INC. ..... *CENTRE MANUFACTURING CO. INC.*	54 08 13
CORE DEVELOPMENT CORP. 1249-2971	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CORE INC. ..... *CORE DEVELOPMENT CORP.*	71 07 02
DISPARPRIX INC. 1632-2588	LES ENTREPRISES J.C. GUIGNARD INC.	78 12 13
EQUIPMENT, TOOLS & STELL LTD. 1134-7747	ÉQUIPEMENTS E.T.S. INC. ..... *E.T.S. EQUIPMENT INC.*	52 09 03
EVER READY TAG & LABEL CO. LTD. 1118-7093	EVER READY, IMPRIMEURS-GRAPHISTES INC. .. *EVER READY TAG & LABEL CO. INC.*	49 05 23
GARAGE L & M AUTO REPAIR INC. 1126-6186	GARAGE L & M INC.	67 12 14
HOSH VENTURE CORP. 1266-2458	LES PLACEMENTS HOSH INC.	70 01 20
KILWORTH INVESTMENT CORPORATION 1269-8932	KILWORTH INVESTISSEMENT INC. ..... *KILWORTH INVESTMENT INC.*	60 04 08
LAURENTIDE CLOTHING CO. LTD. 1229-3130	LES VÊTEMENTS LAURENTIDE INC. ..... *LAURENTIDE CLOTHING INC.*	44 06 15
METRO INVESTMENTS LTD. 1275-4867	SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS MÉTRO INC. ..... *METRO INVESTMENTS INC.*	52 01 09
MISS UNIVERSE DRESS INC. 1328-0193	LES ROBES MADEMOISELLE UNIVERS INC. ..... *MISS UNIVERSE DRESS INC.*	64 09 14
NATIONAL BEEF INC. 1237-4880	BOEUF NATIONAL INC. ..... *NATIONAL BEEF INC.*	53 07 03

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
NEW SENATOR-ROUYN LIMITED (No personal Liability) 1283-0451	RESSOURCES NSR INC. (Libre de responsability personnelle) *NSR RESOURCES INC.* (No personal liability)	37 03 06
OVERSEAS TRADING & AGENCIES LTD. 1111-0889	AGENCE COMMERCIALE D'OUTRE-MER INC. *OVERSEAS TRADING & AGENCIES INC.*	58 01 31
POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 01 INC. 1625-9459	POSTE DE COURTAGE RÉGION 01 INC.	78 05 01
RESTAURANT PAUL & NICK INC. *PAUL & NICK RESTAURANT INC.* 1348-8853	RESTAURANT ANNABEL INC.	73 12 18
RICKRON REALTY INC. 1282-3548	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RICKRON INC. *RICKRON REALTY INC.*	57 09 04
ROGERS TRANSPORT INC. 1282-7135	TRANSPORT ROGERS INC.	62 09 24
THE SHAWINIGAN PETROCHEMICAL RECREATION CLUB 1279-6900	L'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE GULF VARENNES	64 02 26
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BRADY-PURZAK INC. *BRADY-PURZAK REALTIES CORPORATION* 1240-6583	LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BRADY INC. *BRADY REALTIES CORPORATION*	67 02 20
SOUS-SOLS JOLICOEUR INC. 1638-0750	RÉNOVATION JOLICOEUR INC.	79 08 07
STATION-SERVICE A. LACROIX INC. 1477-5498	LACROIX INDUSTRIEL INC.	77 05 12
STEIN, RUBY & ASSOCIATES LTD. 1283-1277	STEIN, RUBY & ASSOCIÉS INC. *STEIN, RUBY & ASSOCIATES INC.*	66 08 04
STERNTHAL DRESS COMPANY 1285-2141	CRÉATIONS STERNTHAL INC. *STERNTHAL DRESS COMPANY INC.*	45 12 04
STEWART MACHINE WORKS LIMITED 1174-2038	LES PRODUITS MINIERS STEWART INC. *STEWART MINING PRODUCTS INC.*	46 09 07
J.L. TAYLOR & SONS, LTD. 1248-2139	J.L. TAYLOR & FILS INC.	38 11 09
VENETIAN SALAMI CO. LTD. (MONTRÉAL) 1283-3141	LA CIE SALAMI VÉNITIEN (MONTRÉAL) LTÉE *VENETIAN SALAMI CO. (MONTRÉAL) LTD.*	59 09 25
WILDERTON INDUSTRIES LTD. 1287-8377	LES INDUSTRIES WILDERTON INC. *WILDERTON INDUSTRIES INC.*	57 07 19

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des compagnies ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
CAPRI FINANCE CORPORATION 1243-0377	60 09 01	165, chemin Côte-Ste-Catherine, Outremont
COLMONT INC. 1478-2064	77 08 16	2226, boulevard Henri-Bourassa est, bureau 204, Montréal
CONSTRUCTION D.L.T. INC. 1502-9507	76 04 07	921, boulevard du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
CONSTRUCTION INDUSTRIELLE PARKVIEW LTÉE 1339-0125	73 18 27	809, rue Deslauriers, Saint-Laurent
LES DISTRIBUTIONS P. HAMEL INC. 1633-4872	79 02 05	1208, rue Chamberry, Mascouche
EMBALLAGE & DÉMÉNAGEMENT INTERNATIONAL INC. 1329-9714	73 02 15	8500, boulevard Henri-Bourassa ouest, Saint-Laurent
ÉQUIPEMENT EDCO LIMITÉE 1340-2946	73 08 24	3055, rue Estérel, Trois-Rivières-Ouest
FAROUN FILMS (CANADA) LTÉE 1121-8617	65 11 10	1110, rue Sherbrooke ouest, Montréal
FERME MISSISQUOI INC. 1478-5190	77 06 09	200, Comeau, Farnham nord
FERME VOL-AU-VENT INC. 1287-2511	70 10 06	200, rue Comeau nord, Farnham
HUBERT GOUIN & FILS INC. 1636-8177	79 06 06	Saint-Thomas-de-Pierreville
GROUPE GEST-ACTION LTÉE 1467-8866	76 06 05	Laval
INTERETUDEC CENTRE D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES 1362-8789	75 04 14	775, 122e Rue, Saint-Georges
CLÉMENT LAVOIE & FILS INC. 1295-7577	71 05 21	377, rue Rocheleau, Saint-Eustache
ANDRÉ LECOURS INC. 1294-8402	71 10 29	6700, boulevard des Roseraies, app. 203, Anjou
MAISONS MOBILES F.P. INC. 1501-8104	76 01 20	1467, rue Principale, Saint-Zotique
NOGALET INC. 1372-0693	75 04 14	Route rurale numéro 1, Val-Alain
PARA DISTRIBUTORS INC. 1253-5043	68 10 17	1010, rue Ste-Catherine ouest, suite 600, Montréal
PENTA INC. 1335-7090	72 11 10	71, 4e Avenue, L'Épiphanie

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
LES PLACEMENTS RAFOR LTÉE 1351-6125	74 01 16	5445, rue de Gaspé, Montréal
LES PRODUITS DE PAPIER ET RUBANS G.B.S. INC..... 1510-7592	78 02 08	8453, chemin Dalton, Mont-Royal
ROULEMENT À BILLE MORIN INC. 1332-1716	72 13 04	15160, boulevard Lacroix, Saint-eorges-Est
SPEC MET INC. 1363-7145	75 05 26	8205, boulevard Montréal-Toronto, Montréal-Ouest
LES SYSTÈMES DE CONTAINERS (QUÉBEC) (1974) LIMITÉE 1358-7050	74 08 22	1725, Croissant Claire, Lachine
TRANSPORT HERVÉ LEMIEUX (1975) INC. 1365-8422	75 06 16	5600, chemin St-François, Saint-Laurent

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constjtution en corporation	Nouveau nombre D'administrateurs
ASSOCIATION DES PARENTS DES ENFANTS HANDICAPÉS DES ILES DE LA MADELEINE INC. 1358-3141	74 08 05	7
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ENTIÈREMENT OU PARTIELLEMENT DE LANGUE FRANCAISE 1257-2392	61 10 31	12
L'ASSOCIATION SPORTIVE DES POLICIERS D'ASBESTOS INCORPORÉE 1242-3877	58 02 13	7
BEAULIEU & HILGER INC. 1329-8690	73 06 21	6
BOUTIQUE VICKY INC. 1625-8733	78 05 03	3
LES BREUVAGES OKA (1974) LTÉE 1356-2277	74 05 02	4
LE CLUB DES LIONS DE FARNHAM INC. 1258-8554	68 04 16	17
COMITÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE DU QUÉBEC INC. 1508-8354	77 11 22	3
LE DOMAINE DES CHENAUX INC. 1627-1066	78 06 02	7

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ENTREPRISES R. & G. ST-LAURENT INC. 1348-7814	73 11 23	3
LES ÉQUIPEMENTS MAILLOUX INC. 1355-0009	74 03 19	4
FOREX INC. 1632-0590	78 12 31	12
INSTITUT CANADIEN DE PSYCHANALYSE 1281-1287	61 02 10	14
SAMEA INC. 1501-8732	76 01 23	7
SCIERIE MANIWAKI LIMITÉE 1129-0814	25 03 26	4
SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION ET DE CONSERVATION (FLORE ET FAUNE) LAVAL 1625-1801	79 03 29	18
SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DU QUÉBEC 1281-1295	55 01 05	17
STATION DE SERVICE DELSON INC. 1368-5946	74 07 12	3

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ACEM LIMITÉE 1502-5224	76 03 11	80 09 06
ADELMAR LIMITED 1229-2272	59 06 11	80 09 06
AGENCES ALMA INC. 1231-4621	64 11 26	80 09 06
CANABEC SÉCURITÉ INC. 1242-5682	70 02 10	80 08 30
CANADA PAPER COMPANY 1116-3896	04 12 25	80 08 30
CONREFCO LTD. 1202-8577	65 07 09	80 08 23
CLAUDE DEGRÈVE INC. 1503-9449	76 06 18	80 09 06

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
DELORME & SURPRENANT LIMITÉE 1108-1221	61 02 02	80 09 06
FLOMEN EXCLUSIVE FURS INC. 1129-0780	59 08 13	80 08 23
GRANITE MORTGAGE CORPORATION 1264-0942	63 07 17	80 08 30
HUDON & ORSALI (QUÉBEC) LTÉE 1124-5818	57 11 20	80 08 16
LES IMMEUBLES YIP INC. 1359-5780	74 09 16	80 08 23
IMPORTATIONS ANADAC INC. 1503-2113	76 04 28	80 09 06
INSTITUT RAYMOND LIMITÉE 1281-6856	62 07 31	80 06 09
INTERNATIONAL RAILWAY PUBLISHING COMPANY (LIMITED) 1281-1915	27 05 07	80 08 30
INVESTISSEMENTS EL-DOR INC. 1347-5785	72 07 27	80 09 06
JET FASTENER CORP. 1116-5644	44 11 28	80 09 06
LES JOURNAUX L'AVENIR ET SEPT-ÎLES (1974) INC. 1354-3947	74 03 05	80 06 16
LASALLE REFUSE DISPOSAL INC. 1253-2917	61 07 26	80 09 06
LENALCO HOLDINGS INC. 1309-8876	63 04 29	80 08 23
MANOIR ST-CANUT LTÉE 1145-9641	59 02 05	80 08 16
MONART (1964) CORPORATION 1276-2860	64 12 23	80 08 23
NATIONAL CHEMICAL EXTERMINATING COMPANY LIMITED 1112-3304	50 03 28	80 08 16
PERMA PLASTIC INDUSTRIES LTD. 1226-4610	72 05 18	80 09 06
LES PRODUITS ALIMENTAIRES ROGER INC. 1471-3200	76 11 05	80 08 30
PROSPECT SHOES LTD. 1281-0404	50 07 28	80 09 06
LES 4 ASSOCIÉS INC. 1288-1819	65 02 23	80 08 30
J. EYMARD RONDEAU INC. 1138-3403	53 04 30	80 09 06

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ST. CHARLES ROAD SHOPPING CENTRE LTD. 1245-3775	59 07 06	80 09 06
SATURNE DEVELOPMENT LTD. 1283-5203	59 05 15	80 09 06
SCHAFER HOLDINGS CO. LTD. 1283-6227	59 02 09	80 08 30
SCHMIDINGHEN CONSTRUCTION INC. 1118-1211	58 07 29	80 09 06
SHERBROOKE INVESTMENTS INC. 1328-7024	58 07 23	80 08 30
SIMPSON MACHINERY LTD. 1105-6405	47 11 13	80 08 30
TREFICO INC. 1286-6026	70 05 27	80 09 06
WORLD WIDE COIN CORP. 1247-7568	64 01 31	80 08 23

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ACIER RIDEAU INC. 1109-4141	59 04 03	2534, rue St-Patrick, Montréal
ADEPCO LIMITED 1229-2421	67 09 25	300, place d'Youville, Montréal
ALPHA DELTA PHI (McGILL) INC. 1251-8817	25 04 15	630, boulevard Dorchester ouest, 7e étage, Montréal
AMÉNAGEMENT NORMANDIE DE FARNHAM INC. 1349-7672	72 11 10	1485, rue Jacques-Cartier, Farnham
ASSITANCE AUX FEMMES DE MONTRÉAL INC. 1506-2094	77 08 15	5130, avenue de l'Esplanade, Montréal
ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DE L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-JÉRÔME INC. 1354-3509	74 01 24	290, rue Montigny, Saint-Jérôme
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE MACHINERIE LOURDE DU QUÉBEC INC. 1353-6339	66 03 21	921, boulevard du Séminaire, bureau 110, Saint-Jean-sur-Richelieu
ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LA MAISON LUCIE BRUNEAU INC. 1241-4892	71 12 28	2275, avenue Laurier est, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ASSOCIATION RÉGIONALE D'ATHLÉTISME DES LAURENTIDES 1509-3198	77 12 07	886, rue St-Georges, Saint-Jérôme
ASSOCIATION SPORTIVE DE ROSEMONT INC. 1284-9543	62 07 30	5062, 3e Avenue, Montréal
ASSURANCE ROBERT CHADSEY INC. 1336-4559	73 03 08	281, promenade Riverside, bureau 206, Saint-Lambert
ASSURANCES JOEL TRUDEAU INC. 1464-0692	76 01 07	125, rue Ledoux, bureau 3, Beloeil
ASSURANCES LACHARITÉ ET GROULX INC. 1629-1007	78 08 17	307 A, rue Lindsay, Drummondville
ATELIERS ROGER PRESSE LTÉE 1119-1202	61 07 12	381, rue St-Jacques, Montréal
AUDIO-MULTIVISION INC. 1472-7499	76 12 29	2300, rue Sherbrooke est, bureau 4, Montréal
BÉLICOR INC. 1643-0159	80 03 21	1083, rue Bellerive, Longueuil
BÉTON CARRIÈRE LTÉE 1640-6977	80 01 01	1825, avenue du Phare ouest, Matane
BÉTON RÉGIONAL INC. 1642-2834	80 02 26	1825, avenue du Phare ouest, Matane
BOUCHER, LEBLANC, AMIRAULT INC. 1370-6593	74 12 11	8615, boulevard St-Laurent, Montréal
C.D.G. INNOVATEX INC. 1635-2239	79 04 04	2005, boulevard Industriel, Laval
LES CIMENTS DÉCORATIFS VAUDREUIL INC. 1626-2685	78 05 08	1211, boulevard Harwood, Vaudreuil
LE CLUB DE LA ROUE DU ROY INC. 1146-8071	64 07 07	882, chemin Ouest, Hemmingford
LE CLUB DE PECHE AUX SAUMONS MOISIE, INC. 1276-2399	25 02 25	630, boulevard Dorchester ouest, Montréal
MICHEL COLPRON INC. 1348-4118	72 05 24	1293, rue Jean-Talon est, Montréal
CONSULTATION FORMADE INC. 1368-2570	74 05 14	301, promenade Fieldstone, Dollard-des-Ormeaux
CORPORATION COMPAGNONS DES MARRONNIERS 1474-9774	77 03 08	812, rue Cherrier, Montréal
CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES (DIVISION DE QUÉBEC) 1253-6330	55 10 28	6, jardins Mérici, app. 316, Québec
LES CRÉATIONS PULIGRAMME INC. 1466-6804	76 04 30	94, rue Henri-Bourassa est, Montréal
DERILAN INC. 1211-8360	70 12 07	701, avenue Cartier, Sept-Îles

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
DIDACTA (1979) INC. 1638-5262	79 08 30	2155A, rue Guy, Montréal
LES ENTREPRISES G.J.S. INC. 1365-9040	75 06 19	7370, rue Verdier, Saint-Léonard
LES ENTREPRISES LA RUCHE MAGOG INC. 1463-3366	75 11 26	299, rue Main ouest, Magog
LES ENTREPRISES SONONDE INC. 1465-0295	76 04 23	785, rue Salaberry, Québec
GÉOPHYSIQUE FRANCE-QUÉBEC (1979) INC. 1633-9228	79 02 20	894, rue Front, Longueuil
GROUPE GEST-ACTION LTÉE 1467-8866	76 06 15	2451, boulevard Lévesque, Laval
JACQUES GUILBAULT & ASSOCIÉS INC. 1367-6945	74 03 05	2015, rue Berlier, Laval
LES IMMEUBLES KOENIG 1326-8529	59 08 12	9320, boulevard St-Laurent, bureau 806, Montréal
LES INVESTISSEMENTS GOUMAR INC. 1473-8215	77 02 03	12188, rue Louis-Jadon, Montréal
INVESTISSEMENTS NIWES INC. 1503-0430	76 04 13	1245, rue Sherbrooke ouest, Montréal
INVESTISSEMENTS SAMANTHA INC. 1369-2827	74 08 09	1736, rue du Bocage, Saint-Bruno-de-Montarville
LAGANIÈRE FOURRURE INC. 1301-2588	64 04 23	1350, rue St-Zotique est, Montréal
LA LIBRAIRIE JEAN-YVES INC. 1472-3415	76 12 15	3, rue Court, Granby
LES LOISIRS DES GENS DE L'AGE D'OR DE ST-FRANCOIS-XAVIER DE RIVIÈRE-DU-LOUP 1629-7061	78 09 12	32, rue Thibodeau, Rivière-du-Loup
MABELLE DRESS CO. LTD. 1273-1782	48 12 18	9320, boulevard St-Laurent, bureau 502, Montréal
MAINTENANCE MICCO INC. 1630-5203	78 10 13	1713, rue Marie-Victorin, Varennes
MONROY HOLDINGS LTD. 1276-3736	59 10 20	129, rue St-Jacques, Montréal
ORGUES D'ÉGLISE DOMINIQUE BOULET (1978) INC. 1630-7126	78 10 20	12170, rue Ranger, Montréal
PARK REALTY CORPORATION 1278-9723	53 01 14	524, rue Jean-Talon ouest, bureau 5A, Montréal
LES PLACEMENTS BOUTHIETTE & TÉTREAULT INC. 1368-5995	74 06 11	10, rue Guy, Granby
PLOMBERIE EXTRA PLUS INC. 1479-9126	77 07 29	1010, boulevard Taschereau, Longueuil

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
LES PRODUCTIONS DACLAU INC. 1250-8099	71 04 05	53, avenue Nelson, Outremont
SEMAINE DE L'ARTISAN DE ST-JEAN PORT-JOLI INC. 1626-8195	78 05 29	318, rue Verreault, Saint-Jean-Port-Joli
SERVICES COMPLETS D'ÉDITION S.C.E. INC. 1504-7475	76 08 25	3449, rue St-Denis, Montréal
SINAR INC. 1284-3611	70 01 02	916, rue Cherrier, Montréal
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION LAMOURELLE INC. 1502-0472	76 02 09	496, rue Laviolette, Saint-Jérôme
SUPERMARCHÉ HAWAII INC. 1351-3155	74 01 14	4607, chemin du Souvenir, Laval
TECNOBEC INC. 1480-3878	75 10 14	1351 B, rue Newton, Boucherville
TRAFFIC, INTERNATIONAL (MONTRÉAL) LTD. 1286-4831	70 11 04	276, rue St-Jacques, Montréal
TRANSPORT BÉTON PROVINCIAL LTÉE 1507-3125	77 10 04	1825, avenue du Phare ouest, Matane
VISITE TOURISTIQUE DE QUÉBEC INC. 1286-3858	71 12 21	3000, rue de Bourgogne, Sainte-Foy

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
GATEHOUSE — LASALLE INC. ... 1641-3676	GATEHOUSE — LA SALLE INC. .... LES ALIMENTS FOREMOST INC. ...	80 06 30	1640, Croissant Brandon Lachine

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
AUDET & COULOMBE INC. 1645-1635	80 06 06	La Pocatière
BOUTIQUES LA FLAMBÉE INC. 1641-1852	80 07 16	Candiac
D.A.J. CORMIER INC. 1645-4829	80 06 18	L'Étang-du-Nord
ÉGIDE DUPUIS & FILS INC. 1645-3946	80 06 16	Gaspé
ÉPICERIE R.P. LEMIEUX INC. 1641-6372	80 02 14	Saint-Onésime
GELCAIN INC. 1646-2327	80 07 29	203, place Frontenac, Pointe-Claire
RESTAURANT BONANZA INC. 1645-9141	80 07 07	2209, Bourg-Royal, Beauport

8078

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
JEAN-M. BEAULIEU RIMOUSKI INC. 1469-2032	76 08 16	80 07 15	Du capital-actions
FERNAND BOIS LTÉE 1207-6592	70 08 26	80 07 11	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LAURENT BROUSSEAU (ROUYN) INC. 1241-4082	68 05 07	80 06 25	Du capital-actions
G. BROWN CONSTRUCTION INC. 1241-4249	72 04 28	80 07 09	Du capital-actions
LA COMPAGNIE DE PLACEMENTS HUDSON LIMITÉE 1289-7757	53 05 20	80 07 07	Du capital-actions
COMPAGNIE FINANCIÈRE DE MONTRÉAL INC. 1259-6243	68 07 10	80 07 17	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ÉQUIPEMENTS L.A.V. INC. 1627-4854	78 06 14	80 06 13	Du capital-actions
FERME LA CHAMBRIÈRE INC. 1333-4248	73 02 12	80 06 18	Du capital-actions
FORGES H.P.C. LTÉE 1479-7765	77 07 22	80 06 20	Du capital-actions
GESTION TELCOBEC INC. 1462-4068	75 10 06	80 07 10	Du capital-actions
GREENVALE HOLDINGS CORPORATION .. 1264-2765	49 09 23	80 07 18	De la dénomination sociale: LA CORPORATION DE PLACEMENTS GREENVALE *GREENVALE HOLDINGS CORPORATION*
KENSINGTON INDUSTRIES INC. 1269-7827	51 04 24	80 07 28	De la dénomination sociale: LES INDUSTRIES BREG INC.
LOISIRS STE MARTHE SUR-LE-LAC INC. ... 1270-4987	60 06 07	80 07 23	Des objets
MARTIN & ST-JEAN LTÉE 1362-7849	75 04 10	80 06 02	Du capital-actions
MONTRÉAL CHRYSLER-PLYMOUTH INC. .. 1105-9672	60 08 25	80 07 28	De la dénomination sociale: AVENUE PONTIAC BUICK INC.
MYDEL CORP. 1277-1895	70 12 09	80 07 24	Du capital-actions
O.T.J. SACRÉ-COEUR INC. 1247-6081	66 12 22	80 07 21	1) De la dénomination sociale: LOISIRS SACRÉ-COEUR INC.; 2) de la valeur de biens immobiliers.
PROTEAU AUTO PARTS INC. 1147-1935	68 08 19	80 07 21	De la dénomination sociale: PIÈCES D'AUTO PROTEAU INC.
JEAN RAYNAULT INC. 1268-2852	69 09 24	80 07 07	Des objets
RESTAURANT ST-SAUVEUR INC. 1331-6625	73 04 09	80 06 02	De la dénomination sociale: RONEID INC.
SADAR CONSTRUCTION INC. 1125-0891	68 11 04	80 06 16	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES SADAR INC.
ST-HYACINTHE AUTOMOTIVE INC. 1210-6498	70 10 19	80 07 21	De la dénomination sociale: AUTOS-MOTEURS ST-HYACINTHE INC. *ST-HYACINTHE AUTOMOTIVE INC.*
SHERBROOKE SURPLUS INC. 1160-5920	65 03 23	80 07 07	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES BENOÎT LACROIX INC.
SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DU MONT ROUGEMONT INC. 1480-9149	75 11 17	80 07 22	1) De la dénomination sociale: LA SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DU MONT ROUGEMONT INC.; 1) du siège social; 3) des objets.
SPÉCIALITÉS DE BOULANGERIE LIMITÉE . 1136-6879	50 10 07	80 07 07	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
SUPER MARCHÉ DIXIE INC. ..... *DIXIE SUPER MARKET INC.* 1197-8699	70 05 20	80 06 19	De la dénomination sociale: SUPER MARCHÉ SAINDON INC.
LES TAPIS ARTISANS INC. 1510-9473	78 03 07	80 05 07	Du capital-actions
TÉLÉCON INC. 1177-7638	67 03 02	80 07 10	Du capital-actions
UNION CONSTRUCTION LIMITÉE 1137-2612	36 09 14	80 06 17	Du capital-actions
WALSH & BRAIS INC. 1118-0262	60 01 21	80 07 02	Du capital-actions

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES ACCESSOIRES VICTORINE INC. 1646-0214	80 07 10	Arthabaska
ACTION LOCATION MONT-ROYAL INC. 1646-7904	80 07 23	Montréal
AGENCE ARTISTIQUE ACCOMMODATION INC. 1646-7649	80 07 21	Montréal
AGROPOLE INC. 1646-7771	80 07 22	Richelieu
Y. ALARY AUTO INC. 1646-8175	80 07 24	Terrebonne
AUTOMOBILES CHAUSSÉ INC. ..... *CHAUSSÉ AUTOMOBILES INC.* 1646-7920	80 07 23	Montréal
BANQUE D'INVENTIONS UNIVERSELLES A.C. INC. 1646-6872	80 07 15	Québec
BENMIC INC. 1646-7441	80 07 18	Frontenac
LES BIBELOTS DE CIRE ARTISANALE DU QUÉBEC INC. 1646-6724	80 07 14	Pointe-aux-Trembles
BOURSPEC INC. 1646-7987	80 07 23	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
BOUTIQUE LA COURBE INC. 1646-7250	80 07 17	Québec
CAGESCO INC. 1645-8606	80 07 04	Montréal
CAPRICE (CADEAUX ET TROUVAILLES) INC. 1646-7532	80 07 21	Québec
LE CENTRE LOCA-TOUT INC. 1646-8050	80 07 23	Québec
CHARCUTERIE AU COIN DE LA RUE INC. 1646-6948	80 07 15	Laval
CONSTRUCTION RAYMOND LÉONARD INC. 1646-7300	80 07 17	Terrebonne
LES CONTRUCTIONS L.T.R. INC. 1646-7474	80 07 18	Richelieu
LES CONSTRUCTIONS MARCEL MOISAN INC. 1646-7219	80 07 17	Québec
CORPORATION DE SERVICE CRITÉRION *CRITERION SERVICE CORPORATION* 1643-3930	80 04 03	Montréal
LES COUPES DE BOIS RÉGIONALES INC. 1646-8001	80 07 23	Roberval
CRÉATIONS CHADO INC. 1646-7334	80 07 18	Trois-Rivières
R. DE LEGGE — J.C. TOULEMONDE INC. 1646-7326	80 07 17	Montréal
DÉPANNEUR AU COIN DE LA RUE INC. 1646-6955	80 07 15	Laval
DIFFÉRENTE INC. 1646-7789	80 07 18	Montréal
DISTRIBUTION CLAUDE MASSE INC. 1646-7698	80 07 21	Terrebonne
DROUIN ET BERTHIAUME INC. 1646-7037	80 07 16	Québec
LES ÉDITIONS DU TRIANGLE BLEU INC. 1646-7979	80 07 23	Terrebonne
LES ENTREPRISES BOUCHE TOUT INC. 1646-7714	80 07 21	Montréal
LES ENTREPRISES RÉPY INC. 1646-8183	80 07 24	Arthabaska
LES ÉTABLISSEMENTS PRÉSENTATION INC. 1646-7466	80 07 18	Québec
EXXODOR INC. 1646-7706	80 07 21	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
FABERCO INC. 1646-8076	80 07 24	Montréal
LA FERLOUCHE INC. 1646-7730	80 07 18	Montréal
FERME ATOMAS DUPUY INC. 1646-7870	80 07 23	Abitibi
FERME DU PETIT PONT D'HEURE INC. 1646-7342	80 07 18	Beauce
FERME FELTEN FRÈRES INC. 1646-7359	80 07 18	Maskinongé
FERME FLABA-DELVIGNE INC. 1646-7458	80 07 18	Mégantic
FERME G.C. & FILS INC. 1646-8100	80 07 24	Joliette
LA FERME JEAN-GUY BRODEUR INC. 1646-7243	80 07 17	Saint-Hyacinthe
FERME LABERDO INC. 1646-7797	80 07 22	Témiscamingue
FERME REGIL INC. 1646-7722	80 07 21	Beauharnois
FERME SÉBASTIEN INC. 1646-7888	80 07 23	Trois-Rivières
FERME T-M INC. 1646-7383	80 07 18	Joliette
LES FERMES CHARPENTIER INC. 1646-7953	80 07 23	Saint-François
LES FERMES YVON DUBÉ INC. 1646-7516	80 07 21	Richelieu
FORAGES À DIAMANTS CHAPDELAINE INC. 1646-6807	80 07 15	Drummond
FORMATION 2000 INC. 1645-9000	80 07 17	Longueuil
MICHEL FORTIN & FILS INC. 1646-7813	80 07 22	Québec
LE FOYER DES VOYAGEURS AMBROSE (1980) INC. *AMBROSE TRAVEL LODGE (1980) INC.* 1646-7680	80 07 21	Montréal
LES GAZONNEMENTS J.M.B. INC. 1646-7268	80 07 17	Trois-Rivières
GESTION ARTL INC. 1646-7482	80 07 18	Hauterive
GESTION FINANCIÈRE SAGAMIE INC. 1646-7201	80 07 17	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GESTION PIÉTRO MOGNARELLI INC. 1646-8134	80 07 24	Montréal
GESTION SIMONEAU INC. 1646-8159	80 07 24	Québec
GESTION WALTER OLIVANTI INC. 1646-8167	80 07 24	Montréal
J.M. GRENIER INC. 1646-8217	80 07 24	Trois-Rivières
R. GUAY MACHINES DISTRIBUTRICES INC. 1646-0255	80 07 10	Abitibi
HÉLIOCONSEIL INC. 1646-8027	80 07 23	Montréal
LES HUILES LOUSAIN INC. 1646-7490	80 07 18	Trois-Rivières
LES IMMEUBLES CONDOMINIUM DU CANADA INC. 1646-7995	80 07 23	Montréal
LES IMMEUBLES DENIS BIRON INC. 1646-7748	80 07 21	Québec
LES IMMEUBLES VISITATION INC. 1646-7540	80 07 21	Joliette
IMPRIMERIE DU CARREFOUR INC. 1646-7631	80 07 21	Montréal
LES INVESTISSEMENTS AVENTURE INC. *ADVENTURE INVESTMENTS INC.* 1646-7391	80 07 18	Québec
LES INVESTISSEMENTS JANI INC. 1646-7557	80 07 21	Joliette
LABORATOIRES DENIS LAPOINTE INC. 1646-7318	80 07 17	Terrebonne
LALIDI INC. 1646-7623	80 07 21	Saint-Hyacinthe
LAMPRON & ASSOCIÉS INC. 1646-7847	80 07 22	Trois-Rivières
RAYMOND LANDRY DÉCOR INC. 1646-7854	80 07 22	Montréal
JACQUES LANGLOIS AUTOMOBILES INC. 1646-7755	80 07 22	Terrebonne
LIBRAIRIE QUATRE SAISONS INC. 1646-0271	80 07 10	Québec
LINGERIE LAMPRON INC. 1646-7235	80 07 17	Trois-Rivières
1641-9202 QUÉBEC INC. 1641-9202	80 07 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1646-7276 QUÉBEC INC. 1646-7276	80 07 18	Montréal
1646-7284 QUÉBEC INC. 1646-7284	80 07 18	Québec
1646-7581 QUÉBEC INC. 1646-7581	80 07 21	Joliette
1646-8019 QUÉBEC INC. 1646-8019	80 07 23	Drummond
MURAM INC. 1646-7896	80 07 23	Québec
OMAR PORT CARTIER SHIPCHANDLER INC. 1646-7912	80 07 18	Mingan
LE PARÉO INC. 1646-8241	80 07 24	Joliette
PÉPINIÈRE CHÂTEAUGUAY INC. 1646-7292	80 07 16	Beauharnois
PÉTROPLUS INC. 1646-7565	80 07 18	Chicoutimi
LES PIÈCES ARTISANALES R. DAOUST CIE INC. 1646-7417	80 07 18	Sainte-Agathe-Nord
LES PLACEMENTS SONORA INC. 1646-6690	80 07 14	Abitibi
LES PLACEMENTS 3135 INC. 1646-7011	80 07 16	Québec
PLANCHER RUS-TICK INC. 1646-7607	80 07 21	Sorel
LES PLANCHETTES DE LA VALLÉE INC. 1646-7185	80 07 17	Rimouski
LES PLÂTRIERS G.L.B. INC. 1646-7227	80 07 17	Montréal
LES PRODUITS FORESTIERS P.M.S. INC. *P.M.S. FOREST PRODUCTS INC.* 1646-7433	80 07 18	Terrebonne
PRODUITS ISOLANTS AUDEL INC. 1646-8225	80 07 24	Saint-François
PRUDENCEBEC INC. 1646-7367	80 07 18	Québec
QUEVESCO INC. 1646-8209	80 07 24	Saint-Hyacinthe
QUINCAILLERIE DAVIGNON INC. 1646-7615	80 07 21	Saint-Hyacinthe
RELAIS DU CANTON INC. 1646-7821	80 07 22	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
RESTAURATION P.J.D. INC. 1646-7599	80 07 21	Montréal
RODUCO INC. 1646-7672	80 07 21	Québec
RÛCHER FERLAND INC. 1646-8068	80 07 23	Terrebonne
LA SCIERIE DES HAUTEURS INC. 1646-7763	80 07 22	Rimouski
SERVI P.M.E. INC. 1646-7573	80 07 21	Terrebonne
SERVICES MÉNARD — MERCIER INC. 1646-7508	80 07 18	Saint-François
A. SID & GUY SYLVESTRE INC. 1646-7029	80 07 16	Terrebonne
SIDARAP INC. 1646-7664	80 07 21	Saint-François
SOGEFERM INC. 1646-7862	80 07 23	Québec
TÉCRAD INC. 1646-7144	80 07 16	Chicoutimi
LES USINES MERCURE INC. 1646-7805	80 07 22	Laval
VERRERIE LA MAILLOCHE INC. 1646-7946	80 07 23	Québec
LES VOITURES GRANBY INC. 1646-8084	80 07 24	Granby

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
AMEUBLEMENT ANDRÉ PERRAULT INC. 1365-6475	75 06 02	80 07 18
LÉANDRE BERTHIAUME & FILS INC. 1473-6516	77 01 28	80 07 18
CAMIONS LAGUE INC. 1478-7402	77 06 15	80 07 21
LES CANTINES DU QUÉBEC INC. 1119-8710	62 07 20	80 07 21

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
CARRÉ, DUBÉ, PATRY ET ASSOCIÉS INC. 1479-4390	77 07 13	80 07 16
CLAUREMIAND LIMITÉE 1247-2171	44 09 20	80 07 21
DÉMOLITION MARCEL FORTIN INC. 1361-0878	75 01 06	80 07 21
YVES DUPRÉ INC. 1352-5837	74 01 31	80 07 18
LES ENTREPÔTS ST-ANDRÉ LTÉE 1232-5643	68 05 09	80 07 21
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL L.B.G. INC. 1367-5426	74 03 29	80 07 18
LES ENTREPRISES ARTHUR YOUNG INC. 1348-1247	72 07 12	80 07 18
LES ENTREPRISES GEORGES RACINE INC. 1505 0370	76 09 20	80 07 17
ÉPICERIE KERR INC. 1465-6425	76 03 19	80 07 21
FERME GÉRARD RAINVILLE & FILS INC. 1640-9997	80 01 21	80 07 21
FERMES JENTOM INC. 1646-1758	80 07 22	80 07 23
LES GESTIONS BOULIMONT INC. 1626-3782	78 05 11	80 07 21
LES IMMEUBLES VICLAU INC. 1339-7443	73 08 30	80 07 16
LES IMPORTATIONS FLORAL INC. 1471-8399	76 11 29	80 07 17
LES IMPORTATIONS SEGAMO INC. 1267-1145	72 02 07	80 07 16
IMPRIMERIE BOURG-ROYAL INC. 1476-7305	77 04 19	80 07 18
INGENOR INC. 1337-2701	72 12 07	80 07 21
JEANISSIMO CAROLINE INC. 1629-2617	78 08 23	80 07 21
LAFLÈCHE BODY SHOP INC. 1140-0629	67 04 12	80 07 18
E-S LERNER BUILDING CONTRACTORS INC. 1128-5855	63 05 06	80 07 16
LÉVIS AUTOS (LOCATION) INC. 1254-4672	65 04 15	80 07 17
MASSECO LTÉE 1331-7656	72 12 12	80 07 21

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
MODE EXPRESS INC. 1359-7208	74 10 17	80 07 21
MONACAN INC. 1366-1970	75 07 14	80 07 21
H.J. O'CONNELL, LIMITÉE 1248-5793	31 09 18	80 07 24
OSWILL'S BODY REPAIRS LTD. 1105-9078	59 01 30	80 07 18
OUTILLAGE BROMONT INC. 1510-9267	78 02 09	80 07 21
LES PAVAGES S.A. INC. 1352-5019	74 01 18	80 07 21
LES PLACEMENTS NOROMO INC. 1510-3393	78 01 18	80 07 21
RÉNOVATION MILLE-ÎLES LTÉE 1207-3037	71 04 28	80 07 08
RÉPARATION LEGAULT INC. 1632-2075	78 12 30	80 07 21
RÔTISSERIE KÉBEC BAR-B-Q INC. 1154-1778	59 02 09	80 07 18
SADROCO INC. 1506-4561	77 08 29	80 07 17
SILHOUETTE SPA LANGELIER LTÉE 1463-9181	75 12 30	80 06 30
SOMARCO INC. 1479-2055	77 07 04	80 07 17
VALI DESIGNS INC. 1115-4739	64 11 12	80 07 16
VOILIERS MISTRAL INC. 1357-2177	74 06 14	80 07 15

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
MÉDI-CENTRE INC. 1645-7749	COLAMED INC. MÉDI-CENTRE INC.	80 07 07	Beauce
PLACEMENT LES 60 INC. 1645-9794	PLACEMENT LES 60 INC. PLACEMENTS L.T.G. INC. PLACEMENTS E.Q. INC.	80 07 08	Québec

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
PNEU DU PARC INC. 1645-7624	PNEU DU PARC INC. ..... U.N.I.K. AUTO INC.	80 06 30	Montréal

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
BAR LA PIROUETTE INC. 1465-6425	80 06 02	80 07 21	De la dénomination sociale: DISCO LA QUL-BUT INC.
G. W. CLARK & CO. LTD. 1288-8079	57 05 27	80 07 23	De la dénomination sociale: G. W. CLARK & CIE INC. G. W. CLARK & CO., INC.
CORPORATION MINIÈRE CERTAC 1333-1236	72 09 22	80 07 28	Du capital-actions
FOREX LEROY INC. 1461-9928	75 09 18	80 07 24	Du capital-actions
L. GAGNÉ TRANSPORT INC. 1645-5149	80 06 19	80 07 29	Du capital-actions
GARCEAU & GARCEAU INC. 1131-7237	55 02 15	80 07 18	De la dénomination sociale: LES PLACE-MENTS GRÉGOIRE GARCEAU INC.
GESTION GILLES LEMIRE INC. 1643-9549	80 04 24	80 07 28	Du capital-actions
M. JACQUES & C. BÉLANGER INC. 1288-9069	67 10 20	80 07 22	Du capital-actions
LASALLE SPRING SERVICE LTD. 1309-8389	68 03 05	80 07 24	De la dénomination sociale: LES RESSORTS LASALLE INC. LASALLE SPRING SERVICE INC.
1641-8881 QUÉBEC INC. 1641-8881	80 04 24	80 07 22	De la dénomination sociale: FRANPRIX INC.
1644-5298 QUÉBEC INC. 1644-5298	80 05 13	80 07 28	1) De la dénomination sociale: LES PÊCHE-RIES DU GOLFE ST-LAURENT (1980) INC. *ST-LAWRENCE GULF FISHERIES (1980) INC.*; 2) du capital-actions
1645-2500 QUÉBEC INC. 1645-2500	80 06 10	80 07 24	De la dénomination sociale: GESTION 1195 INC.
1646-0594 QUÉBEC INC. 1646-0594	80 07 11	80 07 23	De la dénomination sociale: ENTREPÔT FRONTENAC (1980) INC.
QUINCAILLERIE MARCHAND INC. 1630-1665	78 10 02	80 07 28	De la dénomination sociale: J.G. MARCHAND (1980) INC.

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
A.B.L. AVIATION 1646-1675	80 07 21	Lac-Simon, La Conception
ACADÉMIE D'ARTS MARTIAUX M & W *M & W ACADEMY OF MARTIAL ARTS* 1644-1008	80 06 16	5-3780, avenue Plamondon, Montréal
ÂGE D'OR ST-FERDINAND — FABREVILLE 1643-1934	80 03 31	3250, rue Esther
ASSOCIATION DE HOCKEY INTERMÉDIAIRE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC. 1645-0207	80 06 02	Québec
ASSOCIATION DE LOISIRS, CHASSE ET PÊCHE DE NATASHQUAN INC. 1642-9938	80 04 16	Natashquan
ASSOCIATION DE TENNIS DE VILLE ST-PIERRE INC. 1646-0917	80 07 11	183, rue des Érables, ville Saint-Pierre
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 1643-8210	80 04 18	161, Pelletier, Saint-Alphonse-de-Rodriguez
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA PLACE WELLINGTON 1645-4456	80 06 16	124, Wellington nord, Sherbrooke
ASSOCIATION DES POMPIERS MUNICIPAUX ET INDUSTRIELS DE LA CÔTE-NORD 1644-0364	80 04 28	1010, rue Mingan, Hauterive
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE MACHINERIE FORESTIÈRE DU N.O. QUÉBÉCOIS 1645-5248	80 06 19	Amos
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC MC CASKILL 1646-1444	80 07 17	Sainte-Véronique
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU RANG VI DU CANTON DE HULL INC. 1646-0461	80 07 10	Gatineau
ASSOCIATION DES REPRÉSENTANTS DE LA MAURICIE 1645-9216	80 07 07	Trois-Rivières
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC NICOLET INC. 1646-0990	80 07 14	702, boulevard Bois-Francs sud, Arthabaska
ASSOCIATION DES VIETNAMIENS DE QUÉBEC 1644-6544	80 05 20	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE DE MONTRÉAL 1646-1170	80 07 14	119, place Sunnyside, Dollard-des-Ormeaux
L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE À ROULETTES DE L'EST DU QUÉBEC INC. 1642-5811	80 07 10	Rimouski
ASSOCIATION TERRITORIALE D'HABITATION SOLIDAIRE ÉCOLOGIQUE (A.T.H.S.E.) INC. 1645-9844	80 07 09	510, St-Albert, Saint-Zénon
L'ATELIER DU CINÉMA OUTAOUAIS 1644-3475	80 05 08	97, des Oliviers, Hull
LE CAFÉ CHRÉTIEN DE LAVAL (1980) INC. 1646-0685	80 07 10	Laval
CENTRE D'INFORMATION-ACTION DES FEMMES (VILLE ÉMARD-CÔTE ST-PAUL) 1645-3540	80 06 12	Montréal
CENTRE D'INITIATIVES CULTURELLES KAMOURASKA-EST INC. 1645-2922	80 06 11	Saint-Alexandre
CENTRE HAÏTIEN D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION DE MONTRÉAL CHAD 1645-2880	80 06 11	1592, avenue de l'Église, Montréal
CERCLE FERROVIAIRE SOREL-RICHELIEU & ST-LAURENT INC. 1646-0891	80 07 11	62 A, rue Provost, Sorel
CLUB DE TIR DE BÉCANCOUR INC. 1645-7541	80 06 30	Bécancour
CLUB DE TIR DE CHEVAUX DE LA VALLÉE DE LA GATINEAU INC. 1646-1667	80 07 21	Route rurale numéro 1, Gracefield
CLUB SOCIAL DU CENTRE D'EMPLOI FERRIER 1645-6733	80 07 11	101-5250, Ferrier, Montréal
COMITÉ DES LOISIRS DU DOMAINE LAC DES TILLEULS INC. 1645-8705	80 07 04	Domaine Lac Des Tilleuls, Saint-Pie
COMITÉ QUÉBÉCOIS DES RÉFUGIÉS JUIFS DES PAYS ARABES 1645-6345	80 06 23	Montréal
COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DE CÔTE ST-LUC ET DE HAMPSTEAD 1645-8499	80 07 02	Côte-Saint-Luc
LA CORPORATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC, NORMÉTAL 1645-1205	80 07 09	59, 1re Rue, Normétal
LA CORPORATION DES FÊTES DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE (C.F.C.P.R.A.) 1645-8226	80 07 02	Thetford-Mines

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA CORPORATION D'HABITATION PORTE JAUNE ..... *YELLOW DOOR HOUSING CORPORATION* 1645-3839	80 06 13	3625, rue Aylmer, Montréal
DANS LA COUR DE CHEZ NOUS INC. ..... *LAKOU-LAKAY INC.* 1646-1543	80 07 18	7076, Sherley, Montréal
EN BARQUE 1645-0165	80 07 16	Trois-Pistoles
LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE CHICOUTIMI 1643-2197	80 03 31	305, rue St-Vallier, Chicoutimi
FONDATION DE TENNIS ET DE RACQUETBALL LANAUDIÈRE INC. 1645-1478	80 06 05	740, Pontbriand, Repentigny
FONDATION JACQUELINE GAREAU 1645-7152	80 06 27	6616, Louis-Hémon, Montréal
GROUPE RESSOURCE HABITATION RÉGION BEAUCE AMIANTE INC. 1645-5180	80 06 19	Thetford-Mines
HABITAT ST-MARCELLIN 1645-5529	80 06 20	Saint-Marcellin
INSTITUT NATIONAL DE SYSTÉMATIQUE APPLIQUÉE (I.N.S.A.) INC. 1646-0982	80 07 14	1231, boulevard Mont-Royal ouest, Outremont
IRIS VERSICOLORE 1646-1337	80 07 16	173, St-Léandre, Jonquière
LIGUE DE BALLE MOLLE FÉMININE INTER-SUD 1980 INC. 1646-1477	80 07 18	1695, Agnès, Brossard
LIGUE FÉMININE DE BALLE MOLLE INTER-COMPAGNIE *LADIES INTER-COMPANY SOFTBALL LEAGUE* 1646-0909	80 07 11	2759, W.-A.-Thessereault, Lachine
LA LOGE 574 DES ÉLANS DE CHICOUTIMI INC. 1645-9596	80 07 21	2114, boulevard Tadoussac, Chicoutimi
LES LOISIRS APGUI 1645-3110	80 06 11	2435, avenue Robert-Giffard, Beauport
LOISIRS FEMMES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL..... 1643-5521	80 04 11	7480, rue Denormanville, Montréal
LES MATADORS DE MARIEVILLE/CHAMBLY 1645-7269	80 06 27	Marieville
LE MOUVEMENT ASTROLOGIQUE INC. 1645-6543	80 06 25	3985, rue St-Denis, Montréal
LES NORDISTES DE ST-ADELPHE INC. 1646-1410	80 07 17	Saint-Adelphe
SAPUTIK — ASSOCIATION CULTURELLE DE POVUNGNITUK 1641-5317	80 02 11	Povungnituk

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE AGRO-CULTURELLE DE LAURENTIDES INC. 1645-3102	80 06 12	1700, chemin de Cochrane, Laurentides
SOUS-POSTE CAMIONNAGE EN VRAC ABITIBI-EST (ZONE 6) INC. 1645-7533	80 06 30	Val d'Or
SOUS-POSTE TRANSPORT DE VRAC MATAGAMI INC. ... 1645-6493	80 06 26	Matagami
SUR L'EAU OU SUR TERRE, URGENCE DU QUÉBEC 007 INC. 1644-0653	80 04 28	450, rue Foch, Granby
UNION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES LANAUDIÈRE 1642-7866	80 03 17	175, du Marché, Saint-Félix-de-Valois

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Nouveau nom	Date du nouveau permis
CENTURY 21 REAL ESTATE (WESTERN) LTD. 1628-3715	CENTURY 21 REAL ESTATE CANADA LTD.	80 07 16

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL (AEC) INC. 1229-6232	80 07 25	Aucune

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE POINTE-AUX-TREMBLES INC. 1332-6889	80 07 10	Aucune
JOS. Le BEL INC. 1323-6864	80 06 18	Aucune
WINFIELD PLAYGROUND ASSOCIATION 1580-2051	80 07 03	Aucune

8078-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation		Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-80-44589
M-304911-101-D
PAUL W. TAYLOR CO. INC.
13, Broadway
Stoneham,
Massachusetts, U.S.A.
02180
Au Québec:
a/s Martineau, Walker
3400, tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal, QC
H4Z 1E9

Requête amendée:

Cette republication remplace celle publiée dans la *Gazette officielle du Québec* no 39, page 8783 en date du 29 septembre 1979.

La requérante s'adresse à la Commission des transports pour qu'elle émette en sa faveur un permis de transport conformément à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage lui permettant de faire le transport de meubles et d'autres articles de maison par véhicules spécialement équipés à cette fin.

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte

a) De la frontière Québec–États-Unis, point de départ Summerville, Massachusetts, tout endroit situé dans un rayon de 25 milles de ladite localité, à la ville de Québec et livraison à tout endroit dans un rayon de 360 kilomètres (200 milles) de ladite ville, sans retour (partout port d'entrée).

b) Transport restreint - longue distance

b) «En transit» d'une frontière à une autre frontière de la province de Québec à la condition que la marchandise transportée provienne de ou soit destinée à des endroits situés en dehors du Canada. Permis exploité en conjonction avec ceux émis par Interstate Commerce Commission, par la Commission des Transports Routiers du Nouveau-Brunswick, par The Board of Commissioners of Public Utilities of Nova Scotia et par The Public Utilities Commission of Prince Edward Island».

Rôle M-80-45255
M-304664-109-D
BIG WHEELS TRANSPORT LEASING LTD
9, Davison St.
Kensington (I.P.E.)
C0B 1M0
Au Québec:
a/s Ogilvy, Renault
1, place Ville-Marie
Montréal, QC
H3B 1Z7

La présente demande a pour but de modifier celle parue en page 9820 de la *Gazette officielle du Québec* du 3 novembre 1979, 111e année, numéro 44, sur le présent numéro de rôle, afin que celle-ci puisse se lire comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - camions isothermes

De la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (port d'entrée: Ste-Rose-du-Dégelis) à destination de tous les points de la province de Québec, et retour, pour le transport par camions isothermes de produits agricoles (fruits et légumes frais) ainsi que pour le transport par camions isothermes de pommes de terre originant de l'Île-du-Prince-Édouard pour le public en général.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - camions isothermes

De tout endroit de la province de Québec à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (port de sortie: Sainte-Rose-du-Dégelis) à destination de tous points des provinces maritimes (Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick), et retour, pour le transport de produits agricoles frais et non traités (fruits et légumes) pour le public en général.

Rôle M-45256
M-304664-108-D
BIG WHEELS TRANSPORT LEASING LTD
9, Davison St.
Kensington, Ontario
Au Québec:
a/s Ogilvy, Renault
1, place Ville-Marie
Montréal, QC
H3B 1Z7

La présente demande a pour but de modifier celle parue en page 9821, de la *Gazette officielle du Québec*, du 3 novembre 1979, 111e année, numéro 44, sous le présent numéro de rôle, afin que celle-ci puisse se lire comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - en transit

De la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (port d'entrée: Sainte-Rose-du-Dégelis) en transit à travers la province de Québec, aux frontières Québec–Ontario (tous points d'entrée), à destination des points autorisés dans la province de l'Ontario et retour de la frontière Québec–Ontario (tous ports d'entrée) en transit à travers la province de Québec, à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (port d'entrée: Sainte-Rose-du-Dégelis) pour le transport de pommes de terre, de produits agricoles frais et non traités (fruits et légumes), de mousse de tourbe, de produits de pépinière ainsi que de jus de fruits et de légumes (en cannage, en bouteilles ou en barils) pour le public en général.

Rôle M-80-45996
M-601051-102-D
LOCATIONS DE CAMIONS PITRE LTÉE
22, Notre-Dame est
Case postale 235
Lorrainville (Témiscamingue)
J0Z 2R0
Requérante

Nouvelle publication suite à un amendement introduit le 22 juillet 1980:

Amendement à la requête M-45996 parue à la *Gazette officielle du Québec* no 3 en date du 19 janvier 1980 à la page 382.

1. Requête originale:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'émission d'un permis pour la location à court et à long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) à l'adresse suivante: 321, boul. Evain est, Rouyn, QC.

2. Requête amendée:

La requérante désire qu'à l'avenir sa demande se lise comme suit: Service no 7: — Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques au 321, boul. Évain, est, Évain, province de Québec.

Service no 2;
— Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques au 321, boul. Evain est, Évain, province de Québec.
Plaise à La Commission des transports du Québec
— Accueillir le présent amendement
— Accorder le permis de location tel que demandé.

Rôle M-80-51600
M-601269-101-D
WILLOCK INDUSTRIES LTD
3560, 39th Avenue P.O. Box 4
Pointe-aux-Trembles, QC
H1B 5K1
Requérante
Head Office:
1155, Park Street
Regina
Saskatchewan
S4N 4Y8

Cette nature de demande remplace celle publiée dans la *Gazette officielle du Québec* no 25 à la page 7074 en date du 21 juin 1980.
Requête amendée:
La requérante, WILLOCK INDUSTRIES LTD, s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec, afin de modifier sa requête pour qu'elle se lise désormais comme suit:
La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à effectuer les services de location suivants:
Service 1: Location à court terme de camions-citernes au 3560-39e Avenue, Pointe-aux-Trembles, Québec, H1B 5K1
Service 2: Location à long terme de camions-citernes au 3560, 39e Avenue, Pointe-aux-Trembles, Québec H1B 5K1
Service 3: Location à court terme de remorques et semi-remorques au 3560, 39e Avenue, Pointe-aux-Trembles, Québec H1B 5K1
Service 4: Location à long terme de remorques et semi-remorques au 3560, 39e Avenue, Pointe-aux-Trembles, Québec H1B 5K1

Rôle M-80-51816
M-305215-101-D
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT ET DÉMÉNAGEMENT RUSSO RUSSO'S MOVING AND TRANSPORTATION COMPANY
106, Ashgrove, app. 7
Pointe-Claire, QC
H9R 3N7

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'offrir les services suivants:
Transport général - longue distance - rayon
Transport d'articles de ménage et de marchandises générales depuis le West-Island (Pointe-Claire) jusqu'à tous points situés dans un rayon de cent milles.
Le transport est payé par les clients, et les marchandises ne peuvent être renvoyées à l'expéditeur.

Rôle M-80-51817
M-600327-101-D
PROULX PONTIAC BUICK LTÉE
4193, Marie-Victorin
Tracy, QC
J3R 1P8
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de modifier son service no 2:
Location à court terme de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à 155, rue Hôtel-Dieu, Sorel, exclusivement à ses clients qui ont des voitures en réparation ou qui attendent la livraison d'un véhicule neuf.
pour qu'il se lise comme suit:
Location d'automobiles et station wagon à court terme et sans restriction au: 4193, route Marie-Victorin, Tracy.
et être autorisée à donner le service suivant:
Location de camions légers et médium à court terme sans rectriction au: 4193, route Marie-Victorin, Tracy.

Rôle M-80-53483-2
M-301220-102 DT
B.D.C. LTD
2101, Aird Avenue
Montréal, QC
Requérante

La requérante s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir une augmentation des quelques 10% de ces taux ainsi que la modification de certains d'entre eux.
Elle demande au surplus que ceux-ci deviennent effectif en date du 1er août 1980 et ou suivant l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).
Pour de plus amples informations, concernant les tarifs, veuillez consulter la requête déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53603-5
M-30007-143-DT
SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE, AGENT
1307, Peachtree St., NE
Atlanta, GA
30357

Modification tarifaire:
Publication du supplément 1 (pour le carburant) au tarif des taux forfaitaires de classe et d'espèce no 319-E (Sud des États-Unis–Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, s'appliquent entre des points situés dans le Sud des États-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:
Le supplément 1 prévoit l'application de suppléments pour réserve de carburant sur les taux et frais du tarif 319-E, ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, qui portent sur la consommation de carburant par les transporteurs visés par ce tarif.
Le supplément 1, qui a été publié en vertu de l'autorisation no 79-2800 de la ICC et modifié conformément aux dispositions de cette autorisation, entraîne les augmentations suivantes:
2% sur les chargements partiels et toute quantité, sauf indication contraire;
11,5% sur les chargements complets ou d'une quantité déterminée;
11,5% sur tous les chargements acheminés par plus d'un transporteur.
Le supplément 1 entre en vigueur le 4 août 1980.

Rôle M-80-53604-3
M-30007-144-DT
SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE,
1307, Peachtree St., NE
Atlanta, GA
30357

Modification tarifaire:

Tarif no 319-E (réédition du tarif no 319-D) des taux forfaitaires de classe et d'espèce (Sud des États-Unis–Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, s'appliquant entre des points situés dans le Sud des États-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

La section 2 (liste alphabétique des points situés dans la province de Québec à partir et à destination desquels s'appliquent les taux de classe, elle indique le numéro de groupe d'un taux à utiliser pour obtenir le numéro de la clé de base applicable: elle figure dans la section 7 et dans la liste des transporteurs qui desservent les points en question, a été modifiée par l'addition du code alphabétique du transporteur Glengary Transport Limited, «GLNG», en rapport avec un certain nombre de points et avec la participation de Glengarry Transport Limited.

L'article 7730 a été modifié à la suite de l'établissement de taux réduits pour le transport du fer ou de l'acier depuis Sorel et Tracy jusqu'à Franklin, à Terre-Neuve.

Rôle M-80-53645-6
M-600385-101-D
BOULEVARD AUTO LOCATION LTÉE
9050, boul. de l'Acadie
Montréal, QC
H4N 2S5
Requérante

1. Location à long terme de véhicules commerciaux

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour être autorisé à faire la location de véhicules commerciaux.

2. Location à court terme:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour être autorisée à faire la location de voitures à court terme au public en général.

3. La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour être autorisée à faire une modification des taux de location à long terme promenade.

Rôle M-80-53664-7
M-210519-001-101-D
CANTAVE, JEAN THOMAS
11530, Lavalinière
Montréal, QC
H1E 2T3
Requérant-cessionaire
M-209219-001-101-D
HENRI, ALEXIS
8720, 25e Avenue, app. 5
Montréal, QC
H1Z 4B2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209219-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53665-4
M-210517-001-101-D
TSILIGIANNIS TAXIARCHIS
7803, Querbes
Montréal, QC
H3N 2B9
Requérant-cessionnaire
M-209865-001-102-D
VOULGARIS, OTHON
2123, Thierry
LaSalle, QC
H8N 1H8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209865-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53666-2
M-210502-001-101-D
DUCHAINE MME NOËLLA
280, 10e Avenue
Lachine, QC
H8S 3E5
Requérante-cessionnaire
M-209135-001-101-D
DUCHAINE, CHARLES
280, 10e Avenue
Lachine, QC
H8S 3E5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209135-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-80-53667-0
M-201714-008-009-101-D
SALMONOVITCH, SYDNEY
7915, côte St-Luc, app. 404
Côte St-Luc, QC
H4W 1R4
Requérant-cessionnaire
M-208866-001-003-102-D
JALT INVESTMENTS INC.
4735, René-Coty
Chomedey (Laval), QC
H7W 4T7
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer les permis M-208866-001-003 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53668-8
M-600386-121-D
COMPACT RENT A CAR LIMITED
280, boul. Mgr-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield
Requérante

La requérante, Compact Rent A Car Ltd., demande, par la présente, à cesser de donner le service de location à court terme de véhicules de promenade ainsi que de camions et de petits camions au 280, boul. Mgr-Langlois à Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois) QC, conditionnelle à l'obtention du même permis par Major Automobiles Inc., à la même adresse (demande de Major Automobiles Inc., dossier M-600372-101-D, rôle M-44709).

Rôle M-80-53669-6
M-210529-001-101-D
NERRON, CLAUDE
6535, place de Lesseps, app. 4
Montréal, QC
H1N 1P1
Requérant-cessionnaire
M-204085-006-102-D
GALLAGHER, EMERSON
4045, Kensington
Montréal, QC
H4B 2V9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204085-006 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53670-4
M-210528-001-101-D
BENSIMON, VIDAL
5065, Van Horne
Montréal, QC
H3W 1J5
Requérant-cessionnaire
M-204608-001-101-D
ASSARAF, PROSPER
5200, De Cannes
Chomedey (Laval) QC
H7W 1N5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204608-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53671-2
M-210483-001-101-D
TREMBLAY, ÉDOUARD
12214, Reeves
Pointe-aux-Trembles, QC
H1B 1Y5
Requérant-cessionnaire
M-208753-001-101-D
COUTURE, MAURICE
14217, Victoria, app. 1
Pointe-aux-Trembles, QC
H1A 1P2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208753-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-80-53672-o
M-210527-001-101-D
CIUBOTARU, MENDY
921, Gratton
St-Laurent, QC
H4M 2G6
Requérant-cessionnaire
M-203824-003-103-D
EASY TAXIS LTD
11391, Suzor-Côté
Montréal, QC
H3M 2J3
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203824-003 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53673-8
M-210509-001-101-D
CIUBOTARU, WILLIAM
921, Gratton
St-Laurent, QC
H4M 2G6
Requérant-cessionnaire
M-203825-001-102-D
BERCOVITCH, BENNY
(Bercovitch, Rose, ès qualités
légataire universelle)
11931, Suzor-Côté
Montréal, QC
H3M 2J3
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203825-001 que détenait le défunt pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53674-6
M-210516-001
PETROPOULOS, KYRIALOS
5743, Esplanade
Montréal, QC
H2T 2Z9
Requérant-cessionnaire
M-205180-001-101-D
SKLAVENITIS, GEORGE
1445, Couvrette
Montréal, QC
H4L 4T4
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205180-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53675-3
M-207837-015-112-D
POIRIER, ROBERT
80, Maurice
Hull, QC
J8Y 5X7
Requérant-cessionnaire
M-202225-001-101-D
PAGETTE, DONALD
Route II
Hull-Ouest
(Gatineau) QC
J0X 2N0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202225-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-34 Hull.

Rôle M-80-53676-1
M-208785-004-103-D
KAVVOURAS, ELIES
30, Beaubien Ouest, app. 3
Montréal, QC
H2S 1V3
Requérant-cessionnaire
M-200241-001-101-D
CAMPO, JACQUES
5035, Bellechasse, app. 117
Montréal, QC
H1T 2A3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200241-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53677-9
M-210501-001-101-D
BERGERON, YVON
31, avenue Beaudoin
L'Assomption
(L'Assomption) QC
H1K 3R3
Requérant-cessionnaire
M-201649-001-101-D
DORAIS, OSCAR
Dorais Françoise Jodoin, ès qualités légataire universelle)
6100, des Angevins, app. 2
Anjou, QC
H1K 3R3
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201649-001 que détenait le défunt pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53678-7
M-210525-001-101-D
JEAN CIOT
Antonio Ciot
(En société)
9830, Waverly
Montréal, QC
H3L 2V8
Requérants-cessionnaires
M-201210-001-101-D
CALDERISI, RAPHAËL
4568, Old Orchard
Montréal, QC
H4A 3B7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Les requérants-cessionnaires demandent de leur transférer le permis M-201210-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53679-5
M-210523-001-101-D
WAZEN, RAYMOND
3521, Héloise-Crescent
Fabreville (Laval) QC
H7P 1W5
Requérant-cessionnaire
M-203947-001-101-D
CASIMIRO, MANUEL
1375, boul. Bellevue
Greenfield Park
(Chambly) QC
J4V 1J8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203947-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53680-3
M-209889-002-102-D
SEIDE, WILSON
1250, de Bellechasse, app. 21
Montréal, QC
H2S 1Y9
Requérant-cessionnaire
M-208245-003-102-D
OHANA, ARMAND
2272, Bedford
Montréal, QC
H3S 1E9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208245-003 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53681-1
M-210531-001-101-D
LEGAULT, SUZY
720, 32e Avenue, app. 403
Lachine, QC
H8T 1Y5
Requérante-cessionnaire
M-208508-001-101-D
MARKOPOULOS, GEORGIOS
82, Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue, QC
H9X 1L8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208508-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-80-53682-9
M-210530-001-101-D
TSATSAKIS, DEMETRIOS
2652, place Joseph-Casavant
Montréal, QC
H3M 1W2
Requérant-cessionnaire
M-203414-001-101-D
GIAGKOUDIS, SPIROS
251, Dresden
Ville Mont-Royal, QC
H3P 2B9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203414-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53683-7
M-210518-001-101-D
GIANNIS, THOMAS
1225, Jules-Poitras, app. 303
Ville St-Laurent, QC
H4N 1Y3
Requérant-cessionnaire
M-208736-001-102-D
ZACHAROULAS, MME SKORDAKIS
9165, Esplanade, app. 2
Montréal, QC
H2N 1V4
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208736-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53684-5
M-206877-005-101-D
STIVALETTI, PETER
8228, Lévis-Sauvé
LaSalle, QC
H8P 3J7
Requérant-cessionnaire
M-205958-001-101-D
MACRI, SALVATORE
2531, Everett
Montréal, QC
H2A 1P8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205958-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53685-2
M-210503-001-102-D
PIGEON, JACQUES
9171, Périnault
St-Léonard, QC
H1P 2L6
Requérant-cessionnaire
M-208606-001-101-D
SENNEVILLE, PIERRE
30, Franche
St-Basile-le-Grand, QC
J0L 1S0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208606-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53686-0
M-210484-001-101-D
MOREAU, BERNARD
1451, Rachel est
Montréal, QC
H2J 2K3
Requérant-cessionnaire
M-204748-004-102-D
GREN INC.
2340, Lucerne, app. 36
Ville Mont-Royal, QC
H3R 2J8
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204748-004 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53687-8
M-210503-002-003-004-005-006-101-D
PIGEON, JACQUES
9171, Périnault
St-Léonard, QC
H1P 2L6
Requérant-cessionnaire
M-204043-001-002-004-005-006-101-D
BROUILLARD, LUCIEN
12130, Bois-de-Boulogne
Montréal, QC
H3M 2Y2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer les permis M-204043-001-002 004-005-006 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53688-6
M-210532-001-101-D
ISAAC, MICHAEL
8201, boul. Pie-IX, app. 2
Montréal, QC
H1Z 3T5
Requérant-cessionnaire
M-207776-002-102-D
STIVERNE, JEAN ISAAC
4155, des Grandes-Prairies, app. 1
H1Z 1H8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207776-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53689-4
M-203339-002-101-D
D'AMOUR, ROGER
2015, Brébeuf
Longueuil, QC
J4J 3P6
Requérant-cessionnaire
M-209767-001-102-D
LAFLEUR, FERNAND-CHARLES
159, Desmarchais, app. 3
Longueuil, QC
J4J 2Y2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209767-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-53690-2
M-210482-001-101-D
MOÏSE, EMMANUEL
4171, 47e Rue, app. 1
Montréal, QC
H1Z 1L6
Requérant-cessionnaire
M-202501-001-101-D
VINCENT, ÉDOUARD
12, Wales, c.p. 155
St-André est
(Argenteuil) QC
J0V 1X0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202501-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53691-0
M-210499-001-101-D
CHEVRIER, GÉRARD
3490, Ivan Franko, app. 305
Lachine, QC
H8T 1P1
Requérant-cessionnaire
M-204081-007-101-D
LAFONT, GUY
4680, boul. Gouin est
Montréal-Nord, QC
H1H 1E7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204081-007 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-80-53692-8
M-502618-101-D
RODGERS, CLAUDE
43, rue Principale
Ripon
(Papineau) QC
J0V 1V0
Requérant-cessionnaire
M-508659-101-D
FAUBERT, ROMAIN
110, rue Thompson
Thurso
(Papineau) QC
J0X 3B0
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-508650-001 à Claude Rodgers pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 07.

Rôle M-80-53693-6
M-210485-001-101-D
ANDREOU, GRÉGOIRE
6941, Stuart, app. 5
Montréal, QC
H3N 2R1
Requérant-cessionnaire
M-203338-002-101-D
COROVESIS, JEAN
923, Melville
Chomedey (Laval) QC
H7W 4E6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203338-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53694-4
M-210500-001-101-D
BIZIER, ALAIN
1799, Radisson
Chomedey (Laval) QC
H7S 1R7
Requérant-cessionnaire
M-204081-006-108-D
LAFONT, GUY
4680, boul. Gouin est
Montréal-Nord, QC
H1H 1E7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204081-006 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-80-53695-1
M-202510-003-101-D
AGELAKOS, THEODOROS
6520, Poitou
Brossard, QC
J4W 2T3
Requérant-cessionnaire
M-201136-001-101-D
TSAKIRAKIS, MIHAIL
775, d'Anvers
Montréal, QC
H3N 1E1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201136-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53696-9
M-210514-001-101-D
BAJAKIJIAN, KARABET
1977, Dudemaine
Montréal, QC
H3M 1R3
Requérant-cessionnaire
M-206283-001-101-D
PAPAZIAN, MME KIGANOUCHI
2900, boul. Gouin ouest
Montréal, QC
H3M 1B6
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206283-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53697-7
M-210534-001-101-D
THIBAULT, LUCIEN
355, Bégin
Longueuil, QC
J4L 3E8
Requérant-cessionnaire
M-200147-004-107-D
NICOLAS, ALBERT JR.
1277, boul. Quinn
Longueuil, QC
J4J 3H9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200147-004 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.
Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-80-53701-7
M-210533-001-101-D
LÉPINE, MARCEL
562, Lahaie, app. 3
Pont-Viau (Laval) QC
H7G 3C2
Requérant-cessionnaire
M-203777-001-101-D
NAULT, ONIL
(Nault Fleur-Ange, ès qualités légataire universelle)
3189, Édouard-Montpetit, app. 2
Montréal, QC
H3T 1K3
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203777-001 que détenait le défunt pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53703-3
M-300586-103-D
TRANSPORT RENÉ MEGRE INC.
RENÉ MEGRE TRANSPORT INC.
Compton, QC
J0B 1L0
Voiturier-remorqueur
M-302715-103-D
BESSETTE & BOUDREAU INC.
C.P. 67
Compton, QC
J0B 1L0
Voiturier-roulier

La requérante titulaire du permis M-300586 (14670-V), s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale de la compagnie Bessette & Boudreau Inc., sur chacune des clauses dudit permis M-302715, ladite compagnie fait une demande de permis de courtier réciproque.
La requérante demande à la CTQ de se prévaloir de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Rôle M-80-53704-1
M-305229-102-D
ROBERTO TRANSPORT ENR.
(Zanatta, Roberto)
700, La Bruère
Sherbrooke, QC
J1E 3E8

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de livraison.
De Sherbrooke à tous les endroits situés dans un rayon de 40 milles de ladite municipalité et retour avec marchandise refusée ou avariée.
Dans les deux cas, pour le transport d'arrangements floraux, fleurs coupées, fleurs en pot, plantes en pot et arrangements de fruits ou objets similaires.

Rôle M-80-53705-8
M-210537-001-101-D
LYNCH & ROY ENR
(Lynch, Simone et Roy, Lucien)
12, Yelle
St-Isidore
(Laprairie) QC
J0L 2A0
Requérants-cessionnaires
M-208119-001-101-D
LYNCH, SIMONE
8959, Parent
Ville LaSalle, QC
H8R 3Y7
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Les requérants-cessionnaires demandent de leur transférer le permis M-208119-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-80-50706-6
M-210536-001-101-D
BUREAU, FRANCE B.
452, Reynolds, no 7
Granby (Shefford) QC
J2G 5W8
Requérante-cessionnaire
M-202029-001-101-D
FORAND, JEAN PIERRE
46, rue Glen
Granby (Shefford) QC
J2G 4K4
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202029-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-33 Granby.

Rôle M-80-53707-4
M-210106-001-102-D
BRESSE, ROGER
R.R. no 1
East-Angus
(Compton) QC
J0B 1R0
Requérant

Catégorie Région
Service Ordinaire
Le requérant qui détient un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour desservir la région d'Ascot 05 3601 CT demande que son territoire soit agrandi pour y desservir la région de Fleurimont 05 3604 SD.

Rôle M-80-53708-2
M-210540-001-101-D
STIVERNE, JEAN DERNARD
6675, Marquette, no 2
Montréal, QC
H2G 2Y6
Requérant-cessionnaire
M-203516-001-101-D
YANIRE, THÉRÈSE
113, du Pacifique
Laval-des-Rapides, Laval, QC
H7N 3X9
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203516-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53709-0
M-210492-001-101-D
BEAULIEU, GUY
643, 7e Avenue sud, no 3
Sherbrooke, QC
J1G 2H5
Requérant

Catégorie Région
Service Ordinaire
Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de Fleurimont 05 3604 SD sous le numéro M-210492-001.

Rôle M-80-53710-8
M-207837-016-113-D
POIRIER, ROBERT
80, rue Maurice
Hull (Gatineau) QC
J8Y 5X7
Requérant-cessionnaire
M-205099-001-101-D
LAUZON, OMER
12, Vaudreuil
Hull (Gatineau) QC
J8X 2B4
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205099-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-34 Hull.

Rôle M-80-53711-6
M-208721-004-102-D
DAZULMA, ROLAND
4862, boul. Roland, no 21
St-Léonard, QC
H1R 1P6
Requérant-cessionnaire
M-208375-001-102-D
ANDRÉ JOSEPH OCCIDE
8835, 9e Avenue
Montréal, QC
H1Z 3A3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208375-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53712-4
M-210511-001-101-D
CHEVALIER, MLLE LINE
34, Gauthier, no 1 A
Chomedey, Laval, QC
H7M 1R8
Requérante-cessionnaire
M-210101-001-102-D
GANADRY, GEORGE
3100, Barclay, no 4
Montréal, QC
H3S 1K1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210101-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53713-2
M-210515-001-101-D
BRUMMER, ROBERT
5551, Isabella, no 7
Côte-St-Luc, QC
H3X 1R9
Requérant-cessionnaire
M-210056-003-104-D
MANSOUR SALEH JAMIL
9229, boul. LaSalle, no 4
LaSalle, QC
H8R 2M6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210056-003 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53714-0
M-601285-101-D
LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. MONT-LAURIER INC.
194, rue de la Madone
Mont-Laurier
(Labelle) QC
Requérante

La requérante Location Routière A.C.M. Mont Laurier Inc. demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder le permis suivant:

location à court terme pour le 194, rue de la Madone, à Mont-Laurier, au bureau des véhicules automobiles situé sur la rue Notre-Dame à Ville-Marie, au bureau des véhicules automobiles situé à Coaticook, pour le 856, Principale à Granby, pour le 1150, Ste-Anne à St-Hyacinthe, pour le 601, Fournier à St-Jérôme, pour le 240, St-Charles-Borromé nord à Joliette, pour le 505, Béthanie à Lachute, pour le 191, Principale à Hull, pour le 320, boul. du Séminaire à St-Jean-d'Iberville, pour le 46, Charlotte à Sorel, exclusivement aux personnes qui désirent passer l'examen en vue de l'obtention d'un permis de conduire des véhicules de promenade, autobus, camion, moto, tracteur-remorque.

Rôle M-80-53719-7
M-000091-102-D
ROYAUME DES BAMBINS ENRG.
(Légaré, Cécile)
1739, rue Boisvert
Vimont, Laval, QC
H7M 2L1
Requérante

Transport d'enfants de trois à sept ans de leur résidence respective située dans les limites de la cité de Laval et se rendant à l'école maternelle suivante et retour:
Royaume des Bambins Enrg.
(Cécile Légaré, opérant sous le nom de:)
1739, Boisvert, Vimont
Laval, QC
Transport saisonnier, permis demandé pour l'année 1980-81.

Rôle M-80-53716-5
M-000216-101-D
FALOCCO, NUNZIO
8331, 25e Avenue
Montréal, QC
H1Z 4A7
Requérant

Règlement 19
Transport saisonnier
Catégorie Économique
Classe de permis: Service d'autobus conformément aux dispositions de l'article 19.14 du Règlement no 19.
Service: Transport d'enfants de 3 à 12 ans de leur résidence située dans la ville St-Michel et Montréal et se rendant dans les écoles ci-après mentionnées, et retour: École St-Colomban, 4121, 42e Rue, Montréal, QC Soeurs Oblates du Saint-Esprit, (Centre S. Gemma Galgany) 7335, Chambord, Montréal, QC
Territoire: Le service sera donné à l'intérieur du territoire suivant:
Nord: Nord: rue Grande-Prairie
Sud: boulevard Rosemont
Ouest: boulevard St-Laurent
Est: rue Lacordaire

Rôle M-80-537717-3
M-600417-110-D
U-HAUL CO (CANADA) LTD
2727, North Central Avenue
Phoenix, Arizona
U.S.A.
Adresse d'affaires:
8101, route Montréal–Toronto
Montréal-Ouest 2-20
(Île-de-Montréal) QC
H4X 1N1
Requérante

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Limitée, détentrice du permis de location M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:
Location à court terme de camions, aux adresses de location suivantes:
2021, boul. Labelle, Lafontaine, QC
63, boul. des Laurentides, Laval, QC
1000, boul. Ste-Élizabeth, Laprairie, QC
7750, boul. St-Michel, Montréal, QC

Rôle M-80-53722-3
M-600119-101-D
ROBERT BIRON LTÉE
655, boul. Roxton
Acton-Vale (Bagot)
QC
J0H 1A0
Requérante

La requérante, détentrice du permis M-600119, s'adresse à la Commission afin que soit ajoutée à son permis la location à court terme (moins d'un an) de voitures et de camionnettes.

Rôle M-80-53723-1
M-207760-005-101-D
LES ENTREPRISES GILRIC LTÉE
2346, Mc Gill
Longueuil, QC
J4L 2G7
Requérante-cessionnaire
M-201821-001-101-D
HARTON, GÉRARD
1801, Savaria
Ste-Julie, QC
J0L 2C0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201821-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-53724-9
M-210539-001-101-D
CALAFATIS, NIKOLITSA
1405, Palerme
Brossard, QC
J4W 2S7
Requérant-cessionnaire
M-210028-001-102-D
ANGELIS, DEMETRE
4088, Mackenzie
Chomedey, Laval, QC
H7W 1M5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210028-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53725-6
M-210513-001-101-D
VITO MESSINA & GAETANA MESSINA
(En société)
6303, Villeneuve, no 3
Montréal-Nord, QC
H1G 1M5
Requérants-cessionnaires
M-200535-001-101-D
MESSINA, VITO
6303, Villeneuve, no 3
Montréal-Nord, QC
H1G 1M5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Les requérants-cessionnaires demandent de leur transférer le permis M-200535-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53727-2
M-000128-102-D
GUILLAUME TRANSPORT ENR.
(Guillaume, Micheline)
518, rue Mercier
Montréal, QC
H1L 5G6
Requérante

Transport d'enfants de trois à douze ans, de leur résidence respective située dans Montréal, dont le quadrilatère sera borné à l'ouest par le boulevard Pie-IX, au nord par le boulevard Métropolitain, à l'est par la rue Georges-V, et au sud par le fleuve St-Laurent et retour, et fréquentant les écoles suivantes:
Lawrence O'Toole School
2855, rue Taillon
Montréal, QC
3020, rue Bilaudeau
Montréal, QC
École La Vérendrye
3055, rue Mousseau, Montréal, QC
Edward Murphy School
6800, Pierre-de-Coubertin, Montréal, QC
École Ste-Louise de Marillac
8100, rue de Marseille, Montréal, QC
École St-Victor
9545, rue Hochelaga, Montréal, QC
École St-François d'Assise,
2150, rue Liébert, Montréal, QC
École St-Claire,
2750, rue Lebrun, Montréal, QC

Rôle M-80-53728-0
M-210541-001-101-D
MAURICE GABBAY ENR.
(Gabbay, Maurice)
10, Matignan
Dollard-des-Ormeaux, QC
H9A 2B8
Requérante-cessionnaire
M-202563-012-102-D
POCE, PAUL
35, Lesage
Dollard-des-Ormeaux, QC
H9A 1Z5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202563-012 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-80-53729-8
M-600104-102-D
LES VOITURES DE LOUAGE DESLAURIERS INC.
1201, boul. des Laurentides
Vimont, Laval, QC
H7M 2X9
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de modifier son permis comme suit:

soit de remplacer: location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) pour ses clients qui attendent une voiture neuve ou dont leur véhicule est en réparation.

par: location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) pour le public en général au 1201, des Laurentides, Vimont, Laval, QC, H7M 2X9.

Rôle M-80-53731-4
M-600417-111-D
U-HAUL CO. (CANADA) LTD
2727, North Central Avenue
Phoenix, Arizona
U.S.A.
Adresse d'affaires:
8101, route Montréal-Toronto 2-20
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
Requérante

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Limitée, détentrice du permis de location M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Location à court terme de camions, à l'adresse de location suivante: 117, des Gouverneurs, Rimouski, QC.

Rôle M-80-53732-2
M-600417-112-D
U-HAUL CO. (CANADA) LTD
2727, North Central Avenue
Phoenix, Arizona
U.S.A.
Adresse d'affaires:
8101, route Montréal-Toronto 2-20
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
Requérante

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Limitée, détentrice du permis de location M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Location à court terme de petites remorques généralement destinées à être attachées à des véhicules de promenade, à l'adresse de location suivante: 651, rue King est, Sherbrooke, QC, J1G 1C1

Rôle M-80-53733-0
M-600104-101-D
LES VOITURES DE LOUAGE DESLAURIERS INC.
1201, boul. Des Laurentides
Vimont, Laval, QC
H7M 2X9
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:

Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de livraison (camions) au 1201, des Laurentides, Vimont, Laval, QC, H7M 2X9.

Rôle M-80-53734-4
M-210526-001-102-D
JEAN NOËL WESNER
11945, Michel-Sarrazin, no 35
H4J 2G6
Requérant-cessionnaire
M-205298-014-102-D
LES ENTREPRISES J.P. ROY INC.
1955, Grenet
St-Laurent, QC
H4L 2R7
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205298-014 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53736-3
M-210503-007-104-D
PIGEON, JACQUES
9171, Périnault
St-Léonard, QC
H1P 2L6
Requérant-cessionnaire
M-201465-001-101-D
MORRISSETTE, MME LAURENT
4326, Mentana
Montréal, QC
H2J 3B2
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201465-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53738-9
M-210503-008-103-D
PIGEON, JACQUES
9171, Périnault
St-Léonard, QC
H1P 2L6
Requérant-cessionnaire
M-203942-003-101-D
WEINERMAN, MONTY
11, Westminister
Montréal-Ouest, QC
H4X 1Y6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203942-003 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53739-7
M-600939-110-DT
AUTOSERVICAR INC
7665, Lacordaire
St-Léonard
Montréal, QC

Modification tarifaire:
La requérante, Autoservicar Inc, détentrice du permis M-600939, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir une modification de ces tarifs, couvrant toutes ses places d'affaires.
Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vérifier ledit tarif déposé à la Commission des transports du Québec sous la cédule «A».
La requérante demande de plus que la décision devienne en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Annexe
AUTOSERVICAR INC

Tarif normal

	Journée		*Soirée*	*Par*	*Heure*	*Assurance*
	24 hres	*8 à 20 hres*	*20 à 8 hres*	*kilomètre*	*additionnelle*	*collision*
Camionnette — Van	25,00 $	20,00 $	14,00 $	0,18 $	6,00 $	5,00 $
Step Van — High Cube	30,00	24,00	16,00	0,20	7,00	5,00
Camion — 12′	31,00	25,00	17,00	0,20	7,00	9,00
Camion — 20′	55,00	44,00	33,00	0,28	13,00	9,00

* Essence non comprise.
** Âge minimum, 21 ans.
*** Assurance collision: 25 ans et plus: sans charge avec franchise de 500,00 $; avec charge journalière plus haut mentionnée, franchise de 100,00 $.
21 ans à 24 ans: avec charge journalière plus haut mentionnée, avec franchise de 500,00 $.
L'assurance sans franchise n'est pas offerte.
Monte-charge 6.
Tarif de promotion
Tarif au taux normal plus haut mentionné, à l'exception d'un escompte de 30% sur le kilométrage.
Tarif pour la période de déménagement
Dernière semaine de juin et première semaine de juillet, plus la dernière fin de semaine de chaque mois.

	À l'heure
Camionnette — Van	10,00 $
Step Van — High Cube	12,00
Camion — 12′ boîte	12,00
Camion — 20′ boîte	15,00

* Minimum de 3 heures, plus frais de kilométrage et assurances.

Rôle M-80-53753-8
M-210545-001-101-D
LALANCETTE, JOSEPH ALBERT
14, place Gounnd
Laval, QC
Requérant-cessionnaire
M-209575-001-101-D
SENEX, YVON
5, rue Labelle
Laval-des-Rapides
Laval, QC
H7N 2R2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209575-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-8 Laval.

Rôle M-80-53754-6
M-000168-102-D
P.H.A. LAVIGNE TRANSPORT ENRG.
(Gohier, Lavigne Aline)
3873, boul. LaSalle
Verdun, QC
H4G 1Z7
Requérante

P.H.A. Lavigne Transport Enr'g, demande l'autorisation d'effectuer les services suivants:
Classe de permis: Service d'autobus (23 passagers) - Économique
Service: Transport d'enfants de six (6) mois à sept (7) ans de leur résidence située dans le territoire ci-après mentionné et se rendant aux diverses garderies et écoles prématernelles suivantes et retour. Ce service est donné de porte à porte pour chacun des enfants transportés.
Garderie Grand Boulevard
(Chip and Dale Nursery and Kindergarden)
4195, Grand-Boulevard, Montréal, QC
École Ste-Catherine de Sienne
7065, avenue Somerled, Montréal, QC
The Little Red Playhouse
314, rue Northview (P.O. 177)
Montréal, QC
Ce service sera donné dans les municipalités de:
Verdun, Île-des-Soeurs, ville LaSalle, Côte-St-Paul, Montréal-Ouest, Côte-St-Luc, Notre-Dame-de-Grâce, Westmount, ville Émard, Côte-des-Neiges, Hampstead, Snowdon et Montréal dont le quadrilatère sera borné par les rues suivantes:
Ouest: avenue Westminster
Sud : boul. LaSalle
Nord : rue Jean-Talon
Est : boul. St-Laurent
Le service pour les écoles «Chip and Dale Nursery and Kindergarden» aujourd'hui «Garderie Grand Boulevard et Preparatory Child Day Center» «Centre Préparatoire et Garderie d'Enfants» (preparatory Child Day Center) et «Garderie Du Centre Communautaire de Montréal «(Neighbourhood House Day Care)» devra être donné à compter du mois de septembre 1980 à août 1981.
Le service pour les écoles «Ste-Catherine de Sienne et The Little Red Playhouse» devra être donné à compter de septembre 1980 à juin 1981.

Rôle M-80-53761-1
M-20044-101-DT
LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE VALLEYFIELD INC.
171, rue Alexandre
Valleyfield, QC
J6S 3L7
Requérante

Suite à une consultation de ses membres lors d'une assemblée tenue le 25 mai 1980, dont vous trouverez ci-inclus le détail, la direction de La Ligue de Propriétaires de Taxis de Valleyfield Inc., agglomération A-44, a décidé de présenter à la Commission des transports du Québec une demande d'augmentation de tarif.
Considérant la hausse incessante du coût de la vie, l'augmentation du coût d'achat de voitures, de frais de réparations, d'entretien, du prix de l'essence, de l'assurance, nous estimons que cette demande est justifiée.
Voici le détail de l'augmentation demandée:

	Tarif actuel	*Tarif proposé*
Au départ de la chute	0,90 $	1,00 $
Pour chaque kilomètre	0,50	0,70
Par minute attente	0,15	0,20

Rôle M-80-53762-9
M-209162-101-DT
BROUSSEAU, DAMASE
Lac-Cayamant
(Pontiac) QC
J0X 1Y0
Requérant

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter les tarifs de taxis dans la région de Dorion, ville du Lac-Cayamant.
Les tarifs proposés sont les suivants:

— au départ de la chute	0,90 $
— chaque kilomètre parcouru	0,60
— chaque heure d'attente	12,00

Rôle M-80-53763-7
M-30003-428-DT
BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.
1259, rue Berri, no 460
Montréal, QC
H2L 4C7

Modification tarifaire:
Demande urgente de modification de taux.

La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

Annexe

Tarif 120-B

Item 455 - pages 382 et 383

Retirer Truro de la section avec Stellarton et en faire une section séparée en y ajoutant un taux pour 500 lb et en y réduisant les taux publiés pour 2 000 lb et 5 000 lb. Ajouter une section à destination de New-Glasgow. Ajouter des taux pour 500 lb et amender les taux pour 2 000 lb et 5 000 lb à toutes les sections à l'exception de la section à destination de Oromocto, N.-B.

Item 337

Nouvel item.

Règlement 100 - Français - Anglais

Ajouter expéditions L.T.L. à la note D.

Règlement 420 - Français - Anglais

Ajouter une exception à l'effet que les taux en direction «est» incluent les frais aux règlements 420.

Item 250

Ajouter briques réfractaires. Ajouter un taux pour 45 000 lb. Annuler la note Ⓐ.

Item 285

Annuler cet item (voir item 700).

Item 700

Ajouter câble à la description. Amender certains taux. Ajouter un taux pour 24 000 lb.

Item 695

Nouvel Item.

Règlement 760 - Français et Anglais

Amender la note pour les frais par fardier via Rimouski Transport Limitée et Speedway Express Limited.

Règlement 790 - Français - Anglais

Annuler le paragraphe *i* pour Speedway Express Limited.

Item 375

Nouvel item.

Item 905

Augmenter tous les taux et frais de cet item. Ajouter des frais lorsque la cueillette sera faite par le camionneur. Ajouter que ces taux s'appliquent seulement aux expéditions domestiques. Ajouter une note Ⓗ à l'effet que si des expéditions en charge entière seulement sont données pour exportation il y aura des frais additionnels de terminal et de manutention.

Item 1050

Nouvel item.

Item 2818

Nouvel item.

Item 2395

Ajouter une section de Moncton N.-B. à Montréal.

Item 2515

Ajouter deux destinations à cet item, St-Amable et St-Joseph-du-Lac.

Item 2795 - page 620

Annuler Montréal et Québec à la 2e section de cet item. Ajouter une section séparée pour Montréal et Québec.

Item 2795 - page 621

Annuler les taux aux deux premières sections et voir page 620 pour taux.

Item 2860

Amender les taux de cet item. Annuler la note no Ⓐ. Ajouter une note Ⓔ.

Item 2865

Amender les taux de cet item.

Item 4410

Annuler cet item voir item 4420.

Item 4420

Amender les taux de cet item. Ajouter une note Ⓔ.

Item 2950

Ajouter une section à destination de St-Hyacinthe.

Item 4235

Ajouter une section à destination de Ste-Marie-de-Beauce.

Item 726
Nouvel item.
Item 3215
Amender des taux pour 40 000 lb et 45 000 lb. Ajouter des taux pour 40 000 lb. Ajouter des taux pour 45 000 lb. Ajouter la destination suivante: Valleyfield.
Item 4095
Amender les taux à la section Halifax et Sydney. Ajouter les destinations suivantes avec taux appropriés: New-Glasgow N.-E. et Stellarton N.-E. Berwick N.-E. et Halifax N.-E. Sydney N.-E.
Item 955
Ajouter à la description pour les forges. Ajouter une section à destination de New-Glasgow avec taux.
Item 1171
Nouvel item.
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53764-5
M-301294-101-DT
TRANSPORT DORVAL INC
2801, montée St-Rémi
Dorval, QC

Modification tarifaire:
La requérante, titulaire du permis M-301294, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour faire approuver ses taux pour toutes les clauses de son permis, tels que déposés au dossier de la Commission des transports du Québec, avec la présente demande.
Toute personne peut vérifier les nouveaux taux au dossier de la requérante à la Commission des transports du Québec.
La requérante demande également à la Commission des transports du Québec de se prévaloir de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Rôle M-80-53766-0
M-30020-121-DT
CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC.
C.P. 490, Station H
1167, St-Hubert
Montréal, QC
H2Y 1K9

Modification tarifaire
Requête urgente de fixation de taux:
La requérante demande en faveur de ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires après la date de la décision, et ce en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 sur les règles de pratique de la Commission.
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de modifier certains taux de la façon suivante:
Transport Claude Fredette Inc.
Tarif individuel 22929
Augmentation de certains taux aux clauses *a*, *c* et *e*, d'environ 10%.
Norway Transport Inc.
Tarif individuel 16483
Modification et additions aux item: 20, 55, 100, 105 et 270
Nouveaux item: 45, 60 et 205
St-Alphonse Transport Enr.
Tarif individuel 3067
Modifier l'item 250
Transport V.A. INC.
Permis: M-303452
Augmentation de 7% du taux pour son service de livraison et addition de taux pour cueillettes et distribution.
Grenier Transport Inc.
Tarif individuel 4732
Addition d'une section à l'item 520.
Nouvel item 565
Transport Couture & Fils Inc.
Tarif individuel 560
Modifier l'item 180 et ajouter une section.
Nouveaux item: 40 et 355
Transport Express C. Boucher Inc., (Commutex Inc.)
Tarif individuel 520, région «C»
Modification à l'item 390.
Nouveaux item: 132, 338.
Transport G. Dion Inc.
Tarif individuel 13805
Modification aux item: 150, 165, 345 et 510
Non sujet à l'augmentation générale: 425 et 580
Addition d'une section à l'item 460
Philippe Richard Ltée.
Tarif individuel 15251

Nouveau tarif comportant une modification de la structure tarifaire et une augmentation pour la majorité des clauses de son permis.

Tarif de taux proportionnels (provinces de l'Atlantique)

Augmentation de taux: Expéditions remises en transfert: 7%
Expéditions reçues en transfert: 10%

Note: Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53768-6
M-40012 A-101-DT
ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DU COMTÉ DE LAPRAIRIE INC.
188, rue Houde
La Prairie, QC

La requérante, Association des Camionneurs du Comté de Laprairie Incorporée, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de modifier ses tarifs et d'augmenter ces derniers en partie le tout conformément à la liste déposée avec la présente pour valoir comme ci-récité au long. Cette modification de tarifs constituant une augmentation est applicable à chacun des membres dûment autorisés par la Commission des transports du Québec à transporter de la brique de La Prairie et Delson à certains points mentionnés à leur permis. La liste des personnes énumérées sont membres de ladite association pour le compte de l'expéditrice, Matériaux de Construction Domtar Limitée et/ou originant de cette dernière.

La requérante invoque au surplus l'article 2.58.1 des règles de pratique et demande à ce que la décision prenne effet à la date qu'elle sera rendue.

Liste des membres de
L'Association des camionneurs du comté de Laprairie Incorporée

Monsieur Guy Alexandre
Monsieur Robert Lemieux
Monsieur Jean-Guy Laplante
Monsieur Raymond Isabelle
Monsieur Léon Pilotte
Monsieur Gérard Lemieux
Monsieur Gilles Lamarre
Monsieur Marcel Gingras
Robert Decelles Inc.
Monsieur Reynald Duceppe
Monsieur Gérard Traversy

Rôle M-80-53769-4
M-210544-001-101-D
VALSAINT, PIERRE F.
9147, 15e Avenue
Montréal, QC
H1Z 3P2
Requérant-cessionnaire
M-204004-001-101-D
BROWN, ASTON
455, 83e Avenue
Chomedey, Laval, QC
H7W 2V7
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-204004-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53770-2
M-600307-102-D
ELIAKIM, NESSIM
4660, boul. Décarie
Montréal, QC
H3X 2H5
Requérant

Avis est donné que monsieur Nessim Eliakim, détenteur du permis 1191-DY D-1, l'autorisant à louer des véhicules de promenade aux personnes désirant passer leur examen en vue de l'obtention d'un permis de conducteur ou de chauffeur et de louer à court terme «à l'heure» des véhicules de promenade aux personnes détentrice d'un permis de conducteur ou de chauffeur désireuse de se perfectionner s'adressera à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis l'autorisant à louer à court terme des véhicules de promenade aux personnes désirant passer leur examen en vue de l'obtention d'un permis de conducteur ou de chauffeur au bureau des véhicules automobiles situé au 1690, rue Sauvé est à Montréal, et au 4555, avenue Verdun, à Verdun et de louer à court terme «à l'heure» des véhicules de promenade aux personnes détentrices d'un permis de conducteur ou d'un permis d'apprenti conducteur désirant de se perfectionner au 4660, boul. Décaire à Montréal.

Rôle M-80-53771-0
M-210503-010-105-D
PIGEON, JACQUES
9171, Périnault
St-Léonard, QC
H1P 2L6
Requérant-cessionnaire
M-209412-001-101-D
KOUREMENOS, GEORGES
8045, Durocher, app. 1
Montréal, QC
H3N 2A6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209412-001 pour l'agglomération A-11 Montréal, que détient le requérant-cédant.

Rôle M-80-53772-8
M-210525-002-102-D
CIOT, JEAN
CIOT, ANTONIO
(En société)
9830, Warverly
Montréal, QC
H3L 2V8
Requérants-cessionnaires
M-209493-001-102-D
NOCERA, HERVÉ
8305, Pontmain
St-Léonard, QC
H1R 2R8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Les requérants-cessionnaires demandent de leur transférer le permis M-209493-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53773-6
M-210549-001-101-D
GIAGKOUDIS, MME MARIA
251, Dresden
Mont-Royal, QC
H3P 2B9
Requérante-cessionnaire
M-210172-001-101-D
STASSINOPOULOS, NIKOLAOS
7022, Wiseman, app. 4
Montréal, QC
H3N 2N2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210172-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53776-9
M-40003-377-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIER'S TARIFF BUREAU ASSOCIATION
222, Dixon Road,
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:
Modifier Allied Van Lines Ltée Tarif no H-258 par l'annulation les taux de transportation section six et appliquer en place de cela les sections neuf, dix ou onze, du taux de transportation dépendant au cas, sur des embarquements qui ont l'origine dans les provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terreneuve destiné aux points de la province du Québec et transporté entre le 16 octobre et le 23 mai qui suit; annuler section huit laquelle applique sur des embarquements qui ont l'origine et/ou destination dans la province du Québec (sauf comme autrement fourni dans les sections neuf, dix ou onze) et en place de cela appliquer les taux de transportation section quatre (sauf comme autrement fourni dans les sections neuf, dix et onze) qui résultent dans un augmentation de 5 pour cent; pour entrée effet le 16 octobre, 1980 en accord avec article 2.58.1.

Rôle Q-80-22841
Q-600050-102-D
LAVIOLETTE AUTO LOCATION INC.
(Laviolette Drive Yourself Inc.)
2 300, rue Bellefeuille
Trois-Rivières (St-Maurice)
G9A 3Y9

Nouvelle publication suite à un amendement introduit le 18 juillet 1980:

Amendement à la requête Q-22841 parue à la *Gazette officielle du Québec* no 12 du 22 mars 1980 à la page 4317.

1. Requête originale:

La requérante demande à être autorisée à faire la location à court et à long terme de maisons mobiles motorisées (motor home) au 2300, rue Bellefeuille, Trois-Rivières (St-Maurice) QC.

2. Requête amendée:

La requérante demande à être autorisée à faire la location à court et à long terme, de maisons mobiles motorisées (motor home), au 2300 rue Bellefeuille, Trois-Rivières (St-Maurice), et également au 1823, rue St-Laurent, Shawinigan.

Rôle Q-80-24153-1
Q-300,144-105-D
(2951-V)
TRANSPORT JEAN CÔTÉ LTÉE
233, St-Louis
Lac-à-la-Croix
(Lac-St-Jean-Est) QC
G0W 1W0
Requérante-tireur
Q-300,885-101-D
(21794-V)
TRANSPORT M.G.R. LTÉE
2073, boul. St-Paul
R.R. no 7
C.P. 1478
Chicoutimi
(Chicoutimi) QC
G7H 5K3
Requérante-tirée

Demande de permis de tireur et selon 13B:

La requérante désire ajouter à son permis les services suivants:

1. Transport par remorquage - contrat

1. Transport Jean Côté Ltée, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à titre de voiturier-remorqueur à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques de Transport M.G.R. Ltée, selon toutes les clauses du permis no 21794-V, et de plus, elle désire un permis de courtier en transport, pour les fins et la durée du permis de remorquage autorisé par les présentes, en faveur de Transport Jean Côté Ltée, selon toutes les clauses du permis no 21794-V.

Transport Jean Côté Ltée, désire être autorisée selon l'article 13B à utiliser les remorques et semi-remorques de Transport M.G.R. Ltée, dans l'exploitation de son permis Q-300,144.

Rôle Q-80-24154-9
Q-302,011-103-D
LAVOIE, JEAN-JACQUES
20, du Foyer
Clermont
(Charlevoix-Est) QC
G0T 1C0
Requérant-tireur
Q-301,190-115-D
(23782-V)
TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC.
2720, avenue St-Georges
Beauport, QC
G1E 4B9
Requérante-tirée

Nouvelle demande de permis de tireur:

Le voiturier-remorqueur, M. Jean-Jacques Lavoie, domicilié au 20, rue du Foyer, comté de Charlevoix, s'adresse à la Commission des transports du Québec, pour obtenir le droit de donner aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante: Transport Nordique (1975) Inc., détentrice du permis 23782-V, qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Cette demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle Q-80-24155-6
Q-300,885-102-D
(21794-V)
TRANSPORT M.G.R. LTÉE
2073, boul. St-Paul
R.R. no 7
C.P. 1478
Chicoutimi
(Chicoutimi) QC
G7H 5K3
Requérante-tireur
Q-300,144-106-D
(2951-V)
TRANSPORT JEAN CÔTÉ LTÉE
233, St-Louis
Lac-à-la-Croix
(Lac-St-Jean-Est) QC
G0W 1W0
Requérante-tirée

Demande de permis de tireur et selon 13B:

La requérante désire ajouter à son permis les services suivants:

1. Transport par remorquage & contrat

1. Transport M.G.R. Ltée, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à titre de voiturier-remorqueur à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques de Transport Jean Côté Ltée, selon toutes les clauses du permis no Q-300,144 et de plus, elle désire un permis de courtier en transport pour les fins et la durée du permis de remorquage autorisé par les présentes, en faveur de Transport M.G.R. Ltée, selon toutes les clauses du permis Q-300, 144.

Transport M.G.R. Ltée, désire être autorisée selon l'article 13B à utiliser les remorques et semi-remorques de Transport Jean Côté Ltée, dans l'exploitation de son permis 21794-V.

Rôle Q-80-24162-2
Q-600,545-102-D
LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. RIMOUSKI INC.
92, 2e Rue ouest
Rimouski (Rimouski)
G5L 8B8

Nouvelle demande:
La requérante Location Routière A.C.M. Rimouski Inc. demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de fournir le service suivant:
Location à court terme pour le 92, 2e Rue ouest à Rimouski, pour le 68, du palais de justice à Montmagny, pour le 27, Lévis à Rivière-du-Loup, pour le 180, boul. Rideau, à Rouyn-Noranda, pour le 740, Royale, à Malartic, pour le 620, 2e Rue est, à La Sarre, pour le 44, avenue Gaspé est, à St-Jean-Port-Joli, pour le 1680, boul. St-Joseph, à Drummondville, pour le 740, Galt ouest à Sherbrooke, pour le 693, St-Alphonse ouest, à Thetford-Mines, pour le 82, St-Jean-Baptiste, à Victoriaville, pour le 625, boul. Laflèche, à Hauterive, pour le 437, Arnaud, à Sept-Îles, pour le 52, Verreault, à St-Joseph-de-Beauce, exclusivement aux personnes qui désirent passer l'examen en vue de l'obtention d'un permis de conduire des véhicules de promenade, autobus, camions, motos, tracteurs-remorques.

Rôle Q-80-24163-0
Q-600546-101-D
LOCATION ROUTIÈRE MATANE INC.
750, rue du Phare ouest
Matane (Matane)
G4W 3W8

Nouvelle demande de permis de location:
La requérante Location Routière A.C.M. Matane Inc. demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder le permis suivant:
Location à court terme pour le 750, rue du Phare ouest, à Matane, pour le 182, rue de la Reine, à Gaspé, pour le bureau des véhicules automobiles situé à Cap-aux-Meules, pour le bureau des véhicules automobiles situé à New-Carlisle, pour le 150, St-Jean-Baptiste, à Baie-St-Paul, pour le 1456, des Cyprès, à Trois-Rivières, pour le 35, Massicotte, au Cap-de-la-Madeleine, pour le 65, Provencher, à Port-Neuf, pour le 2484, St-Marc, à Shawinigan, pour le 338 des Saguenéens, à Chicoutimi, pour le 50, boulevard Harvey, à Jonquière, pour le 578, Commerciale, à Latuque, pour le 171, Roberval, à Roberval, exclusivement aux personnes qui désirent passer l'examen en vue de l'obtention d'un permis de conduire des véhicules de promenade, autobus, camions, motos, tracteurs-remorques.

Rôle Q-80-24164-8
Q-203,435-101-D
PHILIBERT, ROGER
139, Thibault
Matane (Matane)
G4W 2V8
Requérant-cessionnaire
Q-200,415-101-D
BOUFFARD, LAURENT
190, Thibault
Matane (Matane)
G4W 2V9
Requérant-cédant

Demande de transfert:
Bouffard, Laurent demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Philibert, Roger le permis Q-200,415-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Matane A-9. Les requérants demandent que la décision devienne exécutoire immediatement selon l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-80-24167-1
Q-000,405-103-DT
AUTOBUS BOULET & FILS INC.
1190, rue Philippe
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 6J3

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour le service no 1 de transport d'étudiants le midi, résidant à Thetford-Mines et pour le service no 2 de transport détudiants matin et soir résidant également à Thetford-Mines.
Les tarifs sont les suivants:

Taux proposés	*Taux actuels*
0,45 $ billet simple	0,40 $ billet simple
3,00 pour 9 billets	3,00 pour 10 billets

Rôle Q-80-24189-5
Q-302098-102-D
TRANSPORT GUY LAIN INC.
800, Principale
St-Sylvestre
(Lotbinière) QC
G0S 3C0
Voiturier-remorqueur
et
Q-301331-105-D
TRANSPORT A. & G. ST-HILAIRE INC.
C.P. 755
La Malbaie
(Charlevoix-Est) QC
G0T 1J0
Voiturier-roulier

Nouvelle demande:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de tirer au moyen de ses tracteurs dûment immatriculés les remorques ou semi-remorques propriété ou en possession légale de sa compagnie parente A & G St-Hilaire Inc. et ce en vertu de toutes les clauses du permis de cette dernière et ladite A & G St-Hilaire Inc. demande le permis correspondant.

Rôle Q-80-24190-3
Q-301,732-101-D
TRANSPORT MIMI INC.
9450, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg
(Québec) QC
G1G 4E6

Demande de changement de contrôle:
La requérante, Transport Mimi Inc., demande que la Commission des transports du Québec autorise la vente des actions ordinaires émises et entièrement libérées suivantes:
98 actions ordinaires de Jean-Paul Côté à Vaughn Tweddell;
1 action ordinaire de Micheline Côté à Gilles Baudoin;
1 action ordinaire de Yves Côté à Jean Lemelin.
Le tout conformément au contrat ci-joint de sorte que par la suite du transfert des actions, les actionnaires de la requérante seront les suivantes:

Vaughn Tweddell	98 actions ordinaires
Gilles Beaudoin	1 action ordinaire
Jean Lemelin	1 action ordinaire

Rôle Q-80-24191-1
Q-300,505-104-D
(14279-V)
SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE MARCHANDISES EN VRAC/ SOMAVRAC INC.
C.P. 294
2, des Forges
Trois-Rivières
(St-Maurice) QC
G9A 5G1

Demande de modification de permis, clause *p*):
La requérante, Somavrac Inc., dont la clause *p*) du permis Q-300,505 (14279-V) se lit comme suit:
Transport spécialisé - longue distance - rayon - citerne
Des installations de Somavrac Inc. à Trois-Rivières à tous points dans un rayon de 85 kilomètres, pour le transport de tous produits liquides, manufacturés, transformés et/ou entreposés par Somavrac Inc., et retour avec produits avariés ou refusés.
demande à la Commission des transports du Québec de l'autoriser à modifier ladite clause pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:
Transport spécialisé — longue distance - rayon - citerne
Des installations de Somavrac Inc. à Trois-Rivières à tous points dans un rayon de 400 kilomètres, pour le transport de tous produits liquides, manufacturés, transformés et/ou entreposés par Somavrac Inc., et retour avec produits avariés ou refusés.

Rôle Q-80-24192-9
Q-300,933-101-D
(22252-V)
LAFLAMME, PAUL-ÉMILE
65, rang Sault
St-Raphaël
(Bellechasse) QC
G0R 4C0

Demande de modification de permis, clauses *a*) et *b*):
Le requérant, Paul-Émile Laflamme, 65, rang Sault, St-Raphaël (Bellechasse) QC, G0R 4C0 et détenteur du permis numéro 22252-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de modifier les clauses *a*) et *b*) dudit permis qui se lit comme suit:
a) Transport restreint - longue distance - route restreinte
De St-Raphaël à St-Charles-de-Bellechasse et St-Romuald, et retour.
b) Transport restreint - longue distance - route restreinte
De St-Charles-de-Bellechasse à St-Romuald, et retour.
Pour se lire comme suit:
a) Transport restreint - longue distance - route restreinte
De St-Raphaël à St-Charles-de-Bellechasse, St-Romuald, et St-Georges-Ouest, et retour.
b) Transport restreint - longue distance - route restreinte
De St-Charles-de-Bellechasse à St-Romuald, St-Georges-Ouest, et retour.
Dans les 2 cas, pour le transport d'animaux vivants.

Rôle Q-80-24193-7
Q-300,282-101-D
(7479-V)
LYSTER TRANSPORT ENR.
(Beaudoin, Étienne et Bolduc, Damien)
116, rue Moisan
Lyster
(Mégantic) QC
G0S 1V0

Demande de modification de permis, service additionnel:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à son permis le service additionnel suivant:
Transport général - longue distance - route restreinte
De Lyster, Dosquet, St-Agapit et St-Étienne à Québec et retour.

Rôle Q-80-24194-5
Q-300,892-111-D
(21839-V)
TRANSPORT E.J. BOURQUE LTÉE
E.J. Bourque Transport Ltd
1230, rue Industrielle
C.P. 518
Mont-Joli
(Rimouski) QC
G5H 3L3

Demande de modification de permis, service additionnel:
La requérante qui est détentrice du permis no 21829-V (Q-300,892) s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante:
Transport restreint - longue distance - route restreinte
Des frontières Québec–Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée) en transit au Québec, aux frontières Québec–Ontario (tout port d'entrée) pour le transport de fruits de mer et poissons frais et/ou congelés et/ou marinés et provenant des provinces maritimes et destinés aux États Américains.
La détentrice a le droit d'utiliser des véhicules à température contrôlée.

Rôle Q-80-24195-2
Q-301,991-106-D
LIVRAISON G.L. ENRG.
(Guilbert, Michel et Levasseur, Claude)
351, rue Laurier
Trois-Rivières
(St-Maurice) QC
G9A 2R4

Demande de modification de permis, service additionnel:
Livraison G.L. Enr. demande à la Commission d'ajouter à son permis:
Transport et service local:
Trois-Rivières et tous les autres endroits situés sur une distance de 5 milles pour le transport de petits colis de moins de 50 lb, pour le compte des industries et commerces en général.

Rôle Q-80-24198-6
Q-300 335-110-D
(9573-V)
TRANSPORT QUIRION INC.
QUIRION TRANSPORT INC.
47, 8e Rue ouest
C.P. 98
La Guadeloupe
(Frontenac) QC, G0M 1G0
Place d'affaires:
4516, rue Laval
Lac-Mégantic
(Frontenac) QC
G6B 1C5

Modification de permis:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour être autorisée à donner le service suivant en modifiant les clauses *i*), *j*), *n*), *s*), *w*) qui se lisent présentement comme suit:
i) Transport restreint - longue distance - route restreinte
i) De tous points situés dans les districts électoraux-provinciaux de Frontenac Beauce, Mégantic et Compton aux frontières Québec–États-Unis (ports d'entrée: Northern Mills, Rouses Point, Derby Lines, Champlain, Coburn Gore, Jackman et Stanhope), pour le transport de bois préparé.
j) Transport restreint - longue distance - route restreinte
j) De Villeneuve et East-Anjus à la frontière Québec–États-Unis (ports d'entrée: Jackman, Coburn Gore, Derby Lines et Northern Mills), pour le transport de produits manufacturés par Brique Citadelle Ltée, et East Angus Brick & Fils Inc., et destinés à être livrés aux destinataires aux Etats-Unis.
n) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
n) De Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, à la frontière Québec-États-Unis (ports d'entrée: Jackman, Coburn Gore, Derby Lines, Northern Mills, St-Alban et Stanhope) pour le transport de bois préparé destiné aux Etats du Connecticut, Maine, Vermont, New Hampshire, Rhode Island, Massachusetts, pour le compte de Bérion Inc., de Notre-Dame-du-Lac.
Restriction:
Le service autorisé par la clause *n*) de ce permis ne sera opéré que conjointement avec le permis complémentaire MC-126291 (sub. 9) de l'Interstate Commerce Commission daté du 4 avril 1968.
s) Transport restreint - longue distance - route restreinte
s) De la frontière États-Unis–Québec (port d'entrée: Champlain) à Chomedey (ville de Laval), pour le transport de «woodpulp board» provenant de Manchester, N.H., U.S.A. pour les produits destinés à Graphic Finishers Inc., de Chomedey
Restriction:
La clause *s*) de ce permis sera opérée conjointement avec le permis connexe MC-126291 émis par l'Interstate Commerce Commission, le 2 juin 1972.
w) Transport restreint - longue distance - route restreinte
w) Depuis les municipalités de St-Lambert, Lauzon, Ste-Aurélie, St-Raymond-de-Portneuf, St-Romuald et Scott-Jonction jusqu'aux frontières Québec–États-Unis d'Amérique (tout port d'entrée), pour le transport de bois préparé et manufacturé.
Les services autorisés par ce permis ne pourront être fournis que complémentairement à ceux autorisés par l'Interstate Commerce Commission, suivant son certificat numéro MC-126291, sub 19, en date du 14 novembre 1973.
À chacune de ces clauses, ajouter: et retour avec bois.

Rôle Q-80-24199-4
Q-301331-103-D
TRANSPORT A. & G. ST-HILAIRE INC.
C.P. 755
La Malbaie
(Charlevoix-Est) QC
G0T 1J0

Modification de permis:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission du permis suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
De Clermont à tous points situés dans un rayon de 300 milles des limites de ladite municipalité, pour le transport en vrac de toutes matières provenant de la transformation et du traitement de silice effectué par Excel Quartz Inc., au moyen de camions ou de semi-remorques munis d'un mécanisme de soufflerie, pour le compte de Excel Quartz Inc.

Rôle Q-80-24200-0
Q-302 113-104-D
LABRECQUE, ROBERT
199, route de l'Église
Honfleur
(Bellechasse) QC
G0R 1N0
Voiturier-remorqueur
et
Q-300 927-114-D
(22173-V)
CHO-BO INC.
5420, 4e Avenue est, R.R. 5
C.P. 38
St-Georges-Est
(Beauce) QC
G5Y 5C5
Voiturier-roulier

Nouvelle demande:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de Cho-Bo Inc. en vertu de toutes les clauses du permis de cette dernière portant le numéro 22173-V, et ladite Cho-Bo Inc. demande le permis correspondant.

Rôle Q-80-24211-7
Q-301,891104-DT
MESSAGE TELEJET EXPRESS (1979) INC.
1495, boul St-Joseph
Drummondville (Drummond)
J2C 2E8

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir une augmentation de ses tarifs d'environs 15% et ce, à compter du 1er septembre 1980.
Les intéressés qui désirent obtenir lesdits taux doivent communiquer avec la Commission des transports.

Rôle Q-80-24214-1
Q-600536-101-D
AUTOMOBILES GRONDIN (1977) INC.
1923, Notre-Dame nord
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 2V8

Permis de location:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec de la favoriser à donner les services de location de véhicules au sens du Code de la route, comme suit:
1. Location à long terme (plus d'une année) de véhicules de promenade incluant familiale et de commerce et livraison, excluant autobus scolaire et camion-citerne.
2. Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de promenade incluant familiale et de commerce et livraison excluant autobus scolaire et camion-citerne, à Thetford-Mines, comté de Frontenac, QC.

Rôle Q-80-24216-6
Q-600,412-108-D
LOCATION NORCO LTÉE
1880, 3e Avenue, R.R. 2
Val-d'Or (Abitibi)
J9P 4N7

Changement d'adresse:
La requérante, Location Norco Ltée, détentrice du permis portant le numéro Q-600,412, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de modifier sa place d'affaires aux certificats Q-600,412-009,010, 019, 120, 027, 028, 033, 034, afin qu'elle se lise dorénavant comme suit: 400, 2e Rue est, La Sarre, QC.

Rôle Q-80-24217-4
Q-600,549-102-D
LES VENTES SENTINELLE LINCOLN MERCURY LTÉE
2000, boul. Charest ouest
Ste-Foy, QC
G1N 2E8

Nouvelle demande:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec de l'autoriser à fournir les services de location de véhicule au sens du Code de la route; comme suit:
1. Location à long terme (plus d'une année) de véhicules de promenade incluant familiale et de commerce et livraison, excluant autobus scolaire et camion-citerne.
2. Location à court terme (moins d'une année) de véhicules automobiles pour clients de service qui attendent leur véhicule en réparation.
3. Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de promenade incluant familiale et de commerce et livraison, excluant autobus scolaire et camion-citerne, à Québec.

8101-o

DEMANDE DE PERMIS INTRODUITE EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de requête nom et adresse*	*Nature*	*Suivant l'article*	*Pour la région*
Q-80-24197-8	Q-710725-102-D **LES ENTREPRISES MARLOW ENR.** (Tanguay, Jean-Luc) Rang 7 St-Gédéon (Frontenac) G0M 1T0	Solides		3

8101-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature de décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul, conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-45970	80 07 25	Décision: MPV-1906-TF M-000076-101-HPT MÉTROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC.	Le Devoir	5, 6 et 7 déc. 1979	Modification de tarifs Rejetée
M-80-48430	80 07 09	Décision: MPV-1878 M-000015-104-DS AUTOBUS INTER-CITÉ LTÉE. Requérante-cédante M-000592-103-DS AUTOBUS DE L'ESTRIE INC. Requérante-cessionnaire	La Voix de L'Est	11, 12 et 14 janvier 1980	Transfert de permis Accordée
M-80-49650	80 07 28	Décision: MPV-1907-S M-000040-105-DS S & L TRANSPORT INC.	Le Devoir	12, 13 et 14 mars 1980	Demande de permis saisonnier Désistement
M-80-51040	80 07 21	Décision: MPV-1894-H M-000023-103-S VERREAULT TRANSPORT LTÉE.	La Voix de l'Est	21, 22 et 23 avril 1980.	Demande de suppression temporaire de service Accordée
M-80-51532	80 07 23	Décision: MPV-1902-S M-000146-102-D GOUDREAU, DOROTHY	G.O.Q. no 25 p. 7066	80 06 21	Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis sera valide jusqu'au 30 juin 1981.
M-80-51533	80 07 23	Décision: MPV-1903-S M-000419-102-D RUDOLPH, KARL	G.O.Q. no 25 p. 7066	80 06 21	Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis sera valide jusqu'au 30 juin 1981.
M-80-51554	80 07 28	Décision: MPV-1908-S M-000607-102-DS HÔTEL DE LA BELLE PROVINCE ENR.	Le Devoir	28, 29 et 30 avril 1980	Demande de permis saisonnier Désistement
M-80-51617	80 07 23	Décision: MPV-1904-S M-000104-102-D DÉPATIE, RENÉ	G.O.Q. no 25 p. 7076	80 06 21	Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis sera valide jusqu'au 30 juin 1981.
M-80-51618	80 07 23	Décision: MPV-1905-S M-000044-102-D DÉPATIE, ROGER	G.O.Q. no 25 p. 7076	80 06 21	Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis sera valide jusqu'au 30 juin 1981.
M-80-53757-9	80 07 29	Décision: MPV-1909-S 3-M-000408-102-DS LES ENTREPRISES THÉOLOGOU LTÉE Requérante	Journal de Montréal	27, 28, 29 juin 1980	Demande de permis Accordée Date d'échéance 30 août 1981
Q-80-23764-6	80 07 24	Décision: QPV-1605-S 9-Q-000265-104-D TRANSPORT ETCHEMIN INC Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7079	80 06 21	Demande de permis Accordée Du 1er septembre 1980 au 30 juin 1981
Q-80-23748-9	80 07 23	Décision: QPV-1601-S 6-Q-000474-102-D AUTOBUS COSSETTE INC. Rrequérante	G.O.Q. no 25 p. 7078	80 06 21	Demande de permis Accordée Durée du 1er septembre 1980 au 30 juin 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23726-5	80 07 22	Décision: QPV-1604-S 5-Q-000517-103-D LES AUTOBUS PELLERIN & FILS INC. Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6910	80 06 14	Demande de permis Accordée Validité: 364 jours

ÉCOLIER

M-80-51566-103NC	80 07 17	Décision: MPE-1433 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100029 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PAPINEAU Mise en cause M-100592 OSCAR PILON M-100200 ROPIN INC. M-100581 A.G. BRAZEAU INC. M-100578 BÉLANGER JACQUES M-100579 BERTHEL, RAYMOND M-100580 BERTRAND, JOSEPH M-100583 HOTTE, GÉRARD M-100584 LAFONTAINE, GÉRARD M-100586 ZÉPHIRIN LAROSE TRANSPORT ENRG. M-100587 LASALLE, IRÈNE THOM M-100589 MASSIE, ANSELME M-100590 MILLER, GORDON M-100591 PAUL, THÉOPHILE M-100593 ROUSSON, JEAN-PAUL M-100594 ST-DENIS, ALCIDE M-100597 THERRIEN, JEAN-CHARLES M-101003 SERVANT, JEANNOT Intimés	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale Papineau et les transporteurs plus bas indiqués, sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

	Circuits:		*Circuits:*
Oscar Pilon Notre-Dame-de-la-Paix (Papineau) QC J0V 1P0 M-100592	04-03	Zéphirin Larose Transport Enrg. R.R. no 2 Ripon (Papineau) QC, J0V 1V0 M-100586	
Ropin Inc. 212, rue Galipeau Thurso (Papineau) QC, J0X 3B0 M-100200	04-04 06-02	Lasalle, Irène Thom Poltimore (Papineau) QC, J0X 2S0 M-100587	
A.G. Brazeau Inc. 160, boul. du Progrès Angers (Papineau) QC, J0X 1B0 M-100581	18-08 18-09 (1976)	Massie, Anselme C.P. 44 Ripon (Papineau) QC, J0V 1V0 M-100589	
Joséphat, Larose Bélanger, Jacques Cheneville (Papineau) QC, J0V 1G0 M-100578	01-02 (1977)	Miller, Gordon R.R. no 3 Buckingham (Papineau) QC, J8L 2W8 Paul, Théophile	
Berthel, Raymond 587, David Buckingham (Papineau) QC, J8L 2A9 M-100579		C.P. 142 Papineauville (Papineau) QC, J0V 1R0 M-100591 Rousson, Jean-Paul	
Bertrand, Joseph Montebello (Papineau) QC, J0V 1L0 M-100580		St-André-Avellin (Papineau) QC, J0V 1W0 M-100593 St-Denis, Alcide	
Hotte, Gérard R.R. no 2 Thurso (Papineau) QC, J0X 3B0 M-100583		43, St-Henri Montebello (Papineau) QC, J0V 1L0 M-100594 Therrien, Jean-Charles	
Lafontaine, Gérard R.R. no 2 Ripon (Papineau) QC, J0V 1V0 M-100584		Ripon (Papineau) QC, J0V 1V0 M-100597 Servant, Jeannot Cheneville (Papineau) QC, J0V 1E0 M-101003	

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51566-108NC	80 07 14	Décision: MPE-1432 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100050 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'YAMASKA Mise en cause M-100238 LES AUTOBUS ROBERT LTÉE. M-100235 LES AUTOBUS BEAUREGARD INC. M-100629 CIE DE TRANSPORT MASKOUTAINE LTÉE.	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		M-100634 TRANSPORT RAY ADAM LTÉE. M-100635 AUTOBUS NORMANDIN LTÉE. M-100636 CIE D'AUTOBUS BERNIER & FILS INC. M-100638 LES AUTOBUS BLANCHARD INC. M-100639 AUTOBUS BRODEUR INC. M-100640 FONTAINE, MARCEL M-100641 CUSSON, FERNAND M-100643 LES AUTOBUS GODIN INC. M-100644 LES AUTOBUS GASTON & SYLVIO HÉBERT INC. M-100645 P.A. JOYAL INC. M-100646 AUTOBUS LAFRANCE INC. M-100647 LAMBERT ARMAND M-100648 AUTOBUS LAPLANTE & FILS INC. M-100649 TRANSPORT CLAUDE LAPORTE INC. M-100651 LES AUTOBUS C. MARCIL INC. M-100654 ST-LAURENT, ROSARIO M-100657 TRUDEAU, JEAN-PAUL M-100658 ROIREAU, EUGÈNE M-100769 LESSARD, CAMILLE Intimés			

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska et les transporteurs plus bas indiqués, sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

	Circuits:
Les Autobus Robert Ltée. 204, boul. Richelieu St-Basile-le-Grand, QC J0L 1S0 M-100238	152
Les Autobus Beauregard Inc. R.R. no 3 St-Hilaire, QC J3G 4S6 M-100235	137
Cie de Transport Maskoutaine Ltée. 7665, Bernard St-Hyacinthe, QC J2T 1E2 M-100629	104

	Circuits:
Transport Ray Adam Ltée. St-Dominique (Bagot) QC, J0H 1L0 M-100634	
Autobus Normandin Ltée. R.R. no 3 Mont-St-Hilaire (Rouville) QC, J3G 4S6 M-100635	
Cie d'Autobus Bernier & Fils Inc. St-Marcel (Richelieu) QC, J0H 1T0 M-100636	
Les Autobus Blanchard Inc. 571, rue Richelieu St-Marc (Verchères) QC, J0L 2E0 M-100638	

Circuits:

Autobus Brodeur Inc.
St-Hugues (Bagot)
QC, J0H 1N0
M-100639
Fontaine, Marcel
St-Hugues (Bagot)
QC, J0H 1N0
M-100640
Cusson, Fernand
St-Simon (Bagot)
QC, J0H 1Y0
M-100641
Les Autobus Godin Inc.
375, 6e Avenue
Ste-Hélène-de-Bagot (Bagot)
QC, J0H 1M0
Les Autobus Gaston & Sylvio Hébert Inc.
C.P. 35
Wickham (Drummond)
QC, J0C 1S0
M-100644
P.A. Joyal Inc.
St-Marcel (Richelieu)
QC, J0H 1T0
M-100645
Autobus Lafrance Inc.
2745, rue Principale
St-Jean-Baptiste (Rouville)
QC, J0L 2B0
M-100646
Lambert, Armand
St-Valérien (Shefford)
QC, J0H 2B0
M-100647

Circuits:

Autobus Laplante & Fils Inc.
9, Parent
St-Isidore (Bagot)
QC, J0H 1R0
M-100648
Transport Claude Laporte Inc.
Rang 5
St-Bernard, Michaudville
(St-Hyacinthe) QC
J0H 1C0
M-100649
Les Autobus C. Marcil Inc.
Rang St-Augustin
Ste-Hélène (Bagot)
QC, J0H 1M0
M-100651
St-Laurent, Rosario
St-Simon (Bagot)
QC, J0H 1Y0
M-100654
Trudeau, Jean-Paul
70, rang Vingt-Quatre
Beloeil (Verchères)
QC,
M-100657
Roireau, Eugène
34, rue Roy
Ste-Rosalie (Bagot)
QC, J0H 1X0
M-100658
Lessard, Camille
1211, 2e Rang
St-Hugues (Bagot)
QC, J0H 1N0
M-100769

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51566-114NC	80 07 17	Décision: MPE-1431 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100059 LA COMMISSION SCOLAIRE SAULT ST-LOUIS Mise en cause M-100410 AUTOBUS LÉO AUGER INC. M-100673 AUTOBUS J.L. TESSIER INC. M-100574 AUTOBUS TRUDEAU INC. Intimées	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transports d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Sault St-Louis et les transporteurs plus bas indiqués, sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

	Circuits:
Autobus Léo Auger Inc. 117, rue Clément Ville LaSalle Montréal, QC H8R 1S8 M-100410	25-29-30- 31-32-33- 39-40-43-
Autobus J.L. Tessier Inc. 291, Quinlan Ville LaSalle Montréal, QC H8R 3W4 M-100673	26-27- 28-34- 35-36- 37-38- 41-44-

	Circuits:
Autobus Trudeau Inc. 16899, boul. Hymus Kirkland (Île-de-Montréal) QC, H9H 3L4 M-100574	

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51566- 115NC	80 07 17	Décision: MPE-1430 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100002 LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES Mise en cause M-100208 ALBANI, CHARRON M-100201 LES TRANSPORTS CHARRON LTÉE. M-100202 BERGERON, YVON M-100205 CHALIFOUX TRANSPORT D'ÉCOLIERS ENRG. M-100206 AUTOBUS A.J. CHALIFOUX ENRG. M-100207 TRANSPORT D'ÉCOLIERS FERNAND CHARETTE ENRG. M-100209 COUPAL, GÉRARD M-100210 DAVID, MME BERTHE M-100211 LES AUTOBUS ERNEST DUQUETTE ENRG. M-100212 DUQUETTE, LÉO M-100213 LES AUTOBUS LE PROMENEUR INC. M-100214 GAGNON, RICHARD M-100216 AUTOBUS DU LAC ARCHAMBAULT INC. M-100217 LES AUTOBUS LLOYD BUS SERVICE ENRG. M-100219 LES AUTOBUS ELAIR INC.	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		M-100225 LES AUTOBUS LA DILIGENCE INC. M-100226 RHÉAUME, LÉOPOLD M-100227 TRANSPORT ÉMILE SARRAZIN INC. M-100229 TERREAULT, JOSEPH M-100230 CLAUDE VANNOBEL INC. M-100232 CHARLAND, RENÉ M-100277 LES AUTOBUS YVAN OUELLETTE INC. M-101005 TRANSPORT Y. MAJOR INC. M-101008 PAGÉ, ANDRÉ M-101009 CHALUT, ATHANASE M-101010 LES AUTOBUS CARON & FILS INC. M-101105 SAURIOL, FLEURETTE Intimés			

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire des Laurentides et les transporteurs plus bas indiqués, sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Circuits:

Albani, Charron
Val-des-Lac (Montcalm)
QC, J0T 2P0
M-100208
Les Transports Charron Ltée.
C.P. 65
Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)
QC, J8C 3A1
M-100201
Bergeron Yvon
R.R. no 117
La Conception (Labelle)
QC, J0T 1M0
M-100202
Chalifoux Transport d'Écoliers Enrg.
R.R. no 1
Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)
QC, J8C 2Z7
M-100205
Autobus A.J. Chalifoux Enrg.
R.R. no 1
Ste-Agathe (Terrebonne)
QC, J8C 2Z7
M-100206
Transport d'Écoliers Fernand Charette Enrg.
102, rue St-Bruno
Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)
QC, J8C 2H9
M-100207

Circuits:

655

Coupal, Gérard
Bréboeuf (Terrebonne)
QC, J0T 1B0
M-100209
David, Mme Berthe
Lac-Carré (Terrebonne)
QC, J0T 1J0
M-100210
Les Autobus Ernest Duquette Enrg.
1257, montée Duquette
Val-David (Terrebonne) QC
J0T 2N0
M-100211
Duquette, Léo
1325, montée Duquette
Val-David (Terrebonne)
QC, J0T 2N0
M-100212
Les Autobus Le Promeneur Inc.
C.P. 485
St-Jovite (Terrebonne)
QC, J0T 2H0
M-100213
Gagnon, Richard
Val-des-Lacs (Montcalm)
QC, J0T 2P0
M-100214
Autobus du Lac Archambault Inc.
315, rue St-Donat
St-Donat (Montcalm)
QC, J0T 2C0
M-100216

Circuits:

Les Autobus Lloyd Bus Service Enrg.
Morin-Heights, C.P. 116
(Argenteuil) QC
J0R 1R0
M-100217
Les Autobus Elair Inc.
R.R. no 1
Lac-Carré (Terrebonne)
QC, J0T 1J0
M-100219
Les Autobus La Diligence Inc.
1280, boul. Ste-Adèle
Ste-Adèle (Terrebonne)
QC, J0R 1L0
M-100225
Rhéaume, Léopold
St-Faustin (Terrebonne)
QC, J0T 2G0
M-100226
Transport Émile Sarrazin Inc.
Huberdeau (Argenteuil)
QC, J0T 1G0
M-100227
Terreault, Joseph
Labelle (Terrebonne)
QC, J0T 1H0
M-100229
Claude Vannobel Inc.
Huberdeau (Argenteuil)
QC, J0T 1G0
M-100230

Circuits:

Charland, René
R.R. no 1
Laurel, Montford
(Argenteuil) QC
J0T 1Y0
M-100232
Les Autobus Yvan Ouellette Inc.
2869 A, boul. Labelle
Lesage (Terrebonne)
QC, J0R 1T0
M-100277
Transport Y. Major Inc.
8, des Bouleaux
St-André (Argenteuil)
QC, J0V 1X0
M-101005
Pagé, André
1993, Principale
St-Adolphe-d'Howard
(Argenteuil) QC
J0T 2B0
M-101008
Chalut, Athanase
La Minerve (Labelle)
QC
J0T 1S0
M-101009
Les Autobus Caron & Fils Inc.
La Minerve (Labelle)
QC, J0T 1S0
M-101010
Sauriol, Fleurette
La Minerve (Labelle)
QC, J0T 1S0
M-101105

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement, suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51566-116NC	80 07 17	Décision: MPE-1429 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100003 SOUTH SHORE REGIONAL SCHOOL BOARD Mise en cause M-100233 AUTOBUS RACINE LTÉE. M-100239 LES ENTREPRISES RAYMOND ROBILLARD INC M-100241 BOYD'S SCHOOL BUS M-100244 LA CIE AUTOBUS CHAMBLY INC. M-100245 BONIN AUTOBUS LTÉE.	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		M-100237 BRUNO E. GRISÉ TRANSPORT INC. M-100240 LES AUTOBUS ST-HUBERT INC. M-100242 RIVERAINS TRANSPORT INC. M-100246 COMMISSION DE TRANSPORT DE LA RIVE SUD DE MONTRÉAL Intimées			

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la South Shore Regional School Board et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés

	Circuits:
Autobus Racine Ltée. 177, rue de l'Église Lacolle, QC J0J 1JO M-100233	2 3 5
Les Entreprises Raymond Robillard Inc. 517, chemin Chambly Marieville (Rouville) QC, J0L 1J0 M-100239	43
Boyd's School Bus 65, Pinsonneault St-Constant (Laprairie) QC, J0L 1X0 M-100241	115
La Cie Autobus Chambly Inc. Chambly Bus Company Inc. 700, boul. Périgny Chambly, QC J3L 1W3 M-100244	124
Bonin Autobus Ltée. 20, rue Prince Sorel (Richelieu) QC, J3P 5N8 M-100245	117

	Circuits:
Bruno E. Grisé Transport Inc. 1515, boul. Marie Victorin St-Bruno (Chambly) QC, J3V 4P6 M-100237	
Les Autobus St-Hubert Inc. 2562, Star St-Hubert (Chambly) QC, J3Y 3W6 M-100240	
Riverains Transport Inc. 555, boul. Guimond Longueuil (Chambly) QC, J4G 1L9 M-100242	
Commission de Transport de la Rive Sud de Montréal 1000, de Sérigny Suite 100, Longueuil (Chambly) QC J4K 5B1 M-100246	

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-121NC	80 07 14	Décision: MPE-1424 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100122 LA C.S. VALLEYFIELD Mise en cause M-101049 A. LEDUC & FRÈRES LTÉE. M-100262 AUTOBUS GAÉTAN VALLÉE INC. M-100260 AUTOBUS LEDUC INC. M-101042 AUTOBUS M. MOISE INC.	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		M-100259 AUTOBUS SALABERRY INC. M-100261 AUTOBUS VENISE (1978) INC. M-100263 DANDURAND, ANTONIO M-100751 AUTOBUS ROLAND LEDUC INC. M-101040 RÉAL QUENNEVILLE INC. M-101044 VERNER ROCK M-101045 GUILBEAULT, ERNEST M-101046 AUTOBUS M. EDMOND INC. M-101047 DEMERS, GEORGES M-101063 AUTOBUS E. TAILLEFER INC. Intimés			

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la C.S. Valleyfield et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés

	Circuits:	*Circuits:*
A. Leduc & Frères Ltée. 138, 4e Avenue St-Timothée (Beauharnois) QC, J0S 1X0 M-101049	93	Autobus Roland Leduc Inc. 16, rue Châteauguay Huntingdon, QC J0S 1H0 M-100751
Autobus Gaétan Vallée Inc. Ste-Barbe (Huntingdon) QC, J0S 1P0 M-100262	38	Réal Quenneville Inc. St-Anicet, Huntingdon, QC J0S 1M0 M-101040
Autobus Leduc Inc. 433, chemin Larocque Valleyfield (Beauharnois) QC, J6T 4C6 M-100260	67	Verner, Rock St-Stanislas-de-Kostka (Beauharnois) QC J0S 1W0 M-101044
Autobus M-Moise Inc. St-Antoine-Abbé (Châteauguay) QC J0S 1NO M-101042	74	Guilbeault, Ernest Ormstown (Châteauguay) QC, J0S 1K0 M-101045
Autobus Salaberry Inc. 183, Principale St-Louis-de-Gonsague (Beauharnois) QC J0S 1T0 M-100259	80	Autobus M-Édmond Inc. St-Anicet (Huntingdon) QC, J0S 1M0 M-101046
Autobus Venise (1978) Inc. Chemin McArthur Valleyfield (Beauharnois) QC J6S 4M5	82-13	Demers, Georges Route 14 Ormstown (Châteauguay) QC, J0S 1K0 M-101047
Dandurand Antonio Route 14 Ormstown (Châteauguay) QC, J0S 1K0 M-100263		Autobus E. Taillefer Inc. 91, rue Lake (Huntingdon) QC J0S 1H0 M-101063

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur des dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à des dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-123NC	80 07 28	Décision: MPE-1396-C CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100177 LA COMMISSION SCOLAIRE CHOMEDEY LAVAL Mise en cause M-100252 COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL Intimée			*Proprio motu* Correction de décision La Commission: Corrige la décision MPE-1396, rendue le 10 juillet 1980, en y ajoutant le circuit no 6 à la liste des numéros de circuits dont la Commission avait refusé la prolongation.
M-80-51566-124NC	80 07 17	Décision: MPE-1428 CM-100000-P-103 CQ-100000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100014 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA MISE EN CAUSE M-100314 ANDRÉ LAUZON M-100238 JEAN-MARIE MILLETTE M-100330 DOMI TRANSPORT INC. M-100371 TRANSPORT D'ÉCOLIERS ROGER AYOTTE M-100346 FERNAND ÉMARD M-100347 JEAN-PIERRE LACHAINE M-100350 TRANSPORT D'ÉCOLIERS DE LA HAUTE GATINEAU LTÉE. M-100315 AURÈLE CYR ENRG. M-100316 PELLETIER, RENÉ M-100319 AUTOBUS MAJOR DE L'ASCENSION ENRG. M-100320 PAIEMENT, ERNEST M-100323 BEAUDOIN, MARCEL M-100324 AUTOBUS F. CONSTANTINEAU & FILS INC. M-100325 LES AUTOBUS LACHAINE ENRG. M-100326 TRANSPORT D. MILLETTE INC. M-100329 PILON, RAYMOND M-100331 DORÉ, ÉDOUARD M-100332 TRANSPORT MAURICE DORÉ ENR.	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
		M-100333 TRANSPORT ARMAND MILLAIRE ENR. M-100334 DENIS MILLAIRE INC. M-100335 MAURICE PERRON ENRG. M-100337 TRANSPORT D'ÉCOLIERS HUBERT GOURGON ENRG. M-100338 AUTOBUS LAC DES ÎLES ENRG. M-100343 TRANSPORT D'ÉCOLIERS MARCEL HUBERDEAU ENRG. M-100349 O. CARPENTIER INC. M-100351 LEMENS, RENÉ M-100357 LAFONTAINE, LÉO M-100358 CLÉMENT, RONALD M-100359 MAURICE ET RACHELLE LÉVESQUE INC. M-100360 TRANSPORT A. HEAFY INC. M-100361 TRANSPORT E. LAFONTAINE INC. M-100362 RAYMOND ALIE TRANSPORT ENRG. M-100363 TRANSPORT A. MOORE INC. M-100366 TRANSPORT FLORIAN SÉGUIN ENRG. M-100367 TRANSPORT D'ÉCOLIERS DAVID INC. M-100368 TRANSPORT B. LAFRENIÈRE LTÉE M-100369 LARIVIÈRE, PHILIPPE M-100370 TRANSPORT D'ÉCOLIERS ÉLISÉE CONSTANTINEAU ENRG. M-100749 LES TRANSPORTS DE LA DÉSERT INC. M-100760 TRANSPORT D'ÉCOLIERS MAURICE MANSION ENRG. M-101070 TRANSPORT BERNARD LACROIX INC. M-101071 LORENZO BEAUREGARD & FILS INC. M-101072 BASTIEN, FLORIBERT M-101074 BRUNET, ROSARIO M-101075 TRANSPORT D'ÉCOLIER NORTHFIELD ENRG. M-101076 DION, GILLES			

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		M-101077 TRANSPORT D'ÉCOLIER ANDRIEN BOISMENU ENRG. M-101078 CLÉMENT, MME ROSE M-101079 AUTOBUS PERRIER ENRG. M-101080 LÉOPOLD CHALIFOUX TRANSPORT D'ÉCOLIER ENRG. M-101081 QUÉVILLON, RÉJEAN M-101082 PERRON, LÉONARD M-101083 TRANSPORT D'ÉCOLIERS LIONEL QUÉVILLON ENRG. M-101084 LAGACÉ, GÉRARD M-101086 CONSTANTINEAU, CLAUDE M-101087 GAGNÉ AUTOBUS M-101097 CÔTÉ, RUSSELL Intimés			

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés

	Circuits:
André Lauzon L'Annonciation (Labelle) QC J0T 1T0 M-100314	301
Jean-Marie Millette Mont-St-Michel (Labelle) QC J0W 1P0 M-100238	326
Domi Transport Inc. R.R. no 2 Mont-Laurier, QC J9L 3G4 M-100330	335
Transport d'Écoliers Roger Ayotte Notre-Dame-de-Pontmain (Labelle) QC J0W 1S0 M-100371	342
Fernand Émard Lac-du-Cerf (Labelle) QC M-100346	371
Jean-Pierre Lachaine R.R. no 1 Mont-Laurier (Labelle)QC J9L 3G4 M-100347	377
Transport d'Écoliers de la Haute Gatineau Ltée. Gracefield (Gatineau) QC J0X 1W0 M-100350	406
Aurèle Cyr Enrg. C.P. 296 257, des Cyprès L'Annonciation (Labelle) QC, J0T 1T0 M-100315	
Pelletier, René Lac Lacoste L'Annonciation (Labelle) QC, J0T 1T0 M-100316	
Autobus Major de l'Ascension Enrg. L'Ascension (Labelle) QC, J0T 1W0 M-100319	
Paiement, Ernest Nominingue (Labelle) QC, J0W 1R0 M-100320	
Beaudoin, Marcel Ste-Véronique (Labelle) QC, J0W 1X0 M-100323	

Circuits:

Autobus F. Constantineau
& Fils Inc.
1117, boul. Paquette
Mont-Laurier (Labelle)
QC, J9L 1M5
M-100324
Les Autobus Lachaine Enrg.
Lac-des-Écorces
(Labelle) QC
J0W 1H0
M-100325
Transport D. Millette Inc.
Ste-Anne-du-Lac (Labelle)
QC, J0W 1V0
M-100326
Pilon, Raymond
R.R. no 2
Ferme-Neuve (Labelle)
QC, J0N 1C0
M-100329
Doré, Édouard
R.R. no 1
Ferme-Neuve (Labelle)
QC, J0W 1C0
M-100331
Transport Maurice Doré Enr.
R.R. no 2
Mont-Laurier (Labelle)
QC, J9L 3G4
M-100332
Transport Armand Millaire
Enr.
300, 20e Avenue
Ferme-Neuve (Labelle)
QC, J0W 1C0
M-100333
Denis Millaire Inc.
R.R. no 1
Ferme-Neuve (Labelle)
QC, J0W 1C0
M-100334
Maurice Perron Enrg.
R.R. no 2
Ferme-Neuve (Labelle)
QC, J0W 1C0
M-100335
Transport d'Écoliers Hubert
Gourgon Enrg.
Notre-Dame-de-Pontmain
(Labelle) QC
J0W 1S0
M-100337
Autobus Lac des Îles Enrg.
Lac-des-Îles (Labelle)
QC, J0W 1J0
M-100338
Transport d'Écoliers Marcel
Huberdeau Enrg.
Val-Barrette (Labelle)
QC, J0W 1Y0
M-100343
O. Carpentier Inc.
Gracefield (Gatineau)
QC, J0X 1W0
M-100349

Circuits:

Lemens, René
Lac-Ste-Marie
(Gatineau) QC
J0X 1Z0
M-100351
Lafontaine, Léo
R.R. no 1
Messines (Gatineau)
QC, J0X 2J0
M-100357
Clément, Ronald
Messines (Gatineau)
QC, J0X 2J0
M-100358
Maurice et Rachelle Lévesque
Inc.
Ste-Famille-d'Aumond
(Gatineau) QC
J0W 1W0
M-100359
Transport A. Heafy Inc.
231, Nault
Maniwaki (Gatineau)
QC, J9E 1Y1
M-100360
Transport E. Lafontaine Inc.
R.R. no 2
Montcerf (Gatineau)
QC, J0W 1NO
M-100361
Raymond Alie Transport Enrg.
Montcerf, R.R. no 1
(Gatineau), QC
J0W 1N0
M-100362
Transport A. Moore Inc.
Rue Besner, Maniwaki
(Gatineau) QC
J9E 2C7
M-100363
Transport Florian Séguin Enrg.
Grand-Remous (Gatineau)
QC, J0W 1E0
M-100366
Transport d'Écoliers David Inc.
Grand-Remous (Gatineau)
QC, J0W 1E0
M-100367
Transport B. Lafrenière Ltée
Lac-Ste-Marie
(Gatineau) QC
J0X 1Z0
M-100368
Larivière Philippe
Nominingue (Labelle)
QC, J0W 1R0
M-100369
Transport d'Écoliers Élisée
Constantineau Enrg.
Notre-Dame-de-Pontmain
(Labelle)
QC, J0W 1S0
M-100370
Les Transports de la Désert Inc.
230, Nault
Maniwaki (Gatineau)
QC, J9E 1Y1
M-100749

Circuits:

Transport d'Écoliers Maurice Mansion Enrg.
R.R. no 2
Mont-Laurier (Labelle)
QC, J9L 3G4
M-100760
Transport Bernard Lacroix Inc.
R.R. no 1
Bouchette (Gatineau)
QC, J0X 1E0
M-101070
Lorenzo Beauregard & Fils Inc.
Bouchette (Gatineau)
QC, J0X 1E0
M-101071
Bastien, Floribert
Bouchette (Gatineau)
QC, J0X 1E0
M-101072
Brunet, Rosario
R.R. no 1
Mont-Laurier (Labelle)
QC, J9L 3G3
M-101074
Transport d'Écolier Northfield Enrg.
(François Therrien)
R.R. no 1
Gracefield (Gatineau)
QC, J0X 1W0
M-101075
Dion, Gilles
Kiamika (Labelle)
QC, J0W 1G0
M-101076
Transport d'Écolier Andrien Boismenu Enrg.
Lac-du-Cerf
(Labelle) QC
M-101077
Clément, Mme Rose
Lac-Cayamant (Pontiac)
QC, J0X 1Y0
M-101078

Circuits:

Autobus Perrier Enrg.
(Perrier, Élie)
Ste-Véronique (Labelle)
QC, J0W 1X0
M-101079
Léopold Chalifoux Transport d'Écolier Enrg.
Ste-Anne-du-Lac
(Labelle) QC
J0W 1V0
M-101080
Quévillon, Réjean
Lac-St-Paul (Labelle)
QC, J0W 1K0
M-101081
Perron, Léonard
R.R. no 2
Ferme-Neuve (Labelle)
QC, J0W 1C0
M-101082
Transport d'Écoliers Lionel Quevillon Enrg.
Lac-des-Îles (Labelle)
QC, J0W 1J0
M-101083
Lagacé, Gérard
Chute-St-Philippe (Labelle)
QC, J0W 1A0
M-101084
Constantineau, Claude
Val-Barrette (Labelle)
QC, J0W 1Y0
M-101086
Gagné Autobus
(Georges Gagné)
L'Annonciation
(Labelle) QC
J0T 1T0
M-101087
Côté, Russell
331, Ottawa
Maniwaki
(Gatineau) QC
J9E 2A9
M-101097

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51566-132 NC	80 07 17	Décision: MPE-1427 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100178 LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL Mise en cause M-100542 LA CIE DE TRANSPORT DES LAURENTIDES LTÉE	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		M-100543 LEBOEUF, MME HUGUETTE M-100544 GUILLAUME, MME MICHELINE M-100547 AUTOBUS SCOLAIRE N.D.G. INC. M-100549 AUTOBUS GAUDETTE INC. M-100550 JEAN VANIER INC. M-100551 H. PAPINEAU & FILS INC. M-100552 DUHAMEL, PIERRE M-100553 TRANSPORT AMESSE INC. M-100745 R & J GALLAND ENRG. M-100754 AUTOBUS PONT-VIAU INC. M-100757 MAURICE LEFEBVRE INC. Intimés			

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

Circuits:

La Commission des Écoles Catholiques de Montréal
3737, rue Sherbrooke est
Montréal (Île-de-Montréal)
QC, H1X 3B3
M-100178
et
La Cie de Transport des Laurentides Ltée.
3700, boul. St-Joseph est
Montréal (Île-de-Montréal)
QC, H1X 1W6
M-100542
Leboeuf, Mme Huguette
6435, Louis-Dupire
Montréal (Île-de-Montréal)
QC, H1M 1A7
M-100543
Guillaume, Mme Micheline
518, avenue Mercier
Montréal (Île-de-Montréal)
QC, H1L 5G6
M-100544
Autobus Scolaire N.D.G. Inc.
291, Quinlan
LaSalle, Montréal
(Île-de-Montréal), QC
H8R 3W4
M-100547
Autobus Gaudette Inc.
3665, Martial
Montréal-Nord
(Île-de-Montréal)
QC, H1H 1V9
M-100549

Circuits:

Jean Vanier Inc.
7900, boul. Métropolitain
Ville d'Anjou
(Île-de-Montréal) QC
H1K 1A1
M-100550
H. Papineau & Fils Inc.
7401, rue Berri
Montréal (Île-de-Montréal)
QC, H2R 2G6
M-100551
Duhamel, Pierre
27, rue Paquin
St-Eustache (Deux-Montagnes)
QC, J7R 2A7
M-100552
Transport Amesse Inc.
7975, Henri-Bourassa est
Montréal (Île-de-Montréal)
QC, H1E 1P4
M-100553
R & J Galland Enrg.
3200, boul. Gouin ouest
Montréal (Île-de-Montréal)
QC, H3M 1B5
M-100745
Autobus Pont-Viau Inc.
3874, ch. du Souvenir
Chomedey, Laval
(Île-Jésus) QC
H7V 1Y2
M-100754
Maurice Lefebvre Inc.
6137, boul. Langelier
Montréal (Île-de-Montréal)
QC, H1M 2B6
M-100757

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-144NC	80 07 17	Décision: MPE-1426 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100022 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CHAMBLY Mise en cause M-100237 BRUNO E. GRISÉ TRANSPORT INC. M-100236 LES AUTOBUS BOUCHERVILLE INC. M-100238 LES AUTOBUS ROBERT LTÉE M-100240 LES AUTOBUS ST-HUBERT INC. M-100242 RIVERAINS TRANSPORT INC. M-100243 TRANSPORT CHARTRAND INC. M-100244 LA CIE D'AUTOBUS CHAMBLY INC. M-100401 LAGUE, PAUL É. M-100504 LES AUTOBUS GÉRARD PROVOST & FILS LTÉE. M-100535 LES AUTOBUS LÉO JODOIN LTÉE. M-101006 LES AUTOBUS H. ROY LTÉE. Intimés	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

La Commission Scolaire Régionale Chambly
1330, Curé-Poirier ouest
Longueuil (Chambly)
QC
J4K 2G8
M-100022
et
Bruno E. Grisé Transport Inc.
1515, boul. Marie-Victorin
St-Bruno (Chambly)
QC, J3V 4P6
M-100237
Les Autobus Boucherville Inc.
701, rue des Ateliers
Boucherville (Chambly)
QC, J4B 5E4
M-100236
Les Autobus Robert Ltée.
204, boul. Richelieu
St-Basile-le-Grand (Chambly)
QC, J0L 1S0
M-100238

Les Autobus St-Hubert Inc.
2562, Star
St-Hubert (Chambly)
QC, J3Y 3W6
M-100240
Riverains Transport Inc.
555, boul. Guimond
Longueuil (Chambly)
QC, J4G 1L9
M-100242
Transport Chartrand Inc.
205, boul. Industriel
Longueuil (Chambly)
QC
M-100243
La Cie d'Autobus Chambly Inc.
700, boul. Périgny
Chambly (Chambly)
QC, J3L 1W3
M-100244

Lague, Paul É.
500, boul. Périgny
(Chambly) QC
(Île-de-Montréal),
J3L 1W3
M-100401
Les Autobus Gérard Provost
& Fils Ltée.
1901, rue de l'Église ouest
Ste-Julie (Verchères) QC
J0L 2C0
M-100504

Les Autobus Léo Jodoin Ltée.
9, rue Vincent
Varennes (Verchères)
QC, J0L 2P0
M-100535
Les Autobus H. Roy Ltée.
306, boul. Marie-Victorin
Verchères (Verchères)
QC, J0L 2R0
M-101006

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51566-145NC	80 07 17	Décision: MPE-1425 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100025 LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE VAUDREUIL SOULANGES Mise en cause M-100261 AUTOBUS VENISE (1978) LTÉE. M-100556 LUCIEN BISSONNETTE INC. M-100557 AUTOBUS RIGAUD INC. M-100558 BESNER & BISSONNETTE INC. M-100559 GASTON BOURBONNAIS INC. M-100560 L.C. BOURGON INC. M-100561 J.A. D'ANJOU & FILS LTÉE. M-100562 DECOEUR, MARCEL M-100563 LES AUTOBUS HUBERT DEHOEY INC. M-100564 REMI GAUTHIER & FILS INC. M-100565 GILLES GRENIER INC. M-100566 LEGROS, JEAN-PAUL M-100567 LAROCQUE, LAURETTE M-100568 PHILIPPE LEVAC INC. M-100569 LES ENTREPRISES G. BOURDON & FILS	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		M-100571 MÉNARD, ALCIDE M-100573 SERVICE VOYAGEURS VAUDREUIL INC. M-100574 AUTOBUS TRUDEAU INC. Intimés			

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre:

La Commission Scolaire Régionale Vaudreuil Soulanges
Édifice Centre Culturel
400, boul. Roche
(Vaudreuil) QC
J7V 2M6
M-100025
et
Autobus Venise (1978) Ltée.
Chemin Mc-Arthur
Valleyfield (Beauharnois)
QC, J6S 4M5
M-100261
Lucien Bissonnette Inc.
305, boul. Cité-des-Jeunes
Vaudreuil (Vaudreuil)
QC, J7V 5V5
M-100556
Autobus Rigaud Inc.
990, chemin de la Baie
C.P. 502, Rigaud
(Vaudreuil) QC
J0P 1P0
M-100557
Besner & Bissonnette Inc.
2, rue du Parc
Coteau-du-Lac
(Soulanges) QC
J0P 1B0
M-100558
Gaston Bourbonnais Inc.
42, Élie-Auclair
St-Polycarpe (Soulanges)
QC, J0P 1X0
M-100559
L.C. Bourgon Inc.
2799, avenue Ste-Anne
Ste-Justine-de-Newton
(Vaudreuil) QC
J0P 1T0
M-100560
J.A. d'Anjou & Fils Ltée.
1159, boul. Don-Quichotte
Île-Perrot (Vaudreuil)
QC, J0P 1K0
M-100561
Decoeur, Marcel
767, Grand-Rang
St-Rédempteur (Vaudreuil)
QC, J0P 1P0
M-100562
Les Autobus Hubert Dehoey Inc.
303, St-Guillaume
Ste-Marthe (Vaudreuil)
QC, J0P 1W0
M-100563
Rémi Gauthier & Fils Inc.
255, boul. Cité-des-Jeunes
St-Clet (Soulanges)
QC, J0P 1S0
M-100564
Gilles Grenier Inc.
121, rue Lippee
Côteau-Station
(Soulanges) QC
J0P 1E0
M-100565
Legros, Jean-Paul
181, rue Principale
Coteau-Landing
(Soulanges) QC
J0P 1C0
M-100566
Larocque, Laurette
1771, Ste-Angélique
St-Lazare (Vaudreuil)
QC, J0P 1V0
M-100567
Philippe Levac Inc.
897, chemin du Fleuve
Les Cèdres (Soulanges)
QC, J0P 1L0
M-100568
Les Entreprises G. Bourgon & Fils
1541, route 340
St-Télesphore (Soulanges)
QC, J0P 1Y0
M-100569
Ménard, Alcide
1527, boul. Cité-des-Jeunes
St-Lazare (Vaudreuil)
QC, J0P 1V0
M-100571
Service Voyageurs Vaudreuil Inc.
301, Cité-des-Jeunes
(Vaudreuil) QC
J7V 6E6
M-100573
Autobus Trudeau Inc.
16899, boul. Hymus
Kirkland, Montréal
(Île-de-Montréal) QC
H9H 3L4
M-100574

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.					
Q-80-23794-3	80 07 25	Décision: QPE-1893 5-Q-100010-101-EC COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BOIS-FRANCS Requérante 6-Q-100241-101 AUTOBUS DES BOIS-FRANCS LTÉE Intimée	G.O.Q. no 25 p. 7083	80 06 21	Demande de permis Accordée
		TAXI			
M-80-47837	80 04 11	Décision: MPT-15142 M-208281-101-D DROUIN, GÉRARD (Drouin, Germaine, ès qualités légataire universelle) Requérante-cédante M-210004-002 GENDRON, CLÉMENT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 10 p. 3904	80 03 08	Transfert de permis Accordée R-05 3734 CT
M-80-48437	80 05 02	Décision: MPT-15221 M-203686-101-D DÉA, ACHILLE Requérant-cédant M-210237-001 SASSO, GIOVANNI-GIUSEPPE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 13 p. 4537	80 03 29	Transfert de permis Accordée A-5
M-80-49073	80 06 20	Décision: MPT-15423 M-205947-102-D BEAUDIN, ROGER Requérant-cédant M-210293-001 BEAULIEU, LORENZO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 15 p. 4995	80 04 12	Transfert de permis Accordée R-06 6202 V
M-80-49870	80 06 26	Décision: MPT-15434 M-201838-101-D FORGET, MAURICE Requérant-cédant M-210319-001 CORBEIL, ROBERT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5317	80 04 26	Transfert de permis Accordée A-8
M-80-50057	80 06 04	Décision: MPT-15334 M-203072-101-D TAVARES, FERNANDO Requérant-cédant M-210327-101-D KATAROYAN, GARBIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 5512	80 05 03	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50226	80 06 03	Décision: MPT-15318 M-209692-103-D DENIS AUCLAIR ENR. Requérante-cédante M-210347-001 RICHARD ROY ENR. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 18 p. 5523	80 05 03	Transfert de permis Accordée R-06 6354 SD

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-50433	80 06 13	Décision: MPT-15394 M-209373-101-D ST-GELAIS, HUGUETTE MARQUIS Requérante-cédante M-210367-101-D GIGUÈRE, ANDRÉ Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5721	80 05 10	Transfert de permis Accordée A-8
M-80-50439	80 07 10	Désicion: MPT-15444 M-209090-101-D CHRISTIAN GOUR ENR. Requérante-cédante M-210369-001 ÉDOUARD ORR ENR. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5723	80 05 10	Transfert de permis Accordée A-17
M-80-50533	80 07 18	Décision: MPT-15474 M-207635-104-D MÉDIOTAXI INC. Requérante-cédante M-210387-101-D GAMACHE, JEAN-PIERRE Requérant-cédant	G.O.Q. no 19 p. 5728	80 05 10	Transfert de permis Accordée A-2
M-80-50652	80 07 17	Décision: MPT-15454 M-202655-101-D SIKLOS, LESLIE Requérant-cédant M-210396-001 PAMPHILE, JEAN-PRESSOIR Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5950	80 05 17	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50657	80 07 17	Décision: MPT-15458 M-209403-101-D LAMONTAGNE, JACQUES Requérant-cédant M-210392-001 BACHOUR, NABIL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5951	80 05 17	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50658	80 07 17	Décision: MPT-15459 M-208707-101-D VELOSA, ARLINDO Requérant-cédant M-210393-001 MARION, ROGER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5951	80 05 17	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50741	80 06 19	Décision: MPT-15414 M-208110-101-D TAXI GERVAIS Requérante-cédante M-210403-101-D GERVAIS, JEAN-CLAUDE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5957	80 05 17	Transfert de permis Accordée R-06 6904 V et 06 6902 P.
M-80-50782	80 06 19	Décision: MPT-15411 M-208998-101-D KIROUAC, STANLEY Requérant-cédant M-210401-101-D GIROUX, DENIS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5960	80 05 17	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50785	80 07 28	Décision: MPT-15479 M-207611-101-D BARBE, LUC Requérant-cédant M-210398-101-D RICHER, PIERRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5961	80 05 17	Transfert de permis Accordée R-06 6374 VL et R-06 6372 P.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-50930	80 07 17	Décision: MPT-15464 M-208701-101-D DANIEL, JEAN-ROBERT Requérant-cédant M-208828-011 TAXI ROSEMONT INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 6460	80 05 31	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50964	80 07 17	Décision: MPT-15467 M-208618-101-D LAROCHELLE, MICHELINE Requérante-cédante M-210409-001 RAYMONDE QUEVILLON ENRG. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 6461	80 05 31	Transfert de permis Accordée A-8
M-80-50976	80 07 17	Décision: MPT-15468 M-208991-101-D KERNISANT, JOSEPH FRITZNER Requérant-cédant M-208828-012 TAXI ROSEMONT INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 22 p. 6463	80 05 31	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50980	80 07 17	Décision: MPT-15469 M-204818-101-D CREVIER, HENRI (Crevier, Laura, ès qualités légataire universelle) Requérante-cédante M-210415-001 STE-MARIE, JACQUES Requérant-cédant	G.O.Q. no 22 p. 6463	80 05 31	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51151	80 07 10	Décision: MPT-15441 M-203225-105-D CHÂTEAUGUAY PARK TAXI ENRG. Requérante-cédante M-204528-002 LANDRY, RENÉ Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6727	80 06 06	Transfert de permis Accordée A-26
M-80-51155	80 07 10	Décision: MPT-15443 M-208756-102-D CHAYER, MME DENISE Requérante-cédante M-210427-001 BÉLANGER, PAUL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6728	80 06 07	Transfert de permis Accordée A-3
M-80-51440	80 07 18	Décision: MPT-15472 M-207357-001 GUERNON, DENIS Requérant-cédant M-210392-102-D BACHOUR, NABIL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6903	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-11

TAXI

Q-80-23667-1	80 07 09	Décision: QPT-5216 5-Q-203400-101-D DÉZIEL, CHARLES-ÉDOUARD Requérant-cessionnaire 7-Q-202004-101 LAMARCHE, ÉMILE Requérant-cédant	G.O.Q. no 23 p. 6732	80 06 07	Transfert de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80 23697-8	80 07 17	Décision: QPT-05222 1-Q-203198-102-D MAURICE MARTINEAU Requérant-cessionnaire 5-Q-203160-101 JEAN-PIERRE ALLARD ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 24 p. 6905	80 06 14	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 17
Q-80-23727-3	80 07 21	Décision: QPT-5226 9-Q-203406-101-D RIVARD, JEAN-MARIE Requérant-cessionnaire 0-Q-203249-102 HÉBERT, PAUL-ARMAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 24 p. 6911	80 06 14	Transfert de permis Accordée
Q-80-23797-6	80 07 29	Décision: QPV-1606 5-Q-000012-103-D TRANSPORT FONTAINE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7083	80 06 21	Modification d'horaire Accordée
Q-80-23799-2	80 07 22	Décision: QPT-5231 8-Q-203076-101-D JÉRÔME, LOUIS Requérant	G.O.Q. no 25 p. 7085	80 06 21	Demande de permis Pendante
Q-80-23909-7	80 07 17	Décision: QPT-5225 7-Q-203416-101-DS LANGLAIS, ALBERT Requérant-cessionnaire 5-Q-202964-101 FORTIN, LIONEL Requérant-cédant	Journal de Québec	80 05 20 80 05 21 80 05 22	Transfert total de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 17
Q-80-24012-9	80 07 25	Décision: QPV-1603-S 0-Q-000041-104-DS AUTOBUS ROBERVAL LTÉE Requérante	Journal de Québec	80 06 14 80 06 16 80 06 17	Demande de permis Accordée Jusqu'au 13 juillet 1981
Q-80-24159-8	80 07 25	Décision: QS-3218 3-Q-000600-101-S AUTOBUS QUÉBEC-MÉTRO INC Requérante	Journal de Québec	80 07 02 80 07 03 80 07 04	Demande de permis Rejetée
Q-80-24175-4	80 07 24	Décision: QT-959 1-Q-000602-101-SI AUTOBUS STE-JUSTINE ENR. Requérante			Demande de permis Rejetée
Q-80-24215-8	80 07 30	Décision: QT-960 5-Q-000327-101-SI BOUCHER, JOSAPHAT Requérant			Demande de permis Rejetée

CAMIONNAGE RÉGULIER

M-80-44055	80 07 28	Décision: MCR-6064-TF M-30003-363-TD BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. et KINGSWAY TRANSPORTS LTD. et CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. Requérantes	G.O.Q. no 35	79 09 01	Modification de tarifs Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-45064	80 02 11	Décision: MCR-5698 M-300038-101-DS FORGET, FRANÇOIS FORGET, HÉLÈNE FORGET, JEAN-GUY Requérants-cédants CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. Requérante-cessionnaire FORGET TRANSPORT INC. Mise en cause	Le Devoir	13, 14 et 15 sept. 1979	Demande de changement de contrôle Accordée
M-80-45617	80 07 21	Décision: MCR-6052 M-302768-101-D LAROCQUE, DENIS	G.O.Q. no 50 p. 10452	79 12 15	Demande de permis Désistement
M-80-45673	80 01 30	Décision: MCR-5678 M-300935-101-D GALLO, TOM Requérant-cédant M-304978-101-D TOM GALLO INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 51 p. 10541	79 12 22	Transfert de permis Accordée
M-80-47043 M-80-45894 M-80-47066	80 07 21	Décision: MCR-6051-TF M-30003-375-DT, M-30020-109-DT, M-30020-112-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. et CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC. Requérantes	G.O.Q. no 4 p. 915 G.O.Q. no 52 p. 10680 G.O.Q. no 6 p. 1607	80 01 26 80 02 09	

Modification de tarifs
La Commission:
Cause: M-47043
1. Rejette les parties de la requête suivantes:
Contrôle 534 — tarif intérim 2097
Contrôle 537 — action indépendante no 27
Contrôle 550 — action indépendante no 28
2. Contrôle 550 — action indépendante no 29, rejette la requête.
3. Rejette la modification au tarif 22-A, contrôle 547.
Cause: M-47066
4. Déclare en vigueur pour les membres participants de la Conférence des Camionneurs Québécois Inc., le tarif 3000-A en donnant préséance à la version «cent par 100 lb» et cela jusqu'à avis contraire de la Commission. Conformément aux dispositions de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976) le tarif 3000-A entre en vigueur immédiatement.

M-80-47092	80-07-21	Décision: MCR-6053 M-302048-102-D BÉNARD, LÉOPOLD	G.O.Q. no 6 p. 1612	80 02 09	Modification de permis Accordée telle qu'amendée
M-80-47671	80 07 15	Décision: MCR-6038-TF M-300196-102-DT H. LAPALME TRANSPORT LTÉE.	G.O.Q. no 9 p. 3639	80 03 01	Modification de tarifs Accordée
M-80-47885	80 04 14	Décision: MCR-5835 M-300350-101-D TRANSPORT CLAYTON HESS & FILS ENRG. Requérante-cédante M-304886-101-D CAMIONNAGE HESSE (ROBERT) TRANSPORT LTÉE. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 10 p. 3908	80 03 08	Transfert de permis Accordée
M-80-47930	80 07 15	Décision: MCR-6037-TF M-300131-103-DT TRANSPORT COUPAL LIMITÉE	G.O.Q. no 10 p. 3914	80 03 08	Modification de tarifs Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-50618	80 07 17	Décision: MCR-6043-TF M-30004-519-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 21 p. 6157	80 05 24	Modification de tarifs Accordée
M-80-50619	80 07 16	Décision: MCR-6040-TF M-30004-520-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 21 p. 6157	80 05 24	Modification de tarifs Accordée
M-80-50620	80 07 16	Décision: MCR-6041-TF M-30004-521-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 21 p. 6158	80 05 24	Modification de tarifs Accordée
M-80-50642	80 07 15	Décision: MCR-6035-TF M-30004-523-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 21 p. 6158	80 05 24	Modification de tarifs Accordée
M-80-50845	80 07 15	Décision: MCR-6036-TF M-30020-116-DT CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC.	G.O.Q. no 21 p. 6165	80 05 24	Modification de tarifs Accordée
M-80-51050	80 07 24	Décision: MCR-6061-TF M-30003-409-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.	G.O.Q. no 22 p. 6467	80 05 31	Modification de tarifs Accordée
M-80-51117	80 07 22	Décision: MCR-6054 M-303102-102-D ALARIE, ROBERT	G.O.Q. no 23 p. 6724	80 06 07	Modification de permis Désistement
M-80-51202	80 07 22	Décision: MCR-6059-TF M-40013-111-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 25 p. 7058	80 06 21	Modification de tarifs Accordée
M-80-51203	80 07 22	Décision: MCR-6058-TF M-30004-528-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 25 p. 7059	80 06 21	Modification de permis Accordée
M-80-51204	80 07 22	Décision: MCR-6056-TF M-30004-529-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.	G.O.Q. no 25 p. 7059	80 06 21	Modification de tarifs Accordée
M-80-51205	80 07 22	Décision: MCR-6057-TF M-30004-530-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.	G.O.Q. no 25 p. 7059	80 06 21	Modification de tarifs Accordée
M-80-51206	80 07 22	Décision: MCR-6055-TF M-30004-531-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 25 p. 7060	80 06 21	Modification de tarifs Accordée
M-80-51268	80 07 17	Décision: MCR-6050-TF M-30020-117-DT CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC.	G.O.Q. no 24 p. 6890	80 06 14	Modification de tarifs Accordée partiellement
M-80-51361	80 07 28	Décision: MCR-6065 M-303406-101-D DOYLE, GÉRALD	G.O.Q. no 24 p. 6897	80 06 14	Modification de permis Accordée
M-80-51558	80 07 07	Décision: MCR-6015 M-300175-101-DS LAJOIE TRANSPORT INC. Requérante-cédante M-305204-101-DS LAJOIE, JEAN-PIERRE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	5, 6 et 7 mai 1980	Transfert de permis Accordée
M-80-53659-7	80 07 25	Décision: MT-00748 0-M-305255-101-SI DEWEY'S VAN SERVICE INC. Requérante			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53743-9	80 07 30	Décision: MS-6207 0-M-305230-101-S AUBERGE MANIWAKI (1976) INC Requérante	Le Droit	80 06 04 80 06 05 80 06 06	Demande de permis Rejetée
M-80-53748-8	80 07 30	Décision: MS-6206 4-M-300476-103-S WINTERGREEN TRANSPORT CORP LTD Requérante	Le Devoir	80 06 11 80 06 12 80 06 13	Demande de permis Rejetée
M-80-53749-6	80 07 30	Décision: MS-6205 6-M-305226-102-S SPENCER TRANSPORT LIMITED Requérante	Journal de Montréal	80 06 10 80 06 11 80 06 12	Demande de permis Rejetée
M-80-53756-1	80 07 30	Décision: MS-6203 8-M-303500-104-S LIVRAISON PARFAITE ENRG. Requérante	Le Devoir	80 07 02 80 07 03 80 07 04	Demande de permis Rejetée
M-80-53759-5	80 07 30	Décision: MS-6202 4-M-305236-101-S TRANSPORT J.B.G. INC Requérante	Le Devoir	80 06 16 80 06 17 80 06 18	Demande de permis Rejetée
M-80-53775-1	80 07 28	Décision: MT-00749 9-M-300307-101-SI J.A. DORÉ TRANSPORT INC Requérante			Droit additionnel Accordée en partie Date d'entrée en vigueur: 28 juillet 1980 7 h a.m. et sera en vigueur jusqu'au 12 août 1980
M-80-53788-4	80 08 01	Décision: MS-6208 3-M-305229-101-S ROBERTO TRANSPORT ENR Requérante	La Tribune	80 06 09 80 06 10 80 06 11	Demande de permis Rejetée
M-80-53789-2	80 07 31	Décision: MT-00750 9-M-301602-101-SI DECATO BROS INC Requérante			Demande de permis Rejetée
Q-80-18733	80 07 23	Décision: QCR-3208 Q-301 765-7D L.R. TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 4	79 01 27	Demande de permis Désistement
Q-80-22228	80 07 23	Décision: QCR-3207 Q-300 088-104-D MARC AURÈLE TREMBLAY (faisant affaires sous la raison sociale: MARC-A. TREMBLAY TRANSPORT ENR.)	G.O.Q. no 3	80 01 19	Droit additionnel Désistement
Q-80-23065	80 07 28	Décision: QCR-3217 Q-302 018-101-D GÉRALD GAGNÉ	G.O.Q. no 15	80 04 12	Demande de permis Accordée en partie
Q-80-23486-6	80 07 14	Décision: QCR-3189-C 1-Q-300937-102-DS COMPAGNIE ASPHALTE LTÉE Requérante	Le Quotidien	80 04 17 80 04 18 80 04 19	Maintien de permis - changement de contrôle Accordée Correction de décision. Cette décision est exécutoire à compter du 14 07 80
Q-80-23671-3	80 07 24	Décision: QCR-3215 0-Q-300540-101-D RENÉ TREMBLAY TRANSPORT ENR Requérante	G.O.Q. no 23 p. 6732	80 06 07	Demande de permis Désistement
Q-80-23706-7	80 07 16	Décision: QCR-3206 0-Q-302082-101-DS MESSAGERIE ST-MARC ENR. (En société) Requérante-cessionnaire 5-Q-300248-101 CLOUTIER, ALBERT Requérant-cédant	Journal de Québec	80 05 09 80 05 10 80 05 12	Transfert total de permis Rejetée Sauf le droit des requérants de produire en temps utile toute autre demande aux mêmes fins

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23716-6	80 07 18	Décision: QCR-3203-TF 6-Q-300262-101-DT ROY, RENÉ Requérant	G.O.Q. no 24 p. 6908	80 06 14	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-23721-6	80 07 24	Décision: QCR-3216 5-Q-300842-104-D DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE VICTORIA LTÉE Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6910	80 06 14	Droit additionnel Désistement
Q-80-23741-4	80 06 16	Décision: QCR-3174 1-Q-300127-113-DS TRANSPORT HAMEL INC. Requérante-cessionnaire 5-Q-301584-109 LES DÉMÉNAGEMENTS CÔTÉ (1977) LIMITÉE Requérante-cédante			Transfert de permis Accordée
Q-80-23843-8	80 07 31	Décision: QCR-3214 4-Q-300322-101-D DOLBEC TRANSPORT INC Requérante	G.O.Q. no 26	80 06 28	Droit additionnel Accordée en partie
Q-80 24122-6	80 07 22	Décision: QS-3194 5-Q-301840-102-S LES ENTREPRISES RODRIGUE BOULIANNE INC. Requérante	Le Devoir	80 07 02 80 07 03 80 07 04	Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 22, jusqu'au 9 juin 1981.
Q-80-24123-4	80 08 01	Décision: QS-3234 9-Q-301887-104-S LÉVESQUE, PHILIPPE Requérant	Le Devoir	80 07 02 80 07 03 80 07 04	Demande de permis Rejetée
Q-80-24146-5	80 07 24	Décision: QS-3223 0-Q-302009-102-S YAMACHICHE TRANSPORT ENRG. Requérante	Le Nouvelliste	80 07 07 80 07 08 80 07 09	Demande de permis Rejetée
Q-80-24210-9	80 07 28	Décision: QS-3206 1-Q-301331-102-S TRANSPORT A & G ST-HILAIRE INC Requérante	Journal de Québec	80 07 15 80 07 16 80 07 17	Demande de permis Rejetée

CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ

M-80-34532	80 07 25	Décision: MCS-5270 M-301796-10-D ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD.	G.O.Q. no 37 p. 11304	78 09 16	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
M-80-48157	80 07 15	Décision: MCS-5243-TF M-40003-338-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 13 p. 4530	80 03 29	Modification de tarifs Accordée
M-80-44894	80 07 25	Décision: MCS-5267 M-303518-102-D TRANSIT P.M. INC.	G.O.Q. no 41 p. 9199	79 10 13	Demande de permis Accordée partiellement
M-80-45618	80 07 25	Décision: MCS-5266 M-300651-102-D CAMIONNAGE ATOMIC INC.	G.O.Q. no 50 p. 10452	79 12 15	Demande de permis Accordée
M-80-45640	80 07 21	Décision: MCS-5258 CM-30000-P-230 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-303494 86175 CANADA LTÉE. (PROULX & ROY ENRG.) Intervenante	G.O.Q. no 49 p. 10317	79 12 08	*Proprio motu* La Commission: Annule la décision portant le numéro MCS-04243 (dossier M-303494-5-D), rendue le 4 avril 1979.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-45804	80 07 21	Décision: MCS-5257 M-303502-104-D LES ENTREPRISES GRATIEN FORCIER LTÉE. Voiturier-remorqueur Q-300378-103-D G. COURCHESNE TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 52 p. 10672	79 12 29	Demande de permis Accordée
M-80-49508	80 05 07	Décision: MCS-5055 M-303253-101-DS LES DÉMÉNAGEMENTS RODNEY INC. Requérante-cédante M-305140-101-DS LES TRANSPORTS CLAUDE MONGEAU INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	25, 26 et 27 février 1980	Transfert de permis Accordée
M-80-49716	80 06 04	Décision: MCS-5118 M-304744-102-D CROWLEY, GARY Voiturier-remorqueur M-305046-122-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 17 p. 5310	80 04 26	Demande de permis Accordée
M-80-49718	80 06 04	Décision: MCS-5119 M-303284-102-D EARLE, DAVID W. Voiturier-remorqueur M-305046-115-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 17 p. 5311	80 04 26	Demande de permis Accordée
M-80-49720	80 06 04	Décision: MCS-5120 M-300080-104-D LA CIE DE TRANSPORT H. SMITH LTÉE. Voiturier-remorqueur M-305046-124-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 17 p. 5311	80 04 26	Demande de permis Accordée
M-80-49722	80 06 04	Décision: MCS-5121 M-302830-102-D COMMERCIAL HIGHWAY SERVICES LTD. Voiturier-remorqueur M-305046-123-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 17 p. 5312	80 04 26	Demande de permis Accordée
M-80-49724	80 06 04	Décision: MCS-5122 M-302911-102-D LEWIS, GARY ALLEN Voiturier-remorqueur M-305046-117-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 17 p. 5312	80 04 26	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-49726	80 05 29	Décision: MCS-5107 M-304107-102-D SPENCER, CLAUDE B. Voiturier-remorqueur M-305046-118-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 17 p. 5312	80 04 26	Demande de permis Accordée
M-80-49728	80 05 29	Décision: MCS-5106 M-302161-102-D ANDERSON, CLIFFORD Voiturier-remorqueur M-305046-119-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 17 p. 5313	80 04 26	Demande de permis Accordée
M-80-49730	80 05 29	Décisoon: MCS-5108 M-302304-102-D SALVATI, ADAMO Voiturier-remorqueur M-305046-121-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 17 p. 5313	80 04 26	Demande de permis Accordée
M-80-49732	80 05 29	Décision: MCS-5105 M-305151-102-D COLPITTS, CHARLES Voiturier-remorqueur M-305046-125-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 17 p. 5313	80 04 26	Demande de permis Accordée
M-80-49734	80 05 29	Décision: MCS-5104 M-305152-102-D W.K. ENTERPRISES LTD. Voiturier-remorqueur M-305046-116-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 17 p. 5314	80 04 26	Demande de permis Accordée
M-80-49736	80 05 29	Décision: MCS-5103 M-302923-102-D MAGEE, PERCY Voiturier-remorqueur M-305046-120-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 17 p. 5314	80 04 26	Demande de permis Accordée
M-80-49738	80 05 29	Décision: MCS-5102 M-302999-102-D WAGNER, ROLAND Voiturier-remorqueur M-305046-114-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 17 p. 5314	80 04 26	Demande de permis Accordée
M-80-50087	80 07 14	Décision: MCS-5233-TF M-40003-350-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 19 p. 5705	80 05 10	Modification de tarifs Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-50563	80 06 11	Décision: MCS-5158 M-302022-101-D CANADIAN PACIFIC EXPRESS CO. LTD. Voiturier-remorqueur M-305046-130-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIAN PACIFIQUE LTÉE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 19 p. 5733	80 05 10	Demande de permis Accordée
M-80-50837	80 07 18	Décision: MCS-5254 M-303366-101-D TRANSPORT LÉONARD BLAIN INC. Voiturier-remorqueur M-300399-112-D TRANSPORT SOULANGES INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 21 p. 6164	80 05 24	Demande de permis Accordée
M-80-50841	80 07 15	Décision: MCS-5237-TF M-40003-356-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 22 p. 6459	80 05 31	Modification de tarifs Accordée
M-80-50843	80 07 15	Décision: MCS-5239-TF M-40003-358-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 22 p. 6459	80 05 31	Modification de tarifs Accordée
M-80-50844	80 07 15	Décision: MCS-5236-TF M-40003-359-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 22 p. 6459	80 05 31	Modification de tarifs Accordée
M-80-50972	80 07 10	Décision: MCS-5222-TF M-40003-360-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 23 p. 6715	80 06 07	Modification de tarifs Accordée
M-80-50973	80 07 10	Décision: MCS-5223-TF M-40003-361-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 23 p. 6715	80 06 07	Modification de tarifs Accordée
M-80-51045	80 07 10	Décision: MCS-5224-TF M-40003-362-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 23 p. 6716	80 06 07	Modification de tarifs Accordée
M-80-51046	80 07 10	Décision: MCS-5225-TF M-40003-363-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 23 p. 6716	80 06 07	Modification de tarifs Accordée
M-80-51126	80 06 09	Décision: MCS-5197 M-302783-101-DS HUDSON MOVERS Requérante-cédante M-305187-101-DS HUDSON MOVERS INC. Requérante-cédante	Le Devoir	28, 29 et 30 avril 1980	Transfert de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51143	80 07 10	Décision: MCS-5226 M-304995-101-D JEAN-NOËL COURCHESNES TRANSPORT Voiturier-remorqueur M-302748-105-D MÉTRO FLAME INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 23 p. 6726	80 06 07	Demande de permis Accordée
M-80-51210	80 07 28	Décision: MCS-5271 M-300496-103-D ST-HILAIRE, JEAN-PAUL	G.O.Q. no 24 p. 6887	80 06 14	Demande de permis Accordée
M-80-51213	80 05 26	Décision: MS-6166 M-303270-101-S LEGRIS, RENÉ Voiturier-remorqueur M-300164-127-S ATLAS TRUCKING CO. LTD. Voiturier-roulier			Demande de permis spécial Accordée Du 26 mai 1980 au 31 mars 1981
M-80-51306	80 07 28	Décision: MCS-5276 M-305195-101-D DE GRANDPRÉ, RÉJEAN	G.O.Q. no 24 p. 6896	80 06 14	Demande de permis Accordée
M-80-51310	80 07 28	Décision: MCS-5277 M-301234-101-D VAILLANCOURT, JEAN-JACQUES	G.O.Q. no 24 p. 6897	80 06 14	Demande de suppression de permis Accordée
M-80-51562	80 07 29	Décision: MCS-5282 M-303524-105-D LES ENTREPRISES P.A. BONNEAU INC.	G.O.Q. no 25 p. 7069	80 06 21	Demande de permis Accordée
M-80-51587-S	80 07 08	Décision: MS-6179 M-305217-101-S TRANSPORT LEBRANOR ENRG.			Demande de permis spécial Accordée Du 8 juillet 1980 au 6 juillet 1981
M-80-51590	80 07 29	Décision: MCS-5281 M-301616-101-D GEORGE LEMAY CARTAGE CO.	G.O.Q. no 25 p. 7073	80 06 21	Modification de permis Accordée
M-80-51591	80 07 29	Décision: MCS-5280 M-302560-101-D SÉVIGNY, YVON	G.O.Q. no 25 p. 7073	80 06 21	Modification de permis Accordée
M-80-51593	80 07 29	Décision: MCS-5279 M-302198-101-D FOUCHER, JEAN-LOUIS	G.O.Q. no 25 p. 7074	80 06 21	Modification de permis Accordée
M-80-51594	80-07-29	Décision: MCS-5278 M-303946-102-D VERSPEETEN CARTAGE LIMITED	G.O.Q. no 25 p. 7074	80 06 21	Modification de permis Accordée
M-80-51691	80 07 15	Décision: MCS-5240 M-302934-101-DS LAPLANTE & FILS ENRG. Requérante-cédante M-305211-101-DS TRANSPORT LAPLANTE & FILS INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	8, 9 et 10 mai 80	Transfert de permis Accordée
M-80-53598-7	80 07 16	Décision: MCS-05241TF 3-M-300238-300-TT LES TRANSPORTS PROVOST INC. Requérante			Modification des taux et tarifs Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 16
Q-80-20720	80 07 23	Décision: QCS-2398 Q-301 160-101-D ORIGÈNE MALENFANT (faisant affaires sous la raison sociale: M.D.M. Transport Enr.)	G.O.Q. no 27	79 07 07	Modification de permis Rejetée
Q-80-20735	80 07 28	Décision: QCS-2403 Q-301 510-101-D LES ENTREPRISES SECTONEL INC.	G.O.Q. no 27	79 07 07	Modification de permis Accordée telle qu'amendée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-21774	80 07 28	Décision: QCS-2402 Q-301 955-102-D CONSTRUCTION NORVEX LTÉE	G.O.Q. no 48	79 12 01	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
Q-80-21919	80 07 28	Décision: QCS-2287-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-300 541-101-D ST-BASILE TRANSPORT INC. et TRANSPORT DALLAIRE LTÉE PROVOST CARTAGE INC. MAGNY TRANSPORT INC. CARTIER TRANSPORT LTÉE HAMEL TRANSPORT LTÉE RIMOUSKI TRANSPORT LTÉE BEAUCE EXPRESS INC. NIL GIRARD TRANSPORT LTÉE KINSWAY TRANSPORT LTD LAURENTIDE TRANSPORT INC. DRUMMOND TRANSIT LTD TRANSPORT BRAZEAU INC. G. COURCHESNE TRANSPORT INC. Mis en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 La Commission corrige la décision portant le numéro Q-CS-02287 en y ajoutant, sur la page frontispice et au 6e paragraphe de la page 1, les noms des parties opposantes suivantes: Kingsway Transport Ltd, Laurentide Transport Inc., Drummond Transit Inc., Transport Brazeau Inc., G. Courchesne Transport Inc.
Q-80-22156	80 07 23	Décision: QCS-2399 Q-301 601-105-D PAUL MARCHAND	G.O.Q. no 1	80 01 05	Modification de permis Accordée
Q-80-22170	80 07 23	Décision: QCS-2397 Q-300 320-117-D GOSSELIN EXPRESS LTÉE	G.O.Q. no 1	80 01 05	Demande de permis Accordée
Q-80-22217	80 07 23	Décision: QCS-2396 Q-300 386-101-D CAYER TRANSPORT LTÉE	G.O.Q. no 3	80 01 19	Modification de permis Accordée
Q-80-22359	80 07 11	Décision: QCS-2392 Q-300 383-101-D ROLAND BÉLANGER TRANSPORT GÉNÉRAL	G.O.Q. no 15 p. 1363	80 02 02	Modification de permis, service additionnel Désistement Désistement
Q-80-23490-8	80 06 26	Décision: QCS-2371-TF 4-Q-300660-101-DT LAC ST-JEAN DÉMÉNAGEMENT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 21 p. 6171	80 05 24	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-23704-2	80 07 25	Décision: QCS-2400 5-Q-300842-103-D DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE VICTORIA LTÉE Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6907	80 06 14	Demande de permis Accordée
Q-80-23734-9	80 07 21	Décision: QCS-2394 0-Q-300300-106-D TRANSPORT MORNEAU INC. Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6912	80 06 14	Modification de permis Accordée
Q-80-23738-0	80 07 23	Décision: QCS-2395 1-Q-300614-103-D NAP TRANSPORT CIE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6913	80 06 14	Droit additionnel Accordée
Q-80-23819-8	80 07 30	Décision: QCS-2406 5-Q-300412-105-D L'ISLET EXPRESS INC Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7271	80 06 28	Modification de permis Accordée
Q-80-24148-1	80 07 24	Décision: QS-3225 8-Q-300575-105-S LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC. Requérante-tireur 5-Q-301790-104 TRANSPORT PAUL LESSARD (1978) INC. Requérante-tirée	Journal de Québec	80 07 09 80 07 10 80 07 11	Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24149-9	80 07 24	Décision: QS-3224 5-Q-301790-103-S TRANSPORT PAUL LESSARD (1978) INC. Requérante-tireur 8-Q-300575-104 LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC. Requérante-tirée	Journal de Québec	80 07 09 80 07 10 80 07 11	Demande de permis Rejetée
Q-80-24202-6	80 07 28	Décision: QS-3207 2-Q-302098-101-S TRANSPORT GUY LAIN INC. Requérante-tireur 1-Q-301331-104 TRANSPORT A & G ST-HILAIRE INC Requérante-tirée	Journal de Québec	80 07 15 80 07 16 80 07 17	Demande de permis Rejetée

PRODUITS NOMMÉS

M-80-52213	80 07 18	Décision: MPN-12228 M-400993-PN-4 TRANS COASTAL CORPORATION			Demande de permis Accordée Du 18 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52214	80 07 18	Décision: MPN-12229 M-400166-PN-115 WHEATLEY TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 18 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52215	80 07 18	Décision: MPN-12230 M-400166-PN-116 WHEATLEY TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 18 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52217	80 07 18	Décision: MPN-12232 M-402480-PN-1 R.W. JOYCE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 18 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52218	80 07 18	Décision: MPN-12233 M-402480-PN-2 R.W. JOYCE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 18 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52219	80 07 18	Décision: MPN-12234 M-402480-PN-3 R.W. JOYCE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 18 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52220	80 07 18	Décision: MPN-12235 M-402480-PN-4 R.W. JOYCE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 18 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52221	80 07 18	Décision: MPN-12236 M-402480-PN-5 R.W. JOYCE TRUCKING COMPANY			Demande de permis Accordée Du 18 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52222	80 07 18	Décision: MPN-12237 M-400399-PN-70 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 18 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52223	80 07 18	Décision: MPN-12238 M-400399-PN-71 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 18 juillet 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52224	80 07 18	Décision: MPN-12239 M-401738-PN-2 NORRIS, DEBRA S.			Demande de permis Accordée Du 18 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52225	80 07 18	Décision: MPN-12240 M-401948-PN-3 LES ENTREPRISES DONALD BRISSON INC.			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52226	80 07 21	Décision: MPN-12241 M-402482-PN-1 DIETRICH, VALDES			Demande de permis Accordée Du 21 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52227	80 07 21	Décision: MPN-12242 M-401193-PN-2 GEBHARD, HERMAN T.			Demande de permis Accordée Du 21 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52228	80 07 23	Décision: MPN-12243 M-401601-PN-2 CONNELL PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 23 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52229	80 07 23	Décision: MPN-12244 M-402409-PN-2 JOHNNY NELSON LAYNE			Demande de permis Accordée Du 23 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52230	80 07 23	Décision: MPN-12245 M-402430-PN-1 LARRY FERNANDEZ TRUCKING INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52231	80 07 23	Décision: MPN-12246 M-402430-PN-2 LARRY FERNANDEZ TRUCKING INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52232	80 07 23	Décision: MPN-12247 M-402430-PN-3 LARRY FERNANDEZ TRUCKING INC.			Demande de permis Rejetée
M-80-52233	80 07 23	Décision: MPN-12248 M-401784-PN-4 MANCIL, CARLIE			Demande de permis Rejetée
M-80-52234	80 07 23	Décision: MPN-12249 M-402431-PN-1 WEAVER, LUKE L.			Demande de permis Rejetée
M-80-52235	80 07 23	Décision: MPN-12250 M-402452-PN-1 JOHN DONE ENTERPRISES			Demande de permis Accordée Du 23 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52236	80 07 24	Décision: MPN-12251 M-402368-PN-1 96937 CANADA LIMITÉE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52237	80 07 23	Décision: MPN-12252 M-401636-PN-3 HI-GRADE FOOD CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 23 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52238	80 07 23	Décision: MPN-12253 M-400166-PN-117 WHEATLEY TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 23 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52239	80 07 23	Décision: MPN-12254 M-400166-PN-118 WHEATLEY TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 23 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52240	80 07 23	Décision: MPN-12255 M-402411-PN-1 R.C. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 23 juillet 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52241	80 07 24	Décision: MPN-12256 M-401742-PN-47 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 24 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52242	80 07 24	Décision: MPN-12257 M-402476-PN-1 CHAPERON, RICHARD			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981.
M-80-52243	80 07 24	Décision: MPN-12258 M-402476-PN-2 CHAPERON, RICHARD			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52244	80 07 25	Décision: MPN-12259 M-402483-PN-1 THREE M. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52245	80 07 25	Décision: MPN-12260 M-402483-PN-2 THREE M. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52246	80 07 25	Décision: MPN-12261 M-402483-PN-3 THREE M. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52247	80 07 25	Décision: MPN-12262 M-402483-PN-4 THREE M. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52248	80 07 25	Décision: MPN-12263 M-402483-PN-5 THREE M. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52249	80 07 25	Décision: MPN-12264 M-402484-PN-1 BLYTHE, JAMES A.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52250	80 07 25	Décision: MPN-12265 M-401636-PN-8 HI-GRADE FOOD CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52251	80 07 25	Décision: MPN-12266 M-401783-PN-37 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52252	80 07 25	Décision: MPN-12267 M-400451-PN-42 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52253	80 07 28	Décision: MPN-12268 M-402203-PN-1 DAVID L. TILLEY TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 28 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52254	80 07 28	Décision: MPN-12269 M-402485-PN-1 WELLES, R.D. JR.			Demande de permis Accordée Du 28 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52255	80 07 25	Décision: MPN-12270 M-402486-PN-1 RHODES, RANDALL K.			Demande de permis Accordée Du 25 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52256	80 07 28	Décision: MPN-12271 M-401584-PN-12 WARREN GIBSON LIMITED			Demande de permis Accordée Du 28 juillet 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-52257	80 07 28	Décision: MPN-12272 M-401584-PN-13 WARREN GIBSON LIMITED			Demande de permis Accordée Du 28 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52258	80 07 28	Décision: MPN-12273 M-401584-PN-14 WARREN GIBSON LIMITED			Demande de permis Accordée Du 28 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52260	80 07 28	Décision: MPN-12275 M-402359-PN-3 HALVOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 28 juillet 1980 au 31 mars 1981
M-80-52264	80 07 28	Décision: MPN-12279 M-402488-PN-1 PARAZOO, PAUL			Demande de permis Accordée Du 28 juillet 1980 au 31 mars 1981

LOCATION

M-80-39435	80 07 25	Décision: ML-2318 M-601136-D-1 88813 CANADA LTÉE.			

Demande de permis
La Commission:
Raye le délibéré en la présente cause et convoque à nouveau la requérante, pour preuve, enquête et audition qui se tiendront à Montréal, le 8 octobre 1980 en la division 1, à dix heures.

M-80-49400	80 07 22	Décision: ML-2317 M-600521-102-D LOCATION CHAMPION INC.	G.O.Q. no 16 p. 5138	80 04 19	

Demande de changement d'adresse
La Commission:
1. Fait partiellement droit à la requête;
2. Autorise le changement d'adresse de la partie requérante du 2925, rue Diab, St-Laurent, QC, au 6550, Vanden Abeele, St-Laurent, QC;
3. Décrète que le permis ne sera pas automatiquement renouvelé le 31 mars 1981;
4. Convoque la partie requérante le 20 janvier 1981 à faire montre de la bonne exploitation de son permis, conformément à l'arrêté en conseil 4476-77 du 21 décembre 1977;
5. Maintient en vigueur les derniers taux fixés par la Commission à la partie requérante.

M-80-50735	80 07 14	Décision: ML-2305-TF M-600087-102-DT DUMOULIN LOUAGE D'AUTOS LTÉE	G.O.Q. no 20 p. 5955	80 05 17	Modification de tarifs Accordée telle qu'amendée
M-80-50788	80 07 25	Décision: ML-2319 M-600027-101-D CLERMONT MOTOR SALES LIMITED	G.O.Q. no 20 p. 5961	80 05 17	Demande de permis Accordée
M-80-53720-7	80 07 25	Décision: MS-6198 6-M-601285-102-S LOCATION ROUTIÈRE A.C.M. MONT-LAURIER Requérante	Le Devoir	80 07 07 80 07 08 80 07 09	Demande de permis Rejetée
M-80-53752-0	80 07 30	Décision: MS-6201 1-M-601280-101-S GARAGE CLÉMENT DAOUST ENRG Requérante	Le Devoir	80 06 16 80 06 17 80 06 18	Demande de permis Rejetée
Q-80-22651	80 07 29	Décision: QL-1074 Q-600 412-105-D LOCATION NORCO LTÉE Requérante ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS DU QUÉBEC Intervenante	G.O.Q. no 9 p. 3663	80 03 01	Modification de permis Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23301	80 07 28	Décision: QL-1073 Q-600 517-102-D BEAUCE AUTOMOBILE INC.	G.O.Q. no 19	80 05 10	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
Q-80-23694-5	80 07 11	Décision: QL-1057-TF 1-Q-600427-102-DT SOCOL INC. Requérante	G.O.Q. no 23 p. 6736	80 06 07	Modification des taux et tarifs Accordée

Annexe

Tarif: Court-terme — Voitures

Quotidien:

Sous-compacte	de 15,50 $	à 22,95 $	plus de 0,10 $	à 0,15 $	du km
Compacte	17,50	à 24,95	plus de 0,10	à 0,15	du km
Intermédiaire	19,50	à 27,95	plus de 0,10	à 0,15	du km
Régulière	23,50	à 29,50	plus de 0,10	à 0,15	du km
De Luxe	24,50	à 33,95	plus de 0,10	à 0,20	du km
Familiale	21,50	à 30,50	plus de 0,10	à 0,20	du km
Cadillac et 98	39,50	à 70,00	plus de 0,20	à 0,27	du km

— heure additionnelle: 6,00 $/heure
— 200 kilomètres gratuits/jour
— assurance-collision 4,00 $/jour

**Hebdomadaire:*

Sous-compacte	de 90,00 $	à 165,00 $	plus de 0,10 $	à 0,15 $	du km
Compacte	99,00	à 179,00	plus de 0,10	à 0,15	du km
Intermédiaire	119,00	à 199,00	plus de 0,10	à 0,15	du km
Régulière	129,00	à 229,00	plus de 0,10	à 0,15	du km
De Luxe	139,00	à 249,00	plus de 0,10	à 0,15	du km
Familiale	159,00	à 269,00	plus de 0,10	à 0,20	du km
Cadillac et 98	179,00	à 299,00	plus de 0,10	à 0,27	du km

— 1 500 kilomètres gratuits/semaine
— assurance-collision 20,00 $/semaine

Mensuel:

Sous-compacte	de 300,00 $	à 425,00 $	plus de 0,10 $	à 0,15 $	du km
Compacte	320,00	à 465,00	plus de 0,10	à 0,15	du km
Intermédiaire	365,00	à 495,00	plus de 0,10	à 0,15	du km
Régulière	400,00	à 525,00	plus de 0,10	à 0,15	du km
De Luxe	425,00	à 565,00	plus de 0,10	à 0,15	du km
Familiale	380,00	à 525,00	plus de 0,10	à 0,20	du km
Cadillac et 98	495,00	à 950,00	plus de 0,10	à 0,20	du km

— 3 000 kilomètres gratuits/mois.
— assurance-collision 60,00 $/mois.

Tarif: Court-terme — Camions

	Quotidien		*Hebdomadaire*		*Mensuel*				
Pick-up	de 19,50 $	à 29,50 $	de 99,00 $	à 189,00 $	349,00 $	à 669,00 $	plus de 0,10 $	à 0,15 $	du km
Chevy-Van	19,50	à 29,50	99,00	à 199,00	349,00	à 689,00	plus de 0,10	à 0,15	du km
Hi-Cube	29,95	à 39,95	179,00	à 269,00	449,00	à 699,00	plus de 0,10	à 0,15	du km
Fourgonnette	21,50	à 39,95	159,00	à 289,00	519,00	à 699,00	plus de 0,10	à 0,20	du km

— 200 kilomètres gratuits/jour.
— assurance-collision 4,00 $/jour
— heures additionnelles 5,00 $
— 1 500 kilomètres gratuits/semaine
— assurance-collision 20,00 $/semaine
— 3 000 kilomètres gratuits/mois
— assurance-collision 75,00 $/mois

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23699-4	80 07 22	Décision: QL-1066 8-Q-600131-101-D FERLAND & PAQUET INC Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6905	80 06 14	Changement d'adresse Accordée
Q-80-23730-7	80 07 21	Décision: QL-1062 1-Q-600534-101-D GERMAIN AUTOMOBILES LTÉE Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6911	80 06 14	Demande de permis Accordée
Q-80-23736-4	80 07 22	Décision: QL-1065 3-Q-600409-102-D LOCATION D'AUTOMOBILES K.R.T. INC. Requérante	G.O.Q. no 24 p. 6913	80 06 14	Modification de permis Accordée
Q-80-23866-9	80 07 31	Décision: QL-1075 2-Q-600533-102-D 97865 CANADA LTÉE Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7279	80 06 28	Demande de permis Accordée telle qu'amendée, annule le permis 600533-101-S
Q-80-24109-3	80 07 28	Décision: QS-3219 9-Q-600544-101-S BÉRIC SPORT INC. Requérante	Journal de Québec	80 07 02 80 07 03 80 07 04	Demande de permis Rejetée

TRANSPORT EN VRAC

M-80-46142-S	79 12 06	Décision: MS-5506 M-507780-101-S ARTHUR DUPUIS .	Le Devoir	22, 23 et 24 octobre 1979	Demande de permis spécial Accordée R-10 Du 6 décembre 1979 au 14 avril 1980.
M-80-50579	80 07 04	Décision: MCV-17190 M-505465-101-D F. CAOUETTE MÉTAL ENR. Requérante-cédante M-509412-101-D F. CAOUETTE MÉTAL LIMITÉE. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5735	80 05 10	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-50580	80 07 04	Décision: MCV-17183 M-508485-101-D COOPÉRATIVE DE CHANTIERS UNIS Requérante-cédante M-509480-104-D COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU NORD-OUEST Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5735	80 05 10	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-50581	80 07 04	Décision: MCV-17184 M-500700-101-D ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE TRAVAIL D'AUTHIER Requérante-cédante M-509480-103-D COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU NORD-OUEST Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5736	80 05 10	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-50582	80 07 04	Décision: MCV-17185 M-500700-102-D ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE TRAVAIL D'AUTHIER Requérante-cédante M-509480-106-D COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU NORD-OUEST Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5736	80 05 10	Transfert de permis Accordée R-8

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-50583	80 07 04	Décision: MCV-17186 M-500700-103-D ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE TRAVAIL D'AUTHIER Requérante-cédante M-509480-107-D COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU NORD-OUEST Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5736	80 05 10	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-50584	80 07 04	Décision: MCV-17187 M-508098-101-D COOPÉRATIVE FORESTIÈRE ABITIBI Requérante-cédante M-509480-101-D COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU NORD-OUEST Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5737	80 05 10	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-50585	80 07 04	Décision: MCV-17188 M-508098-102-D COOPÉRATIVE FORESTIÈRE ABITIBI Requérante-cédante M-509480-102-D COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU NORD-OUEST Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5737	80 05 10	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-50586	80 07 04	Décision: MCV-17189 M-508098-103-D COOPÉRATIVE FORESTIÈRE ABITIBI Requérante-cédante M-509480-105-D COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DU NORD-OUEST Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5737	80 05 10	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51260	80 06 19	Décision: MCV-17156 M-504537-101-DS MORIN, AURÈLE Requérant-cédant M-508781-001 DUFRESNE, PIERRE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	16, 17, 18 avril 1980	Transfert de permis Accordée R-6
M-80-51372	80 07 21	Décision: MCV-17247 M-509271-102-DS STORTO, ANTONIO Requérant-cédant M-509540-001 LUCIO STORTO CO. LTD. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	28, 29 et 30 avril 1980	Transfert de permis Accordée R-10
M-80-51521	80 06 23	Décision: MCV-17172 M-503052-101-DS LAPIERRE, LÉONEL Requérant-cédant M-509554-101-DS TRANSPORT L.D.S. INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	24, 25 et 26 avril 1980	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51586	80 07 07	Décision: MCV-17209 M-507303-101-DS CONSTRUCTION BARRAUTE LTÉE. Requérante-cédante M-509576-001 FORTIN, LAURENT Requérant-cessionnaire	Le Devoir	13, 14 et 15 mai 1980	Transfert de permis Accordée R-8

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51733	80 07 28	Décision: MCV-17262 M-507188-102-DS CHARBONNEAU, DENIS Requérant-cédant M-509598-001 SAVARIA TRANSPORT ENRG. Requérante-cédante	Le Devoir	22, 23 et 24 mai 1980	Transfert de permis Désistement
M-80-51818	80 07 23	Décision: MCV-17260 M-509560-101-VE HIBBARD, ROBERT			Demande de permis Accordée
M-80-53421-2	80 07 23	Décision: MCV-17252 2-M-509540-102-DS LUCIO STORTO CO. LTD Requérante-cessionnaire 4-M-508771-101 FARAONE, MICHEL Requérant-cédant	Le Devoir	80 06 09 80 06 10 80 06 11	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 23 R-10
MI-80-50207	80 07 28	Décision: MI-50207-80 M-509054-001 MESSIER, GUY			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-50208	80 07 29	Décision: MI-50208-80 M-507360-002 BEAULIEU TRANSPORT ENRG.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-50209	80 07 30	Décision: MI-50209-80 M-504083-001 DESMEULES, WILFRID			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-50210	80 08 01	Décision: MI-50210-80 M-501250-005 VACHON, GILLES			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
Q-80-7700	80 07 30	Décision: QCV-12928 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante Q-503644-P-001 NORMAND, JEAN-PIERRE Intimé MME JEAN-PIERRE NORMAND Intervenante	G.O.Q. no 16	76 04 17	La Commission clôt le dossier Q-503644-P-001
Q-80-22622	80 07 23	Décision: QCV-12918 Q-501607-102-D MAILHOT, ARMAND Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 02 INC. Intervenante	G.O.Q. no 9 p. 3657	80 03 01	Révision de décision Désistement
Q-80-22949 Q-80-19349	80 08 04	Décision: QCV-12927 Q-52 101-101-PA POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 01 INC. Requérante Q-52 510-1-D L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ENTREPRENEURS EN VRAC DE LA RÉGION 01 INC. Requérante Q-52 010-3-D POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 01 INC. ANICET PROULX ROLAND PHILIBERT GEORGES VALOIS CLÉMENT BÉLANGER, Jr Intimés L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 01 INC. Mise en cause	Journal de Québec G.O.Q. no 14 G.O.Q. no 21	80 04 04 79 04 07 79 05 26	Décision terminant l'affaire QCV-12692 Demande d'un permis de poste Rejetée Décision partielle Référer en audience publique

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23444-5	80 06 23	Décision: QCV-12855 8-Q-507237-102-DS LES ENTREPRISES GAGNON & & MICHAUD ENR. Requérante-cessionnaire 3-Q-505731-101 LAURENT LEBLANC ENR. Requérante-cédante	Le Devoir	80 03 31 80 04 01 80 04 02	Transfert de permis Accordée telle qu'amendée Date d'entrée en vigueur: 80 06 23
Q-80-23526-9	80 07 07	Décision: QCV-12888 8-Q-507252-101-D WILCOTTE LTÉE Requérante-cessionnaire 9-Q-504506-101 TURCOTTE, WILFRID Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6174	80 05 24	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 07
Q-80-23531-9	80 06 27	Décision: QCV-12873 7-Q-507253-101-D BUTEAU, RICHARD Requérant-cessionnaire 7-Q-507139-102 GOSSELIN, NORMAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6174	80 05 24	Transfert de permis Accordée
Q-80-23533-5	80 06 26	Décision: QCV-12869 1-Q-507259-101-D RÉAL RIOUX INC. Requérante-cessionnaire 9-Q-503672-101 RIOUX, RÉAL Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6175	80 05 24	Transfert de permis Accordée
Q-80-23695-2	80 07 16	Décision: QCV-12915 2-Q-503307-102-DS JULES MILETTE INC. Requérante-cessionnaire 8-Q-502568-102 DUBOIS, JEAN-CLAUDE Requérant-cédant 8-Q-52004A ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 4 INC. Intervenante	Le Nouvelliste	80 05 14 80 05 15 80 05 16	Transfert de permis Rejetée Sauf le droit des requérants de produire une autre demande aux mêmes fins en temps utile
Q-80-23746-3	80 06 18	Décision: QCV-12840 8-Q-507294-101-DS ALLAIRE, VICTOR Requérant-cessionnaire 4-Q-503537-101 TREMBLAY, GAÉTAN Requérant-cédant	Journal de Québec au Saguenay	80 05 10 80 05 12 80 05 13	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 06 18

DÉCHETS

Q-80-23758-8	80 07 28	Décision: QSD-534 4-Q-710710-102-D SERVICES SANITAIRES ALFRED PICHÉ INC. Requérante	G.O.Q. no 25 P. 7086	80 06 21	Demande de permis Accordée
Q-80-23782-8	80 07 22	Décision: QCV-12911 3-Q-507299-101-D BOUCHARD, YVON Requérant-cessionnaire 3-Q-501649-102 MATTE, OLIVIER Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7082	80 06 21	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 22

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23789-3	80 07 14	Décision: QCV-12896 8-Q-507302-101-DS MARCEAU, RODRIGUE Requérant-cessionnaire 8-Q-502261-101 PROULX, ALBÉRIC Requérant-cédant	Le Devoir	80 05 21 80 05 22 80 05 23	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 14
Q-80-23877-6	80 07 31	Décision: QCV-12924 9-Q-506444-108-D LES INDUSTRIES GEORGES DESCHÊNES LTÉE Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7280	80 06 28	Modification de permis Accordée
Q-80-23898-2	80 07 30	Décision: QCV-12923 9-Q-506295-103-DS JULES SAVARD INC. Requérante-cessionnaire 6-Q-504889-102 ROLLAND, CLAUDE Requérant-cédant 0-Q-52301P ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO 3 1-Q-52310P POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 03 INC. Intervenante	Journal de Québec	80 06 04 80 06 05 80 06 06	Transfert de permis Rejetée
Q-80-23932-9	80 07 08	Décision: QCV-12887 8-Q-506775-101-DS LAMONTAGNE ARMAND Requérant-cessionnaire 2-Q-500766-101 GIRARD, PIERRE-PAUL Requérant-cédant	Journal de Québec au Saguenay	80 06 05 80 06 06 80 06 07	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 08
Q-80-23938-6	80 07 17	Décision: QCV-12902 2-Q-507324-101-DS FORTIN, SERGE Requérant-cessionnaire 1-Q-506871-102 CAMIL DUFOUR Requérant-cédant	Journal de Québec, Saguenay-Lac-St-Jean	80 06 05 80 06 06 80 06 07	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 17
Q-80-23949-3	80 07 17	Décision: QCV-12901 1-Q-507325-101-DS LAFOREST, MME DORIA Requérante-cessionnaire 1-Q-501831-101 LAFOREST, DORIA Requérante-cédante	Journal de Québec au Saguenay	80 06 05 80 06 06 80 06 07	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 17
Q-80-23956-8	80 07 17	Décision: QCV-12900 3-Q-507331-101-DS OUELLET, RENÉ Requérant-cessionnaire 3-Q-502928-101 ROUSSEL, DESIRÉ Requérant-cédant	Le Devoir	80 06 04 80 06 05 80 06 06 80 07 17	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur:
Q-80-23959-2	80 07 17	Décision: QCV-12899 4-Q-507330-101-DS RAINVILLE, CLAUDE Requérant-cessionnaire 2-Q-500873-101 BLAIS, BERNARDIN Requérant-cédant	Le Devoir	80 06 10 80 06 11 80 06 12	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 17

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23971-7	80 07 17	Décision: QCV-12898 6-Q-507288-102-DS HILL, JULIEN Requérant-cessionnaire 5-Q-505465-102 MILETTE, ROLAND Requérant-cédant	Le Devoir	80 06 12 80 06 13 80 06 14	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 17
Q-80-23986-5	80 07 18	Décision: QCV-12906 0-Q-507334-101-DS BABIN, ÉMILE Requérant-cessionnaire 4-Q-504212-101 RODRIGUE, GILBERT Requérant-cédant	Journal de Québec	80 06 17 80 06 18 80 06 19	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 18
Q-80-24098-8	80 07 11	Décision: QT-945 7-Q-710725-101-SI LES ENTREPRISES MARLOW ENR. Requérante			Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 14 Durée: du 14 au 28 juillet 1980 incl.
Q-80-24128-3	80 07 17	Décision: QS-3192 0-Q-506765-104-PSS BLANC SABLON CONSTRUCTION LTÉE Requérante			Demande permis spécial *instanter*, région de la base Côte-Nord Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 17 Durée: du 17 juillet au 15 novembre 80
Q-80-24176-2	80 07 24	Décision: QCV-12922 3-Q-507315-101-VE FIONDELLA TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-41174	80 07 25	Décision: MSD-567 M-710068-1-D LAURENT VAN DEN BREMT	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-41175	80 07 25	Décision: MSD-569 M-710069-1-D YVES VIAU	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-41177	80 07 25	Décision: MSD-570 M-710071-1-D SERVICE SANITAIRE LAVAL ARTISAN LTÉE.	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Désistement
M-80-41179	80 07 25	Décision: MSD-571 M-710073-1-D ROGER BARIBEAULT	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-41180	80 07 25	Décision: MSD-572 M-710074-1-D ROGER BERNIER	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-41181	80 07 25	Décision: MSD-573 M-710075-1-D JEAN-LOUIS FORGET	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-41182	80 07 25	Décision: MSD-574 M-710076-1-D JEAN BOLDUC	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-41183	80 07 25	Décision: MSD-575 M-710077-1-D ROGER BONDU	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-41184	80 07 25	Décision: MSD-576 M-710078-1-D JEAN-CLAUDE BONNEAU	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-41185	80 07 25	Décision: MSD-578 M-710079-1-D SYLVAIN DAOUST	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-41187	80 07 25	Décision: MSD-579 M-710081-1-D MICHEL GERMAIN	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-41188	80 07 25	Décision: MSD-580 M-710082-1-D JEAN GOULET	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-41189	80 07 25	Décision: MSD-581 M-710083-1-D DENIS HOTTE	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Désistement
M-80-41190	80 07 25	Décision: MSD-582 M-710084-1-D GAÉTAN LAGROIS	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-41191	80 07 25	Décision: MSD-583 M-710085-1-D PIERRE LAGROIS	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-41192	80 07 25	Décision: MSD-584 M-710086-1-D JEAN LAPOINTE	G.O.Q. no 20	79 05 19	Demande de permis Accordée R-6 et R-10
M-80-50572	80 07 25	Décision: MSD-568 M-710676-102-D A.B.C. SEPTIC TANK ENRG.	G.O.Q. no 19 p. 5748	80 05 10	Demande de permis Accordée R-6
M-80-50573	80 07 25	Décision: MSD-566 M-710676-101-D A.B.C. SEPTIC TANK ENRG.	G.O.Q. no 19 p. 5748	80 05 10	Demande de permis Accordée R-10
Q-80-19771	80 07 28	Décision: QSD-539 Q-710 528-1-D ARMAND LEVESQUE Partie requérante ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Partie intervenante	G.O.Q. no 20	79 05 19	

Demande de permis de déchets
La Commission annule l'attestation émise, s'il y a lieu, en faveur de la partie requérante;
Autorise la délivrance d'un permis de transport de déchets solides pour la région 01.

Q-80-20726	80 07 28	Décision: QSD-540 Q-710 567-101-D JACQUES MIMEAULT Partie requérante ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Partie intervenante	G.O.Q. no 27 p. 6850	79 07 07	Demande de permis de déchets Accordée Annule l'attestation émise, s'il y a lieu
Q-80-20727	80 07 28	Décision: QSD-541 Q-710 571-101-D RÉAL ROBICHAUD Partie requérante ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Partie intervenante	G.O.Q. no 27 p. 6850	79 07 07	Demande de permis de déchets Accordée Annule l'attestation émise, s'il y a lieu
Q-80-21042	80 07 28	Décision: QSD-542 Q-710 587-101-D JACQUES-DENIS DUGUAY Partie requérante ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Partie intervenante	G.O.Q. no 32 p. 7634	79 08 11	Demande de permis de déchets Accordée Annule l'attestation émise, s'il y a lieu
Q-80-22393	80 07 28	Décision: QSD-538 Q-710 628-101-D ALEXIS BERTHELOT	G.O.Q. no 5 p. 1370	80 02 02	

Demande de permis
La Commission suspend sa décision et rendra une décision finale lorsque la municipalité de Carleton aura octroyé de façon permanente le contrat d'enlèvement des déchets pour sa municipalité.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-22550	80 07 28	Décision: QSD-537 Q-710 662-101-D ROMÉO CULLEN Partie requérante L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Partie intervenante	G.O.Q. no 8 p. 2041	80 02 23	
Décision temporaire Demande de permis de déchets Accordée Une décision finale sera rendue de façon permanente par la municipalité de Carleton.					
Q-80-23223	80 07 28	Décision: QSD-536 Q-710 693-101-D LES ENTREPRISES QUINN ENR. Partie requérante ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Partie intervenante	G.O.Q. no 17 p. 5337	80 04 26	
Décision temporaire Demande de permis de déchets La Commission suspend et rendra une décision finale lorsque la municipalité de Carleton aura octroyé de façon permanente le contrat d'enlèvement des déchets pour sa municipalité.					
Q-80-23270	80 07 28	Décision: QSD-535 Q-710 692-101-D JEAN AUCLAIR Partie requérante ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Partie intervenante	G.O.Q. no 18 p. 5537	80 05 03	Demande de permis de déchets Accordée Annule l'attestation émise, s'il y a lieu

Errata

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 30 du 26 juillet 1980, à la page 7916, sous la rubrique II — «Avis d'introduction de requêtes», le numéro de rôle aurait dû se lire M-80-53499-8 au lieu de M-80-534199-8 pour C.T.C.U.M. & La C.S. Ste-Croix.

Le chef du Service des greffes,
CLAIRE MONGEAU.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause: M-50560, apparaissant à la page 7314, de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 26 en date du 28 juin 1980, le numéro de la décision devrait se lire «MCS-5157».

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause: M-80-53370-1, apparaissant à la page 7500, de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 27, en date du 5 juillet 1980, le numéro de la décision devrait se lire «MCV-17167».

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause: M-80-50554, apparaissant à la page 7774, de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 29, en date du 19 juillet 1980, le numéro de la décision devrait se lire «MPV-1875-S».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, II.I.

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec* no 31 du 2 août 1980 à la page 8045, lors de la publication de la demande: rôle Q-80-24062-4, dossier Q-000161-101-D, requérant Marcel Moreau on aurait dû lire «demande de permis de transport en commun» au lieu de «demande de permis saisonnier».

8101-o

Associations coopératives — Loi sur les

COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE L'INFLORESSENCE (ST-GEORGES-DE-BEAUCE)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE L'INFLORESSENCE (ST-GEORGES-DE-BEAUCE)», dont le siège social est situé à Saint-Georges, QC, dans le district électoral de Beauce-Sud.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8086-o V.-P. GUERCI.

COOPÉRATIVE DE CONSOMMATEURS DE ST-FÉLICIEN

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives il a approuvé la formation d'une association coopérative sous le nom de «COOPÉRATIVE DE CONSOMMATEURS DE ST-FÉLICIEN» dont le siège social est situé à Saint-Félicien, dans le district électoral de Roberval.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8162-o V.-P. GUERCI.

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION DE PAR ICI (MONTRÉAL)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «LA COOPÉRATIVE D'HABITATION DE PAR ICI (MONTRÉAL)», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral de Saint-Jacques.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Instititions financières,
8163-o V.-P. GUERCI.

COOPÉRATIVE D'HABITATION LE GRAND QUATRE DE VERDUN

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION LE GRAND QUATRE DE VERDUN», dont le siège social est située à Verdun, QC, dans le district électoral de Verdun.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8164-o V.-P. GUERCI.

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION LE JARDIN DU SOLEIL (MONTRÉAL)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «LA COOPÉRATIVE D'HABITATION LE JARDIN DU SOLEIL (MONTRÉAL)», dont le siège social est situé à Montréal, dans le district électoral de Sainte-Anne.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8165-o V.-P. GUERCI.

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE CHATHAM (MONTRÉAL)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «LA COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE CHATHAM (MONTRÉAL)», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral de Sainte-Anne.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8087-o V.-P. GUERCI.

LA COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE ST-JACQUES (MONTRÉAL)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «LA COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE ST-JACQUES (MONTRÉAL)», dont le siège social est situé à Montréal, dans le district électoral de Saint-Jacques.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8174-o V.-P. GUERCI.

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE «LE PETIT PRINCE» (ST-LÉONARD)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE «LE PETIT PRINCE» (St-Léonard» dont le siège social est situé à Saint-Léonard dans le district électoral de Jeanne-Mance.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

8088-o V.-P. GUERCI.

Avis divers

Cité du Cap-de-la-Madeleine

Avis est, par la présente, donné que la cité du Cap-de-la-Madeleine demandera au gouvernement que son nom soit changé en celui de la ville du Cap-de-la-Madeleine.

Cap-de-la-Madeleine, le 28 juillet 1980.

Le procureur,

8136-o BERTRAND LAMOTHE.

Succession Jacques Vallières

Avis est, par les présentes, donné que dame Bernadette Veilleux Vallières, domiciliée au numéro civique 4212, des Cyprès, appartement 2, Orsainville, Charlesbourg, agissant en sa qualité de tutrice à sa petite fille Sylvie Vallières, nommée à cette fonction par jugement de la Cour supérieure du district de Québec rendu le vingt-huit (28) avril mil neuf cent quatre-vingts (1980) (dossier numéro 200-14-000340-809), a accepté, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Me Claude Martel, notaire, 1191, 8e Avenue, Québec, en date du vingt-neuf (29) juillet mil neuf cent quatre-vingts (1980) et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Québec le premier août suivant, sous le numéro 990981, la succession de Jacques Vallières, en son vivant domicilié au numéro civique 4212, des Cyprès, appartement 2, Orsainville, Charlesbourg, décédé le trente (30) décembre mil neuf cent soixante-dix-neuf (1979).

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Me Claude Martel, notaire et peut être consulté à son bureau, aux heures d'affaires, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, ladite dame Bernadette Veilleux Vallières, paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Québec, le 4 août 1980.

Le procureur,

8185-o CLAUDE MARTEL, *notaire.*

Succession Paul St-Laurent

Avis est, par les présentes, donné que madame Josée Ninon Vincent St-Laurent en sa qualité de tutrice à son fils Vincent St-Laurent, tous deux domiciliés à Sainte-Croix, comté de Lotbinière au 6422, rue Principale, a accepté sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Me Alain Fournier, notaire à Sainte-Foy, 2406, chemin Quatre-Bourgeois, en date du huitième jour de juillet, mil neuf cent quatre-vingt (1980) et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Lotbinière, le vingt-troisième jour de juillet suivant, sous le numéro 139560, la succession de Paul St-Laurent en son vivant domicilié à Sainte-Croix, au 6422, rue Principale, décédé le 8 mai 1980, sans laisser de testament. Un inventaire des biens a été dressé, conformément au jugement de la Cour supérieure du district de Québec, en date du 26 juin 1980, dossier numéro: 200-14-000511-805 et peut être consulté au bureau du notaire soussigné aux heures d'affaires à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, ladite Josée Ninon Vincent St-Laurent paiera les créances à mesure qu'elles se présenteront selon la loi.

Lotbinière, le 25 juillet 1980.

Le procureur,

8201-o ALAIN FOURNIER, *notaire.*

Succession Yves Bourgeois

Avis public est donné que monsieur Sylvain Bourgeois, ès qualités de tuteur aux enfants mineurs Suzie Bourgeois et Louise Bourgeois, demeurant à Victoriaville, 9, rue de la Ronde, district d'Arthabaska, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Yves Bourgeois, en son vivant mécanicien, domicilié à Victoriaville, 9, rue de la Ronde, par acte passé devant Me Gilles Gagnon, notaire, le premier août, mil neuf cent quatre-vingts, sous le no 3050 de ses minutes.

Victoriaville, le 1er août 1980.

Le procureur,

8186-o ME GILLES GAGNON.

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

La Caisse Populaire de Ste-Claire d'Assise

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 11 décembre 1979 par «La Caisse Populaire de Ste-Claire d'Assise» modifiant son territoire qui est présentement «la paroisse de Sainte-Claire-d'Assise» en celui de «la ville de Québec».

Québec, le 23 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8089-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

La Caisse Populaire de St-Vincent-Marie

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 28 mai 1980 par «La Caisse Populaire de St-Vincent-Marie» modifiant son territoire qui est présentement «paroisse de Saint-Vincent-Marie de Montréal-Nord» en celui de «cité de Montréal-Nord».

Québec, le 29 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8090-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse Populaire Des Employés Des Postes du District Postal De Montréal

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 26 mai 1980 concernant le changement de siège social de la «Caisse Populaire Des Employés Des Postes Du District Postal De Montréal» qui est présentement «La cité de Montréal» soit changé en «La ville de Saint-Laurent».

Québec, le 25 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8091-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse Populaire Des Hêtres

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le Règlement adopté le 28 avril 1980 par la «Caisse Populaire Des Hêtres» modifiant son territoire qui est «La paroisse Assomption de Shawinigan» en celui de:

Cité de Shawinigan
Ville de Shawinigan-Sud
Ville de Grand-Mère
Ville de Saint-Boniface-de-Shawinigan
Paroisse de Saint-Théophile
Paroisse de Saint-Gérard-des-Laurentides
Village de Baie-de-Shawinigan

Québec, le 11 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8092-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

La Caisse populaire Desjardins de Saint-Eusèbe

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit (LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Saint-Eusèbe et (La Caisse Populaire Saint-Marguerite-Marie de Montréal) signée le 18 mars 1980 pour La Caisse Populaire Saint-Marguerite-Marie de Montréal et le 15 avril 1980 pour LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Saint-Eusèbe, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux Caisses.

Le nom de la Caisse résultant de cette fusion est: «La caisse populaire Desjardins de Saint-Eusèbe».

Le siège social de cette Caisse est situé au 2180, rue Fullum, Montréal, QC, H2K 3N9, dans le district électoral provincial de Sainte-Marie.

Le territoire dans lequel la Caisse pourra recruter ses membres est: «ville de Montréal».

La Caisse sera affiliée à La Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Québec, le 1er août 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8175-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

La caisse populaire Lac-à-la-Croix

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le Règlement adopté le 14 avril 1980 par La Caisse Populaire Ste-Croix (Lac-St-Jean) changeant son nom en celui de «La caisse populaire Lac-à-la-Croix».

Québec, le 28 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8093-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse populaire Lambton

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions finacières a approuvé le Règlement adopté le 26 mars 1980 par la «Caisse Populaire de St-Vital de Lambton» changeant son nom en celui de «Caisse populaire Lambton».

Québec, le 29 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8094-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse populaire St-Thomas Apôtre

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le Règlement adopté le 28 mai par la «CAISSE POPULAIRE ST-THOMAS APÔTRE» modifiant son territoire qui est présentement «la cité de Montréal et le comté Laval (Québec)» en celui de l'Île-de-Montréal et la ville de Laval».

Québec, le 25 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8095-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas St-Laurent

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le Règlement adopté le 27 mai 1980 par l'Union régionale de Rimouski des Caisses populaires Desjardins, changeant son nom en celui de «Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas St-Laurent».

Québec, le 25 juillet 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8096-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Marie Blanche Sonya Audy

Par le certificat numéro 80-319, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Sonia Blanche Barakett, née le 8 mars 1962, en celui de Marie Blanche Sonya Audy.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Marie Claire Alice Gabrielle Daoust

Par le certificat numéro 80-311, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Claire Alice Daoust, née le 6 septembre 1921, en celui de Marie Claire Alice Gabrielle Daoust.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Arthur Mauril Gagné

Par le certificat numéro 80-310, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jos. Arthur Maurille Truchon, né le 5 septembre 1948, en celui de Joseph Arthur Mauril Gagné.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Marie Exénaïde Simone Claire Gagnon

Par le certificat numéro 80-312, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Exénaïde Simone Gagnon, née le 13 octobre 1923, en celui de Marie Exénaïde Simone Claire Gagnon.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Daniel Michel Gould

Par le certificat numéro 80-320, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Daniel Michel Lafrance, né le 28 janvier 1962, en celui de Joseph Daniel Michel Gould.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Marie Ida Noémie Georgette Gravel

Par le certificat numéro 80-313, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Ida Noémie Gravel, née le 27 juillet 1923, en celui de Marie Ida Noémie Georgette Gravel.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Marie Marthe Simonne Jeanne Manon Lauzon

Par le certificat numéro 80-321, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Marthe Simonne Jeanne Manon Morin, née le 18 février 1960, en celui de Marie Marthe Simonne Jeanne Manon Lauzon.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Marie Anne Julie Leclerc

Par le certificat numéro 80-314, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Anne Julienne Leclerc, née le 22 octobre 1941, en celui de Marie Anne Julie Leclerc.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Louis Yan Lepage

Par le certificat numéro 80-315, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Lazare Diogène Lepage, né le 9 octobre 1952, en celui de Joseph Louis Yan Lepage.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Marie Louise Lucette Morin

Par le certificat numéro 80-324, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Louise Lucette Tessier, née le 10 décembre 1939, en celui de Marie Louise Lucette Morin.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Achille Baptiste Eugène Morneau

Par le certificat numéro 80-317, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Achile Baptiste Morneau, né le 30 mai 1921, en celui de Joseph Achille Baptiste Eugène Morneau.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Nicholas Nehrebecky

Par le certificat numéro 80-322, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Nicholas Nehrebeckij, né le 23 septembre 1948, en celui de Nicholas Nehrebecky.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Marie-Claude Parent

Par le certificat numéro 80-318, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Joseph Arthur Claude Parent, né le 5 septembre 1946, en celui de Marie-Claude Parent.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Léopold André Roberge

Par le certificat numéro 80-323, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léopold André St-Gelais, né le 28 juillet 1932, en celui de Joseph Léopold André Roberge.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Miu Ling Winny Tam

Par le certificat numéro 80-316, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Miu Ling Tam, né le 10 août 1959, en celui de Miu Ling Winny Tam.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Henry Thibeault

Par le certificat numéro 80-325, du 3 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-André Thibault, né le 10 décembre 1932, en celui de Joseph Henry Thibeault.

Sainte-Foy, le 29 juillet 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8079-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Réjean Boisvert

Avis est, par les présentes, donné que Réjean Boisvert, journalier, domicilié au 1823, 3e Avenue, Val-d'Or, district d'Abitibi, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réjean Lampkin.

Val-d'Or, le 30 juillet 1980.

Le procureur du requérant,
8144-33-2-o JASMINE HINSE, *notaire*.

Joseph Roger Mario Brassard

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Roger Mario Brassard, étudiant, domicilié à Louvicourt, district d'Abitibi, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Roger Mario Turcotte.

Val-d'Or, le 1er août 1980.

Les procureurs du requérant,
8145-33-2-o BIGUÉ, BIGUÉ ET TYMCHYK.

Myrelle Jacinthe Gagnon

Avis est donné, par la présente, que Myrelle Jacinthe Gagnon, domiciliée et résidant au 140, rue Archambault, Hull, district de Hull, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Mireille Jacinthe Gagnon.

Hull, le 6 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
8146-33-2-o LÉGÈRE & LAGACÉ, *avocats*.

Sergio Ariel Goldberg

Avis est donné que, Sergio Ariel Goldberg, domicilié et résidant au 7, chemin Côte-Sainte-Catherine, appartement 805, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Serge Noghaven.

Montréal, le 21 juillet 1980.

Les procureurs du requérant,
8097-33-2-o HELLER, LANDRY ET MAUER.

Joseph Albert dit Joseph Albert Tremblay

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Albert, dit Joseph Albert Tremblay, domicilié et résidant au 1104, rue Piette, Joliette, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Albert Tremblay, ledit nom devant servir à toutes fins légales.

Joliette, le 16 juillet 1980.

Les procureurs du requérant,
LANDREVILLE, FARIBAULT, THIFFAULT,
8137-33-2-o VARIN & BRIND'AMOUR.

Kevin Lane

Prenez avis que monsieur Kevin Lane, domicilié au 4414, Byron, Pierrefonds, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de monsieur Joseph Jean-Paul Kevin Laniel.

Laval, le 1er août 1980.

Le procureur du requérant,
8152-33-2-o PIERRE COUTU, *avocat*.

Marie Rachel Gemma Lehoux

Avis est, par les présentes, donné que Marie Rachel Gemma Lehoux, domiciliée et résidant au 1337, Principale, Saint-Valérien, comté de Shefford, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Rachel Gemma Cécile Lehoux.

Saint-Valérien, le 11 juin 1980.

La requérante,
8176-33-2-o GEMMA (LEHOUX) LECLAIR.

Joseph Donat Alban Lemay

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Donat Alban Lemay, domicilié et résidant 6e Rue, à Daveluyville, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Donat Alban Gagnon.

Lac-Mégantic, le 19 mars 1980.

Le procureur,
8051-32-2-o CLAUDE PARADIS, *avocat*.

Marie Marcelle Camille Danielle Lemay

Avis est donné, par les présentes, que Marie Marcelle Camille Danielle Lemay, domiciliée et résidant au 95, Bellevue, à Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Marcelle Camille Danielle Gagnon.

Lac-Mégantic, le 19 mars 1980.

Le procureur,
8052-32-2-o CLAUDE PARADIS, *avocat*.

Marie Nicole Jeanne Léonida Lemay

Avis est, par les présentes, donné que Marie Nicole Jeanne Léonida Lemay, domiciliée et résidant au 4530, rue Champlain, à Lac-Mégantic, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Nicole Jeanne Léonida Gagnon.

Lac-Mégantic, le 19 mars 1980.

Le procureur,
8053-32-2-o CLAUDE PARADIS, *avocat*.

Gisèle Loranger

Avis est donné que Gisèle Loranger, ménagère, épouse de Paul Landry, demeurant et domiciliée au numéro 120, rue Saint-Germain, Saint-Étienne-des-Grès, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marcelle Loranger.

Trois-Rivières, le 18 juillet 1980.

Le procureur de la requérante,
8023-32-2-o JEAN PAQUIN, *notaire*.

Howard Modlinsky

Avis est donné, par les présentes, que Howard Modlinsky, homme d'affaires, résidant au 69, rue Fredmir, à Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Howard Modlin.

Montréal, le 21 juillet 1980.

Les procureurs du requérant,
8098-33-2-o SPIEGEL & KRAVETZ.

Marie-Anne Morressey

Prenez avis que Marie-Anne Morressey, domiciliée au 870, avenue Moreau, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie-Ange Morressey.

Sainte-Foy, le 28 juillet 1980.

La requérante,
8099-33-2-o MARIE-ANNE MORRESSEY.

Nhiem Nguyen

Avis est donné, par les présentes, que Nhiem Nguyen, médecin, et Thi Sam Nguyen, ménagère, résidant et domiciliés au 350, Dobie, dans la cité de Mont-Royal, district de Montréal, province de Québec, s'adresseront au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer les noms de leurs deux enfants Ninh Tuan Nguyen et Ninh Thuan Nguyen en ceux de Paul Ninh Tuan Nguyen et Joseph Ninh Thuan Nguyen.

Montréal, le 4 juillet 1980.

Le procureur des requérants,
8050-32-2-o ISRAEL H. KAUFMAN.

Carole Rivest

Avis est donné, par la présente, que Carole Rivest s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Caroline Rivest.

Montréal, le 28 juillet 1980.

La requérante,
8153-33-2-o CAROLE RIVEST.

Patrice Sirois

Avis est donné que Patrice Sirois, résidant et domicilié au 3680, de la rue Masson, app. 6, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Patrice Michaud.

Montréal, le 22 juillet 1980.

Le requérant,
8100-33-2-o PATRICE SIROIS.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-005719-804

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre HARRY HILSENRATH, autrefois du 6876, chemin Kikdare, Montréal, et maintenant de domicile inconnu, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Harry Hilsenrath de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 22 juillet 1980.

Le greffier adjoint,
8079-o LOUISE HAMEL.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

ACTA INC.

Prenez avis que la compagnie «ACTA INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 juillet 1980.

Les procureurs de la requérante,
DEGRANDPRÉ, COLAS, DESCHÊNES, GODIN,
8102-o PAQUETTE, LASNIER & ALARY.

AFFRÊTEMENT TURBIS LTÉE TURBIS CHARTERING LTD

Avis est, par les présentes, donné que «AFFRÊTEMENT TURBIS LTÉE — TURBIS CHARTERING LTD», compagnie constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er août 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8147-o PARENT & GIRARD.

AGENCE MARITIME TURBIS LTÉE TURBIS SHIPPING LTD

Avis est, par les présentes, donné que «AGENCE MARITIME TURBIS LTÉE — TURBIS SHIPPING LTD», compagnie constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er août 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8148-o PARENT & GIRARD.

ALLAN DEVELOPMENTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ALLAN DEVELOPMENTS LTD.», constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en les ville et district de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN, BLAIKIE, POTVIN,
8103-o TRÉPANIER, COBBETT.

ALTON DEVELOPMENT CORPORATION

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ALTON DEVELOPMENT CORPORATION», juridiquement constituée en vertu de la Partie 1 de la Loi sur les compagnies, dont le siège social est situé dans la ville de Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 mai 1980.

Le secrétaire-trésorier,
8138-o E.M. MARILLEY.

CENTRE D'IMAGE ET DE SON ATLANTIQUE LTÉE ATLANTIC VIDEO AND SOUND CENTRE LTD.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE D'IMAGE ET DE SON ATLANTIQUE LTÉE — ATLANTIC VIDEO AND SOUND CENTRE LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 mars 1980.

Le président,
8149-o ROBERT FRAGMAN.

BARON SURPLUS & EQUIPMENT CO. LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BARON SURPLUS & EQUIPMENT CO. LTD», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 juillet 1980.

Le président,
8187-o RUBIN BARON.

ELI BROWN REALTIES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ELI BROWN REALTIES INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 juillet 1980.

Le secrétaire,
8104-o ELI BROWN.

BUCKSBURN FARM (BROME) LTD.

Avis est donné que «BUCKSBURN FARM (BROME) LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
DOHENY, MACKENIZE, GRIVAKES,
8139-o GERVAIS & LEMOYNE.

CAMEO REALTY INC.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, «CAMEO REALTY INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 octobre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
8105-o PHILLIPS & VINEBERG.

CENTRE D'ANIMATION LOGEMENT CENTRE-SUD DE MONTRÉAL, C.A.L.C.S.

Avis est, par les présentes, donné que la corporation le «CENTRE D'ANIMATION LOGEMENT CENTRE-SUD DE MONTRÉAL, C.A.L.C.S.», demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 juillet 1980.

Le procureur de la compagnie,
8140-o BEAUCHEMIN, BEAUVAIS & BELISLE.

CLUB DE PÊCHE JOLIE PLAGE INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB DE PÊCHE JOLIE PLAGE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Marie, Beauce, le 23 juillet 1980.

Le procureur de la compagnie,
8106-o ROGER PLANTE, *notaire.*

LES CONSTRUCTIONS FABRA LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS FABRA LTÉE» constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Hull, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8107-o SPIEGEL & KRAVETZ.

CIE DE BIJOUTERIE CONTINENTAL CONTINENTAL JEWELLERY CO.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CIE DE BIJOUTERIE CONTINENTAL — CONTINENTAL JEWELLERY CO.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8150-o PASCAL, GARONCE, COHEN & DEVINE.

LA CORPORATION THOMAS TREMBLAY LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA CORPORATION THOMAS TREMBLAY LIMITÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 juillet 1980.

Les procureurs,
8108-o ME JACQUES FARIBAULT, *notaire.*

CRÉATIONS SETA INC.

Avis est, par les présentes, donné que «CRÉATIONS SETA INC.», corporation constituée sous la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8109-o BOISVERT, MÉNARD & ROBERGE.

SERVICE D'AFFAIRES D.E.N. INC. D.E.N. BUSINESS SERVICES INC.

Avis est, par les présentes, donné que «SERVICE D'AFFAIRES D.E.N. INC. — D.E.N. BUSINESS SERVICES INC.», compagnie incorporée suivant la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à ville Saint-Laurent, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville Saint-Laurent, le 4 juillet 1980.

Le secrétaire,
8124-o RÉJEAN R. LEFRANÇOIS.

DISTRIBUTION BONNE ÉTOILE INC.

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTION BONNE ÉTOILE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la

permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 24 juillet 1980.

Le procureur de la compagnie,
8110-o ME RAYMOND DROUIN, *notaire.*

EXCAVATION L.T.L. INC.

Avis est, par les présentes, donné que «EXCAVATION L.T.L. INC.», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la cité de Laval, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8141-o LAMARCHE & GODIN.

FERME G. ET B. INC.

Prenez avis que la compagnie «FERME G. ET B. INC.», demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Yamaska, le 25 juillet 1980.

Le procureur de la compagnie,
8111-o ROSAIRE THÉORÊT, *avocat.*

LES FONDS P.E.P. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES FONDS P.E.P. INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 juillet 1980.

Le secrétaire de la compagnie,
8180-o GUY VALLÉE.

FRANKLYN ASSOCIATES LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FRANKLYN ASSOCIATES LTD.», constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en les ville et district de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN, BLAIKIE, POTVIN,
8112-o TRÉPANIER, COBBETT.

GEORGES A. FUSEY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GEORGES A. FUSEY INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 juillet 1980.

La secrétaire,
8113-o MADAME GRACE FUSEY.

GESTION C. J. L. INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION C.J.L. INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville Mont-Royal, le 15 juillet 1980.

Le président,
8114-o LÉO E. LABROSSE.

HÔTEL DES MILLE ÎLES INC.

Prenez avis que la compagnie «HÔTEL DES MILLE ÎLES INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Terrebonne, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jérôme, le 1er août 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8151-o ROSS & GERAGHTY, *avocats.*

IMMEUBLES GOUIN LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «IMMEUBLES GOUIN LTÉE», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Sillery, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sillery, le 15 juillet 1980.

Le président,
8154-o PIERRE GOUIN.

IMPERMÉABILISATION DENIS GARNEAU INC.

Prenez avis, que la compagnie «IMPERMÉABILISATION DENIS GARNEAU INC.», ayant son siège social à Québec, district de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 6 août 1980.

Le président de la compagnie,
8177-o DENIS GARNEAU.

INTERLAB INC.

Prenez avis que la compagnie «INTERLAB INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et

Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 mai 1980.

Les procureurs de la compagnie,
POULIOT, MERCURE, LEBEL, DESROCHERS,
8115-o LEGAULT & DANCOSSE.

KAY'S GIFTS AND CIGARS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «KAY'S GIFTS AND CIGARS LTD.», constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 août 1980.

Les procureurs,
8188-o DRUKER, FREED & OIKNINE.

LAGACÉ, PAQUIN, DESROSIERS INC.

Prenez avis que la compagnie LAGACÉ, PAQUIN, DESROSIERS INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Dorothée, le 2 juillet 1980.

Le procureur de la compagnie,
8202-o JEAN-MARC THÉORET.

MARCHÉ DU QUAI LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MARCHÉ DU QUAI LIMITÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 29 juillet 1980.

Le procureur,
8116-o JACQUES DESMARAIS, *notaire*.

MURMONT INVESTMENTS LIMITED

Avis est donné que «MURMONT INVESTMENTS LIMITED», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 juillet 1980.

Les procureurs de la requérante,
8117-o MCMASTER MEIGHEN.

NATIONAL WOODCRAFT LTD.

Prenez avis que la compagnie «NATIONAL WOODCRAFT LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er janvier 1980.

Le président,
8118-o TED GOLDMAN.

J. GASTON POTHIER INC.

Avis est donné que la compagnie «J. GASTON POTHIER INC.», constituée le 15 mars 1963 par lettres patentes émises en vertu de la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 29 juillet 1980.

Les procureurs,
8119-o LÉTOURNEAU & STEIN, *avocats*.

PRODUCTION APRÈS SKI INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PRODUCTION APRÈS SKI INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 juillet 1980.

Les procureurs,
8120-o SPIEGEL & KRAVETZ.

LOWEN ROSENTHAL & ASSOCIÉS LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LOWEN ROSENTHAL & ASSOCIÉS LTÉE», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 juin 1980.

Le secrétaire,
8178-o RITA ROSENTHAL.

RUTH INVESTMENT CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RUTH INVESTMENT CORP.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 juillet 1980.

La secrétaire,
8121-o DORIS BROWN.

ST. LÉONARD REALTY CO.

Prenez avis que la compagnie «ST. LÉONARD REALTY CO.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er janvier 1980.

Le président,
8122-o TED GOLDMAN.

SEIBER ACCEPTANCE (MONTREAL) INC.
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SEIBER (MONTRÉAL) INC.

Avis est donné, qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, «SEIBER ACCEPTANCE (MONTREAL) INC. — SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SEIBER (MONTRÉAL) INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 mars 1979.

Les procureurs de la compagnie,
8123-o PHILLIPS & VINEBERG.

VIIe CONGRÈS INTERNATIONAL DE NÉPHROLOGIE/MONTRÉAL 1978
VIIth INTERNATIONAL CONGRESS OF NEPHROLOGY/MONTREAL 1978

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VIIe CONGRÈS INTERNATIONAL DE NÉPHROLOGIE/MONTRÉAL 1978 — VIIth INTERNATIONAL CONGRESS OF NEPHROLOGY/MONTREAL 1978», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 mai 1980.

Le secrétaire,
8166-o Dr JEAN GUY MONGEAU.

SICOMEC INC.

Prenez avis que la corporation «SICOMEC INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Longueuil, le 16 juillet 1980.

Les procureurs de la corporation,
8125-o BERNARD, GIRARD, DESPATIS & CORMIER.

LA SOCIÉTÉ DRAMEX INC.

Avis est, par les présentes, donné que «LA SOCIÉTÉ DRAMEX INC.» constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 juillet 1980.

La secrétaire,
8191-o NORMA HASLER.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU PREAU INC.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, la «SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU PREAU INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 mai 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8126-o PHILLIPS & VINEBERG.

SUEJACK HOLDINGS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SUEJACK HOLDINGS LTD.», constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en les ville et district de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN, BLAIKIE, POTVIN,
8127-o TRÉPANIER, COBBETT.

THÉÂTRE DORION LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «THÉÂTRE DORION LIMITÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Vaudreuil, le 23 juillet 1980.

Le président,
8155-o PAUL BESNER.

TRANSCRANE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANSCRANE INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 juin 1980.

La secrétaire,
8179-o KAY FAUGHNAN.

VALEURS MOBILIÈRES PLACE D'ARMES INC.

Prenez avis que la compagnie «VALEURS MOBILIÈRES PLACE D'ARMES INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 juillet 1980.

Le secrétaire de la compagnie,
GUY VALLÉE.

8181-o

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Lomer Campbell

Succession de Campbell, Lomer, en son vivant de 380, Thibodeau, app. 310, Saint-Jean, décédé le 15 novembre 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

8142-o

Succession Paul Jubinville

Succession de Jubinville, Paul, en son vivant de 6569, rue Alma, Montréal, décédé le 23 février 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

8156-o

Succession Roger Michaud

Succession de Michaud, Roger, en son vivant de 390, des Peupliers, Québec, décédé le 27 mai 1978.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

8128-o

Succession Michel Tapin

Succession de Tapin, Michel, en son vivant de 11593, Balzac, Montréal-Nord, QC, décédé le 18 décembre 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

8129-o

Succession Marc Villemure

Succession de Villemure, Marc, en son vivant de 1641, rue Perreault, Joliette, QC, décédé le 22 février 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

8157-o

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Centre Landry

(Loi sur les syndicats coopératifs)

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des membres du syndicat coopératif «Centre Landry» tenue à Trois-Rivières, dans le district électoral de Trois-Rivières, le 24 mars 1980, il a été résolu de liquider le syndicat coopératif et qu'il soit dissout, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les syndicats coopératifs et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Roger Ménard soit nommé liquidateur.

Le sous-ministre adjoint des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8167-o V.-P. GUERCI.

Loi électorale

Directeur du scrutin

Conformément aux dispositions de l'article 210 de la Loi électorale du Québec (1979, chapitre 56), j'ai fait le 31 juillet 1980, la nomination suivante pour remplir la charge de directeur du scrutin.

Circonscription électorale	*Nom, prénom*	*Profession*	*Domicile*
Vachon	Colas, Robert*	Courtier d'assurance-vie et générale	5255, rue Redmond Saint-Hubert, QC J3Y 2C6

* En remplacement de monsieur Jacques Dumoulin.

Le directeur général des élections,
8214-o PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Directeurs du scrutin

Conformément aux dispositions de l'article 210 de la Loi électorale du Québec (1979, chapitre 56) j'ai fait, le 10 juillet 1980, les nominations suivantes pour remplir la charge de directeur du scrutin.

Circonscription électorale	*Nom, prénom*	*Profession*	*Adresse*
1. Abitibi-Est	Pallagrossi, Renée	—	Route rurale 1 Val-d'Or, QC J9P 4N7
2. Abitibi-Ouest	Bernard, Armand	Assureur-vie	29, rue Pagé La Sarre, QC J9Z 2T3
3. Anjou	Deraspe, Lucien	Avocat	8402, avenue Chénier Anjou, QC H1K 2B8
4. Argenteuil	St-Denis, Yvon	Marchand	329, rue Princesse Lachute, QC J8H 3H2

Circonscription électorale	*Nom, prénom*	*Profession*	*Adresse*
5. Arthabaska	Moisan, Yvan	Avocat	Rang Craig Saint-Paul-de-Chester, QC G0P 1J0
6. Beauce-Nord	Crête, Guy	Représentant	97, rue Notre-Dame sud Sainte-Marie, QC G0S 2Y0
7. Beauce-Sud	Drouin, Jacques	Directeur général marchand	775, 112e Rue Saint-Georges-Est, QC G5Y 3J4
8. Beauharnois	Daoust, André	Avocat	34, avenue du Parc Valleyfield, QC J6T 2P9
9. Bellechasse	Gagné, Patrice	Gérant	Sainte-Germaine-Station Bellechasse, QC G0R 3B0
10. Berthier	Bastien Méthot, Josette	Speakerine	101, rue Notre-Dame Lavaltrie, QC J0K 1H0
11. Bertrand	Rivard Dugré, Nicole	—	242, rue Joseph-Lassonde Boucherville, QC J4B 1C4
12. Bonaventure	LeBlanc, Paul-Henri	Hôtelier	104, chemin de la Plage C.P. 250 New-Richmond G0C 2B0
13. Bourassa	Lapointe, Rita	Secrétaire	10669, rue de Saint-Firmin Montréal, QC H2B 2G9
14. Bourget	Champagne, Donat	Employé civil	5780, rue Duquesne Montréal, QC H1M 2K4
15. Brôme-Missisquoi	Larocque, Marcellin	Constructeur	121, rue Braemar Cowansville, QC J2K 3C5
16. Chambly	Doré, Henri	Analyste	95, rue Auguste-Lacaille Boucherville, QC J4B 4E6
17. Champlain	Germain, Hugues	Notaire	968, rue Notre-Dame Champlain, QC G0X 1C0
18. Chapleau	Durocher, Yvon	Assureur-vie	3, rue Laniel Templeton, QC J8P 6L4
19. Charlesbourg	Cloutier, Adrien	Inspecteur, calculateur, recherchiste	177, 45e Rue est Charlesbourg, QC G1H 2R1
20. Charlevoix	Boulianne, Jean-Louis	Gérant	95, rue le Courtois La Malbaie, QC G0T 1J0
21. Châteauguay	Huot, Huguette	—	11, rue Loiselle Mercier, QC J0L 1K0

Circonscription électorale	Nom, prénom	Profession	Adresse
22. Chauveau	Ahern, Michel	Administrateur	208, rue de Boulogne Neufchâtel, QC G2B 2R6
23. Chicoutimi	Morissette, Stella	Retraitée de l'enseignement	341, rue Delisle Chicoutimi-Nord, QC G7G 3B4
24. Chomedey	Gauthier, Gilles-G.	Courtier d'assurances	4592, chemin des Cageux Laval, QC H7W 2S7
25. Crémazie	Drouin, Jean-Paul	Répartiteur	394, rue Legendre est Montréal, QC H2M 1E9
26. D'Arcy-McGee	Friedman, Florence	Administrateur	7497, chemin Briar Côte-Saint-Luc, QC H4W 1K4
27. Deux-Montagnes	Dorion, J.-Maurice	Courtier d'assurances	189, rue Dorion Saint-Eustache, QC J7P 2J8
28. Dorion	Bélanger, Jean	Maître-fourreur	8188, rue Lajeunesse Montréal, QC H2P 2E5
29. Drummond	Picard, Gérard	Courtier d'assurances	36, rue Holmes Drummondville, QC J2B 6P5
30. Dubuc	Aubin, Antonelli	Marchand	3422, boulevard de la Grande-Baie La Baie, Port-Alfred, QC G7B 1G4
31. Duplessis	Laurin, André	Avocat	5, rue Ashini Sept-Îles, QC G4S 1N1
32. Fabre	Bélanger, Thérèse	Femme d'affaires	406, place Maisonneuve Sainte-Dorothée, QC H7X 1P4
33. Frontenac	Bergeron, Gaston	Ferblantier	358, rue Sainte-Marie Black-Lake, QC G0N 1A0
34. Gaspé	Cotton Roy, Francine	Correspondante	C.P. 1247 Murdochville, QC G0E 1W0
35. Gatineau	Lapointe, Rhéal R.	Avocat	60, rue Saint-Alexandre Gatineau, QC J8V 1B4
36. Gouin	Rhéaume, Réal	Vendeur	5856, 1re Avenue Montréal, QC H1Y 3A5
37. Groulx	Lavigueur, Lyne	Notaire	15, 57e Avenue Bois-des-Filion, QC J6Z 2R1
38. Hull	Mignault, Cartier	Libraire	310, boulevard Taché Hull, QC J9A 1M2

Circonscription électorale	*Nom, prénom*	*Profession*	*Adresse*
39. Huntingdon	Alary, Richard	Avocat	49, rue Churchill C.P. 549 Huntingdon, QC J0S 1H0
40. Iberville	Bédard Paquin, Liliane	Enseignante	325, 11e Avenue Iberville, QC J2X 1G7
41. Îles-de-la-Madeleine	Poirier, Gisèle	Commis-comptable	C.P. 250 Havre-aux-Maisons Îles-de-la-Madeleine, QC G0B 1K0
42. Jacques-Cartier	Angers Bourgeau, Claire	—	27, avenue du Golf Pointe-Claire, QC H9S 4N5
43. Jeanne-Mance	Roy Cantin, Anita	—	8063, rue de la Croix Saint-Léonard, QC H1P 2V1
44. Jean-Talon	Caron, Marc	Administrateur	1017, avenue Belmont Sillery, QC G1S 3V6
45. Johnson	Catudal, Marcel	Agriculteur	4094, 4e Rang Valcourt, QC J0E 2L0
46. Joliette	Neveu, Denis	Professeur	6, rue Casavant Joliette, QC J6E 1Y9
47. Jonquière	de Grandmaison, Yvon	Professeur	292, rue de la Savoie Jonquière, QC G7X 3X4
48. Kamouraska-Témiscouata	Thibault, Bruno	Comptable agréé	518, avenue Caron Dégelis, QC G0L 1H0
49. Labelle	Brisebois, Jacques	Commis-comptable	354, rue Cartier Mont-Laurier, QC J9L 1G4
50. L'Acadie	Binette, Fernand L.	Industriel	684, rue Rochon Saint-Laurent, QC H4L 1T4
51. Lac-Saint-Jean	Turcotte, Raymonde	Secrétaire	97, rue Scott ouest Alma, QC G8B 1P8
52. Lafontaine	Paquin, Georges-André	Professeur	1245, 14e Avenue Pointe-aux-Trembles, QC H1B 3T7
53. La Peltrie	Gagnon, Pierre	Avocat	29, rue du Glorieux Neufchâtel, QC G2A 3E9
54. Laporte	Melillo, Françoise	Professeur	531, boulevard Desaulniers Saint-Lambert, QC J4P 1N8
55. Laprairie	Bédard T., Colette	Bibliotechnicienne	7555, avenue Malo Brossard, QC J4Y 1C6

Circonscription électorale	Nom, prénom	Profession	Adresse
56. L'Assomption	Duval, Henri	Avocat	80, rue Charlebois L'Assomption, QC J0K 1G0
57. Laurier	Labonté, J.-Benoît	Conducteur	7595, avenue Casgrain Montréal, QC H2R 1Y9
58. Laval-des-Rapides	Saindon, Jean-Paul	Entrepreneur en isolation	593, rue de Roanne Laval (L.D.R.), QC H7N 5E8
59. Laviolette	Lévesque, Jacques	Avocat	7, carré Maisonneuve La Tuque, QC G9X 3L4
60. Lévis	Lachance, Roger	Comptable agréé	53, rue de Salaberry Lévis, QC G6V 6J7
61. Limoilou	Fournier, Émery	Acheteur	554, 22e Rue Québec, QC G1J 1S8
62. Lotbinière	Lemay, J.-Raymond	Marchand	1179, rue Principale Saint-Agapit, QC G0S 1Z0
63. Louis-Hébert	Bériau, Michel	Agent-passagers	833, avenue de Mons Sainte-Foy, QC G1X 2R6
64. Maisonneuve	Marleau, Jacques H.	Superviseur	2510, rue Leclaire Montréal, QC H1V 3A7
65. Marguerite-Bourgeoys	Ratelle, Lionel	Comptable	116, 65e Avenue LaSalle, QC H8P 3E7
66. Marie-Victorin	Brossard, Jean	Notaire	780, avenue Guilbault Longueuil, QC J4H 2V5
67. Marquette	Richard P., Claire	Marchand	287, 34e Avenue Lachine, QC H8T 1Z4
68. Maskinongé	Montour, André	Secrétaire	3735, rue Landerneau Trois-Rivières-Ouest, QC G8Y 3N7
69. Matane	Gauthier, Cécile	Assureur-vie	120, avenue Jacques-Cartier Matane, QC G4W 3P8
70. Matapédia	Bouchard, Marc	Assureur-vie	6, rue Morin Causapscal, QC G0J 1J0
71. Mégantic-Compton	Périnet, Jean-Paul	Enseignant	3465, rue Grégoire Lac-Mégantic, QC G6B 2G1
72. Mercier	Thériault, Ginette	Étudiante	5056, rue Chabot Montréal, QC H2H 1Y6
73. Mille-Îles	Lachance, Robert	Professeur	7455, rue Lachance Laval, QC H7A 2N5

Circonscription électorale	*Nom, prénom*	*Profession*	*Adresse*
74. Montmagny-L'Islet	Fafard, Pierre	Administrateur	Route des Pionniers ouest L'Islet, QC G0R 2B0
75. Montmorency	Pouliot, Ferdinand	Conseiller syndical	1083, chemin Royal Saint-Pierre, I.O., QC G0A 4E0
76. Mont-Royal	Harel, Marcelle	—	3381, rue Appleton Montréal, QC H3S 1L7
77. Nelligan	Bodor, Liliane	—	289, rue des Érables Île-Bizard, QC H9C 1N6
78. Nicolet	Drouin, Alain	Préposé aux bénéficiaires	223, rue Nourry C.P. 1612 Nicolet, QC J0G 1E0
79. Notre-Dame-de-Grâce	Michaud, Gérard-J.	Représentant publicitaire	24, 7e Avenue Saint-Pierre, QC H8R 1P9
80. Orford	Bélanger, Normand	Commerçant	266, rue Saint-Edmond Coaticook, QC J1A 1H8
81. Outremont	Lussier, Pierre	Administrateur	41, avenue Laviolette Outremont, QC H2V 1X6
82. Papineau	David, Paul-André	Commerçant	C.P. 26 Chénéville, QC J0V 1E0
83. Pontiac	Laflamme, Louis	Notaire	Chemin Pink Aylmer, QC J8P 6H8
84. Portneuf	Héroux, Louis-Georges	Directeur d'école	276, rue Saint-Dominique Saint-Marc-des-Carrières QC G0A 4B0
85. Prévost	Boivin, Pierre	Avocat	Rivière Simon C.P. 490 Saint-Sauveur-des-Monts QC J0R 1R0
86. Richelieu	Bordeleau, Jacques	Directeur d'école	37, rue Cherrier Sorel, QC J3P 3T4
87. Richmond	Hamel, Jean	—	416, rue Lafrance Asbestos, QC J1T 2L3
88. Rimouski	Michaud, André	Comptable	547, rue du Fleuve Pointe-au-Père, QC G0K 1G0
89. Rivière-du-Loup	Jean, Félix	Comptable agréé	145, rue Notre-Dame est Trois-Pistoles, QC G0L 4K0

Circonscription électorale	Nom, prénom	Profession	Adresse
90. Robert-Baldwin	Cardin, Jean-Robert	Ingénieur	5220, rue Versailles Pierrefonds, QC H8Z 2P9
91. Roberval	Sénéchal, Maurice	Enseignant	820, rue des Pins Dolbeau, QC G8L 1L9
92. Rosemont	Huneault, Léopold	Machiniste	5668, 16e Avenue Montréal, QC H1X 2S6
93. Rousseau	Simard, Marc-André	Avocat	618, Val-des-Arbres Sainte-Sophie, QC J0R 1S0
94. Rouyn-Noranda-Témiscamingue	Guertin, Laurent	Avocat	809, rue Darveau Rouyn, QC J9X 5G8
95. Saguenay	Ross, Jacqueline	Infirmière auxiliaire	2456, boul. Manicouagan Hauterive, QC G5C 1W4
96. Sainte-Anne	Guérin, Pierre	Éducateur-sexologue	689, rue Shearer Montréal, QC H3K 2J3
97. Saint-François	Caron, Roger	Secrétaire-trésorier	1320, rue Conseil Sherbrooke, QC J1G 1M8
98. Saint-Henri	Tremblay, Richard	Comptable agréé	4815, rue Saint-Émilie Montréal, QC H4C 2B5
99. Saint-Hyacinthe	Benoît, Serge	Professeur	16360, place de la Métairie Saint-Hyacinthe, QC J2T 4H4
100. Saint-Jacques	Coulombe, Fernand	Machiniste	3712, rue du Parc-Lafontaine Montréal, QC H2L 3M4
101. Saint-Jean	Fortier, Édouard	Principal d'école retraité	296, rue Sainte-Marie Saint-Jean, QC J3B 1J1
102. Saint-Laurent	Béliveau, André	Technicien électronique	480, rue Saint-Germain Saint-Laurent, QC H4L 3R4
103. Saint-Louis	Fortier, Guy-Vincent	Ingénieur	347, terrasse Saint-Denis Montréal, QC H2X 1E7
104. Sainte-Marie	Violette, Claude	Avocat	2250, rue Sherbrooke est Montréal, QC H2K 1E3
105. Saint-Maurice	Poudrier, Richard	Avocat	1265, 115e Rue Shawinigan-Sud, QC G9P 3A3
106. Sauvé	Roussin, Richard	Consultant	12061, boul. Sainte-Gertrude Montréal-Nord, QC H1G 5R3
107. Shefford	Ferland, Yoland-Paul	Gérant	336, rue Providence Granby, QC J2G 4S6

Circonscription électorale	*Nom, prénom*	*Profession*	*Adresse*
108. Sherbrooke	O'Gallagher, Patrick	Enseignant	765, rue Buck Sherbrooke, QC J1J 3L6
109. Taillon	Pellerin, Jean-Pierre	Comptable agréé	180, rue Sénécal Longueuil, QC J4G 1M9
110. Taschereau	St-Laurent, Lucien	Instructeur en menuiserie	174, rue Carillon Québec, QC G1K 5A2
111. Terrebonne	Labecque, Pauline	—	686, rue Léveillée Terrebonne, QC J6W 1Z8
112. Trois-Rivières	Madore, Jacques	Professeur	3136, rue Francheville Trois-Rivières, QC G8Z 1Z5
113. Ungava	Fortin, André	Commerçant	C.P. 213 Sullivan, QC J0Y 2N0
114. Vachon	Dumoulin, Jacques	Entrepreneur	3030, rue Paquette Saint-Hubert, QC J3Y 4M2
115. Vanier	Nolin, Jean-Paul	Technicien	152, avenue Bélanger Vanier, QC G1M 1V5
116. Vaudreuil-Soulanges	Champagne, Françoise	Agent d'immeubles	63, rue Brouillard Vaudreuil, QC J7V 6T5
117. Verchères	Breton, Michel	Avocat	911, rue St-John Otterburn-Park, QC J3H 4V3
118. Verdun	Labre, Jacques	Employé civil	806, avenue Church Verdun, QC H4G 2N2
119. Viau	Vézina, Origène	Commerçant	7141, 10e Avenue Montréal, QC H2A 3A8
120. Viger	Yanire, Mariette	Comptable	6611, rue François-Boivin Montréal, QC H1M 3C7
121. Vimont	Chabot, André	Directeur adjoint	2140, rue de Mexico Chomedey, QC H7M 3C6
122. Westmount	Bradley, Jon G.	Professeur	601, avenue Roslyn Westmount, QC H3Y 2V1

Le directeur général des élections,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

8214-o

Ministères — Avis concernant les

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

Avis de suspension de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 360 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32), le surintendant des assurances donne avis que le certificat des personnes dont les noms suivent sont suspendus à compter du 23 juillet 1980, en vertu de l'article 360*a* de la Loi sur les assurances.

Nom et adresse	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Monsieur Alessio Piciacchia 2195, avenue Belegrave Montréal, QC H4A 2L9	34440	Assurance de dommages
Monsieur Gilles Wallman 435, 48e Rue ouest, app. 8 Charlesbourg, QC G1H 5G7	35868	Assurance de dommages
Monsieur Luc Messier 134, rue Lallier Granby, QC J2G 8C7	17001	Assurance de dommages
Monsieur Gatien Tessier 458, Laurier Granby, QC J2G 5L7	21977	Assurance de dommages
Mademoiselle Danielle Blanchette 2218, L.-O.-David Montréal, QC H2E 1L5	36181	Assurance de dommages
Monsieur Florent Paradis 5411, 1re Avenue Montréal, QC H1Y 2Z9	34985	Assurance de dommages
Monsieur Jean Laflamme 7510, Trudeau Brossard, QC J4W 2M3	34984	Assurance de dommages
Monsieur Paulin Gingras 10680, boul. du Parc-Industriel Sainte-Gertrude, QC G0X 2S0	38460	Assurance de dommages
Monsieur Daniel Simard 3862, rue Garnier, app. 4 Shawinigan, QC G9N 6S3	31035	Assurance de dommages
Monsieur Michel Labelle 249, montée Sanche Boisbriand, QC J7G 2E1	30515	Assurance de dommages
Monsieur Guy Cyr 70, 23e Avenue Pincourt, QC J7V 4R9	32723	Assurance de dommages
Monsieur Jean-Pierre Carbonneau 3420, boul. Dagenais, app. F Laval, QC H7P 1V6	6262	Assurance de dommages
Mademoiselle Francine Bérubé 2413, Alice Hauterive, QC G5C 1B1	34173	Assurance de dommages
Mademoiselle Jocelyne Roberge 4, Pigeon, app. 5 Victoriaville, QC G6P 2L1	34199	Assurance de dommages
Monsieur Gilles St-Hilaire 495, boul. Talbot Stoneham, QC G0A 4P0	34034	Assurance de dommages

Nom et adresse	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
Madame Lorna Chaurette 36, Ronchamp Lorraine, QC J6Z 3G3	37155	Assurance de dommages
Monsieur Yves Boutin 8060-AA, Desrochers, app. 101 Montréal, QC H1L 2S2	33049	Assurance de dommages

Le surintendant des assurances,
8078-o JACQUES M. ROY.

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Dorchester», «La compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Malachie», «La compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Isidore» et de «La compagnie d'assurance contre le feu, la foudre et le vent de la municipalité de St-Édouard-de-Frampton», corps légalement constitués ayant leur siège social dans le comté municipal de Dorchester, ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE DORCHESTER» conformément aux dispositions de la Loi sur les asusrances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les quatre (4) corporations ont l'intention de demander, par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
MARIELLE DROUIN,
JOSEPH PELCHAT,
ROSAIRE BAILLARGEON,
7841-30-4-o JAMES QUIGLEY.

LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES COMTÉS DE CHAMPLAIN-LAVIOLETTE

Fusion

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32), il a approuvé le 20 juin 1980, après avoir pris l'avis du surintendant des assurances, la convention de fusion intervenue entre les compagnies d'assurance mutuelles contre le feu, la foudre et le vent des paroisses de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Saint-Luc, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Stanislas, Sainte-Thècle, Saint-Tite et de la municipalité de paroisse de Saint-Prosper.

Le siège social de la nouvelle corporation est situé à Saint-Narcisse dans le comté municipal de Champlain.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
8184-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY

Délivrance de permis d'assureur

Il est, par les présentes, donné qu'un permis d'assureur a été délivré à «THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY» pour les catégories d'assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents. Il s'agit d'une corporation constituée en vertu des lois de l'Écosse et autorisée à pratiquer des opérations au Canada en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies d'assurances étrangères.

L'adresse de son siège social est 3, George Street, Edimbourg, Scotland, et celle de son principal établissement d'affaires au Québec est 1245, rue Sherbrooke ouest, Montréal, H3G 1G3.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 1er août 1980.

Le surintendant des assurances,
8078-o JACQUES M. ROY.

Compagnies de fidéicommis — Loi sur les

Commercial Trust Company Limited
Compagnie de Fiducie Commerciale Limitée

Expiration sans renouvellement
du certificat d'enregistrement

Avis est donné que «Commercial Trust Company Limited — Compagnie de Fiducie Commerciale Limitée», compagnie constituée par lettres patentes du Parlement du Canada, émises en vertu de la Loi sur les compagnies, 1902, 2 Édouard VII, chapitre 15, et ayant son siège social à Calgary (Alberta) a cessé de faire des opérations de fidéicommis dans la province et en conséquence, son certificat d'enregistrement qui expirait le 30 juin 1980, ne sera pas renouvelé.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
8078-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Renouvellement de certificat d'enregistrement

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis par les présentes, que le certificat d'enregistrement des compagnies dont les noms suivent, a été renouvelé pour l'année commençant le 1er juillet 1980 et finissant le 30 juin 1981.

Compagnie provinciales

Compagnie de Fiducie Citicorp
Citicorp Trust Company

Compagnie de Fiducie Guardian
Guardian Trust Company

Compagnie de Fiducie Impériale (La)
Imperial Trust Company

Compagnie de Fiducie Morgan (La)
Morgan Trust Company (The)

Compagnie Montréal Trust
Montreal Trust Company

Compagnie Sherbrooke Trust (La)
Sherbrooke Trust Company

* Compagnie Trust Canadien (La)
Canadian Trust Company (The)

Compagnie Trust Royal
Royal Trust Company (The)

Fiduciaires de l'Alcan Limitée
Alcan Fiduciaries Limited

Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal Limitée
Montreal City and District Trustees Limited

Fiducie Canadienne Italienne
Canadian Italian Trust

Fiducie Nord-Amérique
North America Trust

Fiducie Populaire
Popular Trust

Fiducie Prêt et Revenu
Savings and Investment Trust

Fiducie du Québec
Québec Trust

Société de Fiducie Bankers' Trust (La)
Bankers' Trust Company (The)

Société de Fiducie du Crédit Foncier
Credit Foncier Trust Company

Société Nationale de Fiducie

Trust Général du Canada
General Trust of Canada

Trust Hellénique Canadien
Hellenic Canadian Trust

Compagnies extra-provinciales
avec siège social dans la province

Compagnie Montréal Trust du Canada
Montreal Trust Company of Canada

Compagnie extra-provinciales
avec siège social en dehors de la province

* nom et adresse de l'agent principal dans la province

Compgagnie Crown Trust
Crown Trust Company
* Anthony M. Kay
1130, rue Sherbrooke ouest
Montréal, QC

Compagnie de Fiducie, Canada Permanent (La)
Canada Permanent Trust Company
* Paul Desrochers
600, boulevard Dorchester ouest
Montréal, QC

Compagnie de Fiducie Continental (La)
Continental Trust Company
* Paul F. Dingle
Suite 2401, 800, place Victoria
Montréal, QC

Compagnie de Fiducie Morguard
Morguard Trust Company
* Gaétan Roxon
Suite 604, 3, place Ville-Marie
Montréal, QC

Compagnie de Fiducie Victoria et Grey (La)
Victoria and Grey Trust Company
* Jean Marcoux
2324, chemin Lucerne
Montréal, QC

Compagnie Guaranty Trust du Canada
Guaranty Trust Company of Canada
* L. Lapointe
427, rue St-Jacques ouest
Montréal, QC

Compagnie du Trust Central et de l'Est
Central and Eastern Trust Company
* John H. Tennant
Suite 700, 1, place ville-Marie
Montréal, QC

Compagnie du Trust Eaton/Baie (La)
Eaton/Bay Trust Company
* G. Jean St-Jacques
677, rue Ste-Catherine ouest
Montréal, QC

Compagnie Standard Trust (La)
Standard Trust Company
* Liette Ouimet
Suite 750, 1, place Ville-Marie
Montréal, QC

Compagnie Trust Commerce Capital
Commerce Capital Trust Company
* Michel Portelance
1450, rue Ste-Catherine ouest
Montréal, QC

Compagnie Trust Fédéral
Federal Trust Company
* Denis Charest
Suite 3112, 1155, boulevard Dorchester ouest
Montréal, QC

Compagnie Trust Morgan du Canada
Morgan Trust Company of Canada
* Aubrey W. Goodman
1, place Ville-Marie
Montréal, QC

Compagnie du Trust National Ltée
National Trust Company, Limited
* A. N. Smith
1350, rue Sherbrooke ouest
Montréal, QC

Fidelity Trust Company (The)
* John O. McCutcheon
Suite 1700, 1200, avenue McGill College
Montréal, QC

First City Trust Company
* Ross Goodwin
Suite 402, 2, place Québec
Québec, QC

Investors Group Trust Co. Ltd.
* L. Larochelle
1301, chemin Ste-Foy
Québec, QC

Société Canada Trust (La)
Canada Trust Company (The)
* W. R. De Celles
800, boulevard Dorchester ouest
Montréal, QC

Société de Fiducie du Fort Garry
Fort Garry Trust Company
* Paul C. Lemasurier
1625, rue Sherbrooke ouest
Montréal, QC

Société de Fiducie Internationale
International Trust Company (The)
* Raymond Eric Parsons
630, boulevard Dorchester ouest
Montréal, QC

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8078-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Énergie et Ressources

Cadastres

Canton d'Aschuapmouchouan

Cadastre: canton d'Aschuapmouchouan division d'enregistrement: Lac Saint-Jean Ouest municipalité: village de Saint-Prime.

Avis est, par la présente, donné que les lots 15-8, 15-11 à 15-22, rang I sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 30 juin 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Baskatong

Cadastre: canton de Baskatong; division d'enregistrement: Gatineau; municipalité: Grand-Remous.

Avis est, par la présente, donné que les lots 1 à 27 du rang H sont ajoutés et que les lots 24e, 25e, 26d du rang IV et 23, 24, 25b, 26b, 26c, 27b, 28c, rang V ainsi qu'une partie des lots 25a, 26a et 27a rang VI sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 26 juin 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Beauport

Cadastre: paroisse de Beauport; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Beauport.

Avis est, par la présente, donné que les lots 168-27 et 170-39 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 23 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Bergeronnes

Cadastre: révisé d'une partie du canton de Bergeronnes division d'enregistrement: Saguenay; municipalité: village de Grandes-Bergeronnes.

Avis est, par la présente, donné que les lots 51 à 65 rang I sont ajoutés et que les lots A-1-1 à A-1-11, A-1-13, 48a-1, 48a-3-1, 48a-4 à 48a-12, 48a-23 à 48a-25 et 48a-27 rang I sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 25 juin 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Brompton

Cadastre: canton de Brompton; division d'enregistrement: Richmond; municipalité: paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Avis est, par la présente, donné que le lot 10A-3, rang IV est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 18 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Cartier

Cadastre: canton de Cartier; division d'enregistrement: Joliette; municipalité: paroisse de Saint-Come.

Avis est, par la présente, donné que le lot 18, rang IV est ajouté et que la partie restante du lot 18B, rang IV est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 26 février 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Dasserat

Cadastre: canton de Dasserat; division d'enregistrement: Rouyn-Noranda; municipalité: Arntfield.

Avis est, par la présente, donné que le lot 1 rang H est ajouté et qu'une partie du lot 39, rang V est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 27 juin 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Forsyth

Cadastre: canton de Forsyth; division d'enregistrement: Frontenac; municipalité: village de La Guadeloupe.

Avis est, par la présente, donné que la partie restante du lot 28«B»-9 du rang B est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 10 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Granby

Cadastre: canton de Granby; division d'enregistrement: Shefford; municipalité: ville de Granby.

Avis est, par la présente, donné que les lots 228-1-1 et 228-1-2 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 10 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Hamilton

Cadastre: révisé du canton de Hamilton; division d'enregistrement: Bonaventure no 1; municipalité: Bonaventure.

Avis est, par la présente, donné que le lot 1376, rang I est ajouté et que les lots 418A-1, 418A-2, 419-1, 420-1 à 420-3, 422A ainsi qu'une partie des lots 416A-4, 419-2, 421, 423A-1, 423A-2 et de deux parties du lot 417-3 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 23 avril 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Harrington

Cadastre: canton de Harrington; division d'enregistrement: Argenteuil; municipalité: canton de Harrington.

Avis est, par la présente, donné que les lots 8A-1-3, 9A-2-134, rang V sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 17 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Jonquière

Cadastre: canton de Jonquière; division d'enregistrement: Chicoutimi; municipalité: canton de Kénogami.

Avis est, par la présente, donné que les lots 15-47, 15-48, 15-49 et 15-50 du rang VIII sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 2 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de L'Ancienne-Lorette

Cadastre: paroisse de L'Ancienne-Lorette; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Québec.

Avis est, par la présente, donné que les lots 1-70-1 à 1-70-4, 5-139-1 à 5-139-14, 1-58 à 1-70, 5-122 à 5-139 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 16 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Ville de Magog

Cadastre: ville de Magog; division d'enregistrement: Stanstead; municipalité: cité de Magog.

Avis est, par la présente, donné que le lot 67-7-1 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 8 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny

Cadastre: paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny; division d'enregistrement: L'Assomption; municipalité: ville de Repentigny.

Avis est, par la présente, donné que les lots 157-87, 157-88, 156-66 et 156-67 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 14 février 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton d'Orford

Cadastre: canton d'Orford; division d'enregistrement: Sherbrooke; municipalité:village de Deauville.

Avis est, par la présente, donné que le lot 517-144 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 4 juin 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie

Cadastre: paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: ville de Sainte-Adèle.

Avis est, par la présente, donné que les lots 9-15 à 9-18 ainsi qu'une partie du lot 9-28, rang V du canton de Wexford sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 20 juin 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts

Cadastre: paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: village de Sainte-Agathe-Sud.

Avis est, par la présente, donné que le lot 3-83, rang IV canton de Beresford est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 7 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Cadastre: paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Val-Bélair.

Avis est, par la présente, donné que le lot 272-1-2 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 15 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Cadastre: paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Saint-Lambert.

Avis est, par la présente, donné que les lots 272-1, 273-459 à 273-466 et 273-467 à 273-471 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 4 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Damase

Cadastre: paroisse de Saint-Damase; division d'enregistrement: Rouville; municipalité: paroisse de Saint-Michel-de-Rougemont.

Avis est, par la présente, donné que les lots 350 à 352 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 25 juin 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.G.

Paroisse de Saint-Eustache

Cadastre: paroisse de Saint-Eustache; division d'enregistrement: Deux-Montagnes; municipalité: ville de Saint-Eustache.

Avis est, par la présente donné que le lot 338-1 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 22 février 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Flavie

Cadastre: paroisse de Sainte-Flavie; division d'enregistrement: Rimouski; municipalité: ville de Mont-Joli.

Avis est, par la présente, donné que les lots 193-5 et 194-16 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 2 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Foy

Cadastre: paroisse de Sainte-Foy; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Sainte-Foy.

Avis est, par la présente, donné que le lot 590 est ajouté et que les lots 288-14-4-1-1, 288-14-4-1-2, 288-15-1-1, 288-15-1-2 ainsi qu'une partie des lots 288-14-4-1, 288-14-4, 288-14, 288-15-1, 288-15 et 288 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 9 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Hilaire

Cadastre: paroisse de Saint-Hilaire; division d'enregistrement: Rouville; municipalité: paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

Avis est, par la présente, donné que les lots 437-1 à 437-9 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 10 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Hubert

Cadastre: paroisse de Saint-Hubert; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Saint-Hubert.

Avis est, par la présente, donné que les lots 152-1 à 152-37, 152-124 à 152-161, 152-166 à 152-197, 153-1 à 153-226 ainsi qu'une partie des lots 152-38, 152-123, 152-162, 152-198, 152-199 et 152-352 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 23 juin 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet

Cadastre: paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet; division d'enregistrement: Nicolet no 2; municipalité: paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet.

Avis est, par la présente, donné que le lot 48-3 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 10 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Jude

Cadastre: paroisse de Saint-Jude; division d'enregistrement: Saint-Hyacinthe; municipalité: paroisse de Saint-Jude.

Avis est, par la présente, donné que le lot 976-1 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 25 juin 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Marie

Cadastre: paroisse de Sainte-Marie; division d'enregistrement: Beauce; municipalité: ville de Sainte-Marie.

Avis est, par la présente, donné que les lots 672-69, 672-126 et 672-127 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 21 février 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Romuald-d'Etchemin

Cadastre: paroisse de Saint-Romuald-d'Etchemin; division d'enregistrement: Lévis; municipalité: cité de Saint-Romuald-d'Etchemin.

Avis est, par la présente, donné que les lots 597 à 600 sont annulés et intégrés au lot 602 qui est corrigé en vertu des articles 2174 et 2174*a* du Code civil.

Québec, le 19 juin 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Ubalde

Cadastre: paroisse de Saint-Ubalde; division d'enregistrement: Portneuf; municipalité: Saint-Ubalde.

Avis est, par la présente, donné qu'une partie du lot 43-1, rang II canton de Montauban est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 7 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Sainte-Victoire

Cadastre de la paroisse de Sainte-Victoire; division d'enregistrement: Arthabaska; municipalité: la ville de Victoriaville.

Avis est, par la présente, donné que le lot 491-10 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code divil.

Québec, le 8 avril 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Templeton

Cadastre: canton de Templeton; division d'enregistrement: Hull; municipalité: Val-des-Monts.

Avis est, par la présente, donné que le lot 16A-24, rang XII est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 18 juillet 1980.

Pour le sous-ministre,
8143-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Transports

Le chemin ci-après désigné ne sera plus à l'avenir, entretenu par le ministère des Transports.

Circonscription électorale d'Abitibi-Ouest:

Dans la municipalité de La Sarre, canton:

Le chemin des rangs V et VI, de son intersection avec la route 111 en direction ouest, jusqu'à la rivière La Sarre, sur une longueur approximative de 2346 mètres.

Le chemin des rangs V et VI, de son intersection avec la route 111, en direction est, jusqu'à la fin du chemin, sur une longueur approximative de 1305 mètres.

Québec, le 21 juillet 1980.

Le ministre des Transports,
DENIS DE BELLEVAL.

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports.

Circonscription électorale d'Abitibi-Ouest:

Dans la municipalité de Macamic, paroisse:

Sections désaffectées de l'ancienne route 101:

— de son intersection avec la nouvelle route 101 jusqu'au nouveau raccordement avec le chemin des rangs X et Poularies et I Royal-Roussillon, vis-à-vis le lot 22 du rang I Royal-Roussillon, sur une longueur approximative de 152 mètres;

— de l'ancienne route 101 au raccordement du chemin des rangs X Poularies et I Royal-Roussillon avec la nouvelle route 101, vis-à-vis le lot 22 du rang I Royal-Roussillon, sur une longueur approximative de 110 mètres.

Une section désaffectée du chemin des rangs X Poularies et I Royal-Roussillon, de son intersection avec la nouvelle route 101 jusqu'au raccordement du chemin des rangs X Poularies et I Royal-Roussillon avec la nouvelle route 101, vis-à-vis le lot 23 des rangs I Royal-Roussillon et X Poularies.

Dans la municipalité de Macamic, paroisse:

Une section désaffectée du chemin des rangs X Poularies et I Royal-Roussillon de la nouvelle route 101 jusqu'au nouveau raccordement, vis-à-vis les lots 23 et 24 du rang I Royal-Roussillon, sur une longueur approximative de 253 mètres.

Une section désaffectée de l'ancienne route 101, de l'intersection avec la nouvelle route 101 jusqu'à l'intersection avec le chemin des rangs X Poularies et I Royal-Roussillon, vis-à-vis les lots 21-A, 21-B et 22-B du rang X Poularies, sur une longueur approximative de 491 mètres.

Dans la municipalité de Poularies:

Sections désaffectées de l'ancienne route 101:

— à l'ouest de la nouvelle route 101, vis-à-vis les lots 25, 26 et 26-B, sur une longueur approximative de 340 mètres;

— le raccordement désaffecté de l'ancienne route 101 et du chemin des rangs VIII et IX, vis-à-vis le lot 26-B, sur une longueur approximative de 114 mètres;

— à l'est de la nouvelle route 101, vis-à-vis les lots 26-A, et 27, sur une longueur approximative de 268 mètres;

— le raccordement désaffecté de l'ancienne route 101 et du chemin des rangs VIII et IX, vis-à-vis le lot 26-A, sur une longueur approximative de 113 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route 101, vis-à-vis les lots 26 et 27, sur une longueur approximative de 439 mètres;

— à l'est de la nouvelle route 101, vis-à-vis les lots 27 et 28, sur une longueur approximative de 305 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Germaine-Boulé:

Une section désaffectée de l'ancien chemin du rang III au rang IV, vis-à-vis les lots P.-52 et P.-53, sur une longueur approximative de 274 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Hélène-de-Mancebourg, paroisse:

Une section désaffectée de l'ancien chemin des rangs II et III, vis-à-vis les lots 5 et 6 du rang III canton de Lasarre, sur une longueur approximative de 540 mètres.

Circonscription électorale d'Argenteuil:

Dans la municipalité de Lochaber canton:

Sections désaffectées de l'ancienne route 317:

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis le lot 11-B, sur une longueur approximative de 84 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis le lot 11-A, sur une longueur approximative de 168 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-11-B et 10 du rang VII et P.-11-B du rang VI, sur une longueur approximative de 240 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-10 et P.-9, sur une longueur approximative de 260 mètres;

— vis-à-vis les lots P.-9 et P.-8-A rang VII, sur une longueur approximative de 424 mètres.

Dans la municipalité de Lochaber partie nord, canton:

Sections désaffectées de l'ancienne route 317:

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-a-vis le lot 8-A rang VIII, sur une longueur approximative de 220 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis le lot 7-C rang VIII, sur une longueur approximative de 198 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 8-A, 8-B et 7-B rang IX, sur une longueur approximative de 79 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis le lot 7-C rang VIII, sur une longueur approximative de 30 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route vis-à-vis les lots P-7-B et P-8-A rang IX, sur une longueur approximative de 175 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P.-7-B rang IX, sur une longueur approximative de 80 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-8-B et P.-7-B rang IX, sur une longueur approximative de 190 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 8B et 7-B rang IX et le lot 7 rang X, sur une longueur approximative de 128 mètres;

— au nord de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-2-A et P.-1-D du rang XI, sur une longueur approximative de 145 mètres;

— au sud de la nouvelle route, vis-à-vis les lots I-D, I-C, et I-B rang XI, le lot 1-B rang X et le lot I-A rang IX, sur une longueur approximative de 503 mètres;

— au nord de la nouvelle route, vis-à-vis les lots I-C, 2-A, 2-B et 2-C rang IX, sur une longueur approximative de 854 mètres;

— au nord de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P.-3-B rang IX, sur une longueur approximative de 145 mètres;

— au sud de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-4-A et P.-4-B rang IX, sur une longueur approximative de 230 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 4-A, 4-B, 5-A et 5-B rang IX, sur une longueur approximative de 1 387 mètres.

Dans la municipalité de Ripon canton:

Sections désaffectées de l'ancienne route 317:

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 5-A, 5-B, 6-A et 6-B rang VI, sur une longueur approximative de 530 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P-9 et P-10 rang VI, sur une longueur approximative de 55 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-10-B et P.-11 du rang V, sur une longueur approximative de 60 mètres;

— au nord de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 12-B et 13-A rang VI, les lots 12-B, 13-A et 13-B du rang V, sur une longueur approximative de 472 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 14 et 15 rang V, sur une longueur approximative de 590 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 16 et 17 rang V, sur une longueur approximative de 180 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 19 et 20-A rang V, sur une longueur approximative de 365 mètres.

Circonscription électorale de Beauce-Nord:

Dans la municipalité de Sainte-Hénédine, paroisse:

Une section désaffectée de la route 275, vis-à-vis le lot P.-48 au nord de la nouvelle route, sur une longueur approximative de 114 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Isidore, paroisse:

Sections désaffectées de l'ancienne route 23 (route 173):

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 540, 541, 543 et 544;

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 420, 418, 415, 414 et 413;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 546, 547 et 548;

sur une longueur approximative de 792 mètres.

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 507, 511, 512 et 515, sur une longueur approximative de 274 mètres.

Sections désaffectées de la route 173 (ancienne route 23):

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 551, 552, 553, sur une longueur approximative de 305 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis le lot 554, sur une longueur approximative de 100 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 555, 556 et 557, sur une longueur approximative de 366 mètres;

Sections désaffectées de la route 173 (ancienne route 23):

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 485, 487, 488, 489 et 490, sur une longueur approximative de 1 051 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 485 et 484, sur une longueur approximative de 76 mètres.

Section désaffectée de la route 275, au nord de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P-658, sur une longueur approximative de 73 mètres.

Circonscription électorale de Beauharnois':

Dans la municipalité de Beauharnois:

Section désaffectée de la route 236 (chemin de la rivière Saint-Louis sud) à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-153, 153-1, P.-152, 152-4, 152-3, 152-1, sur une longueur approximative de 213 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, paroisse:

Section désaffectée de l'ancienne route 14 et courbe Landreville à l'est de la nouvelle route 201, vis-à-vis les lots 128, 129 et 131, sur une longueur approximative de 921 mètres.

Circonscription électorale de Bellechasse:

Dans la municipalité de Saint-Cajetan-d'Armagh, paroisse:

Sections désaffectées de l'ancienne route 25 (route 281) vis-à-vis les lots P.-16, 17-A, 17-B, 18-A, 18-B, 19A, 19-C, 19-D, P.-20-B, P-20-D à l'ouest de la nouvelle route, sur une longueur approximative de 1 027 mètres.

Circonscription électorale de Berthier:

Dans la municipalité de Saint-Zénon, paroisse:

Une section désaffectée de l'ancienne route 43 située à l'ouest de la nouvelle route 131, vis-à-vis le lot P.-26-A, sur une longueur approximative de 76 mètres.

Circonscription électorale de Brôme-Missisquoi:

Dans la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge, paroisse:

Une section désaffectée de l'ancien rang Saint-Joseph à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 30, 39 et 38, sur une longueur approximative de 30 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Armand ouest, paroisse:

Sections désaffectées de la route Stanbridge station:

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P.-75, sur une longueur approximative de 244 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P.-77, sur une longueur approximative de 183 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, paroisse:

Sections désaffectées du chemin du 1er Rang:

— au nord de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-3103, et P.-3102, sur une longueur approximative de 203 mètres;

— au sud-est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-3091 et P.-3094, sur une longueur approximative de 107 mètres.

Sections désaffectées du chemin du 5e Rang nord:

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-2228, P.-2229 et P.2230, sur une longueur approximative de 198 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-2232, P.-2233, P.-2234, P.-2235, P.-2236 et P.-2237, sur une longueur approximative de 92 mètres.

Dans la municipalité de Sainte-Sabine, paroisse:

Une section désaffectée du chemin rang Tringle, au nord de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-33 et P.-35, sur une longueur approximative de 92 mètres.

Une section désaffectée du rang Beaulieu, à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 80, 85 et 86, sur une longueur approximative de 274 mètres.

Dans la municipalité de Stanbridge canton:

Une section désaffectée du chemin Gage, à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-2468, P.-2859, sur une longueur approximative de 61 mètres.

Sections désaffectées de l'ancien chemin Riceburg:

— au nord de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P.-1561, sur une longueur approximative de 229 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P.-1555, sur une longueur approximative de 107 mètres.

Une section désaffectée du chemin Farnham, à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-2764 et P.-2766, sur une longueur approximative de 92 mètres.

Dans la municipalité de Stanbridge-Station:

Une section désaffectée du rang Saint-Henri-Nord, à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 1092 et 718, sur une longueur approximative de 152 mètres.

Circonscription électorale de Châteauguay:

Dans la municipalité de Delson, ville:

Une section désaffectée de l'ancien chemin est de la rivière Tortue à l'est du nouveau chemin, vis-à-vis le lot P.-15, sur une longueur approximative de 152 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Philippe, paroisse:

Une section désaffectée de l'ancien chemin Saint-Joseph sud, au sud de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-232, 219-35, 219-29, 219-28, sur une longueur approximative de 140 mètres.

Circonscription électorale de Drummond:

Dans la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse:

Sections désaffectées de l'ancienne route 13 et de l'ancienne intersection avec le chemin du 13e Rang:

— à l'est de la nouvelle route 13, au sud du chemin du 13e Rang, vis-à-vis les lots P.-10 du canton d'Horton et P.-173 de la paroisse Saint-Léonard, sur une longueur approximative de 102 mètres;

— à l'est de la nouvelle route 13, au nord du chemin du 13e Rang, vis-à-vis les lots P.-6 du canton d'Horton et P.-173 de la paroisse de Saint-Léonard, sur une longueur approximative de 137 mètres.

Dans la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ville:

Une section désaffectée de l'ancienne route 259 à l'est de la nouvelle route 259 et au nord de la route 122, vis-à-vis le lot P-I N.S. du canton Simpson, sur une longueur approximative de 100 mètres.

Une section désaffectée de l'ancienne route 13 entre l'emprise nord est d'un chemin municipal passant sur les lots 362-85 et 1-134 et la route 259 au nord de la route 122, vis-à-vis les lots P-I N.-S. du canton de Simpson et P.-362 N.-S. du canton de Wendover, sur une longueur approximative de 282 mètres.

Circonscription électorale de Dubuc:

Dans la municipalité de Rivière-Éternité:

Une section désaffectée de l'ancienne route 16 à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-43 et P.-44 du rang A Hébert canton, sur une longueur approximative de 213 mètres.

Circonscription électorale de Gaspé:

Dans la municipalité de Gaspé (secteur Rosebridge):

Une section désaffectée de l'ancienne route 6 au nord de la route 132, vis-à-vis les lots 45-D et P.-45-6, sur une longueur approximative de 122 mètres

Circonscription électorale d'Huntingdon:

Dans la municipalité de Sainte-Barbe, paroisse:

Une section désaffectée de la route 236, à l'est de la nouvelle intersection route 236 et route 132, vis-à-vis les lots P.-751 et P.-752, sur une longueur approximative de 76 mètres

Dans la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, paroisse:

Une section désaffectée de la montée Sainte-Mélanie au nord de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-453, P.-454 et P.-455, sur une longueur approximative de 168 mètres.

Circonscription électorale d'Iberville:

Dans la municipalité de Henryville, village:

Une section désaffectée du chemin de Clarenceville (nord), à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P.-354, sur une longueur approximative de 30 mètres.

Dans la municipalité de Henryville:

Sections désaffectées de la montée Bullock (225):

— au sud de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 13 et 19, sur une longueur approximative de 91 mètres;

— au sud de la nouvelle route et à l'intersection avec le chemin Faddentown, vis-à-vis les lots 19 et 32, sur une longueur approximative de 61 mètres;

— au nord de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 13 et 14, sur une longueur approximative de 61 mètres.

Une section désaffectée du chemin de Clarenceville (nord), à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P.-371, sur une longueur approximative de 38 mètres.

Dans la municipalité de Noyan:

Sections désaffectées du chemin 3e concession nord:

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-152, P.-153, P.-154, P.-155, P.-156 et P.-157, sur une longueur approximative de 533 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-157, P.-158 et P.-159, sur une longueur approximative de 274 mètres.

Une section désaffectée du chemin de la 3e concession, à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-145, P.-147 et P.-148, sur une longueur approximative de 137 mètres.

Une section désaffectée du chemin bord de l'eau, à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-5, P.-6 et P.-7, sur une longueur approximative de 160 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville:

Une section désaffectée du chemin Beach Ridge à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis le lot 92, sur une longueur approximative de 38 mètres.

Dans la municipalité de Henryville:

Une section désaffectée du chemin Beach Ridge à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis le lot 416, sur une longueur approximative de 38 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Sébastien, paroisse:

Sections désaffectées de l'ancien chemin de la Baie:

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 229 et 230, sur une longueur approximative de 30 mètres;

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P.-252, sur une longueur approximative de 99 mètres.

Dans la municipalité de Venise en Québec:

Une section désaffectée du chemin East-Venise, à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P.-161, sur une longueur approximative de 145 mètres.

Une section désaffectée du chemin East-Venise, à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P.-160, sur une longueur approximative de 91 mètres.

Circonscription électorale de Johnson:

Dans la municipalité de Lefebvre:

Une section désaffectée du chemin 10e Rang sud-est, à l'ouest du nouveau chemin et à l'est de la route centrale, vis-at-vis les lot P.-779, P.-780 et P.-781, canton de Durham, sur une longueur approximative de 433 mètres.

Dans la municipalité de Ulverton:

Sections désaffectées du chemin Gore:

— située à l'est du nouveau chemin et au nord de l'autoroute 51, vis-à-vis les lots P.-511 et P.-324, du canton de Durham, sur une longueur approximative de 43 mètres;

— située au nord de l'intersection des chemins G.E.E. et Gore au sud de l'autoroute 51, vis-à-vis le lot P.-514, sur une longueur approximative de 57 mètres.

Une section désaffectée de l'ancien chemin Colemooney, à l'est du nouveau chemin Colemooney, à l'ouest de l'autoroute 51, vis-à-vis le lot P.-473, sur une longueur approximative de 268 mètres.

Une section désaffectée du chemin du rang VI est entre l'ancien et le nouveau chemin Colemooney, à l'est de l'autoroute 51, vis-à-vis les lots P.-357 et P.-473, sur une longueur approximative de 76 mètres.

Sections désaffectées du chemin Gore:

— à l'est du nouveau chemin au nord de l'autoroute 51, vis-à-vis des lots P.-511 et P.-324, du canton de Durham, sur une longueur approximative de 42 mètres;

— au nord de l'intersection des chemins GEE et Gore au sud de l'autoroute 51, vis-à-vis le lot P.-514 du canton de Durham, sur une longueur approximative de 56 mètres.

Circonscription électorale de Laprairie:

Dans la municipalité de La Prairie, ville:

Sections désaffectées de l'ancien chemin de la Bataille, nord:

— à l'ouest du nouveau chemin, vis-à-vis les lots P.-485 et P.-484, sur une longueur approximative de 191 mètres;

— à l'ouest du nouveau chemin, vis-à-vis les lots P.-483 à P.-481, sur une longueur approximative de 194 mètres:

— au sud du nouveau chemin vis-à-vis les lots P.-470, P.-469, sur une longueur approximative de 16 mètres;

— au nord du nouveau chemin, vis-à-vis le lot P.-479, sur une longueur approximative de 43 mètres;

— au sud du nouveau chemin, vis-à-vis le lot P.-468, sur une longueur approximative de 111 mètres.

Circonscription électorale de Laurentides-Labelle:

Dans la municipalité de Kiamika canton:

Sections désaffectées de la route 311:

— à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-39-D, P.-40-B, P.-41-A, P.-42-A, P.-43-A, sur une longueur approximative de 1 130 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P.-44-A, sur une longueur approximative de 182 mètres;

— à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.45-A, et P.-46, sur une longueur approximative de 378 mètres.

Dans la municipalité de Ferme-Neuve, paroisse:

Une section désaffectée de la route 309, vis-à-vis les lots P.-50-A, P.-50-B, P.-51-A et P.-51-B, sur une longueur approximative de 305 mètres.

Dans la municipalité de Labelle:

Une section désaffectée de l'ancien chemin Labelle-La Minerve, au sud de la route 117 sur et vis-à vis les lots P.-33, P.-33-A, P.-33-B et P.-33-H, sur une longueur approximative de 146 mètres.

Dans la municipalité de Mont-Tremblant:

Une section désaffectée du chemin Beauvallon (ancienne route 327) à l'est de la nouvelle route 327, vis-à-vis le lot P.-25, du rang I canton de Grandison, sur une longueur approximative de 369 mètres.

Circonscription électorale de Lévis:

Dans la municipalité de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy:

Une section désaffectée de la route Plaisance du chemin Saint-Hélène est jusqu'à l'ancienne route Plaisance et du chemin Sainte-Hèlène est vers le chemin Saint-Roch jusqu'à l'intersection de la nouvelle courbe, vis-à-vis les lots P.-179 et 180, sur une longueur approximative de 115 et 235 mètres.

Circonscription électorale de Mégantic-Compton:

Dans la municipalité de Piopolis:

Une section désaffectée de la route 263 à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-2 et P.-3, sur une longueur approximative de 259 mètres.

Circonscription électorale de Portneuf:

Dans la municipalité de Saint-Casimir sud, ville:

Une section désaffectée de l'ancienne route 354, au nord-ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-22, P.-21, et P.-20, sur une longueur approximative de 167 mètres.

Circonscription électorale de Richelieu:

Dans la municipalité de Saint-Michel-d'Yamaska, paroisse:

Une section désaffectée de la route 132, au sud de la route 132, vis-à-vis les lots P.-561 et P.-556, sur une longueur approximative de 73 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Ours, paroisse:

Sections désaffectées de l'ancien chemin des Patriotes:

— au sud du nouveau chemin, vis-à-vis les lots P.-146-2, P.-146, N.-S, P-146, P.-145 N.-S., P.-145-1, sur une longueur approximative de 308 mètres;

— au sud du nouveau chemin, vis-à-vis les lots P.-310 et P.-145 N.-S., sur une longueur approximative de 70 mètres.

Circonscription électorale de Richmond:

Dans la municipalité de Sainte-Clothilde-de-Horton, paroisse:

Sections désaffectées du chemin Saint-Lucien (chemin du Portage):

— au sud-est du nouveau-chemin Saint-Lucien et à l'ouest du chemin Therrien, vis-à-vis le lot P.-181, sur une longueur approximative de 135 mètres;

— au sud-est du nouveau chemin Saint-Lucien et à l'est du chemin Therrien, vis-à-vis le lot P.-181, sur une longueur approximative de 61 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Jacques-de-Horton:

Une section désaffectée de l'ancien chemin du 4e Rang ouest à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-218 N.-S., P.-221 et P.-150, sur une longueur approximative de 690 mètres.

Circonscription électorale de Rimouski:

Dans la municipalité de Saint-Simon, paroisse:

Sections désaffectées de l'ancienne route 10:

— au nord de la route 132, vis-à-vis les lots P.-201 et P.-202, sur une longueur approximative de 155 mètres;

— au nord de la route 132, vis-à-vis le lot P.-194, sur une longueur approximative de 180 mètres.

Circonscription électorale de Rivière-du-Loup:

Dans la municipalité de Rivière-du-Loup:

Une section désaffectée de l'ancienne route 10 à l'est de la route 132, vis-à-vis le lot P.-I-A du cadastre de la ville de Fraserville, sur une longueur approximative de 137 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Georges-de-Cacouna, paroisse:

Une section désaffectée de l'ancienne route 10, au sud-est de la route 132, vis-à-vis les lots 251, 252 et 254-B, sur une longueur approximative de 274 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Juste-du-Lac:

Une section désaffectée de la route Centrale à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-16 et P.-17, sur une longueur approximative de 275 mètres.

Une section désaffectée de la route Auclair au sud de la nouvelle route, vis-à-vis le lot P-22, sur une longueur approximative de 154 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup:

Une section désaffectée de l'ancienne route 10 à l'ouest de la route 132, vis-à-vis les lots 12 et 14 du 1er Rang, sur une longueur approximative de 213 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup, paroisse:

Une section désaffectée du chemin des Raymonds à l'est du nouveau chemin, vis-à-vis les lots 971 et 972, du rang II et 1041 et 1042 du rang III, sur une longueur approximative de 305 mètres.

Dans la municipalité de Witworth:

Une section désaffectée de l'ancienne route 2, à l'ouest du nouveau chemin Taché, vis-à-vis le lot P.-27 du 11e et 12e Rangs, sur une longueur approximative de 158 mètres.

Circonscription électorale de Saint-Hyacinthe:

Dans la municipalité de Saint-Barnabé, paroisse:

Une section désaffectée de l'ancienne route 235, à l'ouest de la route actuelle, vis-à-vis le lot P.-143, sur une longueur approximative de 71 mètres.

Circonscription électorale de Saint-Jean:

Dans la municipalité de Saint-Cyprien, paroisse:

Sections désaffectées du chemin nord de la Rivière (chemin des Patriotes):

— à l'ouest du nouveau chemin, vis-à-vis les lots P.-58 à P.-55 inclusivement et P.-53 à P.-50 inclusivement, sur une longueur approximative de 824 mètres;

— à l'est du nouveau chemin, vis-à-vis les lots P.-49, P.-48 et P.-47, sur une longueur approximative de 245 mètres;

— à l'ouest du nouveau chemin, vis-à-vis les lots P.-47 à P.-43 inclusivement et P.-39 à P.-37 inclusivement, sur une longueur approximative de 911 mètres;

— à l'ouest du nouveau chemin, vis-à-vis les lots P.-35 à P.-33 inclusivement, et P.-31 à P.-29 inclusivement, sur une longueur approximative de 671 mètres;

— à l'est du nouveau chemin, vis-à-vis le lot P.-20, sur une longueur approximative de 110 mètres;

— à l'ouest du nouveau chemin, vis-à-vis les lots P.-88 à P.-82 inclusivement, et P.-80 à P.-77 inclusivement et P.-74, sur une longueur approximative de 971 mètres.

— à l'ouest du nouveau chemin, vis-à-vis les lots P.-67 et P.-66, sur une longueur approximative de 162 mètres;

— à l'ouest du nouveau chemin, vis-à-vis le lot P.-66, sur une longueur approximative de 22 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Cyprien, paroisse:

Une section désaffectée de l'ancien chemin du rang Double à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis les lots P.-435, P.-410 à P.-412, P.-438 à P.-441, P.-446, P.-447, P.-449, sur une longueur approximative de 536 mètres.

Circonscription électorale de Verchères:

Dans la municipalité de Saint-Charles, paroisse:

Une section désaffectée de l'ancien chemin des Patriotes, à l'est du nouveau chemin, vis-à-vis les lots P.-15 et P.-18, sur une longueur approximative de 120 mètres.

Québec, le 21 juillet 1980.

Le ministre des transports,
DENIS DE BELLEVAL.

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports.

Circonscription électorale d'Abitibi-Ouest:

Dans la municipalité de Clermont canton:

Le chemin des rangs IV et V, de la limite avec la municipalité de Saint-Lambert, paroisse, à l'intersection avec la route 111, vis-à-vis les lots 46 et 47, sur une longueur approximative de 537 mètres.

Dans la municipalité de La Reine:

Le chemin des rangs IV et V, de la limite avec la municipalité de Saint-Lambert, paroisse, en direction ouest, vis-à-vis les lots 7 à 12 inclusivement, sur une longueur approximative de 1 334 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Lambert, paroisse:

Le chemin des rangs IV et V, de la limite avec la municipalité de La Reine jusqu'à la limite avec la municipalité de Clermont canton, vis-à-vis les lots 12 à 45 inclusivement, sur une longueur approximative des 8 924 mètres.

La route du chemin des rangs V et VI au chemin des rangs VI et VII, vis-à-vis les lots 17 et 18, sur une longueur approximative de 3 250 mètres.

Dans la municipalité de Vassal:

La route Lamorandière-Vassal, du centre des rangs I et II jusqu'au centre des rangs III et IV, sur une longueur approximative de 3 242 mètres.

Circonscription électorale de Bellechasse:

Dans la municipalité de Saint-Étienne-de-Beaumont, paroisse:

Une section de l'ancienne route 2 au nord de la route 132 de la nouvelle intersection de l'ancienne route 2 avec la route 132 à l'ancienne intersection à l'est du village, vis-à-vis le lot P.-124, sur une longueur approximative de 169 mètres.

Une section de l'ancienne route 2 au nord de la route 132 de la nouvelle intersection de l'ancienne route 2 avec la route 132 à l'ancienne intersection à l'est du village, vis-à-vis les lots 79 à 80, sur une longueur approximative de 91 mètres.

Circonscription électorale d'Huntingdon:

Dans la municipalité de Godmanchester canton:

Une section de l'ancienne route 138 au sud de la nouvelle route 138, vis-à-vis les lots 331, 333 à 339 inclusivement, 342, 343, 343-A, 344, 345, 351, 351-A, 351-B, 352, 355, 356, 357-A, 360 et 361, sur une longueur approximative de 1 798 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Malachie-d'Ormstown, paroisse:

Une section de l'ancienne route 138 au sud de la nouvelle route 138, vis-à-vis les lots 82 à 110, sur une longueur approximative de 7 565 mètres.

Une section de l'ancienne route 201 à l'est de la nouvelle route 201, vis-à-vis les lots 632, 633 et 698, sur une longueur approximative de 1 609 mètres.

Circonscription électorale d'Iberville:

Dans la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville:

Une section du chemin Rivière-du-Sud (Genis Island) de l'intersection avec le chemin Henryville en une direction est, vis-à-vis les lots 35 et 36, sur une longueur approximative de 146 mètres.

Circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata:

Dans la municipalité de Cabano, ville:

La rue des Érables de son intersection avec la route 105 en direction générale est jusqu'à son intersection avec la route 232, vis-à-vis le lot P.-1 Seigneurie de Madawaska, sur une longueur approximative de 457 mètres.

Circonscription électorale de Richmond:

Dans la municipalité de Sainte-Élisabeth-de-Warwick, paroisse:

La route Letendre de l'intersection avec la route Mondou jusqu'à la fin de la route, vis-à-vis les lots 376 et 377, sur une longueur approximative de 531 mètres.

Circonscription électorale de Rouyn-Noranda:

Dans la municipalité de Bellecombe:

Une section du chemin des rangs I et II ouest, de la limite des municipalités de Bellecombe et Cloutier, jusqu'à 1 610 mètres de l'intersection avec la route du 1er au 9e Rang vis-à-vis les lots 10 à 35 inclusivement des rangs I et II du canton de Bellecombe, sur une longueur approximative de 7 362 mètres.

Une section du chemin des rangs III et IV est, de 1 802 mètres de l'intersection avec la route du 1er au 9e Rang en direction générale est, vis-à-vis les lots 49 à 57 inclusivement des rangs III et IV, sur une longueur approximative de 2 377 mètres.

Une section du chemin des rangs III et IV ouest, de l'intersection avec la route du 1er au 9e Rang en direction générale ouest, vis-à-vis les lots 31 à 41 inclusivement, des rangs III et IV, sur une longueur approximative de 2 804 mètres.

Une section du chemin des rangs V et VI ouest, de l'intersection avec la route du 1er Rang au 9e Rang en direction générale ouest, vis-à-vis les lots 33 à 41 inclusivement des rangs V et VI, sur une longueur approximative de 2 210 mètres.

Dans la municipalité de Cadillac:

Une section du chemin des rangs IV, V et VI, de 2 600 mètres de l'intersection avec la route 117 en direction générale sud, vis-à-vis les lots renversés 46 à 49 inclusivement du rang IV, sur une longueur approximative de 874 mètres.

Une section du chemin du VI rang, de 2 550 mètres de l'intersection avec le chemin Cadillac-Rapide VII, jusqu'à la limite des cantons Bousquet et Cadillac, vis-à-vis les lots 1 à 6 inclusivement du rang VI, sur une longueur approximative de 1 644 mètres.

Dans la municipalité de Cloutier:

Le chemin des rangs I — II ouest, de la limite des municipalités de Bellecombe et Cloutier jusqu'à la limite des cantons de Montbeillard et Bellecombe, vis-à-vis les lots 9 à 1 inclusivement des rangs I et II du canton de Bellecombe, sur une longueur approximative de 2 092 mètres.

Une section du chemin des rangs V et VI ouest, de l'intersection avec la route 391 en direction ouest, vis-à-vis les lots 37 à 43 inclusivement des rangs V et VI du canton de Montbeillard, sur une longueur approximative de 1 669 mètres.

Dans la municipalité de Duresnoy:

Une section de l'ancienne route 46, vis-à-vis les lots 13-A, 14-A et 15-A du rang est chemin Macamic, sur une longueur approximative de 284 mètres.

Une section de la route Rouyn-Mine-McDonald, de 320 mètres au nord du lot 42-B jusqu'à la propriété privée de la Mine McDonald, vis-à-vis le lot 42-B, le bloc 173, et le lot 42-A du rang II et vis-à-vis les lots 42, 41 et 40 du rang III, sur une longueur approximative de 1 820 mètres.

Dans la municipalité de Fournière partie:

Une section du chemin des rangs II et III est de l'intersection avec la route Malartic-Lac-Mourier en direction générale est, vis-à-vis les lots 24-A à 31-B, les lots A, B, C et 38 du rang II et vis-à-vis le lot 27 et les lots 35, 36, A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, 37 et 38 du rang III, sur une longueur approximative de 3 701 mètres.

Dans la municipalité de Rollet:

Une section du chemin des 3e et 4e Rangs, de 485 mètres de l'intersection avec la route 101 en direction générale est, vis-à-vis les lots 10 à 13 inclusivement des rangs III et IV, du canton de Désandrouins, sur une longueur approximative de 1 126 mètres.

Une section du chemin des 9e et 10e Rangs ouest, de l'intersection avec la route 101 en direction générale ouest, vis-à-vis les lots 1 à 7 inclusivement des rangs IX et X du canton Désandrouins et d'une partie des lots 8 et 13 renversés des rangs IX et X du canton de Désandrouins, sur une longueur approximative de 3 657 mètres.

Une section du chemin des 4e et 5e Rangs, de l'intersection avec le chemin des 3e et 4e Rangs en direction générale nord, vis-à-vis les lots 9 et 10 du rang IV canton de Désandrouins, sur une longueur approximative de 575 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Joseph-de-Cléricy:

Une section du chemin des 4e et 5e Rangs ouest, de 2 050 mètres de l'intersection avec la route du 4e au 5e Rang (entre les lots 2 et 3) en direction générale ouest, vis-à-vis le lot 56-A du rang V du canton de Dufresnoy, sur une longueur approximative de 370 mètres.

Une section du chemin des 3e et 4e Rangs, de 1 750 mètres de l'intersection avec la route à travers les rangs IV et V entre les lots 2 et 3 jusqu'à la limite est de la municipalité, vis-à-vis les lots 9 à 24 inclusivement des

rangs III et IV, sur une longueur approximative de 4 203 mètres.

Une section de la route des VIII et IX Rangs sur le 1er lot de l'intersection avec le chemin des 7e et 8e Rangs jusqu'à l'intersection avec le chemin des 9e et 10e Rangs, vis-à-vis les lots 61 et 62 des rangs VIII et IX du canton de Dufresnoy et le lot I des rangs VIII et IX du canton de Cléricy, sur une longueur approximative de 3 088 mètres.

Une section du chemin des 9e et 10e Rangs, de l'intersection avec la route du VIII au IX Rang sur le lot I jusqu'à la limite est de la municipalité de Saint-Joseph-de-Cléricy, vis-à-vis les lots 1 à 24 inclusivement des rangs IX et X, sur une longueur approximative de 6 384 mètres.

Dans la municipalité de Saint-Norbert-de-Mont-Bruno:

Une section du chemin des 3e et 4e Rangs est, de l'intersection avec la route de 4e au 5e Rang (entre les lots 43 et 44) en direction générale est, vis-à-vis les lots 44 à 47 inclusivement des rangs III et IV du canton de Cléricy, sur une longueur approximative de 967 mètres.

Une section du chemin des 3e et 4e Rangs ouest, de 1 165 mètres de l'intersection avec la route du 4e au 5e Rang (entre les lots 43 et 44) en direction générale, ouest jusqu'à la limite ouest de la municipalité, vis-à-vis les lots 25 à 39 inclusivement des rangs III et IV du canton de Cléricy, sur une longueur approximative de 3 900 mètres.

Une section du chemin des 6e et 7e Rangs, vis-à-vis les lots 27 à 30 inclusivement des rangs VI et VII du canton de Cléricy, sur une longueur approximative de 824 mètres.

Une section du chemin des 9e et 10e Rangs, de la limite avec la municipalité de Saint-Joseph-de-Cléricy en direction générale est, vis-à-vis les lots 25 et 26 des rangs IX et X du canton Cléricy, sur une longueur approximative de 456 mètres.

Québec, le 21 juillet 1980.

Le ministre des Tansports,
DENIS DE BELLEVAL.

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à partir du 1er novembre 1980, entretenus par le ministre des Transports.

Circonscription électorale de Beauharnois:

Dans la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, paroisse:

Une section de l'ancienne route 14 de l'intersection avec la route 201, à la fin du chemin, vis-à-vis le lot 210, sur une longueur approximative de 1 045 mètres.

Circonscription électorale d'Huntingdon:

Dans la municipalité du Très-Saint-Sacrement, paroisse:

L'ancien chemin Rivière-aux-Anglais est (courbe Khox), vis-à-vis le lot P.-266, sur une longueur approximative de 353 mètres.

Québec, le 21 juillet 1980.

Le ministre des Transports,
DENIS DE BELLEVAL.

Le chemin ci-après désigné ne sera plus à l'avenir, entretenu par le ministère des Transports.

Circonscription électorale d'Huntingdon:

Dans la municipalité de Saint-Anicet, paroisse:

Le chemin du rang I (ancienne route 132), vis-à-vis les lots 478, 487, 488, 491, 486, 485, 483 et 482, sur une longueur approximative de 1414 mètres.

Québec, le 21 juillet 1980.

Le ministre des Transports,
DENIS DE BELLEVAL.

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports.

Circonscription électorale de L'Assomption:

Dans la municipalité de Lachenaie, ville:

La voie de service de l'autoroute 640 située au nord-ouest de l'autoroute 640 entre la montée Dumais et le raccordement de l'autoroute, vis-à-vis les lots P.-33, P.-35, P.-36, P.-37, P.-39, P.-40, P.-41, P.-42, P.-43, P.-48, P.-49, P.-50, P.-53, P.-55, P.-56, P.-58, P.-61, P.-66, P.-68, P.-69, P.-71, P.-73, P.-77, P.-78, P.-79, P.-81, P.-82, P.-83, P.-90, P.-93, P.-94, P.-97, P.-108, P.-109, P.-117, P.-125, P.-132, P.-146, P.-147, P.-148, P.-149, P.-150, P.-151, P.-153, P.-154, P.-158, P.-160, P.-168, P.-170, P.-175, P.-178, P.-180, P.-181, P.-182 et P.-185, sur une longueur approximative de 5 860 mètres.

Circonscription électorale de Beauharnois:

Dans la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, paroisse:

Une section de l'ancienne route 201, à l'ouest de la nouvelle route, vis-à-vis les lots 128 et 129, sur une longueur approximative de 70 mètres.

Circonscription électorale de Drummond:

Dans la municipalité de Drummondville:

Une section du chemin du 4e Rang ouest (boulevard Lemire), de 181 mètres au nord-ouest de l'intersection avec la route 122 en direction générale nord-ouest jusqu'à l'intersection avec le chemin de desserte sud de l'autoroute 20, vis-à-vis les lots P.-164 à P.-171 inclusivement, du rang III et P.-271 à P.-282 inclusivement du rang IV du canton de Grantham, sur une longueur approximative de 2 160 mètres.

Circonscription électorale d'Huntingdon:

Dans la municipalité de Sainte-Clothilde, paroisse:

Les rues A, B (rues «Centres») et ancien chemin de la rivière, vis-à-vis les lots 187 et 189, sur des longueurs approximatives respectives de 200 mètres, de 257 mètres et de 869 mètres.

Circonscription électorale d'Iberville:

Dans la municipalité d'Henryville:

Une section de l'ancien chemin New-Adams à l'est de la nouvelle route, vis-à-vis le lot 417, sur une longueur approximative de 107 mètres.

Dans la municipalité d'Iberville, ville:

Une section de la 1re Rue (ancienne route 133) de l'intersection avec la 9e Avenue (route 104) en direction générale nord jusqu'à la limite des municipalités d'Iberville et Saint-Athanase, paroisse, vis-à-vis les lots 1 à 17 inclusivement, 74 à 78 inclusivement et 454, sur une longueur approximative de 875 mètres.

Circonscription électorale de Richmond:

Dans la municipalité de Saint-Samuel, paroisse:

Une section du chemin du 4e Rang et de la route du 3e Rang au 4e Rang, vis-à-vis les lots P.-173, P.-174 et P.-243 du canton d'Horton et P.-567 du canton de Bulstrode, sur une longueur approximative de 310 mètres.

Circonscription électorale de Rivière-du-Loup:

Dans la municipalité de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup: paroisse:

L'ancienne route 291 (rue Beaubien) de son intersection avec la rue Taché jusqu'à son intersection avec la rivière du Loup, vis-à-vis le lot 362-351-2, sur une longueur approximative de 305 mètres.

Québec, le 21 juillet 1980.

Le ministre des Transports,
8183-o DENIS DE BELLEVAL.

Protection du territoire agricole — Loi sur la

Municipalité de Adamsville

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de Adamsville (SD), comté de Brome, a été émis en vertu du Décret numéro 2272-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 07 16. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8190-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Frelighsburg

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Frelighsburg, comté de Missisquoi, a été émis en vertu du Décret numéro 2273-80, adopté par le cabinet des ministres le 80 07 16. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8190-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Grand-Calumet

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Grand-Calumet, comté de Pontiac, a été émis en vertu du Décret numéro 2274-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 07 16. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8190-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Litchfield

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Litchfield, comté de Pontiac, a été émis en vertu du Décret numéro 2275-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 07 16. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8190-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Anicet

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Anicet, comté d'Huntingdon, a été émis en vertu du Décret numéro 2276-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 07 16. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8190-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Sainte-Geneviève

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Sainte-Geneviève, comté de Montréal, a été émis en vertu du Décret numéro 2277-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 07 16. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8190-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, comté de Saint-Hyacinthe, a été émis en vertu du Décret numéro 2278-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 07 16. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8190-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Zéphirin-de-Courval

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Zéphirin-de-Courval, comté de Yamaska, a été émis en vertu du Décret numéro 2279-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 07 16. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8190-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Waterloo

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Waterloo, comté de Shefford, a été émis en vertu du Décret numéro 2280-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 07 16. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
8190-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Régie de l'assurance-récolte du Québec

Légumineuses

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., chapitre A-30), avis est donné que la Régie de l'assurance-récolte du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1981, le prix unitaire et les taux de cotisation suivants:

1. Prix unitaire:
55,00 $ le 1 000 kilogrammes
2. Taux de cotisation applicables à la valeur assurée:
a) Pour les nouveaux assurés:
Catégorie A et B: 9%
Catégorie C : 6%

b) Pour les anciens assurés:
i) Catégories A et B

Indice de perte	*Années d'expérience avec la Régie*		
	1 an	*2 ans*	*3 ans et plus*
0	8,50%	8,00%	7,50%
0,10 — 0,70	8,63%	8,28%	7,90%
0,71 — 1,30	8,87%	8,75%	8,50%
1,31 — 2,60	9,25%	9,50%	9,75%
2,61 — 4,00	9,75%	10,25%	11,00%
4,01 et plus	10,00%	11,00%	12,00%

ii) Catégorie C

Indice de perte	*Années d'expérience avec la Régie*		
	1 an	*2 ans*	*3 ans et plus*
0	5,33%	4,66%	4,00%
0,10 — 0,70	5,45%	4,90%	4,35%
0,71 — 1,30	5,67%	5,33%	5,00%
1,31 — 2,60	6,00%	6,00%	6,00%
2,61 — 4,00	6,43%	6,87%	7,30%
4,01 et plus	6,67%	7,83%	8,00%

Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

Québec, le 30 juillet 1980.

Le secrétaire,
M.-MARC CLOUTIER.

8182-o

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE D'ACCUEIL ÉLORIA LEPAGE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (1971, chapitre 48) il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de: CENTRE D'ACCUEIL ÉLORIA LEPAGE.

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8078-o 1643-4748

CENTRE D'ACCUEIL HENRI DUNANT

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (1971, chapitre 48) il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de: «CENTRE D'ACCUEIL HENRI DUNANT».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8078-o 1645-2641

CENTRE D'ACCUEIL LOUIS RIEL

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (1971, chapitre 48), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de: «CENTRE D'ACCUEIL LOUIS RIEL».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8078-o 1646-0925

Soumissions — Demandes de

Cité de Lauzon
(Comté de Lévis)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la cité de Lauzon» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 420 000 $ d'obligations de la cité de Lauzon datées du 1er octobre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le jeudi 4 septembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er octobre 1980.

Tableau d'amortissement — 1 420 000 $

Année	Capital
1er octobre 1981	58 000 $
1er octobre 1982	64 000
1er octobre 1983	70 000
1er octobre 1984	76 000
1er octobre 1985	83 000
1er octobre 1986	47 000
1er octobre 1987	53 000
1er octobre 1988	58 000
1er octobre 1989	65 000
1er octobre 1990	72 000
1er octobre 1990	774 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Lauzon s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er octobre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 493 — 75 000 $; 59 — 86 000 $; 598 — 23 000 $; 599 — 26 000 $ renouvellements d'emprunt; 674 — 100 000 $ restauration de quartier; 695 — 55 400 $ travaux garage municipal; 712 — 45 000 $ égout; 713 — 325 000 $ voirie; 714 — 100 000 $ confection rôle d'évaluation; 723 — 50 000 $ réparation à l'usine de filtration; 725 — 100 000 $ aqueduc; 728 — 350 600 $ aqueduc, égouts, voirie; 738 — 84 000 $ achat de machinerie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le jeudi 4 septembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 4 septembre 1980 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 35, rue Bargone, Lauzon, comté de Lévis, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité de Lauzon, comté de Lévis, le 4 août 1980.

Le greffier,
MICHEL FORTIN.

Hôtel de ville
35, rue Bargone
cité de Lauzon
comté de Lévis, QC, G6V 2G3
téléphone: 837-5801, code 418. 8168-o

Ville de Repentigny
(Comté de L'Assomption)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jean Fafard, greffier, à l'hôtel de ville, 435, boulevard Iberville, ville de Repentigny, comté de L'Assomption, QC, jusqu'à 14 heures, le mercredi 3 septembre 1980 et l'adjudication se fera à 16 h 30, le même jour, au même endroit, pour l'achat de 6 000 000 $ d'obligations de la ville de Repentigny datées du 1er octobre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er octobre 1980.

Tableau d'amortissement — 6 000 000 $

Année	Capital
1er octobre 1981	118 000 $
1er octobre 1982	131 000
1er octobre 1983	142 000
1er octobre 1984	157 000
1er octobre 1985	172 000
1er octobre 1986	228 000
1er octobre 1986	2 835 000 (à renouveler)
1er octobre 1990	2 217 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Repentigny s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er octobre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant total de 956 000 $; 553(553-A) — 150 000 $ —; 561 (561-A) — 20 000 $ —; 564(564-A)(564-B) — 148 000 $ —; 601 — 10 000 $ —; 602 — 4 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 624(624-A) — 25 000 $ —; 625 — 15 000 $ aqueduc, égouts; 627 — 100 000 $ —; 636(636-1) — 233 000 $ —; 643 — 400 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 649(649-A) — 53 000 $ égouts; 661 — 50 000 $ —; 663 — 7 000 $ aqueduc, égouts, voirie, éclairage; 665 (665-A) — 62 000 $ aqueduc, égouts; 666 — 2 500 $ aqueduc, égouts, voirie; 669(669-A) — 10 000 $ voirie; 671 — 9 900 $ aqueduc, égouts; 677(677-A) — 250 000 $ acquisition de terrains; 680 — 30 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 685 — 14 000 $ voirie; 687 — 90 000 $ —; 695 — 100 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 697 — 9 900 $ aménagement passage à piéton; 698 — 200 000 $ achat d'équipement; 699 — 30 000 $ frais de refinancement; 702 — 1 500 000 $ voirie; 703 — 60 000 $ —; 704 — 600 000 $ —; 707 — 400 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 713 — 100 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 716 — 360 700 $ aqueduc, égouts, voirie, éclairage;

Les soumissions seront ouvertes à 14 heures, le mercredi 3 septembre 1980 et l'adjudication sera considérée à une séance publique du Conseil et de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 16 h 30, le même jour, à l'hôtel de ville, 435, boulevard Iberville, ville de Repentigny, comté de L'Assomption, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Repentigny, comté de L'Assomption, le 4 août 1980.

Le greffier,
JEAN FAFARD.

Hôtel de ville
435, boulevard Iberville
ville de Repentigny
comté de L'Assomption, QC, J6A 2B6
téléphone: 585-2660 code 514. 8169-o

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

(Comté de Pointe-Claire)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 333 000 $ d'obligations de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue datées du 29 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 2 septembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 29 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 333 000 $

Année	Capital
29 septembre 1981	5 000 $
29 septembre 1982	6 000
29 septembre 1983	6 000
29 septembre 1984	7 000
29 septembre 1985	8 000
29 septembre 1986	9 000
29 septembre 1987	10 000
29 septembre 1988	11 000
29 septembre 1989	12 000
29 septembre 1990	14 000
29 septembre 1990	245 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont paybles à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Sainte-Anne-de-Bellevue s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 29 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 346(346-1) — 333 000 $ aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales,

édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 2 septembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 2 septembre 1980 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, comté de Pointe-Claire, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, comté de Pointe-Claire, le 4 août 1980.

Le secrétaire-trésorier,
GUY LAFRENIÈRE.

Hôtel de ville
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue
comté de Pointe-Claire, QC, H9X 1M2
téléphone: 457-9451, code 514. 8170-o

Ville de Saint-Eustache
(Comté de Deux-Montagnes)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Eustache seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 3 916 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Eustache datées du 1er octobre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à 15 heures, le mardi 2 septembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er octobre 1980.

Tableau d'amortissement — 3 916 000 $

Année	Capital
1er octobre 1981	61 000 $
1er octobre 1982	70 000
1er octobre 1983	76 000
1er octobre 1984	86 000
1er octobre 1985	94 000
1er octobre 1985	1 031 000 (à renouveler)
1er octobre 1990	316 000
1er octobre 1990	2 182 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Eustache s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er octobre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 1 036 000 $; 870 — 7 500 $ aqueduc, égouts; 909 — 110 000 $ amélioration de quartiers; 936 — 315 000 $ voirie; 939 — 182 500 $ rénovation centre culturel; 952 — 750 000 $ voirie; 964 — 265 000 $ aqueduc, égouts; 986 — 250 000 $ honoraires professionnels etc...; 989 — 1 000 000 $ voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 2 septembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 2 septembre 1980, à 20 heures, à l'hôtel de ville, 235, rue Saint-Eustache, ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, le 5 août 1980.

Le greffier,
GUY PRUD'HOMME.

Hôtel de ville
235, rue Saint-Eustache
ville de Saint-Eustache
comté de Deux-Montagnes, QC, J7R 2L8
téléphone: 472-4440, code 514 8203-o

Paroisse de Saint-Isidore
(Comté de Laprairie)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Isidore» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 000 000 $ d'obligations de la paroisse de Saint-Isidore datées du 29 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-

dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 2 septembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 29 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 1 000 000 $

Année	Capital
29 septembre 1981	44 000 $
29 septembre 1982	49 000
29 septembre 1983	55 000
29 septembre 1984	62 000
29 septembre 1985	69 000
29 septembre 1986	77 000
29 septembre 1986	644 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la Caisse populaire de Saint-Isidore, comté de Laprairie, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Isidore s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 29 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présent émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 111-80 — 1 000 000 $ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 2 septembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 2 septembre 1980 à 20 h 30, au poste de police, rue Saint-Régis, paroisse de Saint-Isidore, comté de Laprairie, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Isidore, comté de Laprairie, le 4 août 1980.

Le secrétaire-trésorier,
BENOÎT LABERGE.

Bureau municipal
636, rue Saint-Régis
Paroisse de Saint-Isidore
comté de Laprairie, QC, J0L 2A0
téléphone: 454-9082, code 514 8171-o

Ville de Vaudreuil

(Comté de Vaudreuil-Soulanges)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Vaudreuil» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 119 000 $ d'obligations de la ville de Vaudreuil datées du 29 septembre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 2 septembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 29 septembre 1980.

Tableau d'amortissement — 1 119 000 $

Année	Capital
29 septembre 1981	10 000 $
29 septembre 1982	11 000
29 septembre 1983	12 000
29 septembre 1984	13 000
29 septembre 1985	15 000
29 septembre 1986	66 000
29 septembre 1986	631 000 (A renouveler)
29 septembre 1990	361 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Vaudreuil s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 29 septembre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 61 — 161 000 $ —; 69 — 138 000 $ —; 135 — 29 900 $ —; 141 — 96 000 $ —; 144 — 20 100 $ —; 145 — 7 300 $ —; 146 — 26 700 $ —; 147 — 56 600 $ —; 148 — 125 000 $ —; 149 — 98 800 $ —; 151 — 181 000 $ —; 152 — 17 200 $ —; 23-1-A — 34 500 $ —; 162 — 18 000 $ — renouvellements d'emprunt; 218 — 40 000 $ —; 218 — 18 000 $ — voirie; 239 — 51 000 $ — frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 2 septembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 2 septembre 1980 à 20 heures 30, à l'hôtel de ville, 419, boulevard Roche, ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil-Soulanges, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Vaudreuil, comté de Vaudreuil-Soulanges, le 4 août 1980.

Le greffier,
MADAME LISE LEMIRE.

Hôtel de ville
419, boulevard Roche
ville de Vaudreuil
comté de Vaudreuil-Soulanges, QC, J7V 2M9
téléphone: 455-3371, code 514. 8172-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE BEAURIVAGE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 23 juin 1980, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE BEAURIVAGE», avec siège social situé au 293, rang Belfast, Saint-Patrice-de-Beaurivage, district judiciaire de Québec.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8204-o 1645-4597

Vente par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-12-000836-80
S. 36-80

SIMONA PLANTE, Saint-Hilaire-de-Dorset, demanderesse, contre MARCEL PLANTE, Saint-Hilaire-de-Dorset, défendeur.

Un morceau de terre situé à Saint-Hilaire-de-Dorset, comté de Frontenac, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro vingt-trois (ptie 23), rang Onze, cadastre du canton de Dorset, comté de Frontenac, mesurant environ six arpents et demi (6 1/2 arp) sur toute la profondeur dudit lot; borné en front vers l'est du chemin public passant entre les rangs Onze et Dix; à la profondeur vers l'ouest à la ligne séparant les rangs Onze et Douze; d'un côté vers le nord au lot vingt-quatre (24) desdits rang et cadastre; et de l'autre côté vers le sud à une partie dudit lot vingt-trois (ptie 23) appartenant à Marc Plante. Le tout

avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

À distraire dudit lot la partie de terrain appartenant à Thomas Jacques ou représentants, ayant environ trois arpents sur sept arpents, le tout tel que clôturé et suivant les titres à cet effet.

À distraire dudit lot la partie de terrain vendue par Marcel et Marc Plante à Augustin Morin, suivant acte reçu devant le notaire soussigné, le 3 juin 1978, enregistré à Frontenac sous le numéro 123319, mesurant trois cents pieds (300 pi) de largeur, sur une profondeur de neuf cents (900 pi), le tout tel que décrit audit acte de vente.

La mise à prix est fixée à la somme de 2 025,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division de Frontenac à Lac-Mégantic, le VINGT-DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville Saint-Joseph, Beauce,
le 31 juillet 1980. 8158-o

Bedford

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000130-80
Shérif no 113

LA CAISSE POPULAIRE DE GRANBY, corps politique dûment constitué et régi par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social à Granby, au 30, de la rue Saint-Antoine sud, district de Bedford, partie demanderesse, contre NICOLE LAPOINTE, femme d'affaires, demeurant au 60, de la rue Principale, à Roxton-Pond, district de Bedford, et JEAN-LOUIS DAIGLE, demeurant à Roxton-Pond, district de Bedford, et GASTON LACROIX, agent d'immeubles, domicilié et résidant au 323, de la rue Providence, à Granby, district de Bedford, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division de shefford, mis en cause.

«Un certain immeuble, connu et désigné comme étant:

1. Une partie du lot soixante-dix-sept (ptie 77) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Sainte-Pudentienne, division d'enregistrement de Shefford, décrite comme suit: commençant au coin ouest dudit lot 77; de là, vers le sud-est, suivant la limite sud-ouest dudit lot 77, une distance de quatre pieds et trente et un centièmes (4,31 pi, soit 1,31 m), à un point appelé le point de départ; de là, vers le nord-est, suivant un gisement de zéro degré, quatre minutes et dix-sept secondes (0°5′17″) ou en suivant une ligne parallèle à la ligne nord-ouest dudit lot 77, une distance de soixante-seize pieds et soixante-quatre centièmes (76,64 pi, soit 23,66 m), soit jusqu'à un point sur la ligne nord-est du lot 77; de là vers le sud-est, suivant un gisement de quatre-vingt-quatorze degrés, vingt-quatre minutes et cinquante-quatre secondes (94°24′54″) ou la ligne divisoire entre les lots 77 et 76, une distance de cent quatorze pieds et soixante-neuf centièmes (114,69 pi, soit 34,96 m), à un point sur l'emprise nord-ouest de la rue Principale; de là, vers le sud-ouest, suivant un gisement de cent quatre-vingts degrés (180°) ou l'emprise nord-ouest de la rue Principale, une distance de soixante-treize pieds (73 pi, soit 22,25 m); de là, vers le nord-ouest, suivant un gisement de deux cent soixante-douze degrés, trente-cinq minutes et quarante secondes (272°35′40″) ou l'emprise nord-est de la rue Stanley, une distance de cent quatorze pieds et cinquante-six centièmes (114,56 pi, soit 34,92 m) pour revenir au point de départ;

Cette partie de lot contient une superficie de huit mille cinq cent soixante pieds carrés (8 560 pi², soit 795,25 m²) et est bornée comme suit: au nord-est, par la partie du lot 76 décrite en deuxième lieu; au sud-est, par le résidu du lot 77 emprise de la rue Principale; au sud-ouest, par la rue Stanley; au nord-ouest, par une partie du lot 77, telle que décrite à l'enregistrement 219793 de la division de Shefford.

2. Une partie du lot soixante-seize (ptie 76) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Sainte-Pudentienne, division d'enregistrement de Shefford, décrite comme suit: commençant au coin ouest dudit lot 76; de là, vers le sud-est, suivant la ligne sud-ouest du lot 76, une distance de quatre pieds et trente et un centièmes (4,31 pi, soit 1,31 m), jusqu'à un point appelé le point de départ; de là, vers le nord-est, suivant un gisement de zéro degré, quatre minutes et dix-sept secondes (0°4′17″) ou en suivant une ligne parallèle à la ligne nord-ouest dudit lot 76, une distance de trente-cinq pieds (35 pi, soit 10,67 m); de là, vers le sud-est, suivant un gisement de quatre-vingt-quatorze degrés, vingt-quatre minutes et cinquante-quatre secondes (94°24′54″) ou parallèlement à la ligne divisoire entre les lots 76

et 77, une distance de vingt-six pieds et soixante-cinq centièmes (26,65 pi, soit 8,12 m); de là, vers le sud-ouest, parallèlement à l'emprise nord-ouest de la rue Principale ou suivant un gisement de cent quatre-vingts degrés (180°), une distance de dix-huit pieds (18 pi, soit 5,49 m); de là, vers le sud-est, parallèlement à la ligne divisoire entre les lots 77 et 76 ou suivant un gisement de quatre-vingt-quatorze degrés, vingt-quatre minutes et cinquante-quatre secondes (94°24'54"), une distance de cinquante-huit pieds (58 pi, soit 17,68 m); de là, vers le sud-est, suivant un gisement de quatre-vingt-dix degrés, trente-cinq minutes et trente-sept secondes (90°35'37"), une distance de vingt-neuf pieds et quatre-vingt-onze centièmes (29,91 pi, soit 9,12 m), à un point sur l'emprise nord-ouest de la rue Principale; de là, vers le sud-ouest, suivant ladite emprise ou un gisement de cent quatre-vingts degrés (180°), une distance de dix-neuf pieds (19 pi, soit 5,79 m); de là, vers le nord-ouest, suivant la ligne divisoire entre les lots 76 et 77 ou un gisement de deux cent soixante-quatorze degrés, vingt-quatre minutes et cinquante-quatre secondes (274°24'54"), une distance de cent quatorze pieds et soixante-neuf centièmes (114,69 pi, soit 34,96 m), pour revenir au point de départ;

Cette partie de lot contient une superficie de deux mille quatre cent cinquante-deux pieds carrés (2 452 pi², soit 227,80 m²) et est bornée comme suit: au nord-est, par une autre partie du lot 76; au sud-est, par une autre partie du lot 76 et une autre partie du lot 76 emprise de la rue Principale; au sud-ouest, par la partie du lot 77 décrite en premier lieu; au nord-ouest, par une partie du lot 76 telle que décrite à l'enregistrement 219793 de la division de Shefford;

Avec bâtisses dessus érigées et connues comme étant l'Hôtel Roxton.

Taverne: 4 tables carrées 24 po × 24 po, 16 chaisses avec bras en bois; lobby: 2 chaises rembourrées; bar: 1 auto-bar 20 bouteilles avec compteur, 8 bancs-comptoir, 1 caisse N.C.R., 1 amplificateur Xonex avec cassettes et 2 haut-parleurs, 1 porte-manteaux en métal, 36 tables carrées 24 po × 24 po, 44 chaises en plastiques, 46 chaises chromées rembourrées en cuirette bleue, 70 chaises en bois rembourrées, 1 table à pied 24 po × 36 po, 1 aspirateur Electrolux commercial, 1 machine à cigarettes «Smokeshop» et un «bumper poll»; cuisine: 1 table chromée 30 po × 48 po, 4 bancs-comptoir, 3 chaises chromées et 1 service de vaisselle 10 couverts avec ustensiles; sous-sol: 1 extincteur Triplex 10 livres, 1 laveuse-sécheuse Westinghouse, 1 adoucisseur d'eau, 1 fournaise Bowler B.N.H. 300, 8 panneaux en bois, 1 unité-compresseur et 1 extincteur Pyrene; chambre 11: 3 matelas, 1 planche à repasser, un sommier et un divan-lit; passage: 1 extincteur General, modèle T0-5, 2 bureaux en bois, 1 lampe et 3 fauteuils; chambre 2: 1 lit et 1 bureau avec miroir; chambre 9: 1 lit en bois, 1 bureau avec miroir, 2 tables de chevet et 1 lampe de table; chambre 8: 1 lit, 1 bureau avec miroir et 1 chaise avec bras rembourrés; chambre 7: 1 lit en fer, 2 bureaux à 3 tiroirs et 1 chaise en bois; chambre 6: 1 lit, 1 bureau avec miroir et 1 table de téléphone avec lampe; chambre 4: 3 chaises et 1 aspirateur Silver Glide; chambre 3: 1 lit, 1 bureau avec miroir et 1 cendrier en fer forgé; chambre 1: vide; chambre10: 1 comptoir 10 pieds, dessus en «arborite», 1 bureau avec porte et 5 tiroirs, 60 coupes à vin, 1 caisse de verres à Coke, 3 caisses de verres à jus de tomates, 1 caisse de coupes à cognac, 1 caisse de verres 14 oz, 2 caisses de verres à cognac et 1 literie avec linge (40 draps de coton et 20 couvertes et dessus).»

La mise à prix est fixée à 19 667,50 $, soit vingt-cinq pour cent (25%) du montant de l'évaluation municipale, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout, pout être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, à Waterloo, le TRENTIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 29 juillet 1980. 8080-o

Bonaventure

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
No 105-05-000025-80

LA CAISSE POPULAIRE DE PASPÉBIAC, partie demanderesse, contre DUGUAY & FRÈRES INC., Paspébiac, comté de Bonaventure, QC, et AURÉLIEN DUGUAY, Paspébiac-Rivière, comté de Bonaventure, QC, et FABIEN DUGUAY, Paspébiac-Ouest, comté de Bonaventure, QC, et LÉON DUGUAY, Paspébiac, comté de Bonaventure, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure no 1, mis en cause.

1. Un certain terrain situé dans la municipalité de Pas-

pébiac, étant connu et désigné comme la subdivision neuf du lot numéro huit cent soixante-seize (876-9), canton de Cox.

2. Un certain terrain situé dans la municipalité de Paspébiac, étant connu et désigné comme la subdivision sept du lot numéro huit cent soixante-seize (876-7), canton de Cox.

3. Un certain terrain situé dans la municipalité de Paspébiac, étant connu et désigné comme la subdivision six du lot numéro quatre cent cinq (405-6), canton de Cox.

4. Un certain terrain situé dans la municipalité de Paspébiac, étant connu et désigné comme la subdivision dix du lot numéro quatre cent quatre (404-10), canton de Cos.

5. Un certain terrain sis et situé à Paspébiac, dans le comté de Bonaventure, mieux connu et désigné comme étant partie de la subdivision deux du lot numéro quatre cent cinquante-six (456-2 ptie) du rang deux (2) de Paspébiac, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Cox, première division d'enregistrement de Bonaventure (New-Carlisle), mesurant ledit terrain en mesures anglaises, cent cinquante pieds (150 pi) de largeur dans une direction nord-sud par cent six pieds (106 pi) de profondeur dans une direction est-ouest, le tout étant borné comme suit: vers le nord par une autre partie du lot 456-2 des susdits rangs et canton, propriété de monsieur Richard Henry ou représentants; vers l'est par la 8e Rue; vers le sud par le lot 456-1 des susdits rang et canton, propriété de M. Philibert Maldemay ou représentants; et vers l'ouest par le lot 458-1 des susdits rang et canton, propriété de M. Léonard Aspirot ou représentants; avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

6. Un certain terrain sis et situé à Paspébiac-Rivière, dans la municipalité de Paspébiac, mieux connu et désigné comme étant une partie du lot numéro mille soixante-sept (1067 ptie), Premier (1er) Rang est de Paspébiac, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Cox, première division d'enregistrement de Bonaventure, à New-Carlisle, mesurant ledit terrain en mesures anglaises, un acre (1 ac) de largeur sur la profondeur du lot, le tout étant borné comme suit: vers le nord par le Deuxième (2e) Rang de Paspébiac du même cadastre; vers l'est par la propriété appartenant à dame veuve Arthur Delarosbil ou représentants; vers le sud par le Quatrième (4e) Rang en arrière du Troisième (3e) Rang de Paspébiac du même cadastre; et vers l'ouest par la propriété appartenant à monsieur Norbert Grenier ou représentants, avec circonstances et dépendances.

Sauf et à distraire du susdit lot numéro mille soixante-sept (1067) des susdits rang et canton, la propriété appartenant à monsieur Arthur Parisé (10 pi x 324 pi), et ce, aux termes d'un acte passé devant Me Jean-Luc Lesage, notaire, le 21 juillet 1970 et dont copie fut enregistrée au bureau de la première division d'enregistrement de Bonaventure, à New-Carlisle, le 3 août 1970, sous le numéro 19873.

7. Un certain terrain sis et situé dans la municipalité de Paspébiac, dans le comté de Bonaventure, mieux connu et désigné comme étant une partie du lot numéro huit cent quatre-vingt-neuf (889 ptie), Quatrième Rang en arrière du Troisième Rang de Paspébiac, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Cox, première division d'enregistrement de Bonaventure à New-Carlisle, mesurant ledit terrain un acre (1 ac) de largeur plus ou moins par la profondeur du lot moins un emplacement vendu à John Duguay, contenant environ douze acres et demie (12 1/2 ac) en superficie et étant borné comme suit: vers le sud par le chemin public du Quatrième Rang; vers l'est par la propriété de Jule Duguay ou représentants; vers l'ouest partie par la propriété de Alcide Boudreau et partie par la propriété de John Delarosbil ou représentants; vers le nord par un chemin public.

Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sauf et à distraire du susdit terrain un premier emplacement vendu à Maurice Duguay, suivant acte de vente enregistré à New-Carlisle, le 23 novembre 1942, sous le numéro 12476, un deuxième emplacement vendu à Guillaume Huard, suivant acte de vente enregistré à New-Carlisle le 3 mai 1943 sous le numéro 12647 et un troisième emplacement vendu à Léon Duguay suivant acte de vente enregistré à New-Carlisle, le 15 décembre 1954, sous le numéro 4297.

La mise à prix est fixée à 16 780,00 $ soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de New-Carlisle, district de Bonaventure, le TROISIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
New-Carlisle, le 30 juillet 1980. 8159-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
No 250-05-000367-78

HENAULT & GOSSELIN INC., Rivière-du-Loup, QC, partie demanderesse, contre VICTOR VALLÉE, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure, no 2 de Carleton,

mis en cause.

«Un certain terrain ou emplacement situé à Cross-Point, comté de Bonaventure, dans le rang nord, Rivière-du-Loup, du canton Mann, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro treize (ptie 13) au cadastre officiel pour lesdits rang et canton, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur, plus ou moins, de l'est à l'ouest par deux cent dix-sept pieds (217 pi) de profondeur, plus ou moins, dans sa ligne ouest et deux cent deux pieds (202 pi) de profondeur plus ou moins, dans sa ligne est et étant borné comme suit: vers le nord par l'ancienne route six (6), vers le sud par le C.N.R., vers l'ouest par une partie du lot 13 appartenant à Les Liqueurs du Bas St-Laurent Inc. ou représentants, vers l'est par une autre partie du lot 13 appartenant à André Roy ou représentants, avec la bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 870,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Bonaventure, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Carleton, district de Bonaventure, le VINGT-SIXIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
New-Carlisle, le 24 juillet 1980. 8081-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
No 105-05-000065-80

SA MAJESTÉ LA REINE, partie demanderesse, contre E.F. SAVOIE INC., partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure no 2 de Carleton, mis en cause.

«Un certain terrain ou emplacement situé dans la municipalité de Escuminac, comté de Bonaventure, connu et désigné comme étant partie des lots originaires numéros deux cent soixante-six et deux cent soixante-sept (partie 266 et partie 267) de figure régulière au cadastre officiel pour la seigneurie de Shoolkred, deuxième division d'enregistrement de Bonaventure, mesurant trois, cent vingt-huit pieds (328 pi), cent quatre-vingt-onze pieds (191 pi) et cent quinze pieds (115 pi) au nord-ouest, quatre-vingt pieds (80 pi) et cent trente-six pieds (136 pi) au nord-est, deux cent vingt-cinq pieds (225 pi) à l'est, quatre cent soixante-quatorze (474 pi) au sud-est, trois cent quatre-vingt-huit pieds (388 pi) au sud-ouest et étant borné comme suit: au nord-ouest partie par la route no 6, partie sur le résidu du lot 267 et partie par le résidu du lot 266, vers l'est par le résidu du lot 266 et vers le sud-est par la baie des Chaleurs, et vers le sud-ouest par le résidu du lot 267, avec hôtel et bâtisses dessus construits, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 24 580,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Carleton, district de Bonaventure, le VINGT-SIXIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif,
JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
New-Carlisle, le 28 juillet 1980. 8082-o

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Hauterive
No 655-02-000376-78
Shérif 18-25-78

MAGASIN G.D. INC., demandeur, contre VIATEUR MARTEL, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

a) Un immeuble connu et désigné comme étant et faisant partie de la subdivision vingt-quatre, du lot originaire quarante, du rang Quatre, (lot ptie 40-24, rg IV), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton d'Iberville, division d'enregistrement de Saguenay; mesurant, mesures anglaises, trente-cinq pieds de largeur (35 pi) sur cinquante pieds de profondeur (50 pi); ledit immeuble étant borné comme suit: vers le nord-ouest, vers le sud-est et le sud-ouest par d'autres parties du lot 40-24, rang IV,

canton d'Iberville, demeurant la propriété du présent vendeur, M. Émile Martel; vers le nord-est par une partie du lot 40-25, rang IV, canton d'Iberville, demeurant la propriété de M. Armand Tremblay.

L'immeuble présentement transféré est situé à une distance de cent sept pieds et cinquante-deux centièmes (107, 52 pi) (mesuré sur la ligne séparative des lots 40-24, 40-25, rang IV, canton d'Iberville), de la limite nord-est de la route 138.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

b) Une lisière de terrain de forme rectangulaire et désigné comme étant et faisant partie de la subdivision vingt-quatre du lot originaire quarante du rang Quatre (lot ptie 40-24, rg IV), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton d'Iberville, division d'enregistrement de Saguenay, mesurant, mesures anglaises, douze pieds de largeur (12 pi) sur plus ou moins cent sept pieds (107 pi) de profondeur, ledit lot étant borné comme suit: vers le nord-est, par le lot 40-25, rang IV, canton d'Iberville; vers le sud-est par la route 138; vers le sud-ouest par une autre partie du lot 40-24, rang IV, demeurant la propriété du vendeur; et enfin vers le nord-ouest par la partie du lot 40-24, rang IV, tel que décrit ci-haut à l'alinéa *a*, du présent item de désignation.

Le tout sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

c) Un chalet construit sur la grève à Sault-au-Mouton, en bordure du fleuve Saint-Laurent, sans terrain.

La mise à prix pour la subdivision vingt-quatre, du lot originaire quarante, du rang Quatre (lot ptie 40-24, rg IV) comprenant le terrain et les bâtisses, est fixée à 2 926,25 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

La mise à prix pour le chalet seulement est fixée à 162,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MARDI TRENTIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 17 juillet 1980. 8083-o

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No C.S.J. 705-05-000 939-78

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légale résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre CENTRE OLYMPIA DE REPENTIGNY INC., corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires au 80, boulevard Brien, à Repentigny, district de Joliette et PLACEMENTS DUHAMEL (1967) LIMITÉE, corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires au 80, boulevard Brien, à Repentigny, district de Joliette, partie défenderesse, et VILLE DE REPENTIGNY, au 435, boulevard Iberville, à Repentigny, district de Joliette, partie intervenante, et CENTRE RÉCRÉATIF DE LANAUDIÈRE LIMITÉE, corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires au 80, boulevard Brien, à Repentigny, district de Joliette, et LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC, au 506, rue Sainte-Catherine est, en les ville et district de Montréal, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval, à L'Assomption, district de Joliette, mis en cause.

«1. La resubdivision trois de la subdivision dix-neuf du lot originaire quatre-vingt-treize (93-19-3) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse Notre-Dame de L'Assomption de Repentigny, division d'enregistrement de L'Assomption.

2. La resubdivision un de la resubdivision quarante-huit de la subdivision deux du lot originaire numéro quatre-vingt-trois (83-2-48-1) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre susdit.

3. La resubdivision deux de la resubdivision quarante-huit de la subdivision deux du lot originaire numéro quatre-vingt-trois (83-2-48-2) aux plan et livre de renvoi du cadastre susdit.

4. La resubdivision trois de la resubdivision quarante-huit de la subdivision deux du lot originaire numéro quatre-vingt-trois (83-2-48-3) aux plan et livre de renvoi du cadastre susdit.

Avec bâtisses y érigées, portant les numéros civiques 80 et 82, boulevard Brien, à Repentigny.

Cet immeuble était autrefois connu et désigné comme étant:

a) Une partie de la resubdivision quarante-huit de la subdivision deux du lot originaire numéro quatre-vingt-trois (83-2-48 ptie) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame de L'Assomption de Repentigny, division d'enregistrement de L'Assomption, ladite partie mesurant quatre cent soixante-dix pieds et deux dixièmes de pied (470,2 pi) au nord-est, quatre cent quatorze pieds et soixante-douze centièmes de pied (414,72 pi) au sud-est, quatre cent soixante-huit pieds et trente-deux centièmes de pied (468,32 pi) au sud-ouest et quatre cent quinze pieds et vingt-six centièmes de pied (415,26 pi) au nord-ouest; contenant en superficie cent quatre-vingt-quatorze mille sept cents pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (194 700,5 pi²) plus ou moins, mesures anglaises et borné comme suit: au nord-est par une autre partie non subdivisée du lot 83-2-48 (boul. Brien), au sud-est par une autre partie non subdivisée du lot 83-2-48, au sud-ouest par une partie non subdivisée du lot 93-19 et au nord-ouest par une partie non subdivisée du lot 83-2-48.

b) Une partie de la subdivision dix-neuf du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-19 ptie) du même susdit cadastre, ladite partie mesurant quatre-vingt-quinze pieds et cinquante-huit centièmes de pied (95,98 pi) et trois cent soixante-dix pieds et soixante-huit centièmes de pied (370,68 pi) dans ses lignes sud-ouest, cinq cent vingt-sept pieds et quarante-sept centièmes de pied (527,47 pi) au nord-ouest, quatre cent soixante-huit pieds et trente-deux centièmes de pied (468,32 pi) au nord-est, trois cent cinq pieds et cinquante et un centièmes de pied (305,51 pi) et deux cent vingt-cinq pieds (225 pi) dans ses lignes sud-est; contenant en superficie deux cent trente-six mille six cent soixante-douze pieds carrés(236672 pi), plus ou moins, mesures anglaises, et borné comme suit: au sud-ouest par le lot 93-19-1, par le lot 93-19-2 (boul. Aubert), au nord-ouest par une autre partie non subdivisée du lot 93-19, au nord-est par une partie non subdivisée du lot 83-2-48, au sud-est par une autre partie non subdivisée du lot 93-19 et par le lot 93-19-1.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve, mais principalement sujet aux servitudes d'utilités publiques qui existent ou pourraient exister sur susdit immeuble et notamment sujet à une servitude en faveur de Bell Téléphone, suivant actes enregistrés à L'Assomption sous les numéros 63414 et 63416».

Conformément à l'article 680 du Code de procédure civile, cet immeuble est vendu pour satisfaire aux brefs notés suivants, et qui affectent les immeubles ci-haut désignés:

a) Bref entre: Commission Scolaire Le Gardeur, demanderesse contre Centre Récréatif de Lanaudière Limitée, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

b) Bref entre: Jean-Luc Trempe, demandeur, contre Centre Récréatif de Lanaudière Limitée, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 403 350,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval à L'Assomption, district de Joliette, le JEUDI DIX-HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 30 juillet 1980. 8160-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
C.P.J. 705-02-00 1143-791

MARGUERITE DUGAS, domiciliée et résidant au 85, rue Bernard, app. no 4, en les cité et district de Joliette, partie demanderesse, contre NORMAND HOULE, domicilié et résidant au 1054, rue Saint-Louis, en les cité et district de Joliette, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

«Un emplacement situé en la cité de Joliette, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent vingt-quatre (424-5), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Paul, division d'enregistrement de Joliette, ainsi que le lot numéro cent vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent vingt-cinq (425-127) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Paul, division d'enregistrement de Joliette.

Avec la maison érigée au numéro 1054, de la rue Saint-Louis, à Joliette.»

Sous réserve du droit de retention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser, au moment de l'adjudication,

soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 9 062,50 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, au 577, rue Notre-Dame, en les cité et district de Joliette, le LUNDI VINGT-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 29 juillet 1980. 8130-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
C.P.M. 500-02-0 56438-794

GASTIER INC., partie demanderesse, contre MARCEL D'ANJOU, domicilié et résidant au 295, Petite-Ligne à Saint-Alexis-de-Montcalm, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

«Un emplacement situé à Saint-Alexis, mesurant 4 3/4 arpents de largeur par une profondeur de 3 1/2 arpents. Parties 90, 91, 92, 93, 94 et 95 paroisse Saint-Alexis, division d'enregistrement de Montcalm (Sainte-Julienne), borné en front par le chemin Petite-Ligne, en arrière par le nord-est par l'emplacement appartenant à Gilles Charbonneau, d'un côté vers le sud-est par le lot appartenant à monsieur Talbot ou représentants et de l'autre côté par le lot appartenant à Marcel Gauthier ou représentants.

Sauf et à distraire, un emplacement situé à Saint-Alexis-de-Montcalm, connu et désigné comme étant une partie des lots 90, 91, 92, 93, 94 mesurant 1 1/4 arpent de largeur par une profondeur approximative de 21 arpents et borné en front par le chemin Grande-Ligne, au sud-est par propriété de Gilles Charbonneau et de l'autre côté vers le nord-ouest par la propriété de René Bertrand et à l'arrière par le chemin Petite-Ligne.

Sauf et à ditraire les parties suivantes:

a) Un emplacement situé à Saint-Alexis, connu et désigné comme étant une partie du lot 89 (ptie 89) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse Saint-Alexis, sans bâtisse, de la contenance de cent pieds de largeur sur trois cents pieds de profondeur, borné en front par le chemin de la Petite-Ligne, en profondeur et du côté sud par partie du même lot restant la propriété de Maurice Pelletier et de l'autre côté au nord par René Bertrand.

b) Un emplacement situé à Saint-Alexis, connu et désigné comme étant une partie du lot 89 (ptie 89) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse Saint-Alexis, avec tout ce que dessus construit, mesurant cent pieds de largeur sur trois cents pieds de profondeur, borné en front par le chemin de la Petite-Ligne, en profondeur et d'un côté par ptie 89 appartenant à Maurice Pelletier et de l'autre côté par René Bertrand.

c) Un morceau de terrain situé à Saint-Alexis, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre-vingt-neuf et partie du numéro quatre-vingt-dix (ptie nos 89 et 90) du cadastre de Saint-Alexis, mesurant deux cents pieds de largeur sur trois cents pieds de profondeur, borné en front par le chemin de la Petite-Ligne, en profondeur par parties des mêmes lots, restant la propriété de Maurice Pelletier d'un côté par ptie 89 appartenant à dame Yvonne Robert et de l'autre côté par ptie 91 appartenant à Maurice Pelletier.

d) Une partie du lot quatre-vingt-onze (ptie 91) du cadastre officiel de la paroisse Saint-Alexis, division d'enregistrement de Montcalm, mesurant cent pieds de largeur par cent cinquante pieds de profondeur (100 pi × 150 pi) mesures anglaises et plus ou moins, et bornée en front par le chemin, en arrière par Maurice Pelletier ainsi que du côté sud, et du côté nord par Hermas Payette.

Avec les bâtisses dessus construites, portant le numéro civique 295, Petite-Ligne, à Saint-Alexis.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixée à 2 902,50 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, au 1532, rue Albert, à Sainte-Julienne, district de Joliette, le MERCREDI VINGT-QUATRIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 29 juillet 1980. 8131-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
C.P.M. 500-02-0 13355-784

PIERRE-PAUL JEANNARD, domicilié et résidant au 6058, rue Pierre-De-Coubertin, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre RAYMOND BRODEUR, domicilié et résidant au 12, rue Karine à La Plaine, district de Joliette, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un emplacement situé dans la proisse de Saint-Henri-de-Mascouche, comté de L'Assomption et formé de:

1. Le lot 1081-7, de figure quadratique, borné vers le sud-est par le lot 1081-22 (rue), vers le sud-ouest par le lot 1081-6, vers le nord-ouest par le lot 1082 (non subd.), vers le nord-est par le lot 1081-8, mesurant cent pieds (100 pi, soit 30,48 m) dans tous ses côtés; contenant en superficie dix mille pieds carrés, mesures anglaises (100 000,00 pi², soit 929,04 m²)»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 2 750,00 $ représentant 25% de l'évaluation municipale.

2) Le lot 1081-8 de figure quadratique, borné vers le sud-est par le lot 1081-22 (rue), vers le sud-ouest par le lot 1081-7, vers le nord-ouest par le lot 1082 (non subd.), vers le nord-est par le lot 1081-9; mesurant cent pieds (100 pi, soit 30,48 m) dans tous ses côtés; contenant en superficie dix mille pieds carrés, mesures anglaises (10 000,00 pi², soit 929,03 m²)

Avec ci-dessus ci-érigée une bâtisse portant le numéro civique 12, rue Karine à la Plaine, district de Joliette.

Lesdits lots susdit au cadastre de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 2 925,00 $ représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendus séparément au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval à L'Assomption, district de Joliette, le MERCREDI, PREMIER jour d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 29 juillet 1980. 8132-o

Labelle

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No C.S.Q. 200-05-003371-791
S. 147

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, contre RÉJEAN QUÉVILLON, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Labelle, mis en cause.

«Le lot numéro trois cent (300) au cadastre officiel du village de Nominingue, division d'enregistrement de Labelle».

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 4 670,00 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement du comté de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, comté de Labelle, QC, le VENDREDI TROISIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 28 juillet 1980. 8084-o

Mingan

Bref d'exécution *de Terris*
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Mingan
No 650-02-000497-808

LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ GAUTHIER ET ROSS INC., corps politique dûment constitué, selon la loi et ayant une place d'affaires à Sept-Îles, district de Mingan, partie demanderesse, contre LES MAISONS JOUVENCES INC., corps politique dûment constitué selon la loi et ayant une place d'affaires au 2, Élie-Rochefort, Port-Cartier, district de Mingan, partie défenderesse.

Description:

La subdivision neuf cent trente-neuf (939) du lot originaire bloc G (G-939), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Babel, sans bâtisse dessus construite, étant un lot vacant.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 600,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Baie-Comeau, le DIX-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Sept-Îles, le 1er août 1980.

L'huissier,
DENYS LOCAS.

Truchon et Truchon, huissiers
106, Napoléon, suite 303
Sept-Îles, QC
tél.: 962-4966

8173-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-055616-796

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Toronto, Ontario et une place d'affaires au 1200, avenue McGill College, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre GUY GIGNAC, résidant et domicilié au 2015, rue Charles, à Saint-Hubert, district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé en la ville de Saint-Hubert, ayant front sur la rue Charles, connu et désigné comme étant les lots numéros six et sept et une partie du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent trente-quatre (234-parties 5, 6 et 7) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, division d'enregistrement de Chambly.

La partie 234-5 mesurant quatre pieds et cinq dixièmes de pied (4,5 pi) de largeur par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90 pi), mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: vers le nord-est par la partie résiduelle du lot 234-5; vers le sud-est par une partie du lot 234-1, rue Charles; vers le sud-ouest par le lot 234-6; vers le nord-ouest par une partie du lot 234-10-2 (ruelle).

Avec la maison dessus construite et portant le numéro civique 2015, de ladite rue Charles.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. Avec bâtisse dessus érigée.»

La mise à prix est fixée à 4 375,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, le VINGT-TROISIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 août 1980.

8215-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-058874-798

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, Ontario et une place d'affaires au 1200, avenue McGill College, suite 610, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre GUY ET ROLANDE MÉTHOT, tous deux résidant et domiciliés au 278, rue Leber, à Saint-Constant, district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé à Saint-Constant, comté de Laprairie et composé:

1. Du lot de terre connu et désigné sous le numéro deux cent quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-deux (282-241) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Constant, division d'enregistrement de Laprairie.

2. Du lot de terre connu et désigné sous le numéro soixante-douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-trois (283-72) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Constant, division d'enregistrement de Laprairie.

Avec une maison dessus construite, portant le numéro 278, de la rue Leber, à Saint-Constant, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes, attachées audit emplacement, et notamment sujet à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de Bell Canada, affectant le lot 283-72 ci-dessus décrit, résultant de l'acte sous seing privé, enregistré à Laprairie, sous le numéro 143718.»

La mise à prix est fixée à 7 227,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, le DIX-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 août 1980. 8205-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000860-799

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 266, rue Saint-Jacques, à Montréal, district judiciaire de Montréal, partie demanderesse, contre RAYMOND F. LAGUE & ASSOCIÉS LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 1365, rue du Vallon, Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, et DAME SUZANNE DE TREMBLAY-LAGUE, résidant au 1365, rue du Vallon, Beloeil, district judiciaire de Saint-Hyacinthe, partie défenderesse.

Les immeubles des défendeurs:

«Un emplacement situé en la ville de Saint-Hubert, connu et désigné comme étant composé du lot sept cent quatre-vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent trois (203-784) et du lot quatre cent trente-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent deux (202-432) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 1675, boulevard Édouard.

Avec toutes les sertivudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, plus particulièrement une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et Bell Canada créée en vertu d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 497014.»

La mise à prix est fixée à 46 025,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, le DIX-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE herues.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 août 1980. 8206-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000858-793

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 266, rue Saint-Jacques, Montréal, district judiciaire de Montréal, partie demanderesse, contre RAYMOND F. LAGUE & ASSOCIÉS LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 1365, rue du Vallon, Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, et DAME SUZANNE DE TREMBLAY-LAGUE, résidant au 1365, rue du Vallon, Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, partie défenderesse.

Les immeubles des défendeurs:

«Un emplacement situé en la ville de Saint-Hubert, connu et désigné comme étant composé du lot numéro sept cent quatre-vingt-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent trois (203-785) et du lot numéro quatre cent trente-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent deux (202-433) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 1645, boulevard Édouard.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, plus particulièrement une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et Bell Canada créée en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, sous le numéro 497014.»

La mise à prix est fixée à 46 025,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, le DIX-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 août 1980. 8207-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000859-791

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 266, rue Saint-Jacques, à Montréal, district judiciaire de Montréal, partie demanderesse, contre RAYMOND F. LAGUE & ASSOCIÉS LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 1365, rue du Vallon, Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, et DAME SUZANNE DE TREMBLAY-LAGUE, résidant au 1365, rue du Vallon, Beloeil, district de Saint-Hyacinthe, partie défenderesse.

Les immeubles des défendeurs

«Un emplacement situé en la ville de Saint-Hubert, connu et désigné comme étant composé du lot numéro sept cent quatre-vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent trois (203-783) et du lot quatre cent trente et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent deux (202-431) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil. Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 1695, boulevard Édouard.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, plus particulièrement une servitude en faveur de Hydro-Québec et Bell Canada créée en vertu d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 497014.»

La mise à prix est fixée à 46 025,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, le DIX-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 août 1980. 8208-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001046-802

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire, constituée par la Loi du Parlement du Canada, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre OLD SPAGHETTI WAREHOUSE (MONTREAL) LTD., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 29, rue Saint-Paul ouest, à Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Premièrement:

Un certain emplacement donnant sur la rue Saint-Paul à Montréal, faisant partie du lot quarante-six (ptie 46) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi du quartier Centre de la ville de Montréal, mesurant trente-sept pieds et deux dizièmes de largeur à l'avant et trente-trois pieds et soixante-quinze centièmes de largeur à l'arrière sur toute la profondeur dudit lot et étant borné à l'avant, au sud-est, par la rue Saint-Paul, à l'arrière, au nord-ouest, par une partie du lot quarante-huit sur ledit plan, d'un côté, au nord-est, par le lot quarante-cinq sur ledit plan et de l'autre côté, au sud-ouest, par une autre partie dudit lot quarante-six.

Y compris le bâtiment y érigé portant le numéro 29, rue Saint-Paul, et dont les murs nord, nord-est et sud-ouest sont communs ou mitoyens.

Les dimensions précitées sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Avec le droit; en commun avec d'autres de circuler dans le passage qui mène de ladite propriété à la rue Saint-Jean-Baptiste.

Deuxièmement:

a) Un certain emplacement faisant partie du lot originaire quarante-six (ptie 46) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi du quartier Centre de la ville de Montréal, ledit emplacement étant de configuration irrégulière, borné au nord-est par le résidu dudit lot quarante-six et une partie du lot quarante-huit, au sud-est par la rue Saint-Paul et la partie du lot quarante-sept décrite ci-après, au sud-ouest par la partie du lot quarante-sept décrite ci-après et la rue Saint-Jean-Baptiste, et au nord-ouest par une partie du lot cinquante; mesurant, d'après l'occupation actuelle, cent pieds et soixante-dix centièmes sur la ligne nord-est, trente-cinq pieds et dix centièmes sur une des lignes sud-est le long de la rue Saint-Paul, soixante-quatre pieds et trente centièmes sur une des lignes sud-ouest, trente-six pieds et dix centièmes sur une autre ligne sud-est, trente-cinq pieds et quatre-vingt centièmes sur une autre ligne sud-ouest le long de la rue Saint-Jean-Baptiste, et soixante-dix pieds et trente-trois centièmes sur la ligne nord-ouest.

Y compris les bâtiments y érigés portant les numéros 25, rue Saint-Paul est, et 409, rue Saint-Jean-Baptiste, les murs nord-est, sud-ouest et nord-ouest (à partir du deuxième étage) du bâtiment situé au 25, rue Saint-Paul est, et nord-ouest et sud-est (à partir du deuxième étage) du bâtiment situé au 409, rue Saint-Jean-Baptiste, étant mitoyens.

Sous réserve d'un droit de passage en arrière dudit lot quarante-sept au profit du propriétaire du résidu du lot quarante-sept.

b) Un certain emplacement formant une partie indivise du lot originaire quarante-sept (ptie 47) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi du quartier Centre de la ville de Montréal, ledit emplacement étant de configuration irrégulière, borné au nord-est par une partie de la partie du lot quarante-six décrite plus haut, au sud-est par la rue Saint-Paul et le résidu du lot quarante-sept exproprié pour l'élargissement de la rue Saint-Paul, au sud-ouest par le résidu du lot quarante-sept exproprié pour l'élargissement de la rue Saint-Paul et par la rue Saint-Jean-Baptiste, au nord-ouest par une partie de la partie du lot quarante-six décrite plus haut; mesurant, d'après l'occupation actuelle, soixante-quatre pieds et trente centièmes sur la ligne nord-est, un pied sur une des lignes sud-est le long de la rue Saint-Paul, six pieds et cinquante centièmes sur une des lignes sud-ouest, trente-deux pieds et quatre-vingt centièmes sur une autre ligne sud-est, cinquante-huit pieds et dix centièmes sur une autre ligne sud-ouest le long de la rue Saint-Jean-Baptiste et trente-six pieds et dix centièmes sur la ligne nord-ouest.

Y compris les bâtiments y érigés portant les numéros 21, rue Saint-Paul et 405-7-9, rue Saint-Jean-Baptiste, et dont les murs nord-est et nord-ouest (à partir du deuxième étage) sont mitoyens.

Toutes les dimensions données dans le présent acte sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Tous les lots figurent sur le plan officiel et dans le livre de renvoi du quartier Centre de la ville de Montréal.

Y compris tous les bâtiments y érigés et toutes les améliorations y apportées, en voie de l'être ou qui le seront, ainsi que toutes les machines, tout le matériel, les appareils, moteurs, chaudières, calorifères, accessoires et véhicules placés ou qui seront placés dans lesdits emplacements et immeubles et qui sont ou qui deviendront immeubles par nature ou destination. En l'état où le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes qui s'y rattachent.»

La mise à prix est fixée à 79 062,50 $, soit 25% de

l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-QUATRIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 août 1980. 8209-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-04-000979-790

MARIE PAULE BRIÈRE, vendeuse, domiciliée et résidant au 2900, Mousseau, appartement 4, Longueuil, district de Montréal, demanderesse, contre EDDY LAMBERT, opérateur, domicilié et résidant au 1820, 50e Avenue, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, défendeur et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la 50e Avenue, en la ville de Pointe-aux-Trembles, composé:

a) De la partie sud-est du lot numéro deux cent quarante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent neuf (209-P. S.-E. 248), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, mesurant quinze pieds de largeur par quatre-vingt-huit pieds de profondeur et bornée ladite partie comme suit: en front, au nord-est par la 50e Avenue, en arrière au sud-ouest, par une ruelle (no 209-285), d'un côté au nord-ouest par le résidu dudit lot no 209-248 et de l'autre côté au sud-est par le lot no 209-249 desdits plan et livre de renvoi;

b) Du lot numéro deux cent quarante-neuf, de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent neuf (209-249), auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-huit pieds de profondeur; et

c) De la partie nord-ouest du lot numéro deux cent cinquante, de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent neuf (209-P.N.-O. 250), auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, mesurant dix-sept pieds et cinq dixièmes de pied de largeur par quatre-vingt-huit pieds de profondeur et bornée ladite partie comme suit: en front, au nord-est, par ladite 50e Avenue, en arrière au sud-ouest, par une ruelle no 209-285, d'un côté au nord-ouest, par le lot no 209-249, ci-dessus décrit et de l'autre côté au sud-est par le résidu dudit lot no 209-250. Toutes les mesures ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins. Avec la maison à logement unique dessus érigée portant le numéro civique 1820, de ladite 50e Avenue, et piscine amovible. Avec toutes circonstances et dépendances, servitudes soit actives ou passives, soit apparentes ou occultes y attachées, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 6 637,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le DIX-HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er août 1980. 8210-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
Nos 755-05-000127-80
500-05-008660-803

CAISSE POPULAIRE SAINT-CONSTANT, corps politique dûment incorporé en vertu de la Loi sur les syndicats coopératifs, faisant affaires à Saint-Constant, district de Montréal, partie demanderesse, contre GILLES DESROSIERS, résidant et domicilié au 609, rue Brébeuf, à Sainte-Catherine, district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement situé à Saint-Constant, comté de Laprairie, connu et désigné sous le lot numéro cent cinquante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quarante-neuf (249-157) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Constant, division d'enregistrement de Laprairie. Avec une maison dessus

construite, portant le numéro 17, de la rue Paris, à Saint-Constant, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement et notamment sujet à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de Bell Canada, résultant de l'acte sous seing privé, enregistré à Laprairie, sous le numéro 95841.»

La mise à prix est fixée à 6 962,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, le DIX-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 août 1980. 8211-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-781752-69

DAME LORRAINE LACHAPELLE NASSIF, ménagère, épouse divorcée de Georges Nassif, domiciliée et résidant au 9205, rue Massé, à Saint-Léonard, dans le district de Montréal, partie demanderesse, contre GEORGES NASSIF, domicilié et résidant à Fort Lauderdale, avec comme adresse postale Box 7256, 801, Sea Breeze (Bahia Mar), Fort Lauderdale, Florida, avec comme adresse au Québec, 9107, rue Nobile, Saint-Léonard, district de Montréal, partie défenderesse.

«Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent trente et un de la subdivision officielle du lot originaire quatre cent vingt-cinq (425-231) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, pouvant affecter ledit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 9 150,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, chambre 10.56, le DIX-HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 août 1980. 8212-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-010494-795 «B»

NIBERT LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 5835, boulevard Léger, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal et RÉJEAN JOBIN, homme d'affaires, domicilié et résidant au 5, place Ronchamp, en la ville de Lorraine, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre MICHEL TURCOTTE, administrateur, domicilié et résidant au 808, rue Castelneau, à Sainte-Dorothée, en la ville de Laval, district de Montréal, JEAN-MARC DAOUST, administrateur, domicilié et résidant au 8627, rue Grouard, en la cité de Saint-Léonard, district de Montréal, *et AL.*, partie défenderesse.

L'immeuble du défendeur Jean-Marc Daoust

«Un immeuble ayant front sur la rue Grouard, en la ville de Saint-Léonard, Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-neuf (399-18) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet.

Avec bâtisse y érigée portant les numéros civiques 8625 et 8627, de la rue Grouard, dont le mur nord est mitoyen.

Sujet à la servitude de vue réciproque créée aux termes de l'acte enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2254615 et sujet également à la servitude en faveur de l'Hydro-Québec et la compagnie Bell Canada, créée aux termes de l'acte enre-

gistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2238549.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans réserve.»

La mise à prix est fixée à 18 475,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine-est, chambre 10.56, le DIX-HUITIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 août 1980. 8213-o

Québec

Fieri Faicas de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-12-020198-793
S. 6262

MILDRED BAKER, commis, domicilié et résidant au 28, Pie-X, appartement 8, Lévis, district de Québec, demandeur, contre JEAN-GUY BEAULIEU, photographe, domicilié et résidant au 5, Francine, Saint-David, district de Québec, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lévis, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent trois (303) du cadastre Notre-Dame, ville de Lévis, division d'enregistrement de Lévis, portant les numéros civiques 51 et 53, rue Guénette, Lévis. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 4 875,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada, Lévis, le VINGT-TROISIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 août 1980. 8192-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000810-809
S. 6245

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires à Montréal, et une succursale au 925, chemin Saint-Louis, Sillery, QC, demanderesse, contre BRASSERIE LE DÔME DE LAVAL INC, corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires au 134, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval, QC, et RAYMOND VERRET, 134, avenue Sainte-Brigite-de-Laval, , district de Québec, défendeurs et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montmorency, mis en cause.

Un immeuble sis et situé à Sainte-Brigitte-de-Laval, connu et désigné comme étant la subdivision numéro sept du lot originaire numéro cent dix (110-7) au cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Brigitte-de-Laval, division d'enregistrement de Montmorency, circonstances et dépendances, et notamment celle portant le numéro civique 134, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval.

La mise à prix est fixée à 32 352,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, Royale, Château-Richer, comté de Montmorency, le DIX-HUITIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 août 1980. 8193-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001999-809
S. 6233

GRENIER & GAGNÉ ENR., faisant affaires au 336, boulevard de l'Ormière, Neufchâtel, demanderesse, contre GILBERT VERRET INC., corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 1009, avenue Notre-Dame, Notre-Dame-des-Laurentides, défenderesse.

Les lots numéros 223-91 et 233-92 du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, portant les numéros civiques 2024 et 2026, rue Canabel, Courville.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 6 300,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Sainte-Pierre, Québec, le DIX-NEUVIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 août 1980. 8194-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000144-803
S. 6163

LES IMMEUBLES TRADERS — TRADERS REALTY LTD, corporation légalement constituée, ayant son siège social en Ontario, et une place d'affaires au 930, chemin Sainte-Foy, dans les cité et district de Québec, demanderesse, contre CONSTANT BERTRAND, électronicien, domicilié et résidant au 315, avenue Proulx dans les cité et district de Québec, défendeur.

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trente-neuf (ptie 39) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Augustin, comté et division d'enregistrement de Portneuf, borné au nord par le chemin public, à l'est par le lot quarante (40) appartenant à monsieur Drolet, au sud par monsieur Albert Cantin et à l'ouest par partie du lot 39 appartenant à monsieur Lionel Gosselin, mesurant environ deux cents pieds (200 pi) de front sur une profondeur de trois cent soixante-deux pieds (362 pi); le tout plus ou moins, mesures anglaises.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 1 625,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 300, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 août 1980. 8195-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000138-805
S. 6237

LA MUTUELLE DU CANADA, compagnie légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1010, rue Sherbrooke, à Montréal, dit district, demanderesse, contre DENIS PICARD, ès qualités de syndic à la faillite de PATRICK CULLEN, 500, Grande-Allée est, suite 300, cité et district de Québec, et PATRICK CULLEN, domicilié et résidant au 900, Chanoine-Martin, Sainte-Foy, district de Québec, défendeur et LE RÉGISTRATEUR de la

division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

La subdivision cent soixante-seize du lot originaire numéro dix-huit (18-176) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, notamment la maison située à Sainte-Foy, rue Colonel-Jones, numéro 680.

La mise à prix est fixée à 10 295,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-NEUVIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 août 1980. 8196-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000993-803
S. 6231

PIÈCES D'AUTO D & W INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires dans les cité et district de Québec, demanderesse, contre GARAGE BELLEY ET FRÈRES INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 3020, 1re Avenue, Québec, QC, défenderesse.

Un emplacement connu et désigné comme étant les subdivisions trois, quatre, et cinq du lot sept cent vingt-deux (722-3, 722-4, et 722-5) du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 3020, 1re Avenue, en la cité de Québec, circonstances et dépendances.

(722-3) Borné vers le nord-ouest par le lot numéro 722-2, vers le nord-est par le lot numéro 722-6 (ruelle), vers le sud-est par le lot numéro 722-4 et vers le sud-ouest par le lot numéro 722-198; mesurant trente-trois pieds de largeur sur quatre-vingts pieds de profondeur, contenant en superficie deux mille six cent quarante pieds (2 640 pi²) carrés, mesures anglaises.

(722-4) Borné vers le nord-ouest par le nord-ouest par le numéro 722-3, vers le nord-est par le numéro 722-6 (ruelle) vers le sud-est par le numéro 722-5 et vers le sud-ouest par le numéro 722-198, mesurant trente-trois pieds de largeur sur quatre-vingts pieds de profondeur, contenant en superficie deux mille six cent quarante pieds (2 640 pi²) carrés, mesures anglaises.

(722-5) Borné vers le nord-ouest par le numéro 722-4, vers le nord-est par le numéro 722-6 (ruelle) vers le sud-est par le numéro 722-46 (6e Rue) et vers le sud-ouest par le numéro 722-198; mesurant trente-trois pieds de largeur sur quatre-vingts pieds de profondeur contenant en superficie deux mille six cent quarante pieds (2 640 pi²) carrés, mesures anglaises.

Le tout tel qu'il se trouve actuellement.

La mise à prix est fixée à 12 375,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-TROISIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 août 1980. 8197-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002001-803
S. 6238

QUINCAILLERIE LABERGE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 564, avenue Royale, Beauport, district de Québec, demanderesse, contre SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES QUATRE CANTONS INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 795, boulevard du Lac, Notre-Dame-des-Laurentides, district de Québec, défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivi-

sion cinquante-sept du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-onze (791-57) du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 142 500,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-HUITIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 août 1980. 8198-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002390-800
S. 6258

RADIO BEAUCE INC., 170, 120e Rue, ville Saint-Georges, district de Beauce, demanderesse, contre AUX GALERIES DE L'HABIT INC., 696, Saint-Vallier ouest, Québec, et JEAN-LOUIS L'ÉCUYER, rue Trudelle, Charlesbourg, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-six du lot originaire trois cent soixante-huit et la subdivision quatre-vingt-onze du lot originaire trois cent soixante-neuf (368-86, 369-91), du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, ledit terrain mesurant quatre-vingts pieds de largeur sur cent cinquante pieds de profondeur;

Avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 8705, rue Trudelle, Charlesbourg, QC, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 13 830,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 août 1980. 8199-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000635-800
S. 6242

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES & DE LOGEMENT, société dûment constituée par un acte spécial du Parlement Canadien contenu dans les Statuts Révisés du Canada de 1952, chapitre 46, ayant son siège social au bureau central en la cité d'Ottawa, province de l'Ontario, et une place d'affaires à Québec, district de Québec, demanderesse, contre JEAN-CLAUDE LABADIE, résidant et domicilié au 1443, rue Effel, Val-Bélair, district de Québec, défendeur et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-deux du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-treize (293-82) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

Sous réserve d'une servitude en faveur de l'Hydro-Québec, suivant acte enregistré à Québec, sous le numéro 792289.

Avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 1443, rue Effel, Val-Bélair, Québec.

La mise à prix est fixée à 5 115,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX HUITIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 août 1980. 8200-o

Saguenay

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saguenay
No 200-02-000674-806

TRANSPORT INTERNATIONAL POOL (QUÉBEC) LTÉE, corporation ayant sa place d'affaires au 1345, Semple, Duberger, Québec, demanderesse, contre MATÉRIAUX G. B. INC., corporation ayant sa place d'affaires au 92-A, Royale ouest, Île-aux-Coudres, et BENOIT TREMBLAY, domicilié et résidant au 92-A, Royale ouest, Île-aux-Coudres, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Charlevoix, no 2, mis en cause.

A) Un terrain de figure irrégulière, situé dans la paroisse de Saint-Bernard-sur-Mer, Île-aux-Coudres, connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot un (ptie N.-S. 1) du cadastre officiel de la paroisse de l'Île-aux-Coudres, mesurant cent soixante pieds (160 pi) de largeur par une profondeur de cent trente-deux pieds (132 pi) dans sa ligne sud, de cent trente-deux pieds (132 pi) dans sa ligne centrale et de cent quarante pieds (140 pi) dans sa ligne nord, plus ou moins, mesures anglaises et pouvant se décrire comme suit: borné en front vers l'ouest par la rue des Cèdres, en profondeur vers l'est par la propriété de Réal Desgagné, du côté sud par la propriété de monsieur Jean-Claude Desmeules et du côté nord par la propriété de monsieur Alidor Castonguay; avec bâtisse et dépendances dessus construites.

B) Un terrain avec une maison et dépendances dessus construites, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur par une profondeur d'environ deux cent cinq pieds (205 pi), mesures anglaises, connu et désigné comme étant une partie du lot un (ptie 1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Louis-de-l'Île-aux-Coudres et pouvant se décrire comme suit: borné en front vers le nord par le chemin public, avenue Royale, en profondeur vers le sud par la propriété de Jocelyne Tremblay, du côté ouest par la rue des Cèdres et du côté est par la propriété de Réal Desgagné.

La mise à prix est fixée à 290,00 $ pour le lot A et à 5 840,00 $ pour le lot B, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'Enregistrement de Baie-Saint-Paul, district de Saguenay, le TRENTIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif,
PIERRE GAUDREAULT, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour provinciale
La Malbaie, le 25 juillet 80. 8085-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000271-79

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les Banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre CLAUDE BOURQUE, résidant et domicilié à R. R. 3, Danville, QC, et RÉJEANNE CÔTÉ BOURQUE, résidante et domiciliée au 760, rang 9, St-Wenceslas de Nicolet, Québec, partie défenderesse.

«Un certain terrain faisant partie du lot numéro dix-sept E (ptie 17E) du rang Cinq du cadastre du canton de Shipton, division d'enregistrement de Richmond, et plus particulièrement décrit comme suit: de figure parallélogrammatique, borné vers le sud-ouest par un chemin public (ptie dudit lot 17E après élargissement), vers le nord-ouest et vers le nord-est par le résidu dudit lot 17E et vers le sud-est par partie du lot 16B-1: mesurant quatre-vingts pieds (80,0) vers le sud-ouest et vers le nord-est et cent vingt-cinq pieds (125,0) vers le nord-ouest et vers le sud-est. Le tout en mesures anglaises. Le tout avec les

bâtisses dessus construites.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est établi à 2 445,00 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC., le MARDI SEIZIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY BISSON.

Bureau du shérif
Palais de Justice
Sherbrooke, le 4 août 1980. 8189-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No 750-05-000443-79

CONSTRUCTION ACIER FARD INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 828, rue Principale, à Saint-Dominique, district de Saint-Hyacinthe, et ayant une place d'affaires à Saint-Eugène, district de Drummond, demanderesse, contre GILLES GLEASON, 4e Rang, Sainte-Hélène, district de Saint-Hyacinthe, et NORMAND BRIEN, 75, rue de l'Église, app. 203, à Longueuil, district de Montréal, faisant tous les deux affaires sous les nom et raison sociale de «Pommes de terre Ste-Hélène», défendeurs.

«Une terre, située en la paroisse de Sainte-Hélène, de la contenance de quatre (4) arpents de largeur par quarante (40) arpents de profondeur, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse de Sainte-Hélène comme étant les lots numéros trois cent quarante-six et trois cent quarante-sept (346 et 347); avec les bâtisses y érigées.

À distraire dudit lot trois cent quarante-sept (347) un terrain de la contenance d'un arpent de largeur par deux arpents de profondeur, mesures françaises, borné en front par le chemin public, en profondeur et d'un côté par Normand Brien et de l'autre côté par Jean-Louis Lanoie, lequel terrain avait été réservé par Rosaire Brien aux termes d'un acte de vente enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Bagot, sous le numéro 133814;

À distraire également un petit garage et sujet au droit de passage tel que mentionné dans l'acte de vente ci-dessus mentionné.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du vendeur et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble et notamment sujet à une servitude en faveur de Southern Canada Power Company telle que créée suivant acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 86178.»

La mise à prix est fixée à la somme de 8 762,50 $, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Bagot, à Saint-Liboire, le MARDI VINGT-TROISIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, 30 juillet 1980. 8133-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000699-79
S. 400-18-000022-80

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec,

H2Y 2W3, demanderesse, contre GAÉTAN MICHEL, résidant et domicilié au 1475, des Jasmins, appartement 1, Sainte-Angèle-de-Laval, QC, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR, bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt. Trois-Rivières, QC, mis en cause.

«Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-sept (17-223) du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières.

Avec la maison dessus construite, portant le numéro civique 515, rue des Prés, Trois-Rivières-Ouest, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 7 500,00 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, QC, le PREMIER jour du mois d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 1er août 1980. 8161-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000127-804
S.-400-18-000021-80

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légale résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada, demanderesse, contre GAÉTAN RENAUD, domicilié au 4428, du Fleuve, Sainte-Marthe-du-Cap, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR, bureau d'enregistrement de Champlain, 151, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, comté de Champlain, mis en cause.

«Un immeuble situé dans la municipalité de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, connu et désigné comme étant le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot numéro quatre (4-3) du cadastre de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine, division d'enregistrement de Champlain.

Avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 4428, rue du Fleuve, Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine.»

La mise à prix est fixée à 4 307,50 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 151, rue Principale, Saint-Geneviève-de-Batiscan, comté de Champlain, QC, le TRENTIÈME jour du mois de SEPTEMBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN-PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 30 juillet 1980. 8134-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000249-806
S. 400-18-000020-80

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU CAP DE LA MADELEINE, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant sa place d'affaires au numéro 525, de la rue Barkoff, en la cité du Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre MICHEL CHEVARIE, résidant et domicilié au numéro 990, de la rue Caron, à Saint-Louis-de-France, comté de Champlain, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, ayant une place d'affaires au numéro 878, de la rue de Tonnancourt, cité et district de Trois-Rivières, mis en cause.

«Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro vingt-quatre de la subdivision officielle du lot

numéro mille cent trente (1130-ptie 24) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières; de forme irrégulière, borné au nord-ouest par le lot 1130-39 (rue Cloutier); au nord-est par le lot 1130-25 (ruelle); au sud-est par le lot 1130-23 et la partie résiduelle du lot 1130-24 étant la propriété de M. Guy Langlois, au sud-ouest par la partie résiduelle du lot 1130-24 étant aussi la propriété de M. Guy Langlois, mesurant, au nord-ouest, trente et un pieds et quatre-vingt-un centièmes de pied (31,81 pi); au nord-est, quarante pieds (40 pi); au sud-est, vingt-trois pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (23,86) le long du lot 1130-23 et sept pieds et dix-huit centièmes de pied (7,18 pi) le long de la partie résiduelle du lot 1130-24; au sud-ouest, quinze pieds et six dixièmes (15,6 pi) et vingt-quatre pieds et quatre dixièmes (24,4 pi); renfermant une superficie de mille cent quarante-cinq pieds carrés, mesures anglaises (1 145 pi² m.a.); avec la maison dessus construite, portant les numéros civiques 889 et 891 de la rue Cloutier, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 1 975,00 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice, 250, rue Laviolette, Trois-Rivières, QC, le PREMIER jour du mois d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN-PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 30 juillet 1980. 8135-o

Errata

Village de Côte Saint-Louis

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 7961 de l'édition numéro 30 du 26 juillet 1980. À la neuvième ligne de l'avis, après le lot 271, il faudrait ajouter le lot 275A.

8077-o

LES IMMEUBLES I.F. INC.

Prenez note que dans l'avis de changement de dénomination sociale de «LA CONSERVERIE PROVINCIALE LIMITÉE» paru le 10 mai 1980, à la page 5663 du numéro 19 de la *Gazette officielle du Québec*, la nouvelle dénomination sociale aurait dû se lire comme suit: «LES IMMEUBLES I.F. INC.».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8078-o 1126-2102

Circonscription électorale de Mégantic-Compton:

Dans la municipalité de Frontenac:

Dans l'avis publié le 14 juin 1980, sur les sections désaffectées de la route 161 en deuxième section on devrait lire le lot 45-148 au lieu de 45-168.

Québec, le 21 juillet 1980.

8183-o

INDEX

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

Page

COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE L'INFLORESSENCE (ST-GEORGES-DE-BEAUCE) (*Formation*) ... 8544
COOPÉRATIVE DE CONSOMMATEURS DE ST-FÉLICIEN (*Formation*) ... 8544
COOPÉRATIVE D'HABITATION DE PAR ICI (MONTRÉAL) (LA) (*Formation*) ... 8544
COOPÉRATIVE D'HABITATION LE GRAND QUATRE DE VERDUN (*Formation*) ... 8544
COOPÉRATIVE D'HABITATION LE JARDIN DU SOLEIL (MONTRÉAL) (LA) (*Formation*) ... 8544
COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE CHATHAM (MONTRÉAL) (LA) (*Formation*) ... 8544
COOPÉRATIVE D'HABITATION PLACE ST-JACQUES (MONTRÉAL) (LA) (*Formation*) ... 8544
COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE «LE PETIT PRINCE» (St-Léonard) (*Formation*) ... 8545

AVIS DIVERS

CAP-DE-LA-MADELEINE, CITÉ (*Requête*) ... 8545
SUCCESSION JACQUES VALLIÈRES (*Bénéfice d'inventaire*) ... 8545
SUCCESSION PAUL ST-LAURENT (*Bénéfice d'inventaire*) ... 8545
SUCCESSION YVES BOURGEOIS (*Bénéfice d'inventaire*) ... 8545

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DE STE-CLAIRE D'ASSISE (LA) (*Modification de territoire*) ... 8546
CAISSE POPULAIRE DE ST-VINCENT-MARIE (LA) (*Modification de territoire*) ... 8546
CAISSE POPULAIRE DES EMPLOYÉS DES POSTES DU DISTRICT POSTAL DE MONTRÉAL (*Siège social*) 8546
CAISSE POPULAIRE DES HÊTRES (*Modification de territoire*) ... 8546
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-EUSÈBE (LA) (*Fusion*) ... 8546
CAISSE POPULAIRE LAC-À-LA-CROIX (LA) (*Changement de nom*) ... 8546
CAISSE POPULAIRE LAMBTON (*Changement de nom*) ... 8546
CAISSE POPULAIRE ST-THOMAS APÔTRE (*Modification de territoire*) ... 8547
FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DU BAS ST-LAURENT (*Changement de nom*) ... 8547

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

AUDY, MARIE BLANCHE SONYA ... 8547
DAOUST, MARIE CLAIRE ALICE GABRIELLE ... 8547
GAGNÉ, JOSEPH ARTHUR MAURIL ... 8547
GAGNON, MARIE EXÉNAÏDE SIMONE CLAIRE ... 8547
GOULD, JOSEPH DANIEL MICHEL ... 8547
GRAVEL, MARIE IDA NOÉMIE GEORGETTE ... 8547
LAUZON, MARIE MARTHE SIMONNE JEANNE MANON ... 8547
LECLERC, MARIE ANNE JULIE ... 8548
LEPAGE, JOSEPH LOUIS YAN ... 8548
MORIN, MARIE LOUISE LUCETTE ... 8548
MORNEAU, JOSEPH ACHILLE BAPTISTE EUGÈNE ... 8548
NEHREBECKY, NICHOLAS ... 8548
PARENT, MARIE-CLAUDE ... 8548
ROBERGE, JOSEPH LÉOPOLD ANDRÉ ... 8548
TAM, MIU LING WINNY ... 8548
THIBEAULT, JOSEPH HENRY ... 8548

DEMANDES

BOISVERT, RÉJEAN ... 8548
BRASSARD, JOSEPH ROGER MARIO ... 8549
GAGNON, MYRELLE JACINTHE ... 8549
GOLDBERG, SERGIO ARIEL ... 8549
JOSEPH ALBERT (dit JOSEPH ALBERT TREMBLAY) ... 8549
LANE, KEVIN ... 8549
LEHOUX, MARIE RACHEL GEMMA ... 8549
LEMAY, JOSEPH DONAT ALBAN ... 8549

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES — *suite* Page

LEMAY, MARIE MARCELLE CAMILLE DANIELLE ... 8549
LEMAY, MARIE NICOLE JEANNE LÉONIDA ... 8549
LORANGER, GISÈLE ... 8549
MODLINSKY, HOWARD ... 8550
MORRESSEY, MARIE-ANNE ... 8550
NGUYEN, NHIEM ... 8550
RIVEST, CAROLE ... 8550
SIROIS, PATRICE ... 8550

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. HARRY HILSENRATH (*Assignation*) ... 8550

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE RÉGULIER ... 8521
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ ... 8525
— DÉCHETS ... 8539
— ÉCOLIER ... 8500
— LOCATION ... 8534
— PRODUITS NOMMÉS ... 8531
— TAXI ... 8518
— TRANSPORT EN VRAC ... 8536
— VOYAGEUR ... 8499
— DÉCISIONS RENDUES (*Errata*) ... 8543
INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTRÉAL ... 8472
— QUÉBEC ... 8494
— QUÉBEC (*Transport de déchets*) ... 8498
— INTRODUCTION DE REQUÊTES (*Erratum*) ... 8543

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

ACCORD, ACCUEIL PROVISOIRE POUR L'ENFANCE (L') ... 8445
AGENCE COMMERCIALE D'OUTRE-MER INC. ... 8446
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE GULF VARENNES (L') ... 8446
BLUE STAR PAPER CONVERTER INC. ... 8445
BLUE STAR PAPER CONVERTER LTD. ... 8445
BOEUF NATIONAL INC. ... 8445
BRADY REALTIES CORPORATION ... 8446
BRADY-PURZAK REALTIES CORPORATION ... 8446
CAMBRIA FOREST PRODUCTS INC. ... 8445
CAMBRIA FOREST PRODUCTS LTD. ... 8445
CAMEO BAKERY INC. ... 8445
CENTRE D'ACCUEIL NOTRE-DAME DU PERPÉTUEL-SECOURS ... 8445
CENTRE MANUFACTURIER CIE INC. ... 8445
CENTRE MANUFACTURING CO. INC. ... 8445
CENTRE MANUFACTURING CO. LTD. ... 8445
CIE SALAMI VÉNITIEN (MONTRÉAL) LTÉE (LA) ... 8446
CORE DEVELOPMENT CORP. ... 8445
CRÉATIONS STERNTHAL INC. ... 8446
DISPARPRIX INC. ... 8445
E.T.S. EQUIPMENT INC. ... 8445
ENTREPRISES J.C. GUIGNARD INC. (LES) ... 8445
EQUIPMENT, TOLLS & STEEL LTD. ... 8445
ÉQUIPEMENTS E.T.S. INC. ... 8445
EVER READY, IMPRIMEURS-GRAPHISTES INC. ... 8445

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
EVER READY TAG & LABEL CO. INC.	8445
EVER READY TAG & LABEL CO. LTD.	8445
GARAGE L & M AUTO REPAIR INC.	8445
GARAGE L & M INC.	8445
HOSH VENTURE CORP.	8445
IMMEUBLES I.F. INC. (LES) (*Erratum*)	8609
INDUSTRIES WILDERTON INC. (LES)	8446
KILWORTH INVESTISSEMENT INC.	8445
KILWORTH INVESTMENT CORPORATION	8445
KILWORTH INVESTMENT INC.	8445
LACROIX INDUSTRIEL INC.	8446
LAURENTIDE CLOTHING CO. LTD.	8445
LAURENTIDE CLOTHING INC.	8445
METRO INVESTMENTS INC.	8445
METRO INVESTMENTS LTD.	8445
MISS UNIVERSE DRESS INC.	8445
NSR RESOURCES INC. (*N.P.L.*)	8446
NATIONAL BEEF INC.	8445
NEW SENATOR-ROUYN LIMITED (*N.P.L.*)	8446
OVERSEAS TRADING & AGENCIES INC.	8446
OVERSEAS TRADING & AGENCIES LTD.	8446
PÂTISSERIE CAMÉO INC.	8445
PAUL & NICK RESTAURANT INC.	8446
PLACEMENTS HOSH INC. (LES)	8445
POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 01 INC.	8446
POSTE DE COURTAGE RÉGION 01 INC.	8446
PRODUITS FORESTIERS CAMBRIA INC. (LES)	8445
PRODUITS MINIERS STEWART INC. (LES)	8446
RÉNOVATION JOLICOEUR INC.	8446
RESSOURCES NSR INC. (*L.R.P.*)	8446
RESTAURANT ANNABEL INC.	8446
RESTAURANT PAUL & NICK INC.	8446
RICKRON REALTY INC.	8446
ROBES MADEMOISELLE UNIVERS INC. (LES)	8445
ROGERS TRANSPORT INC.	8446
SHAWINIGAN PETROCHEMICAL RECREATION CLUB (THE)	8446
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS MÉTRO INC.	8445
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BRADY INC. (LA)	8446
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BRADY-PURZAK INC. (LA)	8446
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CORE INC.	8445
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RICKRON INC.	8446
SOUS-SOLS JOLICOEUR INC.	8446
STATION-SERVICE A. LACROIX INC.	8446
STEIN, RUBY & ASSOCIATES INC.	8446
STEIN, RUBY & ASSOCIATES LTD.	8446
STEIN, RUBY & ASSOCIÉS INC.	8446
STERNTHAL DRESS COMPANY	8446
STERNTHAL DRESS COMPANY INC.	8446
STEWART MACHINE WORKS LIMITED	8446
STEWART MINING PRODUCTS INC.	8446
TAYLOR (J.L.) & SONS, LTD.	8446
TAYLOR (J.L.) & FILS INC.	8446
TRANSFORMATEUR DE PAPIER ÉTOILE BLEUE INC.	8445
TRANSPORT ROGERS INC.	8446
VENETIAN SALAMI CO. LTD. (MONTRÉAL)	8446
VENETIAN SALAMI CO. (MONTRÉAL) LTD.	8446
VÊTEMENTS LAURENTIDE INC. (LES)	8445
WILDERTON INDUSTRIES INC.	8446
WILDERTON INDUSTRIES LTD.	8446

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

	Page
CAPRI FINANCE CORPORATION	8447
COLMONT INC.	8447
CONSTRUCTION D.L.T. INC.	8447
CONSTRUCTION INDUSTRIELLE PARKVIEW LTÉE	8447
DISTRIBUTIONS P. HAMEL INC. (LES)	8447
EMBALLAGE & DÉMÉNAGEMENT INTERNATIONAL INC.	8447
ÉQUIPEMENT EDCO LIMITÉE	8447
FAROUN FILMS (CANADA) LTÉE	8447
FERME MISSISQUOI INC.	8447
FERME VOL-AU-VENT INC.	8447
GOUIN (HUBERT) & FILS INC.	8447
GROUPE GEST-ACTION LTÉE	8447
INTERETUDEC CENTRE D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES	8447
LAVOIE (CLÉMENT) & FILS INC.	8447
LECOURS (ANDRÉ) INC.	8447
MAISONS MOBILES F.P. INC.	8447
NOGALET INC.	8447
PARA DISTRIBUTORS INC.	8447
PENTA INC.	8447
PLACEMENTS RAFOR LTÉE (LES)	8448
PRODUITS DE PAPIER ET RUBANS G.B.S. INC. (LES)	8448
ROULEMENT À BILLE MORIN INC.	8448
SPEC MET INC.	8448
SYSTÈMES DE CONTAINERS (QUÉBEC) (1974) LIMITÉE (LES)	8448
TRANSPORT HERVÉ LEMIEUX (1975) INC.	8448

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ASSOCIATION DES PARENTS DES ENFANTS	8448
HANDICAPÉS DES ÎLES DE LA MADELEINE INC.	8448
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ENTIÈREMENT OU PARTIELLEMENT DE LANGUE FRANÇAISE	8448
ASSOCIATION SPORTIVE DES POLICIERS D'ASBESTOS INCORPORÉE (L')	8448
BEAULIEU & HILGER INC.	8448
BOUTIQUE VICKY INC.	8448
BREUVAGES OKA (1974) LTÉE (LES)	8448
CLUB DES LIONS DE FARNHAM INC. (LE)	8448
COMITÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE DU QUÉBEC INC.	8448
DOMAINE DES CHENAUX INC. (LE)	8448
ENTREPRISES R. & G. ST-LAURENT INC.	8449
ÉQUIPEMENTS MAILLOUX INC. (LES)	8449
FOREX INC.	8449
INSTITUT CANADIEN DE PSYCHANALYSE	8449
SAMEA INC.	8449
SCIERIE MANIWAKI LIMITÉE	8449
SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION ET DE CONSERVATION (FLORE ET FAUNE) LAVAL	8449
SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DU QUÉBEC	8449
STATION DE SERVICE DELSON INC.	8449

DEMANDES DE DISSOLUTION

ACTA INC.	8551
AFFRÊTEMENT TURBIS LTÉE	8551
AGENCE MARITIME TURBIS LTÉE	8551
ALLAN DEVELOPMENTS LTD.	8551
ALTON DEVELOPMENT CORPORATION	8551
ATLANTIC VIDEO AND SOUND CENTRE LTD.	8551
BARON SURPLUS & EQUIPMENT CO. LTD.	8551
BROWN (ELI) REALTIES INC.	8551
BUCKSBURN FARM (BROME) LTD.	8552

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DEMANDES DE DISSOLUTION — *suite*

	Page
CAMEO REALTY INC.	8552
CENTRE D'ANIMATION LOGEMENT CENTRE-SUD DE MONTRÉAL, C.A.L.C.S.	8552
CENTRE D'IMAGE ET DE SON ATLANTIQUE LTÉE	8551
CIE DE BIJOUTERIE CONTINENTAL	8552
CLUB DE PÊCHE JOLIE PLAGE INC.	8552
CONSTRUCTIONS FABRA LTÉE (LES)	8552
CONTINENTAL JEWELLERY CO.	8552
CORPORATION THOMAS TREMBLAY LIMITÉE (LA)	8552
CRÉATIONS SETA INC.	8552
D.E.N. BUSINESS SERVICES INC.	8552
DISTRIBUTION BONNE ÉTOILE INC.	8552
EXCAVATION L.T.L. INC.	8553
FERME G. ET B. INC.	8553
FONDS P.E.P. INC. (LES)	8553
FRANKLIN ASSOCIATES LTD.	8553
FUSEY (GEORGES A.) INC.	8553
GESTION C.J.L. INC.	8553
HÔTEL DES MILLE ÎLES INC.	8553
IMMEUBLES GOUIN LTÉE	8553
IMPERMÉABILISATION DENIS GARNEAU INC.	8553
INTERLAB INC.	8553
KAY'S GIFTS AND GIGARS LTD.	8554
LAGACÉ, PAQUIN, DESROSIERS INC.	8554
MARCHÉ DU QUAI LIMITÉE	8554
MURMONT INVESTMENTS LIMITED	8554
NATIONAL WOODCRAFT LTD.	8554
POTHIER (J. GASTON) INC.	8554
PRODUCTION APRÈS SKI INC.	8554
ROSENTHAL (LOWEN) & ASSOCIÉS LTÉE	8554
RUTH INVESTMENT CORP.	8554
ST. LÉONARD REALTY CO.	8555
SEIBER ACCEPTANCE (MONTREAL) INC.	8555
VII[e] CONGRÈS INTERNATIONAL DE NÉPHROLOGIE/MONTRÉAL 1978	8555
SERVICES D'AFFAIRES D.E.N. INC.	8552
VII[th] INTERNATIONAL CONGRESS OF NEPHROLOGY/MONTREAL 1978	8555
SICOMEC INC.	8555
SOCIÉTÉ DRAMEX INC. (LA)	8555
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SEIBER (MONTRÉAL) INC.	8555
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU PREAU INC.	8555
SUEJACK HOLDINGS LTD.	8555
THÉÂTRE DORION LIMITÉE	8555
TRANSCRANE INC.	8555
TURBIS CHARTERING LTD	8551
TURBIS SHIPPING LTD.	8551
VALEURS MOBILIÈRES PLACE D'ARMES INC.	8556

DISSOLUTION (Article 28)

ACEM LIMITÉE	8449
ADELMAR LIMITED	8449
AGENCES ALMA INC.	8449
CANABEC SÉCURITÉ INC.	8449
CANADA PAPER COMPANY	8449
CONREFCO LTD.	8449
DEGRÈVE (CLAUDE) INC.	8449
DELORME & SURPRENANT LIMITÉE	8450
FLOMEN EXCLUSIVE FURS INC.	8450
GRANITE MORTGAGE CORPORATION	8450

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DISSOLUTION (Article 28) — *suite*

	Page
HUDON & ORSALI (QUÉBEC) LTÉE	8450
IMMEUBLES YIP INC. (LES)	8450
IMPORTATIONS ANADAC INC.	8450
INSTITUT RAYMOND LIMITÉE	8450
INTERNATIONAL RAILWAY PUBLISHING COMPANY (LIMITED)	8450
INVESTISSEMENTS EL-DOR INC.	8450
JET FASTENER CORP.	8450
JOURNAUX L'AVENIR ET SEPT-ÎLES (1974) INC. (LES)	8450
LASALLE REFUSE DISPOSAL INC.	8450
LENALCO HOLDINGS INC.	8450
MANOIR ST-CANUT LTÉE	8450
MONART (1964) CORPORATION	8450
NATIONAL CHEMICAL EXTERMINATING COMPANY LIMITED	8450
PERMA PLASTIC INDUSTRIES LTD.	8450
PRODUITS ALIMENTAIRES ROGER INC. (LES)	8450
PROSPECT SHOES LTD.	8450
4 ASSOCIÉS INC. (LES)	8450
RONDEAU (J. EYMARD) INC.	8450
ST. CHARLES ROAD SHOPPING CENTRE LTD.	8451
SATURNE DEVELOPMENT LTD.	8451
SCHAFER HOLDINGS CO. LTD.	8451
SCHMIDINGHEN CONSTRUCTION INC.	8451
SHERBROOKE INVESTMENTS INC.	8451
SIMPSON MACHINERY LTD.	8451
TREFICO INC.	8451
WORLD WIDE COIN CORP.	8451

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ACIER RIDEAU INC.	8451
ADEPCO LIMITED	8451
ALPHA DELTA PHI (McGILL) INC.	8451
AMÉNAGEMENT NORMANDIE DE FARNHAM INC.	8451
ASSISTANCE AUX FEMMES DE MONTRÉAL INC.	8451
ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DE L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-JÉRÔME INC.	8451
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE MACHINERIE LOURDE DU QUÉBEC INC. (L')	8451
ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LA MAISON LUCIE BRUNEAU INC.	8451
ASSOCIATION RÉGIONALE D'ATHLÉTISME DES LAURENTIDES	8452
ASSOCIATION SPORTIVE DE ROSEMONT INC.	8452
ASSURANCE ROBERT CHADSEY INC.	8452
ASSURANCES JOEL TRUDEAU INC.	8452
ASSURANCES LACHARITÉ ET GROULX INC.	8452
ATELIERS ROGER PRESSE LTÉE	8452
AUDIO-MULTIVISION INC.	8452
BÉLICOR INC.	8452
BÉTON CARRIÈRE LTÉE	8452
BÉTON RÉGIONAL INC.	8452
BOUCHER, LEBLANC, AMIRAULT INC.	8452
C.D.G. INNOVATEX INC.	8452
CIMENTS DÉCORATIFS VAUDREUIL INC. (LES)	8452
CLUB DE LA ROUE DU ROY INC. (LE)	8452
CLUB DE PÊCHE AUX SAUMONS MOISIE, INC. (LE)	8452
COLPRON (MICHEL) INC.	8452
CONSULTATION FORMADE INC.	8452
CORPORATION COMPAGNONS DES MARRONNIERS	8452
CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES (DIVISION DE QUÉBEC)	8452
CRÉATIONS PUBLIGRAMME INC. (LES)	8452
DERILAN INC.	8452
DIDACTA (1979) INC.	8453

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32) — *suite*

Page

ENTREPRISES G.J.S. INC. (LES) ... 8453
ENTREPRISES LA RUCHE MAGOG INC. (LES) ... 8453
ENTREPRISES SONONDE INC. (LES) ... 8453
GÉOPHYSIQUE FRANCE-QUÉBEC (1979) INC. ... 8453
GROUPE GEST-ACTION LTÉE ... 8453
GUILBAULT (JACQUES) & ASSOCIÉS INC. ... 8453
IMMEUBLES KOENIG (LES) ... 8453
INVESTISSEMENTS GOUMAR INC. (LES) ... 8453
INVESTISSEMENTS NIWES INC. ... 8453
INVESTISSEMENTS SAMANTHA INC. ... 8453
LAGANIÈRE FOURRURE INC. ... 8453
LIBRAIRIE JEAN-YVES INC. (LA) ... 8453
LOISIRS DES GENS DE L'ÂGE D'OR DE ST-FRANÇOIS-XAVIER DE RIVIÈRE-DU-LOUP (LES) ... 8453
MABELLE DRESS CO. LTD. ... 8453
MAINTENANCE MICCO INC. ... 8453
MONROY HOLDINGS LTD. ... 8453
ORGUES D'ÉGLISE DOMINIQUE BOULET (1978) INC. ... 8453
PARK REALTY CORPORATION ... 8453
PLACEMENTS BOUTHIETTE & TÉTREAULT INC. (LES) ... 8453
PLOMBERIE EXTRA PLUS INC. ... 8453
PRODUCTIONS DACLAU INC. (LES) ... 8454
SEMAINE DE L'ARTISAN DE ST-JEAN PORT-JOLI INC. ... 8454
SERVICES COMPLETS D'ÉDITION S.C.E. INC. ... 8454
SINAR INC. ... 8454
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION LAMOURELLE INC. ... 8454
SUPERMARCHÉ HAWAII INC. ... 8454
TECNOBEC INC. ... 8454
TRAFFIC, INTERNATIONAL (MONTRÉAL) LTD. ... 8454
TRANSPORT BÉTON PROVINCIAL LTÉE ... 8454
VISITE TOURISTIQUE DE QUÉBEC INC. ... 8454

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

GATEHOUSE — LASALLE INC. ... 8454

LETTRES PATENTES

AUDET & COULOMBE INC. ... 8455
BOUTIQUES LA FLAMBÉE INC. ... 8455
CORMIER (D.A.J.) INC. ... 8455
DUPUIS (ÉGIDE) & FILS INC. ... 8455
ÉPICERIE R.P. LEMIEUX INC. ... 8455
GELCAIN INC. ... 8455
RESTAURANT BONANZA INC. ... 8455

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

AUTOS-MOTEURS ST-HYACINTHE INC. ... 8456
AVENUE PONTIAC BUICK INC. ... 8456
BEAULIEU (JEAN-M.) RIMOUSKI INC. ... 8455
BOIS (FERNAND) LTÉE ... 8455
BROUSSEAU (LAURENT) (ROUYN) INC. ... 8455
BROWN (G.) CONSTRUCTION INC. ... 8455
COMPAGNIE DE PLACEMENTS HUDSON LIMITÉE (LA) ... 8455
COMPAGNIE FINANCIÈRE DE MONTRÉAL INC. ... 8455
CORPORATION DE PLACEMENTS GREENVALE (LA) ... 8456
DIXIE SUPER MARKET INC. ... 8457
ENTREPRISES BENOÎT LACROIX INC. (LES) ... 8456
ENTREPRISES SADAR INC. (LES) ... 8456
ÉQUIPEMENTS L.A.V. INC. ... 8456
FERME LA CHAMBRIÈRE INC. ... 8456

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — *suite*

Page

FORGES H.P.C. LTÉE ... 8456
GESTION TELCOBEC INC. ... 8456
GREENVALE HOLDINGS CORPORATION ... 8456
INDUSTRIES BREG INC. (LES) ... 8456
KENSINGTON INDUSTRIES INC. ... 8456
LOISIRS SACRÉ-COEUR INC. ... 8456
LOISIRS STE MARTHE SUR-LE-LAC INC. ... 8456
MARTIN & ST-JEAN LTÉE ... 8456
MONTRÉAL CHRYSLER-PLYMOUTH INC. ... 8456
MYDEL CORP. ... 8456
O.T.J. SACRÉ-COEUR INC. ... 8456
PIÈCES D'AUTO PROTEAU INC. ... 8456
PROTEAU AUTO PARTS INC. ... 8456
RAYNAULT (JEAN) INC. ... 8456
RESTAURANT ST-SAUVEUR INC. ... 8456
RONEID INC. ... 8456
SADAR CONSTRUCTION INC. ... 8456
ST-HYACINTHE AUTOMOTIVE INC. ... 8456
SHERBROOKE SURPLUS INC. ... 8456
SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DU MONT ROUGEMENT INC. ... 8456
SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DU MONT ROUGEMONT INC. (LA) ... 8456
SPÉCIALITÉS DE BOULANGERIE LIMITÉE ... 8456
SUPER MARCHÉ DIXIE INC. ... 8457
SUPER MARCHÉ SAINDON INC. ... 8457
TAPIS ARTISANS INC. (LES) ... 8457
TÉLÉCON INC. ... 8457
UNION CONSTRUCTION LIMITÉE ... 8457
WALSH & BRAIS INC. ... 8457

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ACCESSOIRES VICTORINE INC. (LES) ... 8457
ACTION LOCATION MONT-ROYAL INC. ... 8457
ADVENTURE INVESTMENTS INC. ... 8460
AGENCE ARTISTIQUE ACCOMMODATION INC. ... 8457
AGROPOLE INC. ... 8457
ALARY (Y.) AUTO INC. ... 8457
AMBROSE TRAVEL LODGE (1980) INC. ... 8459
AUTOMOBILES CHAUSSÉ INC. ... 8457
BANQUE D'INVENTIONS UNIVERSELLES A.C. INC. ... 8457
BENMIC INC. ... 8457
BIBELOTS DE CIRE ARTISANALE DU QUÉBEC INC. (LES) ... 8457
BOURSPEC INC. ... 8457
BOUTIQUE LA COURBE INC. ... 8458
CAGESCO INC. ... 8458
CAPRICE (CADEAUX ET TROUVAILLES) INC. ... 8458
CENTRE LOCA-TOUT INC. (LE) ... 8458
CHARCUTERIE AU COIN DE LA RUE INC. ... 8458
CHAUSSÉ AUTOMOBILES INC. ... 8457
CONSTRUCTION RAYMOND LÉONARD INC. ... 8458
CONSTRUCTIONS L.T.R. INC. (LES) ... 8458
CONSTRUCTIONS MARCEL MOISAN INC. (LES) ... 8458
CORPORATION DE SERVICE CRITÉRION ... 8458
COUPES DE BOIS RÉGIONALES INC. (LES) ... 8458
CRÉATIONS CHADO INC. ... 8458
CRITERION SERVICE CORPORATION ... 8458
DE LEGGE (R.) — J.C. TOULEMONDE INC. ... 8458

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

DÉPANNEUR AU COIN DE LA RUE INC. 8458
DIFFÉRENTE INC. 8458
DISTRIBUTION CLAUDE MASSE INC. 8458
DROUIN ET BERTHIAUME INC. 8458
ÉDITIONS DU TRIANGLE BLEU INC. (LES) 8458
ENTREPRISES BOUCHE TOUT INC. (LES) 8458
ENTREPRISES RÉPY INC. (LES) 8458
ÉTABLISSEMENTS PRÉSENTATION INC. (LES) 8458
EXXODOR INC. 8458
FABERCO INC. 8459
FERLOUCHE INC. (LA) 8459
FERME ATOMAS DUPUY INC. 8459
FERME DU PETIT PONT D'HEURE INC. 8459
FERME FELTEN FRÈRES INC. 8459
FERME FLABA-DELVIGNE INC. 8459
FERME G.C. & FILS INC. 8459
FERME JEAN-GUY BRODEUR INC. (LA) 8459
FERME LABERDO INC. 8459
FERME REGIL INC. 8459
FERME SÉBASTIEN INC. 8459
FERME T-M INC. 8459
FERMES CHARPENTIER INC. (LES) 8459
FERMES YVON DUBÉ INC. (LES) 8459
FORAGES À DIAMANTS CHAPDELAINE INC. 8459
FORMATION 2000 INC. 8459
FORTIN (MICHEL) & FILS INC. 8459
FOYER DES VOYAGEURS AMBROSE (1980) INC. (LE) 8459
GAZONNEMENTS J.M.B. INC. (LES) 8459
GESTION ARTL INC. 8459
GESTION FINANCIÈRE SAGAMIE INC. 8459
GESTION PIÉTRO MOGNARELLI INC. 8460
GESTION SIMONEAU INC. 8460
GESTION WALTER OLIVANTI INC. 8460
GRENIER (J.M.) INC. 8460
GUAY (R.) MACHINES DISTRIBUTRICES INC. 8460
HÉLIOCONSEIL INC. 8460
HUILES LOUSAIN INC. (LES) 8460
IMMEUBLES CONDOMINIUM DU CANADA INC. (LES) 8460
IMMEUBLES DENIS BIRON INC. (LES) 8460
IMMEUBLES VISITATION INC. (LES) 8460
IMPRIMERIE DU CARREFOUR INC. 8460
INVESTISSEMENTS AVENTURE INC. (LES) 8460
INVESTISSEMENTS JANI INC. (LES) 8460
LABORATOIRES DENIS LAPOINTE INC. 8460
LALIDI INC. 8460
LAMPRON & ASSOCIÉS INC. 8460
LANDRY (RAYMOND) DÉCOR INC. 8460
LANGLOIS (JACQUES) AUTOMOBILES INC. 8460
LIBRAIRIE QUATRE SAISONS INC. 8460
LINGERIE LAMPRON INC. 8460
1641-9202 QUÉBEC INC. 8460
1646-7276 QUÉBEC INC. 8461
1646-7284 QUÉBEC INC. 8461
1646-7581 QUÉBEC INC. 8461
1646-8019 QUÉBEC INC. 8461
MURAM INC. 8461
OMAR PORT CARTIER SHIPCHANDLER INC. 8461
P.M.S. FOREST PRODUCTS INC. 8461

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

	Page
PARÉO INC. (LE)	8461
PÉPINIÈRE CHÂTEAUGUAY INC.	8461
PÉTROPLUS INC.	8461
PIÈCES ARTISANALES R. DAOUST CIE INC. (LES)	8461
PLACEMENTS SONORA INC. (LES)	8461
PLACEMENTS 3135 INC. (LES)	8461
PLANCHER RUS-TICK INC.	8461
PLANCHETTES DE LA VALLÉE INC. (LES)	8461
PLÂTRIERS G.L.B. INC. (LES)	8461
PRODUITS FORESTIERS P.M.S. INC. (LES)	8461
PRODUITS ISOLANTS AUDEL INC.	8461
PRUDENCEBEC INC.	8461
QUEVESCO INC.	8461
QUINCAILLERIE DAVIGNON INC.	8461
RELAIS DU CANTON INC.	8461
RESTAURATION P.J.D. INC.	8462
RODUCO INC.	8462
RÛCHER FERLAND INC.	8462
SCIERIE DES HAUTEURS INC. (LA)	8462
SERVI P.M.E. INC.	8462
SERVICES MÉNARD — MERCIER INC.	8462
SID (A.) & GUY SYLVESTRE INC.	8462
SIDARAP INC.	8462
SOGEFERM INC.	8462
TÉCRAD INC.	8462
USINES MERCURE INC. (LES)	8462
VERRERIE LA MAILLOCHE INC.	8462
VOITURES GRANBY INC. (LES)	8462

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

AMEUBLEMENT ANDRÉ PERRAULT INC.	8462
BERTHIAUME (LÉANDRE) & FILS INC.	8462
CAMIONS LAGUE INC.	8462
CANTINES DU QUÉBEC INC. (LES)	8462
CARRÉ, DUBÉ, PATRY ET ASSOCIÉS INC.	8463
CLAUREMIAND LIMITÉE	8463
DÉMOLITION MARCEL FORTIN INC.	8463
DUPRÉ (YVES) INC.	8463
ENTREPÔTS ST-ANDRÉ LTÉE (LES)	8463
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL L.B.G. INC.	8463
ENTREPRISES ARTHUR YOUNG INC. (LES)	8463
ENTREPRISES GEORGES RACINE INC. (LES)	8463
ÉPICERIE KERR INC.	8463
FERME GÉRARD RAINVILLE & FILS INC.	8463
FERMES JENTOM INC.	8463
GESTIONS BOULIMONT INC. (LES)	8463
IMMEUBLES VICLAU INC. (LES)	8463
IMPORTATIONS FLORAL INC. (LES)	8463
IMPORTATIONS SEGAMO INC. (LES)	8463
IMPRIMERIE BOURG-ROYAL INC.	8463
INGENOR INC.	8463
JEANISSIMO CAROLINE INC.	8463
LAFLÈCHE BODY SHOP INC.	8463
LERNER (E-S) BUILDING CONTRACTORS INC.	8463
LÉVIS AUTOS (LOCATION) INC.	8463
MASSECO LTÉE	8463
MODE EXPRESS INC.	8464
MONACAN INC.	8464

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

Page

O'CONNELL (H.J.), LIMITÉE 8464
OSWILL'S BODY REPAIRS LTD. 8464
OUTILLAGE BROMONT INC. 8464
PAVAGES S.A. INC. (LES) 8464
PLACEMENTS NOROMO INC. (LES) 8464
RÉNOVATION MILLE-ÎLES LTÉE 8464
RÉPARATION LEGAULT INC. 8464
RÔTISSERIE KÉBEC BAR-B-Q INC. 8464
SADROCO INC. 8464
SILHOUETTE SPA LANGELIER LTÉE 8464
SOMARCO INC. 8464
VALI DESIGNS INC. 8464
VOILIERS MISTRAL INC. 8464

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

MÉDI-CENTRE INC. 8464
PLACEMENT LES 60 INC. 8464
PNEU DU PARC INC. 8465

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

BAR LA PIROUETTE INC. 8465
CLARK (G. W.) & CO., INC. 8465
CLARK (G. W.) & CO. LTD. 8465
CLARK (G. W.) & CIE INC. 8465
CORPORATION MINIÈRE CERTAC 8465
DISCO LA QUL-BUT INC. 8465
ENTREPÔT FRONTENAC (1980) INC. 8465
FOREX LEROY INC. 8465
FRANPRIX INC. 8465
GAGNÉ (L.) TRANSPORT INC. 8465
GARCEAU & GARCEAU INC. 8465
GESTION GILLES LEMIRE INC. 8465
GESTION 1195 INC. 8465
JACQUES (M.) & C. BÉLANGER INC. 8465
LASALLE SPRING SERVICE INC. 8465
LASALLE SPRING SERVICE LTD. 8465
MARCHAND (J.G.) (1980) INC. 8465
1641-8881 QUÉBEC INC. 8465
1644-5298 QUÉBEC INC. 8465
1645-2500 QUÉBEC INC. 8465
1646-0594 QUÉBEC INC. 8465
PÊCHERIES DU GOLFE ST-LAURENT (1980) INC. (LES) 8465
PLACEMENTS GRÉGOIRE GARCEAU INC. (LES) 8465
QUINCAILLERIE MARCHAND INC. 8465
RESSORTS LASALLE INC. (LES) 8465
ST-LAWRENCE GULF FISHERIES (1980) INC. 8465

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

A.B.L. AVIATION 0000
ACADÉMIE D'ARTS MARTIAUX M & W 8466
ÂGE D'OR ST-FERDINAND — FABREVILLE 8466
ASSOCIATION DE HOCKEY INTERMÉDIAIRE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC. 8466
ASSOCIATION DE LOISIRS, CHASSE ET PÊCHE DE NATASHQUAN INC. 8466
ASSOCIATION DE TENNIS DE VILLE ST-PIERRE INC. 8466
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL LAURENTIDES-LANAUDIÈRE 8466

COMPAGNIE — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES — *suite* Page

ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA PLACE WELLINGTON ... 8466
ASSOCIATION DES POMPIERS MUNICIPAUX ET INDUSTRIELS DE LA CÔTE-NORD ... 8466
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE MACHINERIE FORESTIÈRE DU N.O. QUÉBÉCOIS (L') ... 8466
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC MC CASKILL ... 8466
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU RANG VI DU CANTON DE HULL INC. ... 8466
ASSOCIATION DES REPRÉSENTANTS DE LA MAURICIE ... 8466
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC NICOLET INC. ... 8466
ASSOCIATION DES VIETNAMIENS DE QUÉBEC ... 8466
ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE DE MONTRÉAL ... 8467
ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE À ROULETTES DE L'EST DU QUÉBEC INC. (L') ... 8467
ASSOCIATION TERRITORIALE D'HABITATION SOLIDAIRE ÉCOLOGIQUE (A.T.H.S.E.) INC. ... 8467
ATELIER DU CINÉMA OUTAOUAIS (L') ... 8467
CAFÉ CHRÉTIEN DE LAVAL (1980) INC. (LE) ... 8467
CENTRE D'INFORMATION-ACTION DES FEMMES (VILLE ÉMARD-CÔTE ST-PAUL) ... 8467
CENTRE D'INITIATIVES CULTURELLES KAMOURASKA-EST INC. ... 8467
CENTRE HAÏTIEN D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION DE MONTRÉAL CHAD ... 8467
CERCLE FERROVIAIRE SOREL-RICHELIEU & ST-LAURENT INC. ... 8467
CLUB DE TIR DE BÉCANCOUR INC. ... 8467
CLUB DE TIR DE CHEVAUX DE LA VALLÉE DE LA GATINEAU INC. ... 8467
CLUB SOCIAL DU CENTRE D'EMPLOI FERRIER ... 8467
COMITÉ DES LOISIRS DU DOMAINE LAC DES TILLEULS INC. ... 8467
COMITÉ QUÉBÉCOIS DES RÉFUGIÉS JUIFS DES PAYS ARABES ... 8467
COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DE CÔTE ST-LUC ET DE HAMPSTEAD ... 8467
CORPORATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC, NORMÉTAL (LA) ... 8467
CORPORATION DES FÊTES DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE DE LA RÉGION DE L'AMIANTE (C.F.C.P.R.A.) (LA) ... 8467
CORPORATION D'HABITATION PORTE JAUNE (LA) ... 8468
DANS LA COUR DE CHEZ NOUS INC. ... 8468
EN BARQUE ... 8468
FONDATION DE L'HÔPITAL DE CHICOUTIMI (LA) ... 8468
FONDATION DE TENNIS ET DE RACQUETBALL LANAUDIÈRE INC. ... 8468
FONDATION JACQUELINE GAREAU ... 8468
GROUPE RESSOURCE HABITATION RÉGION BEAUCE AMIANTE INC. ... 8468
HABITAT ST-MARCELLIN ... 8468
INSTITUT NATIONAL DE SYSTÉMATIQUE APPLIQUÉE (I.N.S.A.) INC. ... 8468
IRIS VERSICOLORE ... 8468
LADIES INTER-COMPANY SOFTBALL LEAGUE ... 8468
LAKOU-LAKAY INC. ... 8468
LIGUE DE BALLE MOLLE FÉMININE INTER-SUD 1980 INC. ... 8468
LIGUE FÉMININE DE BALLE MOLLE INTER-COMPAGNIE ... 8468
LOGE 574 DES ÉLANS DE CHICOUTIMI INC. (LA) ... 8468
LOISIRS APGUI (LES) ... 8468
LOISIRS FEMMES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ... 8468
M & W ACADEMY OF MARTIAL ARTS ... 8466
MATADORS DE MARIEVILLE/CHAMBLY (LES) ... 8468
MOUVEMENT ASTROLOGIQUE INC. (LE) ... 8468
NORDISTES DE ST-ADELPHE INC. (LES) ... 8468
SAPUTIK — ASSOCIATION CULTURELLE DE POVUNGNITUK ... 8468
SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE AGRO-CULTURELLE DE LAURENTIDES INC. ... 8469
SOUS-POSTE CAMIONNAGE EN VRAC ABITIBI-EST (ZONE 6) INC. ... 8469
SOUS-POSTE TRANSPORT DE VRAC MATAGAMI INC. ... 8469
SUR L'EAU OU SUR TERRE, URGENCE DU QUÉBEC 007 INC. ... 8469
UNION DES HANDICAPÉS PHYSIQUES LANAUDIÈRE ... 8469
YELLOW DOOR HOUSING CORPORATION ... 8468

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

NOUVEAU PERMIS

Page

CENTURY 21 REAL ESTATE CANADA LTD. 8469
CENTURY 21 REAL ESTATE (WESTERN) LTD. 8469

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

CAMPBELL, LOMER 8556
JUBINVILLE, PAUL 8556
MICHAUD, ROGER 8556
TAPIN, MICHEL 8556
VILLEMURE, MARC 8556

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

CENTRE LANDRY 8557

LOI ÉLECTORALE

DIRECTEURS DU SCRUTIN

ABITIBI-EST: Renée Pallagrossi 8557
ABITIBI-OUEST: Armand Bernard 8557
ANJOU: Lucien Deraspe 8557
ARGENTEUIL: Yvon St-Denis 8557
ARTHABASKA: Yvan Moisan 8558
BEAUCE-NORD: Guy Crête 8558
BEAUCE-SUD: Jacques Drouin 8558
BEAUHARNOIS: André Daoust 8558
BELLECHASSE: Patrice Gagné 8558
BERTHIER: Josette Bastien Méthot 8558
BERTRAND: Nicole Rivard Dugré 8558
BONAVENTURE: Paul-Henri Leblanc 8558
BOURASSA: Rita Lapointe 8558
BOURGET: Donat Champagne 8558
BRÔME-MISSISQUOI: Marcellin Larocque 8558
CHAMBLY: Henri Doré 8558
CHAMPLAIN: Hugues Germain 8558
CHAPLEAU: Yvon Durocher 8558
CHARLESBOURG: Adrien Cloutier 8558
CHARLEVOIX: Jean-Louis Boulianne 8558
CHÂTEAUGUAY: Huguette Huot 8559
CHAUVEAU: Michel Ahern 8559
CHICOUTIMI: Stella Morissette 8559
CHOMEDEY: Gilles-G. Gauthier 8559
CRÉMAZIE: Jean-Paul Drouin 8559
D'ARCY-McGEE: Florence Friedman 8559
DEUX-MONTAGNES: J.-Maurice Dorion 8559
DORION: Jean Bélanger 8559
DRUMMOND: Gérard Picard 8559
DUBUC: Antonelli Aubin 8559
DUPLESSIS: André Laurin 8559
FABRE: Thérèse Bélanger 8559
FRONTENAC: Gaston Bergeron 8559
GASPÉ: Francine Cotton Roy 8559
GATINEAU: Rhéal R. Lapointe 8559
GOUIN: Réal Rhéaume 8559
GROULX: Lyne Lavigueur 8559
HULL: Cartier Mignault 8559
HUNTINGDON: Richard Alary 8560

LOI ÉLECTORALE

DIRECTEURS DU SCRUTIN — *suite*

	Page
IBERVILLE: Liliane Bédard Paquin	8560
ÎLES-DE-LA-MADELEINE: Gisèle Poirier	8560
JACQUES-CARTIER: Claire Angers Bourgeau	8560
JEANNE-MANCE: Anita Roy Cantin	8560
JEAN-TALON: Marc Caron	8560
JOHNSON: Marcel Catudal	8560
JOLIETTE: Denis Neveu	8560
JONQUIÈRE: Yvon de Grandmaison	8560
KAMOURASKA-TÉMISCOUATA: Bruno Thibault	8560
LABELLE: Jacques Brisebois	8560
L'ACADIE: Fernand L. Binette	8560
LAC-SAINT-JEAN: Raymonde Turcotte	8560
LAFONTAINE: Georges-André Paquin	8560
LA PELTRIE: Pierre Gagnon	8560
LAPORTE: Françoise Melillo	8560
LAPRAIRIE: Colette Bédard T.	8560
L'ASSOMPTION: Henri Duval	8561
LAURIER: J.-Benoît Labonté	8561
LAVAL-DES-RAPIDES: Jean-Paul Saindon	8561
LAVIOLETTE: Jacques Lévesque	8560
LÉVIS: Roger Lachance	8560
LIMOILOU: Émery Fournier	8560
LOTBINIÈRE: J.-Raymond Lemay	8560
LOUIS-HÉBERT: Michel Bériau	8560
MAISONNEUVE: Jacques H. Marleau	8560
MARGUERITE-BOURGEOYS: Lionel Ratelle	8560
MARIE-VICTORIN: Jean Brossard	8560
MARQUETTE: Claire Richard P.	8560
MASKINONGÉ: André Montour	8560
MATANE: Cécile Gauthier	8560
MATAPÉDIA: Marc Bouchard	8560
MÉGANTIC-COMPTON: Jean-Paul Périnet	8560
MERCIER: Ginette Thériault	8560
MILLE-ÎLES: Robert Lachance	8560
MONTMAGNY-L'ISLET: Pierre Fafard	8562
MONTMORENCY: Ferdinand Pouliot	8562
MONT-ROYAL: Marcelle Harel	8562
NELLIGAN: Liliane Bodor	8562
NICOLET: Alain Drouin	8562
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: Gérard-J. Michaud	8562
ORFORD: Normand Bélanger	8562
OUTREMONT: Pierre Lussier	8562
PAPINEAU: Paul-André David	8562
PONTIAC: Louis Laflamme	8562
PORTNEUF: Louis-Georges Héroux	8562
PRÉVOST: Pierre Boivin	8562
RICHELIEU: Jacques Bordeleau	8562
RICHMOND: Jean Hamel	8562
RIMOUSKI: André Michaud	8562
RIVIÈRE-DU-LOUP: Félix Jean	8562
ROBERT-BALDWIN: Jean-Robert Cardin	8563
ROBERVAL: Maurice Sénéchal	8563
ROSEMONT: Léopold Huneault	8563
ROUSSEAU: Marc-André Sinard	8563
ROUYN-NORANDA-TÉMISCAMINGUE: Laurnet Guertin	8563
SAGUENAY: Jacqueline Ross	8563
SAINTE-ANNE: Pierre Guérin	8563
SAINT-FRANÇOIS: Roger Caron	8563

LOI ÉLECTORALE

DIRECTEURS DU SCRUTIN — *suite* Page

SAINT-HENRI: Richard Tremblay ... 8563
SAINT-HYACINTHE: Serge Benoît ... 8563
SAINT-JACQUES: Fernand Coulombe ... 8563
SAINT-JEAN: Édouard Fortier ... 8563
SAINT-LAURENT: André Béliveau ... 8563
SAINT-LOUIS: Guy-Vincent Fortier ... 8563
SAINTE-MARIE: Claude Violette ... 8563
SAINT-MAURICE: Richard Poudrier ... 8563
SAUVÉ: Richard Roussin ... 8563
SHEFFORD: Yoland-Paul Ferland ... 8563
SHERBROOKE: Patrick O'Gallagher ... 8564
TAILLON: Jean-Pierre Pellerin ... 8564
TASCHEREAU: Lucien St-Laurent ... 8564
TERREBONNE: Pauline Labrecque ... 8564
TROIS-RIVIÈRES: Jacques Madore ... 8564
UNGAVA: André Fortin ... 8564
VACHON: Robert Colas ... 8564
VACHON: Jacques Dumoulin ... 8564
VANIER: Jean-Paul Nolin ... 8564
VAUDREUIL-SOULANGES: Françoise Champagne ... 8564
VERCHÈRES: Michel Breton ... 8564
VERDUN: Jacques Labre ... 8564
VIAU: Origène Vézina ... 8564
VIGER: Mariette Yanire ... 8564
VIMONT: André Chabot ... 8564
WESTMOUNT: Jon G. Bradley ... 8564

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

AVIS DE SUSPENSION DE CERTIFICATS D'AGENTS D'ASSURANCE ... 8565
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE DORCHESTER (*Demande de fusion*) ... 8566
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DES COMTÉS DE CHAMPLAIN-LAVIOLETTE (LA) (*Fusion*) ... 8566
THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY (*Délivrance de permis*) ... 8566

COMPAGNIES DE FIDÉICOMMIS — LOI SUR LES

COMMERCIAL TRUST COMPANY LIMITED (*Expiration sans renouvellement du certificat d'enregistrement*) ... 8566
COMPAGNIE DE FIDUCIE COMMERCIALE LIMITÉE (*Expiration sans renouvellement du certificat d'enregistrement*) ... 8566
RENOUVELLEMENT DE CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT ... 8567

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

ASCHUAPMOUCHOUAN, CANTON ... 8568
BASKATONG, CANTON ... 8568
BEAUPORT, PAROISSE ... 8568
BERGERONNES, CADASTRE RÉVISÉ D'UNE PARTIE DU CANTON ... 8568
BROMPTON, CANTON ... 8569
CARTIER, CANTON ... 8569
CÔTE SAINT-LOUIS, VILLAGE (*Erratum*) ... 8569
DASSERAT, CANTON ... 8569
FORSYTH, CANTON ... 8569
GRANBY, CANTON ... 8569
HAMILTON, CADASTRE RÉVISÉ DU CANTON ... 8569

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES — suite Page

HARRINGTON, CANTON ... 8569
JONQUIÈRE, CANTON ... 8569
L'ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE ... 8569
MAGOG, VILLE ... 8569
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE REPENTIGNY, PAROISSE ... 8570
ORFORD, CANTON ... 8570
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE ... 8570
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE ... 8570
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE ... 8570
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE ... 8570
SAINT-DAMASE, PAROISSE ... 8570
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE ... 8570
SAINTE-FLAVIE, PAROISSE ... 8570
SAINTE-FOY, PAROISSE ... 8570
SAINT-HILAIRE, PAROISSE ... 8571
SAINT-HUBERT, PAROISSE ... 8571
SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-NICOLET, PAROISSE ... 8571
SAINT-JUDE, PAROISSE ... 8571
SAINTE-MARIE, PAROISSE ... 8571
SAINT-ROMUALD-D'ETCHEMIN, PAROISSE ... 8571
SAINT-UBALDE, PAROISSE ... 8571
SAINTE-VICTOIRE, PAROISSE ... 8571
TEMPLETON, CANTON ... 8571

TRANSPORTS

ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ ... 8572
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ (*Erratum*) ... 8609

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA

ADAMSVILLE, MUNICIPALITÉ ... 8580
FRELIGHSBURG, VILLAGE ... 8580
GRAND-CALUMET, CANTON ... 8580
LITCHFIELD, CANTON ... 8580
SAINT-ANICET, PAROISSE ... 8581
SAINTE-GENEVIÈVE, VILLE ... 8581
SAINT-THOMAS-D'AQUIN, PAROISSE ... 8581
SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, PAROISSE ... 8581
WATERLOO, VILLE ... 8581

RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

LÉGUMINEUSES (*Prix unitaires et taux de cotisation*) ... 8581

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL (AEC) INC. ... 8469
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE POINTE-AUX-TREMBLES INC. (L') ... 8470
LE BEL (JOS.) INC. ... 8470
WINFIELD PLAYGROUND ASSOCIATION ... 8470

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE D'ACCUEIL ÉLORIA LEPAGE (*L.P.*) ... 8582
CENTRE D'ACCUEIL HENRI DUNANT (*L.P.*) ... 8582
CENTRE D'ACCUEIL LOUIS RIEL (*L.P.*) ... 8582

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

Page

LAUZON, CITÉ ... 8582
REPENTIGNY, VILLE ... 8583
SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, VILLE ... 8584
SAINT-EUSTACHE, VILLE ... 8585
SAINT-ISIDORE, PAROISSE ... 8585
VAUDREUIL, VILLE ... 8586

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE BEAURIVAGE (*Constitution*) ... 8587

VENTE(S) PAR SHÉRIF

BEAUCE

PLANTE c. PLANTE ... 8587

BEDFORD

CAISSE POPULAIRE DE GRANBY (LA) c. LAPOINTE *ET AL.* ... 8588

BONAVENTURE

CAISSE POPULAIRE DE PASPÉBIAC (LA) c. DUGUAY & FRÈRES INC. *ET AL.* ... 8589
HENAULT & GOSSELIN INC. c. VALLÉE ... 8590
REINE (LA) c. E.F. SAVOIE INC. ... 8591

HAUTERIVE

MAGASIN G.D. INC. c. MARTEL ... 8591

JOLIETTE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CENTRE OLYMPIA DE REPENTIGNY INC. *ET AL.* ... 8592
DUGAS c. HOULE ... 8593
GASTIER INC. c. D'ANJOU ... 8594
JEANNARD c. BRODEUR ... 8595

LABELLE

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. QUÉVILLON ... 8595

MINGAN

ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ GAUTHIER ET ROSS INC. (LES) c. LES MAISONS JOUVENCES INC. ... 8596

MONTRÉAL

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. GIGNAC ... 8596
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. MÉTHOT *ET AL.* ... 8597
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL (LA) c. RAYMOND F. LAGUE & ASSOCIÉS LIMITÉE *ET AL.* ... 8597
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL (LA) c. RAYMOND F. LAGUE & ASSOCIÉS LIMITÉE *ET AL.* ... 8598
BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL (LA) c. RAYMOND F. LAGUE & ASSOCIÉS LIMITÉE *ET AL.* ... 8598
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. OLD SPAGHETTI WAREHOUSE (MONTRÉAL) LTD. ... 8599
BRIÈRE c. LAMBERT ... 8600
CAISSE POPULAIRE SAINT-CONSTANT c. DESROSIERS ... 8600
LACHAPELLE NASSIF c. NASSIF ... 8601
NIBERT LTÉE *ET AL.* c. TURCOTTE *ET AL.* ... 8601

VENTE(S) PAR SHÉRIF — *suite*

Page

QUÉBEC

BAKER c. BEAULIEU 8602
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. BRASSERIE LE DÔME DE LAVAL INC. *ET AL.* 8602
GRENIER & GAGNÉ ENR. c. GILBERT VERRET INC. 8603
IMMEUBLES TRADERS (LES) — TRADERS REALTY LTD c. BERTRAND 8603
LA MUTUELLE DU CANADA c. PICARD *ès qualités* (FAILLITE DE PATRICK CULLEN) 8603
PIÈCES D'AUTO D & W INC. c. GARAGE BELLEY ET FRÈRES INC. 8604
QUINCAILLERIE LABERGE INC. c. SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DES QUATRE CANTONS INC. 8604
RADIO BEAUCE INC. c. AUX GALERIES DE L'HABIT INC. *ET AL.* 8605
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES & DE LOGEMENT c. LABADIE 8605

SAGUENAY

TRANSPORT INTERNATIONAL POOL (QUÉBEC) LTÉE c. MATÉRIAUX G. B. INC. *ET AL.* 8606

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BOURQUE *ET AL.* 8606

SAINT-HYACINTHE

CONSTRUCTION ACIER FARD INC. c. GLEASON *ET AL.* 8607

TROIS-RIVIÈRES

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MICHEL 8607
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. RENAUD 8608
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU CAP DE LA MADELEINE c. CHEVARIE 8608

SOMMAIRE

Page

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 8544

AVIS DIVERS 8545

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES 8546

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 8547

CODE DE PROCÉDURE CIVILE 8550

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 8471

COMPAGNIES, LOI SUR LES 8445–8551

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 8469

CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA 8556

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA 8557

LOI ÉLECTORALE 8557

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 8565

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, LOI SUR LA 8580

RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC 8581

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES 8469

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES 8582

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 8582

SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES 8587

VENTE(S) PAR SHÉRIF 8587

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

ISSN 0703-5756

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec
Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Cité parlementaire
Centre administratif «G»
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal
Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull
662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières
418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires

Amos
Librairie Querbes
241, 1ère Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Chicoutimi
Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Joliette
Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Sherbrooke
Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957

Librairie de la cité universitaire
Cité universitaire
Sherbrooke
Tél.: 569-9461

Îles-de-la-Madeleine
Papeterie A.M. Hubert Inc.
C.P. 818 Cap aux Meules
Tél.: 986-2900

Valleyfield
Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rimouski
EBEQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Toronto (Ontario)
Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Ottawa (Ontario)
Librairie Dussault
321, rue Dalousie
Tél.: 236-2331

St-Hyacinthe
Comptoir du Livre Inc.
548 ave Mondor
Tél.: 774-4488

Saint-Boniface (Winnipeg)
Librairie Landry
180 boul. Provencher
Tél.: 233-3407

Drummondville
Librairie du Centre Catholique Inc.
254 Brock
Tél.: 478-0880

Rouyn
Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Gaspé
Bellavance Inc.
Place Jacques Cartier
Tél.: 368-5777